

Être parent au Québec en 2022

Un portrait à partir de l'*Enquête québécoise
sur la parentalité 2022*



Pour tout renseignement concernant l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et les données statistiques dont il dispose, s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Site Web : statistique.quebec.ca

Ce document est disponible seulement en version électronique.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3^e trimestre 2023
ISBN 978-2-550-95948-9 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2023

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction

Septembre 2023

Avant-propos

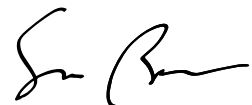
Essentiel au bien-être et au développement global des enfants, le rôle de parent évolue et change à mesure que les enfants grandissent, ce qui amène son lot de défis. Les structures familiales sont également en constant changement, comme en témoignent les différentes configurations familiales. Afin de mieux cerner le phénomène de la parentalité chez l'ensemble des parents d'enfants de moins de 18 ans, l'ISQ a mené en 2022 l'*Enquête québécoise sur la parentalité* (EQP) pour le compte du ministère de la Famille. Cette enquête fait suite à l'*Enquête québécoise sur l'expérience parentale* (EQEPE) réalisée en 2015 auprès de parents d'enfants de 0 à 5 ans. Cependant, elle a été bonifiée : le groupe d'âge des enfants a été élargi et de nouveaux sujets d'actualité y sont traités.

Cette publication dresse, à l'échelle provinciale et régionale, un portrait de nombreux aspects relatifs aux conditions de vie et à l'expérience des parents d'enfants de 0 à 17 ans (stress parental, défis liés à la parentalité, rythme de la vie quotidienne, etc.). Elle fait aussi état de certains sujets entourant la santé et la situation économique et professionnelle. De plus, certains thèmes ont été approfondis ou ajoutés par rapport à l'édition précédente : le partage des tâches et des responsabilités familiales, le soutien social de même que l'utilisation des écrans et de certains services destinés aux parents et aux familles. On s'intéresse également aux réalités spécifiques des pères et des mères ainsi qu'aux différents contextes de vie des familles, notamment à la défavorisation économique, au fait d'être nés à l'extérieur du Canada et à la monoparentalité.

Les données publiées dans le rapport de l'EQP répondent ainsi aux besoins d'information du ministère de la Famille, des équipes de recherche, du personnel enseignant et éducateur et des organismes travaillant auprès des parents et des familles. Les résultats présentés permettront non seulement de mieux comprendre les contextes, les expériences et les besoins liés à la parentalité, mais également d'alimenter la réflexion quant aux programmes gouvernementaux et aux services destinés aux familles.

Cette enquête n'aurait pas été possible sans la participation des quelque 19 000 parents d'enfants de moins de 18 ans, que je remercie au nom de l'Institut de la statistique du Québec. Je tiens également à souligner l'engagement indéfectible des différentes personnes de l'ISQ impliquées dans ce projet, ainsi que la collaboration des membres du comité d'orientation et du ministère de la Famille qui ont contribué au succès de ce projet et à la qualité de ce rapport.

Le statisticien en chef,



Simon Bergeron

Publication réalisée à
l'Institut de la statistique du Québec par : Amélie Lavoie et Alexis Auger

Sous la direction de : Nathalie Audet

Avec l'assistance technique de : Valeriu Dumitru, traitement et validation
des données
Mathieu Ouellette, vérification des données

Révision linguistique et édition : Direction de la diffusion et
des communications

Comité de lecture interne : Nathalie Audet, Luc Côté, Amélie Groleau,
Bertrand Perron

Comité de lecture externe : Mélanie Gagnon, Philippe Pacaut,
Joanie Migneault et Marilyne Brisebois,
Direction de la veille et des connaissances
stratégiques, ministère de la Famille
Tamarha Pierce, Université Laval

Enquête sous la responsabilité de : Direction des enquêtes et des indicateurs
sociaux (DEIS)
Institut de la statistique du Québec

Comité d'orientation de projet : Nathalie Audet, Amélie Lavoie,
France Lapointe et Luc Côté
Institut de la statistique du Québec
Mélanie Gagnon, Philippe Pacaut,
Joanie Migneault et Marilyne Brisebois,
Direction de la veille et des connaissances
stratégiques, ministère de la Famille
Tamarha Pierce, Université Laval
Diane Dubeau, Université du Québec
en Outaouais
Marie Rhéaume et Corinne Vachon Croteau,
Réseau pour un Québec Famille
Émilie Lépine, Nicole Déziel et Judith Poirier,
Fédération québécoise des organismes
communautaires Famille

Enquête financée par : Ministère de la Famille

Photo en couverture : Inside Creative House / iStock

Pour tout renseignement concernant le contenu de cette publication :

Direction des enquêtes et des indicateurs sociaux (DEIS)
Institut de la statistique du Québec
1200, avenue McGill College, 5^e étage
Montréal (Québec) H3B 4J8
Téléphone :
514 873-4749
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)
Site Web : statistique.quebec.ca

Notice bibliographique suggérée

LAVOIE, Amélie, et Alexis AUGER (2023). *Être parent au Québec en 2022. Un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur la parentalité 2022*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 336 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/etre-parent-quebec-2022.pdf].

Notice suggérée pour la source des données

Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Avertissements

Les proportions estimées contenues dans le présent rapport sont arrondies à une décimale dans les tableaux et figures et à l'unité dans le texte, à l'exception de celles inférieures à 5 %, qui sont présentées avec une décimale. En raison de l'arrondissement, la somme des proportions peut être légèrement supérieure ou inférieure à 100 %. L'absence d'astérisque dans les tableaux ou figures signifie que toutes les estimations ont une bonne précision (coefficient de variation [CV] ≤ 15 %).

Signes conventionnels

- x Donnée confidentielle
- % Pourcentage
- Pe Population estimée
- * Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.
- ** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.
- a-b-c... Écart significatif entre les catégories de la variable de croisement affichant une même lettre.
- +/- Écart significatif entre une région donnée et le reste du Québec.
- ... N'ayant pas lieu de figurer.

Table des matières

Introduction	10
Méthodologie en bref	17
1 Portrait des parents et de leur famille	21
1.1 Caractéristiques des parents	23
1.2 Caractéristiques de la famille et des enfants	32
1.3 Caractéristiques des parents ayant un enfant issu d'une union antérieure	37
2 L'expérience parentale	43
2.1 Satisfaction parentale et stress parental	45
2.2 Défis liés au rôle parental	52
2.3 Rythme de la vie quotidienne	57
2.4 Pression que s'imposent les parents	61
2.5 Interrelation des aspects liés à l'expérience parentale	63
2.6 Entente entre les enfants	65
3 La santé des parents et de leur famille	71
3.1 Perception de l'état de santé	73
3.2 Avoir un problème de santé, une incapacité, une maladie ou un trouble chronique	75
3.3 Vivre en couple avec une personne ayant un problème de santé, une incapacité, une maladie ou un trouble chronique	78
3.4 Présence de problèmes de santé ou de développement chez les enfants	80
3.5 Expérience parentale et santé des parents et de leur famille	82
4 La situation économique des familles	87
4.1 Revenu du ménage	90
4.2 Perception de la situation économique	95
4.3 Perception de l'endettement	99
4.4 Défavorisation du quartier	101
4.5 Expérience parentale et situation économique des parents	104

5	L'emploi et la conciliation travail-famille	109
5.1	Occuper un emploi	112
5.2	Caractéristiques de l'emploi des parents	116
5.3	Conflit travail-famille	129
5.4	Expérience parentale, emploi et conciliation travail-famille	134
6	Les écrans et la parentalité	141
6.1	Interférence des écrans dans la relation parent-enfants	144
6.2	Gérer l'utilisation que font les enfants des écrans	148
6.3	Répercussions des écrans sur différentes facettes du rôle parental	153
6.4	Expérience parentale et utilisation des écrans	157
7	La relation coparentale en contexte conjugal	163
7.1	Perception du soutien du conjoint ou de la conjointe	166
7.2	Critique de la part du conjoint ou de la conjointe	170
7.3	Partage des responsabilités parentales	173
7.4	Partage des tâches ménagères et domestiques	180
7.5	Expérience parentale et relation coparentale	187
8	La relation coparentale entre parents séparés	195
8.1	Fréquence des contacts avec l'autre parent	199
8.2	Perception du soutien de l'autre parent	201
8.3	Critique de la part de l'autre parent	204
8.4	Partage des responsabilités parentales	206
8.5	Expérience parentale et relation coparentale entre parents séparés	211
9	Le réseau social des parents : soutien de l'entourage et pression sociale ressentie	217
9.1	Besoin de soutien des parents	220
9.2	Disponibilité de l'entourage	224
9.3	Soutien de l'entourage lorsque les parents n'en peuvent plus	228
9.4	Pression sociale ressentie	230
9.5	Expérience parentale, soutien social et pression sociale	234

10	Le milieu de vie des parents et l'utilisation des services offerts aux familles	239
10.1	Perception de la qualité du milieu de vie	242
10.2	Fréquentation de certains lieux publics	247
10.3	Fréquentation d'organismes offrant des activités et des services aux familles	250
10.4	Utilisation des activités et des services de soutien à la parentalité	253
10.5	Utilisation des services d'aide alimentaire et matérielle	259
10.6	Expérience parentale, milieu de vie et utilisation des services	262
11	La parentalité dans les régions du Québec	267
11.1	Caractéristiques des parents et de leur famille	270
11.2	Expérience parentale	276
11.3	Santé des parents et de leur famille	278
11.4	Situation économique des parents	280
11.5	Emploi et conciliation travail-famille	282
11.6	Utilisation des écrans dans les familles	285
11.7	Relation coparentale en contexte conjugal	287
11.8	Soutien de l'entourage et pression sociale	289
11.9	Perception du milieu de vie et utilisation des services	291
	Conclusion	301
	Annexe 1 – Types de familles	317
	Annexe 2 – Caractéristiques des parents ayant au moins un enfant issu de l'union actuelle et des parents ayant au moins un enfant issu d'une union antérieure	318
	Bibliographie	319

Introduction

Comment vont les parents québécois d'aujourd'hui ? Quels sont les défis auxquels ils sont confrontés ? Comment arrivent-ils à concilier leur vie professionnelle, leur vie personnelle et leur vie familiale ? L'expérience vécue par les mères et par les pères est-elle similaire ? Sinon, en quoi diffère-t-elle ? L'*Enquête québécoise sur la parentalité* (EQP), réalisée en 2022 par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) pour le compte du ministère de la Famille, vise à apporter des éléments de réponse à ces questions.

La dernière enquête populationnelle sur la parentalité menée au Québec, l'*Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans* (EQEPE), a été réalisée en 2015 par l'ISQ dans le cadre de l'initiative Perspective parents de l'organisme Avenir d'enfants¹. Menée auprès d'environ 15 000 parents de jeunes enfants, cette enquête a permis de mesurer plusieurs aspects de leur expérience, dont leurs besoins en information, leur situation professionnelle, le soutien social dont ils bénéficient et leur utilisation des services offerts aux familles. Les résultats de l'enquête avaient alors suscité l'intérêt des médias, du milieu de la recherche et de divers intervenants du domaine de la famille et de la petite enfance.

La petite enfance est une période charnière dont il importe de se soucier lorsqu'on s'intéresse au développement global des enfants. Toutefois, le rôle des parents demeure fondamental de la naissance des enfants jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge adulte. La parentalité évolue et se transforme à mesure que les enfants grandissent et de nouveaux défis apparaissent à chacune des étapes de leur développement, d'où l'intérêt de se pencher sur l'expérience vécue par l'ensemble des parents d'enfants de moins de 18 ans.

Pourquoi s'intéresser à la parentalité ?

Pour s'assurer que les enfants se développent bien et qu'ils soient en santé et heureux, il est essentiel de s'intéresser à leurs conditions de vie et, par le fait même, aux personnes qui en prennent soin. Les parents jouent un rôle de premier plan à ce titre. En effet, par leurs pratiques et leurs soins, les parents fournissent un environnement qui influencera de façon déterminante l'ensemble des aspects de la vie de leurs enfants, dont leurs habitudes, leurs valeurs, leurs attitudes et leurs intérêts (Hertzman et Boyce 2010 ; Lacharité et autres 2015 ; NASEM 2016).

En raison du rôle central qu'ils occupent auprès de leurs enfants, les parents sont au cœur de plus en plus d'études menées par les chercheurs et chercheuses du domaine de la famille. Le bien-être des parents, et celui de leurs enfants est aussi devenu l'une des priorités de plusieurs politiques et programmes mis en place par le gouvernement du Québec au fil des ans. L'Énoncé d'orientation en matière de politique familiale publié en 1987 a mis de l'avant pour la première fois deux grands principes visant à guider la politique familiale québécoise : 1. Les parents sont les premiers responsables de l'enfant et 2. L'État doit s'assurer de les soutenir dans leur rôle. Dans le cadre du livre blanc de 1997 intitulé « Les enfants au cœur de nos choix », le gouvernement du Québec a instauré trois mesures phares, soit la création d'une nouvelle allocation familiale visant notamment à soutenir les familles à faible revenu, le développement de services éducatifs à la petite enfance accessibles et à faibles coûts (le réseau des CPE), ainsi que la mise en place d'un régime d'assurance parentale (congrés de maternité et congrés parentaux) (Mathieu et Tremblay 2020).

1. Pour plus d'information sur l'enquête, consulter le site Web de l'ISQ (statistique.quebec.ca/fr/document/mieux-connaître-la-parentalite-quebec) et celui de l'initiative Perspective parents (agirtot.org/thematiques/initiative-perspectives-parents/).

L'importance du rôle des parents est aussi mise de l'avant dans plusieurs politiques et programmes plus récents, dont la *Politique de la réussite éducative – Le plaisir d'apprendre, la chance de réussir*², dans laquelle on reconnaît les facteurs familiaux comme des déterminants importants de la réussite scolaire des enfants. Quant aux enjeux entourant la conciliation travail-famille et le partage des responsabilités familiales, ils font partie des objectifs de la *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027*³. Mentionnons enfin la *Politique gouvernementale de prévention en santé* et son plan d'action interministériel 2022-2025⁴, dans lequel on reconnaît l'influence des pratiques parentales sur le développement des enfants, et par le fait même l'importance de valoriser et d'outiller les parents dans leur rôle en mettant en place des programmes de soutien parental adaptés aux besoins des familles.

Être parent, un rôle en constante évolution

Le rôle des parents et les dynamiques familiales évoluent au gré des nombreux changements sociaux, culturels et économiques qui surviennent dans la société québécoise. Ces changements soulèvent de nouveaux enjeux, tant individuels que collectifs, que l'on pense par exemple à ceux entourant la conciliation travail-famille, ou encore à ceux engendrés par l'omniprésence des technologies et des appareils à écran dans la vie des familles. Le contexte lié à la pandémie de COVID-19 a également entraîné des répercussions importantes sur les familles québécoises, notamment sur le plan de la situation économique, mais également sur la vie conjugale et familiale et sur les relations parent-enfant (Charton et autres 2022). D'autres enjeux affectent les familles depuis quelques années, notamment ceux entourant le bien-être et la santé mentale, de même que ceux liés à l'inflation croissante et à l'augmentation du coût de la vie (Statistique Canada 2023).

Plusieurs transformations ont aussi fortement marqué les liens conjugaux et les configurations familiales au cours des dernières années, qu'il s'agisse de la croissance des séparations parentales ou de la complexité relationnelle qui en découle (Saint-Jacques et autres 2023a). Bien que le phénomène de l'instabilité des unions ne soit pas nouveau, on constate qu'une proportion importante d'enfants vivent une, voire plusieurs transitions familiales avant l'âge de 18 ans (Pelletier 2017 ; Desrosiers et autres 2018). On assiste par ailleurs depuis plusieurs années à une diversification des modèles familiaux (recomposition familiale, monoparentalité, homoparentalité, etc.) (Beaumier 2017). On s'intéresse aussi de plus en plus à la diversité des figures parentales qui prennent soin des enfants, à savoir les mères et les pères biologiques, mais aussi les parents adoptifs, les beaux-parents, les grands-parents, les familles d'accueil, etc. (Parent et autres 2008). En fait, c'est le projet de loi n° 2, qui porte sur la réforme du droit de la famille et qui vise notamment à améliorer les pratiques en matière de filiation, d'adoption et de tutelle (p. ex. : permettre à un enfant adopté de maintenir des relations avec des membres de sa famille d'origine, ou encore offrir la possibilité à un membre de famille d'accueil d'être désigné comme tuteur d'un enfant)⁵.

En somme, pour mieux répondre aux besoins des parents et les soutenir dans leur rôle, il est essentiel de mieux comprendre les réalités des parents d'aujourd'hui et les difficultés qu'ils rencontrent dans les diverses facettes de leur rôle parental.

2. [Politique de la réussite éducative, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.](#)

3. [Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes – 2022-2027 \(quebec.ca\).](#)

4. [Plan d'action interministériel 2022-2025 de la Politique gouvernementale de prévention en santé – Un projet d'envergure pour améliorer la santé et la qualité de vie de la population.](#)

5. [Réforme du droit de la famille - Ministère de la Justice \(gouv.qc.ca\).](#)

Qu'est-ce que la parentalité ?

La recherche sur la famille s'est adaptée aux nouvelles configurations familiales et à la diversification des modèles familiaux. Le concept de « parentalité », qui englobe les multiples configurations et situations familiales qui caractérisent l'expérience parentale aujourd'hui, a d'ailleurs été adopté dans plusieurs travaux (Parent et autres 2008 ; Beaumier 2017).

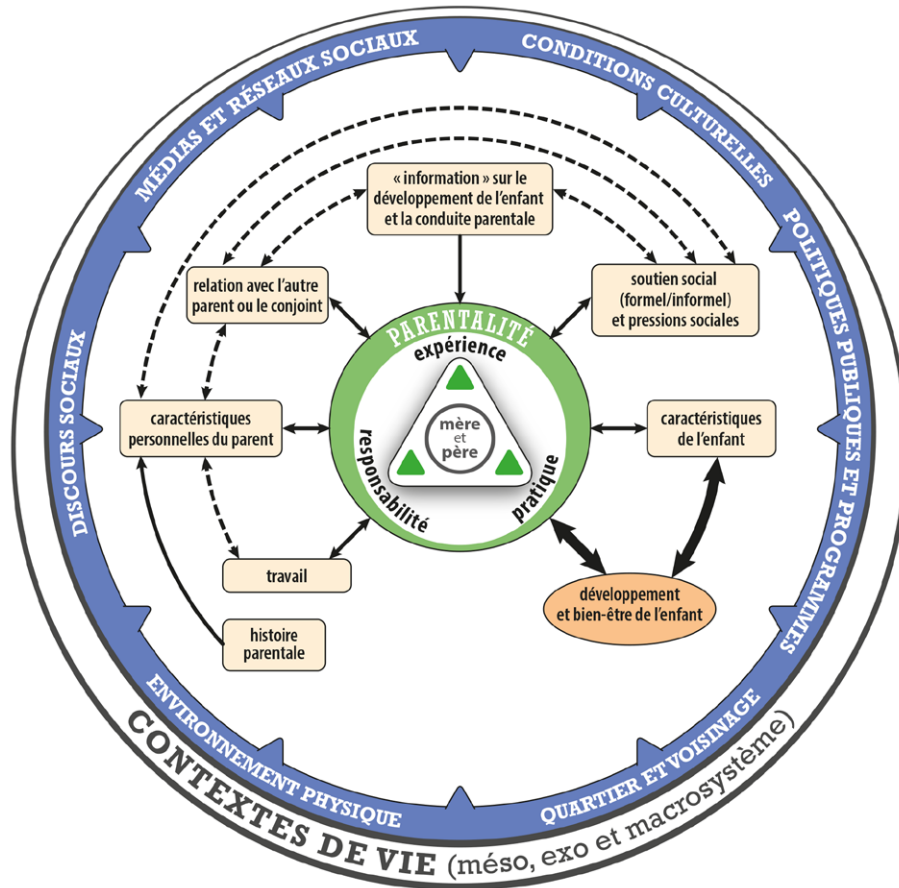
De manière générale, on peut définir la parentalité comme l'ensemble des façons d'être et de faire des adultes qui assument les tâches et les fonctions parentales et qui répondent aux besoins des enfants sur les plans affectif, psychologique et matériel, et ce, peu importe la configuration familiale (Sellenet 2007 ; Parent et autres 2008 ; Beaumier 2017). Il ne faut pas confondre la parentalité et la parenté : la parentalité désigne le processus concret, fonctionnel et quotidien des relations entre les enfants et les adultes faisant l'expérience, la pratique et l'exercice du rôle de parent, alors que la parenté fait référence à des notions généalogiques et symboliques (Sellenet 2007 ; Joyal 2009 ; Beaumier 2017). Lorsqu'on s'intéresse à la trajectoire développementale des enfants, la parentalité serait l'un des principaux éléments dont on doit tenir compte (Lacharité et autres 2015).

Cadre conceptuel de l'enquête

Le cadre conceptuel de la parentalité retenu pour l'enquête est le même que celui de l'EQEPE 2015 (figure 1), soit celui développé par Belsky (1984, 2014 ; Belsky et Jaffee 2006) et bonifié par l'équipe de Carl Lacharité (Lacharité et autres 2015). La parentalité se divise essentiellement en trois grandes composantes interreliées, soit l'expérience parentale, les pratiques parentales et la responsabilité parentale, qui peuvent être influencées par un ensemble de facteurs individuels et environnementaux (famille, communauté, politiques et programmes, contexte culturel et économique) dont on doit tenir compte pour bien comprendre le vécu des parents (Lacharité et autres 2015). Ce modèle est dit *écologique* ou *écosystémique* (Bronfenbrenner 1986, 1989, 2005), dans le sens où le développement et les comportements d'un individu sont le résultat d'interrelations réciproques et continues entre celui-ci et son environnement, lequel est abordé comme un « ensemble de contextes emboîtés » (Caublot et autres 2014) ou un « système de différents niveaux » (Favez 2017).

Figure 1

Cadre conceptuel écosystémique de la parentalité



Source : Lacharité et autres (2015).

La responsabilité parentale est l'ensemble des droits et des devoirs dont héritent les parents. On fait référence ici à l'aspect juridique de ces responsabilités (principalement dans les cas de séparation conjugale, d'adoption ou de tutelle), mais également à l'ensemble des normes socioculturelles qui balisent ce qu'un enfant reçoit de ses parents (par exemple un nom, une filiation, une appartenance à un groupe familial et culturel, un patrimoine).

Les pratiques parentales sont les actions concrètes que posent les parents lorsqu'ils s'occupent de leurs enfants. Il s'agit de l'aspect comportemental du rôle des parents : l'attention et le temps qu'ils accordent à leur enfant, le style d'autorité privilégié, le lien d'attachement développé, l'implication dans les activités éducatives, les choix faits pour leurs enfants, etc.

L'expérience parentale correspond aux pensées et aux sentiments des parents à l'égard de leur rôle parental. C'est en quelque sorte la dimension affective du rôle du parent, soit la façon dont celui-ci compose avec ses propres émotions et celles de ses enfants. L'expérience parentale comporte également une dimension cognitive, laquelle comprend les connaissances que les parents croient avoir sur leur propre rôle

et sur le développement de l'enfant. Les attitudes, les croyances et les valeurs des parents, leur sentiment de satisfaction à l'égard de ce rôle, le stress qu'ils ressentent et la détresse parentale qu'ils vivent parfois font partie de l'expérience parentale.

Les trois composantes de la parentalité sont interdépendantes, mais ce sont les pratiques parentales qui influencent le plus directement la trajectoire et le développement des enfants (Comeau et autres 2013 ; Bornstein et Bornstein 2014 ; Lacharité et autres 2015). Cette composante centrale de la parentalité demeure toutefois complexe à mesurer dans le cadre d'une enquête par questionnaire qui s'adresse à des parents dont les enfants sont d'âge très varié. En effet, la façon d'intervenir auprès des enfants, notamment pour ce qui est de la discipline, du soutien à l'autonomie, des pratiques coercitives ou des comportements chaleureux, évolue à mesure que les enfants grandissent.

L'expérience parentale a une incidence moins directe sur le développement de l'enfant, mais elle demeure importante puisqu'elle peut influencer, par exemple, le milieu de vie que les parents offrent à leur enfant et les pratiques qu'ils adoptent (Lacharité et autres 2015). En effet, on peut penser qu'un parent qui se sent bien dans son rôle, c'est-à-dire qui se perçoit comme un bon parent et qui est satisfait et peu stressé, est susceptible d'avoir des pratiques parentales chaleureuses et positives, et de fournir à ses enfants un climat favorable à leur développement. C'est donc cette composante de la parentalité qui est au cœur de l'enquête.

Les déterminants de la parentalité

Différents facteurs peuvent influencer sur les composantes de la parentalité (Lacharité et autres 2015). Pensons en premier lieu aux caractéristiques des enfants, par exemple l'âge, le sexe, le tempérament ou la présence de problèmes de développement ou de santé. En effet, un parent peut adapter sa façon d'intervenir auprès de ses enfants en fonction de la personnalité et du tempérament de chacun, et changer ses pratiques à mesure qu'ils grandissent.

Les caractéristiques des parents, dont leur histoire développementale et leurs modèles parentaux, sont aussi à prendre en compte. Leur personnalité et leur santé physique et mentale peuvent aussi exercer une influence sur la façon dont ils s'occupent de leurs enfants. Le niveau de scolarité et certains aspects socioculturels (langue, statut d'immigration, etc.) sont aussi à prendre en compte, puisqu'ils peuvent avoir une incidence sur divers aspects de la vie des parents (niveau de connaissances, qualité de l'emploi, revenu disponible, taille du réseau social, etc.).

Les caractéristiques des familles ne sont pas non plus à négliger. Le parent est-il en couple ou seul pour s'occuper des enfants ? Vit-il au sein d'une famille recomposée ? A-t-il un ou plusieurs enfants ? La situation économique des familles est aussi l'un des principaux facteurs qui peuvent influencer sur la parentalité et le développement des enfants. En effet, la précarité économique peut affecter divers aspects de la vie des individus, dont la santé, le parcours éducatif, les occasions professionnelles, le réseau social, etc.

En plus des caractéristiques des enfants, des parents et des familles, plusieurs facteurs sociaux et contextuels peuvent exercer une influence sur la parentalité, notamment la relation coparentale en contexte conjugal ou de séparation, le soutien de l'entourage, les services offerts aux parents et aux familles ou encore la conciliation des responsabilités familiales et professionnelles. Aujourd'hui, s'intéresser à la parentalité, c'est aussi s'intéresser à la façon dont les écrans, maintenant omniprésents dans la vie quotidienne des parents et des enfants, influencent le rôle parental.

Enfin, d'autres facteurs ayant une incidence indirecte sur la parentalité peuvent aussi aider à mieux comprendre le vécu des parents, dont le milieu de vie (logement, quartier) des familles, la culture dans laquelle ils évoluent, l'influence des médias et des médias sociaux ou encore les politiques publiques et les programmes de soutien aux familles.

Une vaste enquête sur la parentalité aux objectifs multiples

L'Enquête québécoise sur la parentalité a comme objectif général de tracer un portrait de certains aspects de la vie des parents d'enfants de 6 mois à 17 ans⁶ puis de les mettre en relation, ce qui permettra de mieux comprendre ce que vivent ces parents. Plus précisément, l'enquête vise à :

- établir un état de situation de l'expérience vécue par l'ensemble des parents, à différents moments de la vie de leurs enfants, et sur différents sujets comme :
 - le stress parental ;
 - les défis liés à la parentalité ;
 - les exigences du rythme de la vie quotidienne ;
 - la santé ;
 - l'utilisation des écrans ;
 - la situation économique, l'emploi et la conciliation travail-famille ;
 - la relation coparentale ;
 - le soutien social et la pression sociale ressentie ;
 - l'utilisation des services.
- identifier les facteurs associés à la parentalité et les phénomènes émergents qui touchent l'ensemble des familles ;
- comprendre les réalités des pères et des mères, selon les différents contextes de vie des familles ;
- mieux comprendre la réalité des parents vivant dans un contexte de défavorisation économique.

Cette enquête, dont la portée est régionale, permettra également de vérifier si la parentalité est vécue de façon similaire dans les différentes régions du Québec. Comme on prévoit répéter cette enquête aux cinq ans par la suite, cette édition servira de point de départ pour suivre l'évolution de la situation des parents et des familles au Québec.

Bref, en se penchant sur l'expérience vécue par les parents, on pourra non seulement répondre aux besoins d'information du ministère de la Famille, mais également à ceux des chercheurs et chercheuses et des organismes qui s'intéressent à la parentalité, à la famille et au développement des enfants. Les résultats leur permettront de mieux comprendre certaines des problématiques auxquelles les parents d'aujourd'hui font face au Québec et alimenteront leur réflexion quant aux façons d'orienter et d'ajuster les actions et les services destinés aux familles, voire même les politiques et les programmes gouvernementaux.

6. Pour plus de détails sur la population visée, consulter la section *Méthodologie en bref* du présent rapport ou encore le [rapport méthodologique](#) de l'enquête.

Un rapport sur la parentalité à l'échelle du Québec

Le présent rapport constitue une première diffusion des principaux résultats de l'EQP pour l'ensemble du Québec. Il est accompagné d'un autre rapport, qui présente les principaux paramètres méthodologiques de l'enquête (population visée, échantillonnage, collecte de données, taux de réponse, tests statistiques, etc.). Un recueil statistique contenant des résultats complémentaires à ceux du présent rapport sera également diffusé sur le site Web de l'ISQ.

Le rapport se compose de 11 chapitres. Dans le premier, on fait d'abord un bref portrait des principales caractéristiques des parents et de leur famille. Y sont également présentées quelques caractéristiques des parents ayant des enfants issus d'une union précédente.

Dans le deuxième chapitre, qui constitue le cœur de ce rapport, on décrit certains aspects de l'expérience parentale. On porte notamment notre attention sur le stress parental, sur les défis auxquels sont confrontés les parents, sur les exigences du rythme de la vie quotidienne ainsi que sur la pression que s'imposent les parents. Ces quatre aspects de l'expérience parentale seront par la suite mis en relation avec les principaux facteurs associés à la parentalité décrits dans les chapitres subséquents : la santé des parents et celle des membres de leur famille (chapitre 3) ; la situation économique des familles (chapitre 4) ; les caractéristiques de l'emploi des parents et la façon dont ils concilient leur vie professionnelle et leur vie familiale (chapitre 5) ; l'utilisation des écrans au sein des familles québécoises et leurs répercussions sur certains aspects du rôle parental (chapitre 6) ; la relation qu'ont les parents avec leur conjoint ou conjointe (chapitre 7) ; la relation qu'ont les parents ayant des enfants issus d'une union antérieure avec leur ex-conjoint ou ex-conjointe (chapitre 8) ; le soutien social dont bénéficient les parents et la pression sociale qu'ils ressentent (chapitre 9) ; la perception qu'ont les parents de leur milieu de vie et leur utilisation des services qui leur sont offerts (chapitre 10).

Enfin, dans le chapitre 11, on présente une série de résultats se rapportant à différents indicateurs décrits dans les chapitres précédents, mais cette fois pour chacune des régions administratives du Québec.

Méthodologie en bref¹

Population visée

La population visée par l'*Enquête québécoise sur la parentalité 2022* (EQP) correspond à l'ensemble des parents de 18 ans et plus qui ont moins un enfant âgé de 6 mois à 17 ans vivant avec eux au moins 14 % du temps, c'est-à-dire l'équivalent, par exemple, d'une fin de semaine sur deux, d'une journée par semaine ou de quatre jours par mois. Ce critère a été retenu afin d'inclure le maximum de parents dans l'enquête tout en s'assurant que le contenu mesuré interpelle les parents qui ont moins de contact avec leurs enfants et reflète leur réalité. Sont exclus les parents vivant dans un logement collectif institutionnel (hôpital, centre d'hébergement de soins de longue durée, établissement pénitentiaire, centre de réadaptation, etc.), ainsi que ceux résidant dans les régions sociosanitaires du Nunavik (17) et des Terres-Cries-de-la-Baie-James (18). Le total de la population visée par l'enquête est estimé à 1 512 600 parents, soit 794 800 mères et 717 800 pères.

Base de sondage

La base de sondage de l'EQP a été conçue à partir des données du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Ce fichier permet de cibler les parents ayant au moins un enfant de 6 mois à 17 ans. La couverture de la population ciblée par ce fichier est excellente. Il permet également la sélection de personnes en fonction de l'âge, du sexe et du lieu de résidence, et contient les renseignements nécessaires pour communiquer avec celles-ci.

Échantillon

Le tirage de l'échantillon s'est fait selon une stratification de la base de sondage visant à assurer un certain contrôle de la composition de l'échantillon. Les strates ont été formées par un croisement entre la région administrative, le sexe du parent, le niveau de défavorisation du ménage (indice de défavorisation matérielle) et la structure d'âge des enfants biologiques ou adoptifs du parent. Au total, 476 strates ont été construites. L'échantillon a été sélectionné aléatoirement et indépendamment par strate.

La taille de l'échantillon a été déterminée en tenant compte de cibles de précision fixées pour l'obtention d'estimations de bonne qualité pour plusieurs domaines d'analyse, du taux d'admissibilité à l'enquête ainsi que du taux de réponse global visé. La taille totale de l'échantillon a été fixée à 16 235 mères et 17 068 pères, pour un total de 33 303 parents.

1. Pour plus de renseignements sur les aspects méthodologiques, consulter le [rapport méthodologique](#) de l'enquête.

Collecte de données

La collecte de données a eu lieu du 14 mars au 21 août 2022. Il s'agissait d'une collecte multimodale, c'est-à-dire que les parents répondants avaient la possibilité de remplir le questionnaire sur le Web ou par téléphone. Le mode Web était d'abord offert aux parents ; si le parent rejoint n'avait pas accès à Internet ou ne souhaitait pas remplir son questionnaire en ligne, on l'invitait alors à faire l'entrevue par téléphone. Environ 89 % des parents répondants ont rempli le questionnaire en ligne.

Taux de réponse

Au total, 19 127 parents ont participé à l'enquête, ce qui correspond à un taux de réponse pondéré de 62 %.

Pondération

Pour que les résultats puissent être inférés à la population visée, toutes les estimations présentées dans ce rapport ont été pondérées. La pondération tient compte, d'une part, du fait que certaines personnes avaient plus de chances d'être sélectionnées que d'autres et, d'autre part, de la non-réponse plus importante observée chez certains groupes d'individus. Pour que le plan de sondage soit pris en considération, des poids d'autoamorçage ont été utilisés pour l'estimation de la précision des résultats et pour la réalisation de tests statistiques.

Tests statistiques

Dans ce rapport, lors de croisements entre deux variables (analyses bivariées), un test d'indépendance du khi-deux est effectué afin de détecter si une association existe entre la variable d'analyse et la variable de croisement. Si ce test global est significatif, des tests de comparaison de proportions sont menés afin de déterminer quelles sont les proportions qui diffèrent significativement l'une de l'autre. Le seuil de signification a été fixé à 1 % pour les analyses provinciales et à 5 % pour les analyses régionales.

Présentation des résultats

Les estimations de proportions (%) présentées dans ce rapport ont été arrondies à la décimale près dans les tableaux et figures et à l'unité près dans le texte, à l'exception des proportions inférieures à 5 %, pour lesquelles une décimale a été conservée. Les proportions dont la décimale est ,5 sont arrondies à l'unité inférieure ou supérieure selon la seconde décimale. En raison de l'arrondissement, la somme des proportions peut être légèrement supérieure ou inférieure à 100 %. Les populations estimées (Pe) sont quant à elles arrondies à la centaine.

De plus, la présentation des résultats rend compte du fait que les statistiques fournies sont des estimations et non des valeurs exactes et comprennent donc un certain degré d'erreur. Certaines expressions comme « environ » et « près de » rappellent qu'il ne s'agit pas de valeurs exactes. Les estimations dont le coefficient

de variation (CV) est inférieur ou égal à 15 %, donc qui sont suffisamment précises, sont présentées sans indication à cet effet. Les estimations dont le CV est supérieur à 15 %, mais inférieur ou égal à 25 % sont marquées d'un astérisque (*) dans les tableaux et figures ainsi que dans le texte, ce qui indique que leur précision est passable et qu'elles doivent être interprétées avec prudence. Les estimations dont le CV est supérieur à 25 % sont quant à elles marquées d'un double astérisque (**) dans les tableaux et figures pour signaler leur faible précision et noter qu'elles doivent être utilisées avec circonspection. Elles ne sont généralement pas interprétées dans le texte.

Dans les tableaux et figures présentant des analyses bivariées, en présence d'un résultat global significatif (selon le test du khi-deux), des lettres en exposant ajoutées aux statistiques présentées indiquent quelles sont les paires de catégories d'une variable de croisement pour lesquelles les paramètres correspondant à la variable d'analyse diffèrent significativement. Une même lettre révèle un écart significatif entre deux catégories. Pour les comparaisons régionales, les différences significatives sont illustrées à l'aide des signes (+) et (-), lesquels indiquent respectivement une proportion d'une région donnée supérieure et inférieure à celle du reste du Québec.

Comment lire un titre de figure ou de tableau ?

En général, le titre d'une figure ou d'un tableau est composé des éléments suivants :

1. Le sujet sur lequel portent les résultats : lorsqu'il s'agit d'une répartition, on nomme uniquement le nom de la variable d'analyse (exemple 1) ; lorsqu'on ne présente qu'une catégorie de la variable d'analyse, on parle alors de « proportion » (exemple 2) ;
2. La ou les variables de croisement (s'il y a lieu) ;
3. Le dénominateur, c'est-à-dire la population sur laquelle portent les analyses ;
4. Le territoire visé ;
5. L'année de la collecte des données.

Exemple 1 :

Figure 4.1 ¹ ³ ⁴ ⁵
Niveau de revenu du ménage, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

Exemple 2 :

Tableau 4.1 ¹ ²
Proportion de parents vivant dans un ménage à faible revenu selon certaines caractéristiques des parents et des familles, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022
² ³ ⁴ ⁵

Portée et limites de l'EQP

Tout a été mis en place pour maximiser la qualité et la représentativité des résultats de l'EQP. L'échantillon disponible pour l'EQP est de taille considérable à l'échelle provinciale. Les données disponibles à l'échelle régionale offrent également un potentiel intéressant pour la production d'estimations de qualité au sujet de phénomènes touchant aussi peu que 10 % de la population, selon le genre. Les procédures inférentielles telles que la pondération ont aussi fait l'objet d'une attention particulière. Malgré toutes les précautions prises pour minimiser les biais, certaines limites doivent être prises en compte, comme l'impossibilité de garantir l'exactitude des réponses fournies par les parents : certaines de leurs réponses pourraient être entachées d'un biais de désirabilité sociale, entre autres. Par ailleurs, il faut être attentif à la façon dont certains indicateurs sont construits pour bien comprendre leurs limites et ainsi mieux interpréter les résultats qui en découlent.

Enfin, les analyses présentées de ce rapport s'appuient majoritairement sur des méthodes bivariées, lesquelles ne permettent pas d'assurer un contrôle de facteurs de confusion potentiels ou de faire l'examen d'interactions entre des facteurs. Les analyses effectuées permettent de déceler des liens entre deux variables de même que des différences entre des sous-groupes de la population étudiée. Toutefois, elles ne permettent pas d'établir de lien de causalité entre les caractéristiques étudiées. Ces analyses permettent néanmoins d'établir un portrait de la parentalité au Québec.



1

Portrait des parents et de leur famille

- 1.1 Caractéristiques des parents
- 1.2 Caractéristiques de la famille et des enfants
- 1.3 Caractéristiques des parents ayant un enfant issu d'une union antérieure

Introduction

Quelles sont les principales caractéristiques des parents d'aujourd'hui ? Qu'en est-il des caractéristiques de leurs enfants et de leur famille ? C'est ce que nous verrons dans le présent chapitre, qui vise à brosser un portrait actuel des principales caractéristiques de la population visée par l'enquête, à savoir les parents ayant au moins un enfant de 6 mois à 17 ans et vivant avec lui au moins 14 % du temps¹, c'est-à-dire l'équivalent, par exemple, d'une fin de semaine sur deux, d'une journée par semaine ou de quatre jours par mois.

Dans la première partie de ce chapitre, on trace d'abord un bref portrait des caractéristiques sociodémographiques des parents, soit leur genre², leur âge, leur lieu de naissance ainsi que la langue la plus souvent parlée à la maison. On se penche également sur le plus haut diplôme qu'ils ont obtenu.

La deuxième partie du chapitre est consacrée à la description des caractéristiques de la famille dans laquelle vivent les parents, qui peuvent également être associées à l'expérience vécue par ceux-ci. On fait ici référence au type de famille, au nombre d'enfants vivant dans la famille ainsi qu'à l'âge de ces enfants.

Pour les parents ayant des enfants issus d'une précédente union, quelques résultats portant sur le nombre et l'âge de ces enfants ainsi que sur le partage du temps de garde seront présentés.

Les caractéristiques décrites dans ce chapitre permettront de mieux comprendre l'expérience vécue par les parents, puisque certaines d'entre elles seront mises en relation, dans les chapitres subséquents, avec différents indicateurs liés à l'expérience parentale et aux facteurs associés à la parentalité.

-
1. Environ 2,0 % des parents (0,9 % des mères et 3,2 % des pères) sélectionnés pour l'enquête étaient inadmissibles, car ils n'avaient aucun enfant âgé de 6 mois à 17 ans et vivant avec eux au moins 14 % du temps. Environ 5,9 % des parents de 55 ans et plus préalablement sélectionnés n'ont pas participé à l'enquête pour cette même raison (cette proportion est d'environ 2,8 % chez les parents de 45 à 54 ans et de 1,4 % chez les moins de 45 ans).
 2. On fait référence ici au genre qu'une personne ressent intimement ou exprime publiquement dans sa vie quotidienne, par exemple au travail, dans son milieu de vie ou lorsqu'elle magasine ou accède à des services. Pour certaines personnes, le genre et le sexe à la naissance ne sont pas les mêmes. Pour plus d'information, consulter le site Web de l'ISQ : [Prise en compte du genre \(quebec.ca\)](https://www.isq.quebec.ca/fr/compte-du-genre).

1.1 Caractéristiques des parents

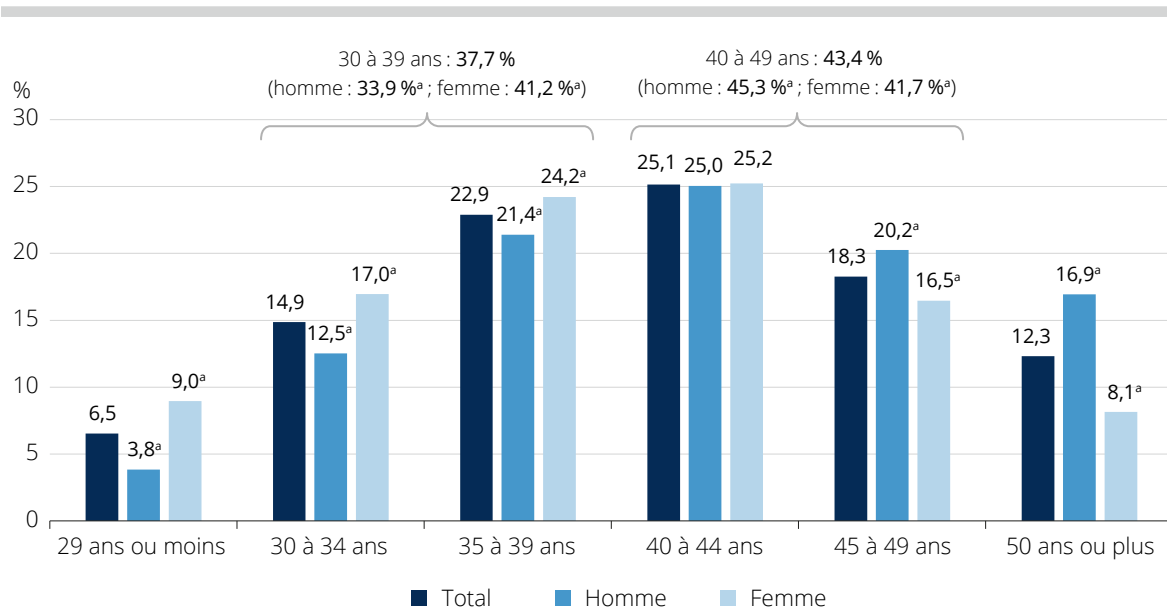
Genre et âge des parents

Une plus grande proportion de mères que de pères compose la population à l'étude (53 % c. 47 %) (données non présentées)³. Les pères sont par ailleurs relativement plus âgés que les mères (figure 1.1). En effet, on remarque qu'ils sont proportionnellement plus nombreux à se trouver dans la catégorie des 45 à 49 ans (20 % c. 16 %) ainsi que chez les 50 ans ou plus (17 % c. 8 %). Les mères se retrouvent en plus forte proportion chez les moins de 30 ans (9 % c. 3,8 %) ainsi que chez les trentenaires (41 % c. 34 %).

Au total, environ 7 % des parents ont moins de 30 ans, 38 % sont dans la trentaine, 43 % sont dans la quarantaine et environ 12 % ont 50 ans ou plus.

Figure 1.1

Âge des parents selon le genre, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022



a Exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

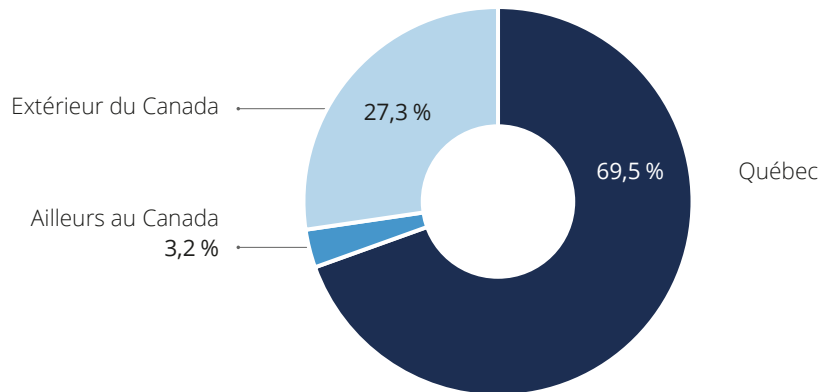
3. Le fait que la proportion de parents de famille monoparentale soit plus élevée chez les mères que chez les pères explique en partie ces résultats (voir la section 1.2).

Lieu de naissance

L'enquête révèle qu'un peu plus du quart (27 %) des parents sont nés à l'extérieur du Canada (figure 1.2). Environ 7 parents sur 10 (70 %) sont nés au Québec, tandis que seulement 3,2 % des parents sont nés dans une autre province canadienne.

Figure 1.2

Lieu de naissance, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

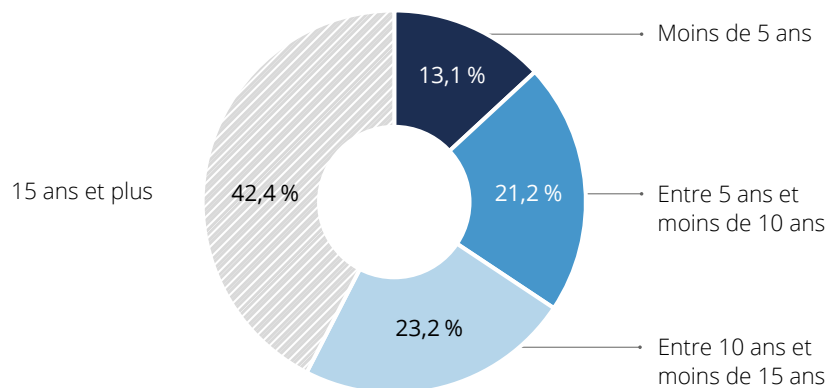


Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Parmi les parents nés à l'extérieur du Canada, on estime que 42 % résident au Canada depuis au moins 15 ans, tandis que 13 % ont immigré plus récemment (il y a moins de 5 ans). Le nombre d'années au Canada se situe entre 10 ans et moins de 15 ans pour 23 % des parents nés à l'étranger, et entre 5 ans et moins de 10 ans pour 21 % de ces parents.

Figure 1.3

Nombre d'années au Canada, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans nés à l'extérieur du Canada, Québec, 2022

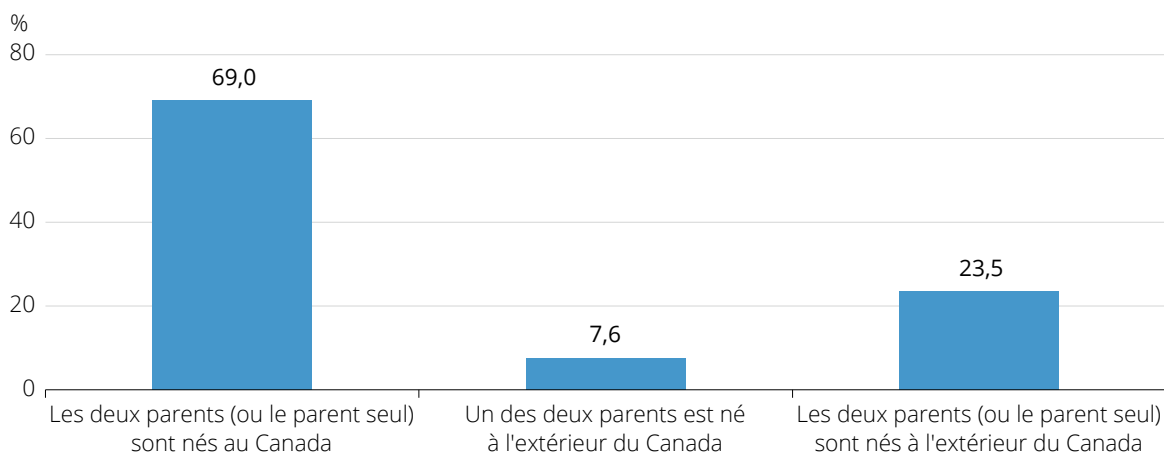


Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Lorsqu'on prend en considération le lieu de naissance des parents qui composent la famille, on remarque que pour environ 69 % des parents, la famille compte deux parents (ou un parent seul) nés au Canada, alors que pour 8 % des parents, la famille compte un parent né à l'étranger (figure 1.4). Ainsi, pour près du quart (23 %) des parents, la famille compte deux parents (ou un parent seul) nés à l'extérieur du Canada.

Figure 1.4

Lieu de naissance des parents (ou du parent seul), parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Langue le plus souvent parlée à la maison

Environ sept parents sur 10 (71 %) parlent principalement le français à la maison, 5 % parlent autant le français qu'une autre langue (qui n'est pas l'anglais) et 7 % parlent autant le français que l'anglais (en plus, ou non, d'autres langues) (tableau 1.1). Environ 7 % des parents parlent le plus souvent l'anglais à la maison, et 8 % parlent principalement une langue autre que le français ou l'anglais. Au total, 17 % des parents parlent le plus souvent une autre langue que le français à la maison.

Tableau 1.1

Langue le plus souvent parlée à la maison, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

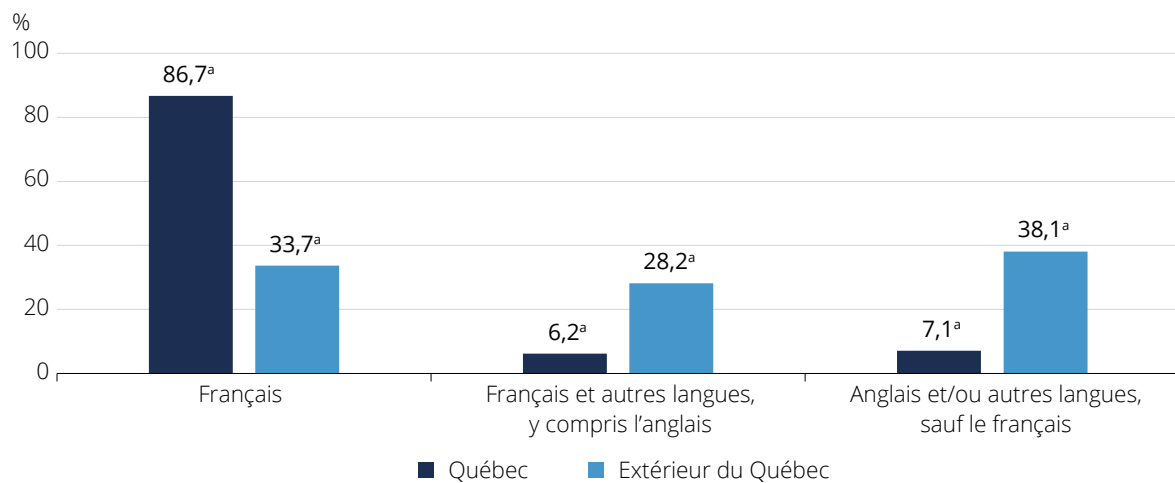
	%
Français	70,5
Français et autres langues, sauf l'anglais	5,5
Anglais	7,1
Anglais et autres langues, sauf le français	1,9
Français et anglais (avec ou sans autres langues)	7,4
Autres langues	7,6

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Les parents nés au Québec sont nettement plus nombreux en proportion que ceux nés à l'extérieur du Québec à parler le plus souvent le français à la maison (87 % c. 34 %) (figure 1.5). Les parents nés à l'extérieur du Québec sont proportionnellement plus nombreux à parler aussi souvent le français qu'une autre langue (y compris l'anglais) (28 % c. 6 %). La proportion de parents pour qui le français n'est pas l'une des langues le plus souvent parlées à la maison est aussi plus élevée chez ceux qui sont nés à l'extérieur du Québec que chez ceux qui y sont nés (38 % c. 7 %).

Figure 1.5

Langue le plus souvent parlée à la maison selon le lieu de naissance, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022



a Exprime une différence significative entre les parents nés au Québec et ceux nés à l'extérieur du Québec au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.



liseagne / iStock

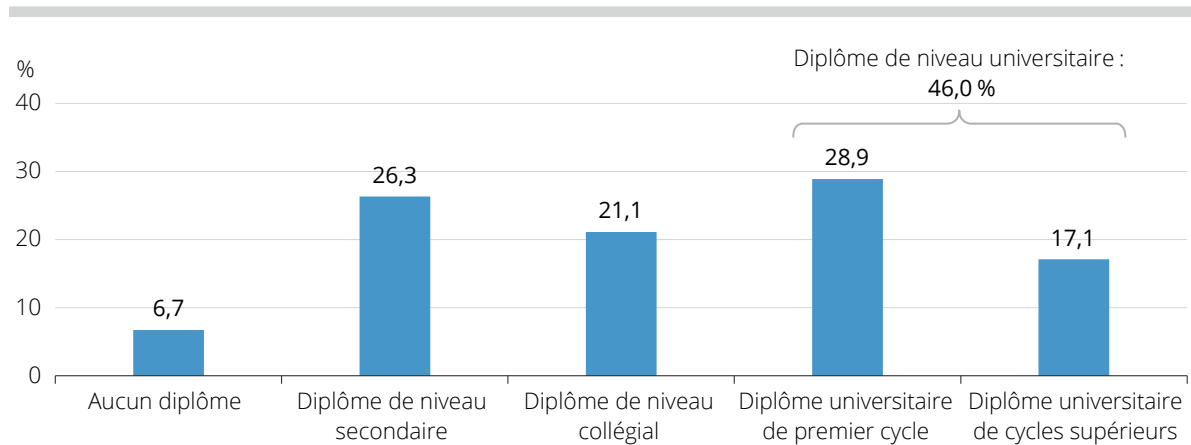
Scolarité des parents

La majorité des parents (67 %) ont fait des études postsecondaires et les ont terminées. Un peu moins de la moitié (46 %) des parents ont obtenu un diplôme de niveau universitaire : 29 %, un diplôme universitaire de premier cycle (p. ex. : un baccalauréat, un certificat de premier cycle ou une mineure) et 17 %, un diplôme universitaire des cycles supérieurs (p. ex. : une maîtrise, un doctorat, un diplôme d'études supérieures spécialisées ou un diplôme en médecine) (figure 1.6). Le diplôme de niveau collégial (p. ex. : un diplôme d'études collégiales [DEC], une attestation d'études collégiales [AEC] ou un certificat d'études collégiales [CEC]) est le plus haut diplôme obtenu par un parent sur cinq (21 %).

Environ un parent sur quatre (26 %) a tout au plus un diplôme de niveau secondaire. Plus précisément, 9 % des parents possèdent un diplôme d'études secondaires et 17 %, un diplôme d'études professionnelles (données non présentées). Seulement 7 % des parents n'ont aucun diplôme.

Figure 1.6

Plus haut diplôme obtenu, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Les mères, les parents plus âgés et les parents nés à l'extérieur du Canada sont plus scolarisés que les autres parents. En effet, l'enquête révèle que les mères sont plus nombreuses en proportion que les pères à détenir un diplôme universitaire de premier cycle (32 % c. 26 %) (tableau 1.2). Les pères sont pour leur part plus nombreux en proportion que les mères à n'avoir aucun diplôme (8 % c. 6 %) ou à détenir tout au plus un diplôme de niveau secondaire (30 % c. 23 %).

Les parents dans la quarantaine et ceux âgés de 50 ans ou plus possèdent en plus forte proportion que leur cadet un diplôme universitaire de premier cycle (respectivement 31 % et 33 %) ou d'un cycle supérieur (respectivement 19 % et 21 %). Les parents de moins de 30 ans sont pour leur part plus nombreux en proportion que les autres à n'avoir aucun diplôme (17 % c. 6 %) ou à détenir tout au plus un diplôme de niveau secondaire (39 % c. 23 %).

Quant aux parents nés à l'étranger, ils sont proportionnellement plus nombreux que ceux nés au Canada à détenir un diplôme de niveau universitaire (62 % c. 40 %), qu'il soit de premier cycle (35 % c. 27 %) ou d'un cycle supérieur (27 % c. 13 %). De leur côté, les parents nés au Canada sont notamment plus nombreux en proportion que les autres à détenir tout au plus un diplôme de niveau secondaire (30 % c. 17 %) ou collégial (23 % c. 15 %).

Tableau 1.2

Plus haut diplôme obtenu selon le genre, l'âge et le lieu de naissance, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	Aucun diplôme	Diplôme de niveau secondaire	Diplôme de niveau collégial	Diplôme universitaire de premier cycle	Diplôme universitaire de cycles supérieurs
	%				
Total	6,7	26,3	21,1	28,9	17,1
Genre					
Homme	7,7 ^a	30,2 ^a	19,6 ^a	25,9 ^a	16,6
Femme	5,7 ^a	22,7 ^a	22,4 ^a	31,7 ^a	17,5
Âge					
29 ans ou moins	17,3 ^{a,b}	39,0 ^a	23,6 ^a	15,8 ^{a,b}	4,4 ^{* a,b}
30 à 39 ans	6,7 ^a	29,2 ^a	20,3	27,7 ^{a,b}	16,1 ^{a,b}
40 à 49 ans	5,0 ^{a,b}	23,6 ^a	21,8	30,8 ^a	18,7 ^a
50 ans ou plus	6,8 ^b	19,9 ^a	19,3 ^a	33,1 ^b	21,0 ^b
Lieu de naissance					
Canada	7,0 ^a	29,6 ^a	23,3 ^a	26,7 ^a	13,4 ^a
Extérieur du Canada	5,7 ^a	17,4 ^a	15,0 ^a	34,9 ^a	27,0 ^a

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a-b Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

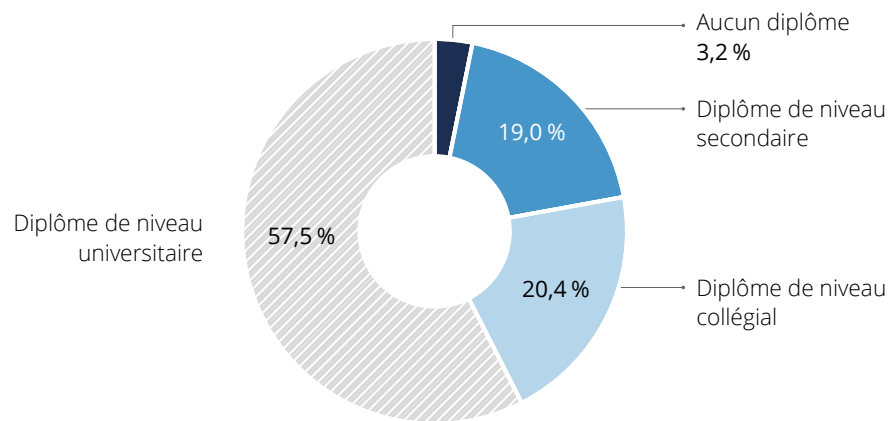
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

La figure 1.7 présente la répartition des parents selon le plus haut diplôme obtenu par l'un ou l'autre des parents de la famille (ou par le parent seul). Ce diplôme est de niveau universitaire pour environ 57 % des parents, alors que pour un parent sur cinq, il est de niveau collégial (20 %) ou de niveau secondaire (19 %). Une très faible proportion de parents (3,2 %) vivent dans une famille où les deux parents (ou le parent seul) ne détiennent aucun diplôme.

Soulignons au passage qu'environ un parent de famille biparentale sur trois (33 %) détient un diplôme de niveau universitaire et est en couple avec une personne qui en détient également un (donnée non présentée).

Figure 1.7

Plus haut diplôme obtenu par l'un ou l'autre des parents (ou le parent seul), parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Encadré 1.1

La zone de résidence¹

La zone de résidence donne une idée du niveau d'urbanisation du milieu de vie dans lequel résident les parents et leur famille. Les résultats de l'enquête montrent qu'environ la moitié des parents (52 %) résident dans la région métropolitaine de Montréal, et que 20 % vivent dans une autre région métropolitaine, soit une zone urbaine comptant 100 000 habitants ou plus (tableau 1.3). Au total, près de trois parents sur quatre (73 %) habitent dans une zone urbaine. On constate également qu'un parent sur dix (10 %) réside dans une zone semi-urbaine (entre 10 000 et moins de 100 000 habitants) et que 17 % demeurent dans une zone rurale (moins de 10 000 habitants).

Suite à la page 31

Tableau 1.3

Zone de résidence selon certaines caractéristiques des parents, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	Région métropolitaine de Montréal	Autre région métropolitaine	Zone semi-urbaine	Zone rurale
	%			
Total	52,3	20,4	10,2	17,0
Lieu de naissance				
Canada	41,4 ^a	23,1 ^a	13,0 ^a	22,5 ^a
Extérieur du Canada	81,4 ^a	13,3 ^a	2,8 ^a	2,5 ^a
Langue le plus souvent parlée à la maison				
Français	41,1 ^a	23,7 ^a	13,3 ^a	21,8 ^{a,b}
Français et autres langues, y compris l'anglais	73,8 ^a	15,4 ^a	4,4 ^a	6,4 ^a
Anglais et/ou autres langues, sauf le français	83,1 ^a	10,3 ^a	1,8 ^a	4,8 ^b
Plus haut diplôme obtenu				
Aucun diplôme	43,7 ^a	14,1 ^{a,b}	14,6 ^a	27,5 ^a
Diplôme de niveau secondaire	42,4 ^{b,c}	18,6 ^{a,b}	13,6 ^{b,c}	25,4 ^b
Diplôme de niveau collégial	46,7 ^{b,d}	21,9 ^a	11,7 ^{b,d}	19,7 ^{a,b}
Diplôme de niveau universitaire	61,7 ^{a,c,d}	21,8 ^b	7,0 ^{a,c,d}	9,5 ^{a,b}

a-d Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

1. La zone de résidence est déterminée à partir de la correspondance du code postal de la résidence des parents et les limites géographiques des régions métropolitaines de recensement (RMR) (100 000 habitants ou plus), des agglomérations de recensement (AR) (entre 10 000 et moins de 100 000 habitants) et des subdivisions de recensement (SDR) hors RMR-AR (moins de 10 000 habitants) du Recensement canadien de 2021. Pour plus d'information sur cet indicateur, consulter le site Web de Statistique Canada : www150.statcan.gc.ca/n1/pub/92-195-x/2021001/geo/cma-rmr/cma-rmr-fra.htm.

La proportion de parents vivant dans la région métropolitaine de Montréal est nettement plus élevée chez les parents nés à l'extérieur du Canada que chez les natifs (81 % c. 41 %). Elle est également plus élevée chez les parents :

- qui possèdent un diplôme de niveau universitaire (62 %) ;
- dont le français n'est pas l'une des langues le plus souvent parlées à la maison (83 %).

Les parents nés au Canada, de même que ceux parlant le plus souvent le français à la maison, sont plus nombreux en proportion que les autres à résider dans une région métropolitaine autre que celle de Montréal (respectivement 23 % et 24 %), dans une zone semi-urbaine (respectivement 13 %) ou dans une zone rurale (respectivement 23 % et 22 %).

1.2 Caractéristiques de la famille et des enfants

Type de famille

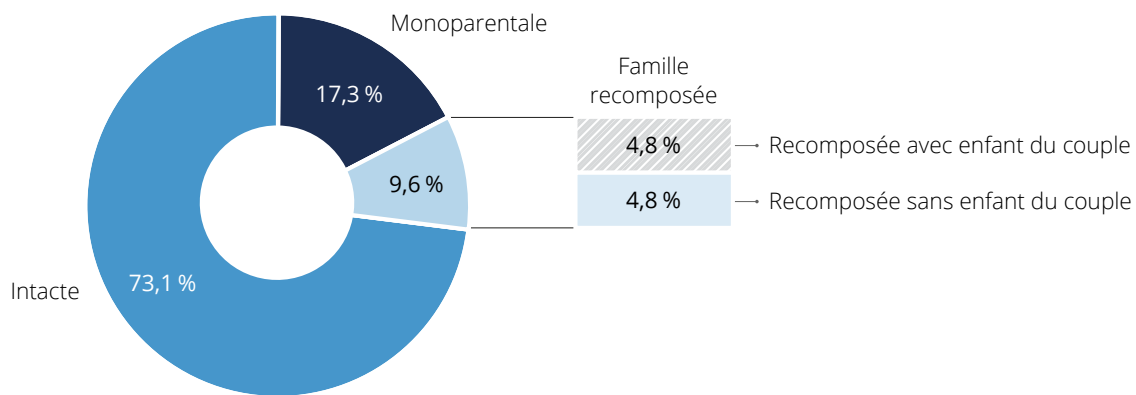
Près des trois quarts des parents (73 %) vivent dans une famille intacte, c'est-à-dire une famille composée d'un couple et d'enfants biologiques ou adoptés qui sont tous issus de l'union des membres du couple (figure 1.8).

Environ 17 % des parents vivent dans une famille monoparentale, soit une famille composée d'un seul parent et d'au moins un enfant. Notons qu'environ 62 % des parents de famille monoparentale sont des femmes, alors que 38 % sont des hommes (données non présentées).

Enfin, 10 % des parents vivent dans une famille recomposée, c'est-à-dire dans une famille formée d'un couple dont les membres cohabitent et vivent avec au moins un enfant issu d'une union antérieure. L'enquête permet par ailleurs de distinguer deux types de familles recomposées : celles où les parents vivent dans une famille recomposée comptant au moins un enfant biologique ou adoptif issu de l'union en cours (4,8 %), et celles ne comptant que des enfants issus d'unions antérieures (4,8 %).

Figure 1.8

Type de famille, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Encadré 1.2

Une diversité de familles

Parmi les parents vivant dans une famille biparentale, qu'il s'agisse d'une famille intacte ou recomposée, une très faible proportion (0,9 %) vivent avec un conjoint ou une conjointe du même genre qu'eux : les mères vivant avec une conjointe représentent environ 0,6 % de l'ensemble des parents de familles biparentales, et les pères résidant avec un conjoint, 0,3 %* (données non présentées).

En ce qui concerne les parents de famille monoparentale, environ 13 % ont un conjoint ou une conjointe, mais avec qui ils n'habitent pas. Cette proportion est similaire chez les pères monoparentaux et chez les mères monoparentales (données non présentées).

Les parents nés au Canada sont proportionnellement plus nombreux que ceux nés à l'étranger à vivre dans une famille monoparentale (19 % c. 13 %) ou dans une famille recomposée (11 % c. 5 %) (tableau 1.4). Les parents nés à l'extérieur du Canada vivent pour leur part en plus grande proportion dans une famille intacte (81 % c. 70 %).

Du côté de la scolarité, la proportion la plus élevée de parents vivant dans une famille monoparentale est observée chez les parents n'ayant aucun diplôme (26 %), et la plus faible, chez les parents détenant un diplôme de niveau universitaire (13 %). Ces derniers sont aussi plus nombreux en proportion que les autres à vivre dans une famille intacte (80 %), mais moins nombreux que les autres à vivre dans une famille recomposée (7 %). Ce sont les parents peu scolarisés, soit ceux n'ayant aucun diplôme ou détenant tout au plus un diplôme de niveau secondaire qui vivent en plus forte proportion dans une famille recomposée (respectivement 13 %).

Tableau 1.4

Type de famille selon certaines caractéristiques des parents, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	Famille monoparentale	Famille intacte	Famille recomposée
	%		
Total	17,3	73,1	9,6
Lieu de naissance			
Canada	18,7 ^a	70,1 ^a	11,2 ^a
Extérieur du Canada	13,5 ^a	81,3 ^a	5,2 ^a
Plus haut diplôme obtenu			
Aucun diplôme	25,6 ^{a,b}	60,9 ^a	13,5 ^a
Diplôme de niveau secondaire	21,1 ^a	66,0 ^a	12,9 ^b
Diplôme de niveau collégial	19,1 ^b	71,1 ^a	9,8 ^{a,b}
Diplôme de niveau universitaire	12,9 ^{a,b}	80,1 ^a	7,0 ^{a,b}

a-b Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

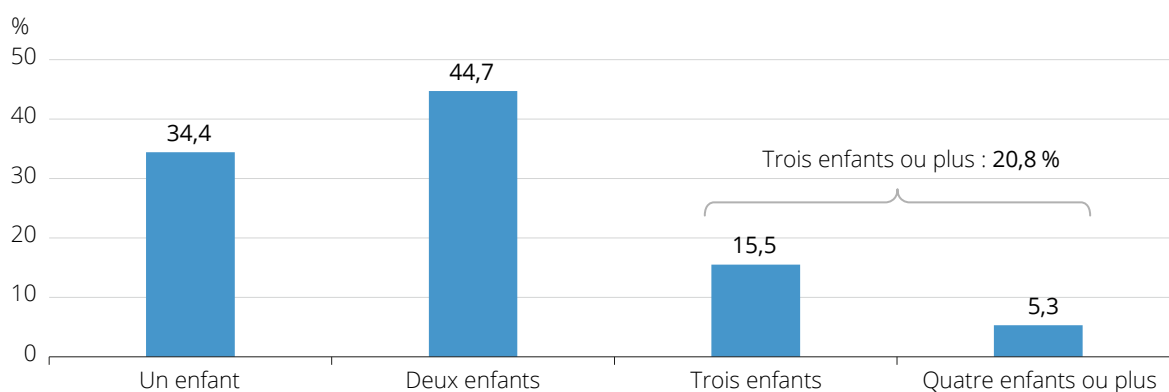
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Nombre d'enfants dans la famille

En ce qui concerne le nombre d'enfants de 0 à 17 ans habitant au moins 14 % du temps dans le ménage⁴, les résultats indiquent que 45 % des parents vivent dans une famille qui compte deux enfants, et 34 %, dans une famille qui en compte un seul (figure 1.9). Du côté des familles plus nombreuses, 15 % des parents habitent avec trois enfants âgés de 0 à 17 ans et 5 %, avec quatre enfants ou plus.

Figure 1.9

Nombre d'enfants de 0 à 17 ans vivant au moins 14 % du temps dans le ménage, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Au total, environ un parent sur cinq (21 %) vit dans une famille composée d'au moins trois enfants âgés de 0 à 17 ans (tableau 1.5). Cette proportion est d'ailleurs plus élevée chez les parents :

- nés à l'extérieur du Canada (24 %) ;
- n'ayant aucun diplôme (27 %) ;
- vivant dans une famille recomposée (42 %).

Les parents de famille monoparentale sont proportionnellement plus nombreux que les autres à n'avoir qu'un seul enfant (49 %). Enfin, on constate que la proportion de parents vivant avec deux enfants de 0 à 17 ans est notamment plus élevée chez les parents de famille intacte (47 %) que chez les autres types de famille.

4. Certains parents ont également des enfants de 18 ans ou plus qui habitent avec eux. Les résultats présentés dans le rapport ne portent toutefois que sur le nombre d'enfants de 0 à 17 ans. Pour plus de détails, consulter le [rapport méthodologique](#) de l'enquête.

Tableau 1.5

Nombre d'enfants de 0 à 17 ans vivant au moins 14 % du temps dans le ménage selon certaines caractéristiques des parents et des familles, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	Un enfant	Deux enfants	Trois enfants ou plus
	%		
Total	34,4	44,7	20,8
Lieu de naissance			
Canada	34,6	45,5 ^a	19,8 ^a
Extérieur du Canada	33,9	42,5 ^a	23,5 ^a
Plus haut diplôme obtenu			
Aucun diplôme	35,4	37,1 ^{a,b,c}	27,5 ^{a,b,c}
Diplôme de niveau secondaire	35,8	42,9 ^{a,d}	21,3 ^a
Diplôme de niveau collégial	34,5	44,6 ^b	20,8 ^b
Diplôme de niveau universitaire	33,6	46,9 ^{c,d}	19,6 ^c
Type de famille			
Famille monoparentale	48,7 ^a	38,7 ^a	12,6 ^a
Famille intacte	32,5 ^a	47,4 ^{a,b}	20,0 ^a
Famille recomposée	23,3 ^a	35,2 ^b	41,6 ^a

a-d Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Âge des enfants dans la famille⁵

On estime qu'environ 42 % des parents vivent avec au moins un enfant de 0 à 5 ans⁶ (tableau 1.6). La famille d'environ la moitié (51%) des parents compte au moins un enfant de 6 à 11 ans. Enfin, 45 % des parents résident avec au moins un adolescent, soit un enfant âgé de 12 à 17 ans.

Tableau 1.6

Proportion de parents d'enfants de 6 mois à 17 ans selon la présence d'enfants de divers âges dans la famille¹, Québec, 2022

	%
Au moins un enfant de 0 à 5 ans	42,4
Au moins un enfant de 6 à 11 ans	51,0
Au moins un enfant de 12 à 17 ans	45,0

1. Le total n'égal pas 100 % en raison du fait que les parents peuvent vivre avec des enfants de diverses catégories d'âge.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

5. Ces résultats portent sur l'ensemble des enfants de 0 à 17 ans vivant dans le ménage. Pour les parents de famille recomposée, il peut s'agir des enfants du couple, de ceux du parent ou de ceux du conjoint ou de la conjointe.
6. Au total, environ 23 % des parents habitent dans une famille qui compte au moins un enfant âgé de 0 à 2 ans (donnée non présentée).

Mentionnons que la situation des parents quant à l'âge des enfants dans la famille est très diversifiée, et varie selon le nombre d'enfants. En effet, certains parents résident avec des enfants se situant dans deux, voire trois groupes d'âge distincts⁷. Pour faciliter l'interprétation des résultats, la variable retenue pour les analyses présentées dans le rapport est celle portant sur l'âge du plus jeune enfant de la famille.

À ce propos, on constate que pour environ 42 % des parents, le plus jeune enfant est âgé de 0 à 5 ans. Cette proportion est plus élevée chez les parents de famille intacte (47 %) que chez ceux de famille recomposée (39 %) ou monoparentale (24 %) (tableau 1.7). Pour environ le tiers (33 %) des parents, le benjamin de la famille est âgé de 6 à 11 ans, et pour environ le quart (24 %) des parents, de 12 à 17 ans. Les parents de famille monoparentale sont plus nombreux que les autres à se trouver dans ces deux catégories de l'indicateur (6 à 11 ans : 41 % ; 12-17 ans : 35 %).

Si la troisième catégorie de l'indicateur est composée de parents qui n'ont que des adolescents à la maison, les parents des deux autres catégories peuvent également vivre avec des enfants d'autres groupes d'âge. Par exemple, dans les familles où le plus jeune enfant est âgé de 6 à 11 ans, près de la moitié des parents (47 %) habitent aussi avec un ou plusieurs adolescents. Dans les familles où le plus jeune enfant est âgé de 0 à 5 ans, environ le tiers (34 %) des parents ont aussi un ou plusieurs enfants de 6 à 11 ans, 5 % vivent aussi avec des adolescents et 7 % vivent avec des enfants des trois groupes d'âge (données non présentées).

Tableau 1.7

Âge du plus jeune enfant dans la famille selon le type de famille, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	0 à 5 ans	6 à 11 ans	12 à 17 ans
	%		
Total	42,4	33,4	24,2
Famille monoparentale	23,9 ^a	41,4 ^a	34,7 ^a
Famille intacte	47,2 ^a	31,4 ^a	21,4 ^a
Famille recomposée	39,3 ^a	34,9 ^a	25,8 ^a

a Exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Évidemment, l'âge du plus jeune enfant de la famille est intimement lié à l'âge des parents, ceux âgés de 50 ans ou plus étant proportionnellement plus nombreux que les autres à vivre dans une famille où le benjamin est un adolescent (67 % c. 33 % chez les 40-49 ans et 4,2 % chez les 30-39 ans) (données non présentées). À l'inverse, la proportion de parents dont l'enfant le plus jeune est d'âge préscolaire diminue avec l'âge des parents, passant de 94 % chez les parents de moins de 30 ans à 8 % chez les parents de 50 ans ou plus (données non présentées).

7. Par exemple, chez les parents vivant dans une famille composée de deux enfants, la majorité ont deux enfants de la même catégorie d'âge, soit environ un parent sur cinq (19 % à 20 %) pour chacune des trois catégories d'âges. Environ un parent sur cinq a des enfants de deux catégories d'âge différentes, mais rapprochées, soit un enfant de 0 à 5 ans et un de 6 à 11 ans (19 %), soit un enfant de 6 à 11 ans et un de 12 à 17 ans (20 %). Seulement 2,1 % de ces parents vivent avec un tout-petit (0 à 5 ans) et un adolescent (12 à 17 ans), une situation plus répandue chez les parents de famille recomposée (13 %) que ceux de famille monoparentale (2,4 %*) ou de famille intacte (1,0 %) (données non présentées). Chez les parents vivant avec trois enfants ou plus, environ 14 % ont des enfants des trois catégories d'âge et 19 %, trois enfants dans la même catégorie d'âge, soit 0 à 5 ans (5 %), 6 à 11 ans (5 %) ou 12 à 17 ans (8 %) (données non présentées).

1.3 Caractéristiques des parents ayant un enfant issu d'une union antérieure

Pour terminer ce portrait des parents et de leur famille, il semble intéressant de se pencher sur certaines caractéristiques des parents ayant des enfants issus d'une précédente union⁸, notamment sur le partage du temps de garde de ces enfants. Mais d'abord, portons notre attention sur le nombre et l'âge des enfants issus d'une précédente union qui vivent au moins 14 % du temps dans le ménage.

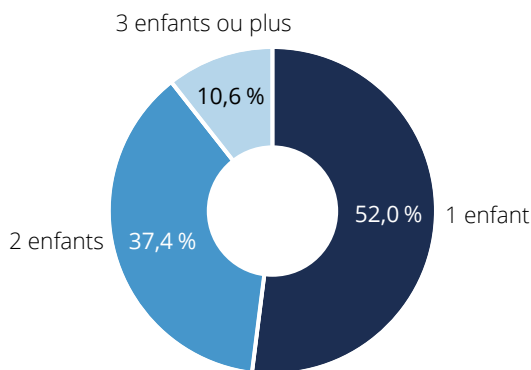
Nombre d'enfants et âge du plus jeune enfant

Environ la moitié (52 %) des parents ayant au moins un enfant avec un ou une ex-partenaire ont un seul enfant issu d'une précédente union, 37 % en ont deux et 11 %, trois ou plus (figure 1.10).

En ce qui a trait à l'âge du plus jeune enfant issu d'une union précédente, l'enquête montre que pour environ un parent concerné sur cinq (20 %), cet enfant est d'âge préscolaire (0 à 5 ans), alors que pour près de deux parents sur cinq, il est âgé de 6 à 11 ans (41 %) ou de 12 à 17 ans (39 %) (figure 1.11)⁹.

Figure 1.10

Nombre d'enfants de 0 à 17 ans issus d'une union antérieure¹, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans ayant au moins un enfant issu d'une union antérieure, Québec, 2022

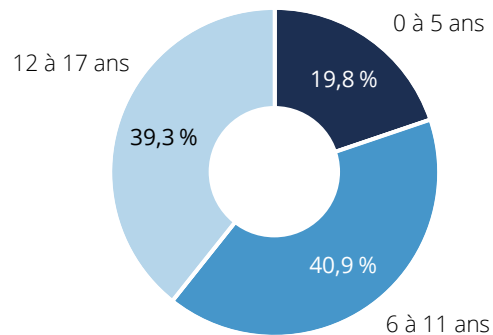


1. On ne compte ici que les enfants du parent répondant qui sont issus d'une union antérieure et qui vivent au moins 14 % du temps dans le ménage. Les enfants du conjoint ou de la conjointe issus d'une précédente union sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Figure 1.11

Âge du plus jeune enfant issu d'une union antérieure¹, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans ayant au moins un enfant issu d'une union antérieure, Québec, 2022



1. Il s'agit ici de l'enfant le plus jeune du parent répondant qui est issu d'une union antérieure et qui vit au moins 14 % du temps dans le ménage. Les enfants du conjoint ou de la conjointe issus d'une précédente union sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

8. Les parents qui ont eu un ou plusieurs enfants avec une personne aujourd'hui décédée ou absente de même que ceux n'ayant jamais déclaré d'autre parent sont également inclus dans les statistiques présentées dans cette section. Il est également possible que certains parents aient des enfants issus de plus d'une union antérieure. Aucune information n'a toutefois été recueillie à ce sujet. Afin de ne pas alourdir le texte et d'en simplifier la lecture, nous utilisons l'expression ex-partenaire au singulier, bien que certains parents aient eu des enfants avec plus d'un ou une ex-partenaire.
9. La proportion de parents dont le plus jeune enfant issu d'une précédente union est d'âge préscolaire (0 à 5 ans) est plus élevée chez ceux de famille monoparentale que chez ceux de famille recomposée (24 % c. 10 %). Avoir un adolescent comme plus jeune enfant issu d'une union antérieure est une réalité plus fréquemment observée, en proportion, chez les parents de famille recomposée que chez les parents seuls (35 % c. 50 %) (données non présentées).

Partage du temps parental

Le partage du temps parental peut prendre diverses formes, qui illustrent bien la diversité des configurations familiales et la complexité de la réalité des familles ayant vécu une séparation (encadré 1.3).

Encadré 1.3

Le type de garde

Dans l'enquête, les parents devaient indiquer, pour chaque enfant de la famille, si celui-ci vit avec eux :

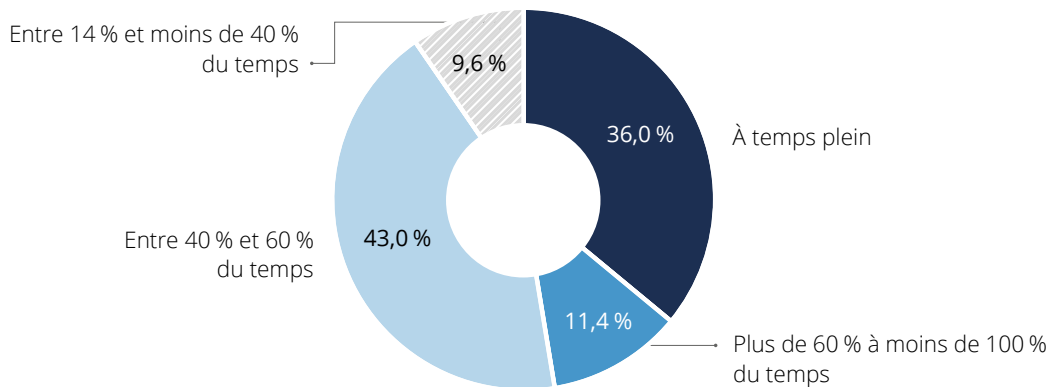
- à temps plein ;
- plus de 60 % à moins de 100 % du temps ;
- entre 40 % et 60 % du temps ;
- entre 14 % et moins de 40 % du temps.

À titre indicatif, on estime qu'un enfant vit 40 % du temps avec son parent lorsque ce dernier en a la garde, par exemple, environ 6 jours par 2 semaines, 12 jours par mois ou 5 mois par année ; 60 % du temps signifie que l'enfant vit avec son parent, par exemple, environ 9 jours par 2 semaines, 18 jours par mois ou 7,5 mois par année. La garde partagée désigne généralement un partage du temps parental se situant entre 40 % et 60 % du temps pour chacun des parents (p. ex. : une semaine sur deux).

La garde partagée est le type de garde le plus courant. En effet, pour 43 % des parents ayant au moins un enfant issu d'une précédente union, l'enfant le plus jeune passe pratiquement autant de temps chez l'un de ses parents que chez l'autre (figure 1.12). Environ 36 % ont la garde à temps plein de l'enfant, et 11 % en ont la garde plus de 60 % du temps. Près de 10 % des parents ayant au moins un enfant avec un ou une ex-partenaire ont la garde du plus jeune d'entre eux entre 14 % et moins de 40 % du temps¹⁰.

Figure 1.12

Type de garde du plus jeune enfant issu d'une union antérieure¹, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans ayant au moins un enfant issu d'une union antérieure, Québec, 2022



1. Il s'agit ici de l'enfant le plus jeune du parent répondant qui est issu d'une union antérieure et qui vit au moins 14 % du temps dans le ménage. Les enfants du conjoint ou de la conjointe issus d'une précédente union sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Notons par ailleurs que les mères sont proportionnellement plus nombreuses que les pères à avoir la garde à temps plein de leur plus jeune enfant issu d'une union antérieure (50 % c. 14 %) (tableau 1.8). Elles sont aussi plus susceptibles que les pères d'en avoir la garde plus de 60 % du temps (15 % c. 5 %). Les pères sont pour leur part plus nombreux en proportion à avoir la garde partagée de cet enfant (59 % c. 33 %), ou à avoir la garde moins de 40 % du temps (22 % c. 1,5 %*). Ces différences entre les mères et les pères quant au type de garde sont observées peu importe la catégorie d'âge du plus jeune enfant issu d'une précédente union (données non présentées).

On constate également que la garde à temps plein est plus répandue lorsque le plus jeune enfant issu d'une union antérieure est âgé de 0 à 5 ans (42 %) ou de 12 à 17 ans (39 %). Lorsque le plus jeune enfant est âgé de 6 à 11 ans, les parents sont plus nombreux, en proportion, à avoir la garde partagée (49 %) que lorsque l'enfant a de 0 à 5 ans (37 %) ou de 12 à 17 ans (40 %).

10. Chez les parents ayant au moins deux enfants issus d'une précédente union, 91 % ont le même type de garde pour tous leurs enfants : 44 % ont la garde partagée, 30 % la garde à temps plein, 9 % la garde à plus de 60 % du temps et 8 %, la garde à moins de 40 % du temps. Environ 9 % des parents ayant deux enfants ou plus issus d'une union antérieure n'ont pas le même type de garde pour leurs deux enfants (données non présentées).

Enfin, on estime que la proportion de parents ayant la garde à temps plein de leur plus jeune enfant est plus élevée chez les parents de famille monoparentale que chez les parents de famille recomposée (39 % c. 30 %). Ces derniers sont quant à eux plus nombreux en proportion à avoir la garde partagée de cet enfant (47 % c. 41 %).

Tableau 1.8

Type de garde du plus jeune enfant issu d'une union antérieure¹ selon certaines caractéristiques des parents et des familles, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans ayant au moins un enfant issu d'une union antérieure, Québec, 2022

	À temps plein	Plus de 60 % à moins de 100 % du temps	Entre 40 % et 60 % du temps (garde partagée)	Entre 14 % et moins de 40 % du temps
	%			
Total	36,0	11,4	43,0	9,6
Genre				
Homme	14,1 ^a	5,3 ^a	58,8 ^a	21,8 ^a
Femme	50,4 ^a	15,4 ^a	32,7 ^a	1,5* ^a
Âge du plus jeune enfant issu d'une union antérieure				
0 à 5 ans	41,9 ^a	11,7	37,3 ^a	9,1
6 à 11 ans	30,3 ^{a,b}	12,5	48,9 ^{a,b}	8,4
12 à 17 ans	39,0 ^b	10,2	39,7 ^b	11,1
Type de famille				
Monoparentale	38,7 ^a	10,8	41,4 ^a	9,2
Recomposée	29,6 ^a	13,0	46,8 ^a	10,6

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a-b Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

1. Il s'agit ici de l'enfant le plus jeune du parent répondant qui est issu d'une union antérieure et qui vit au moins 14 % du temps dans le ménage. Les enfants du conjoint ou de la conjointe issus d'une précédente union sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

À retenir

Quelques faits saillants

- La population de parents ayant au moins un enfant de 6 mois à 17 ans vivant avec eux au moins 14 % du temps est composée à 47 % de pères et à 53 % de mères.
- Environ 7 % des parents ont moins de 30 ans, 38 % sont dans la trentaine, 43 % sont dans la quarantaine et 12 % ont 50 ans ou plus.
- Un peu plus du quart (27 %) des parents sont nés à l'extérieur du Canada. Parmi eux, environ 13 % y sont établis depuis moins de cinq ans.
- Pour environ 17 % des parents, le français n'est pas l'une des langues le plus souvent parlées à la maison.
- Un peu moins de la moitié (46 %) des parents détiennent un diplôme de niveau universitaire. Environ le quart (26 %) possèdent tout au plus un diplôme de niveau secondaire et 7 % n'en ont aucun.
- La vaste majorité (73 %) des parents vivent dans une famille intacte, 10 % vivent dans une famille recomposée et 17 %, dans une famille monoparentale.
- Le tiers (34 %) des parents vivent avec un seul enfant âgé de 0 et 17 ans, tandis que 45 % vivent avec deux enfants et 21 %, avec trois enfants ou plus.
- Pour environ 42 % des parents, le plus jeune enfant de la famille est âgé de 0 à 5 ans. Pour 33 % des parents, il est âgé de 6 à 11 ans. Le quart (24 %) des parents n'ont que des adolescents âgés de 12 à 17 ans à la maison.

Les mères sont plus jeunes et plus scolarisées que les pères

Les mères sont généralement plus jeunes que les pères. En effet, elles sont proportionnellement plus nombreuses à être âgées de moins de 30 ans (9 % c. 3,8 %) et à être dans la trentaine (41 % c. 34 %), tandis que les pères sont notamment plus nombreux, toutes proportions gardées, à avoir 50 ans ou plus (17 % c. 8 %).

Les mères sont aussi globalement plus scolarisées que les pères. Elles sont notamment plus nombreuses, en proportion, à détenir un diplôme de niveau universitaire de premier cycle (32 % c. 26 %) et moins nombreuses à ne détenir qu'un diplôme de niveau secondaire (23 % c. 30 %). D'autres études sur la population québécoise ont déjà fait le même constat (Deschênes 2020 ; ISQ 2022). Mentionnons d'ailleurs que la proportion de personnes âgées de 25 à 64 ans détenant un diplôme de niveau universitaire a augmenté entre 2006 et 2021 chez les hommes et chez les femmes, mais que la hausse est plus marquée du côté des femmes (ISQ 2022).

Les résultats montrent aussi que les mères sont plus susceptibles de vivre dans une famille monoparentale que les pères. En effet, dans 62 % des cas, le parent de famille monoparentale est une femme. À ce propos, certaines études ont montré que les hommes se remettent généralement plus rapidement en union après

une séparation (Saint-Jacques et autres 2023b). Néanmoins, soulignons que d'autres études tendent à montrer une croissance de la part des hommes en situation de monoparentalité depuis quelques années (Livingston 2013 ; Ministère de la famille 2022).

Quelques différences selon le lieu de naissance des parents

Les parents nés à l'extérieur du Québec sont nettement plus nombreux en proportion que les parents nés au Québec à avoir indiqué que le français n'est pas l'une des langues le plus souvent parlées à la maison (38 % c. 7 %). Ils sont également plus susceptibles de parler plus souvent une langue autre que le français ou l'anglais à la maison.

Les données montrent aussi que les parents nés à l'étranger sont proportionnellement plus nombreux que les parents nés au Canada à détenir un diplôme de niveau universitaire (62 % c. 40 %). Cet écart de scolarité en faveur des immigrants a aussi été observé dans d'autres études menées à l'ISQ et ailleurs au Canada. Il est probablement attribuable au processus de sélection des immigrants du Canada, qui favorise les personnes ayant un niveau élevé de scolarité dans le but de faciliter leur intégration économique (Lu et autres 2019).

Enfin, nous avons vu que les parents nés à l'extérieur du Canada sont également moins susceptibles de vivre dans une famille monoparentale (13 % c. 19 %) et sont un peu plus nombreux, en proportion, à habiter avec trois enfants ou plus (24 % c. 20 %).

La garde partagée : le type de garde le plus répandu

La garde partagée est le type de garde le plus commun chez les parents ayant au moins un enfant issu d'une précédente union. En effet, pour 43 % d'entre eux, le plus jeune enfant issu d'une union antérieure vit entre 40 % et 60 % du temps chez chacun de ses parents. C'est aussi le type de garde le plus fréquemment observé dans l'*Enquête longitudinale auprès des parents séparés et recomposés du Québec* (ELPSRQ) (Régner-Loilier et autres 2023). La garde partagée serait d'ailleurs un mode de garde plus commun au Québec que dans le reste du Canada (Pelletier 2019).

Les résultats de l'EQP montrent par ailleurs que les mères sont plus susceptibles que les pères d'avoir la garde de leur plus jeune enfant issu d'une union précédente à temps plein (50 % c. 14 %) ou au moins 60 % du temps (15 % c. 5 %). Les pères, en revanche, disent en plus grande proportion avoir la garde partagée de leur plus jeune (59 % c. 33 %) ou en avoir la garde moins de 40 % du temps (22 % c. 1,5 %*). Ces écarts marqués entre les pères et les mères quant à la garde des enfants sont aussi observés dans l'ELPSRQ (Régner-Loilier et autres 2023). À ce propos, les auteurs avancent l'hypothèse que les répondants peuvent avoir tendance à surestimer le temps passé avec l'enfant afin de valoriser leur propre engagement parental ou encore de dévaloriser celui de leur ex-partenaire. Il est aussi possible que les parents ayant moins de contacts avec leurs enfants aient tendance à participer en moindre proportion à des enquêtes sur la parentalité.



2

L'expérience parentale

- 2.1 Satisfaction parentale et stress parental
- 2.2 Défis liés au rôle parental
- 2.3 Rythme de la vie quotidienne
- 2.4 Pression que s'imposent les parents
- 2.5 Interrelation des aspects liés à l'expérience parentale
- 2.6 Entente entre les enfants

Introduction

Ce second chapitre vise à décrire certains aspects de l'expérience parentale qui est, rappelons-le, l'une des trois principales composantes de la parentalité au centre du cadre conceptuel établi pour l'enquête (voir la figure 1 de l'introduction). Rappelons également que l'expérience parentale fait référence aux pensées et aux sentiments qui habitent les parents en lien avec le rôle central qu'ils jouent auprès de leurs enfants (Lacharité et autres 2015).

Ces pensées et ces sentiments sont importants, car ils peuvent affecter la façon dont les parents interagissent avec leurs enfants et ainsi avoir des conséquences indirectes sur leur développement. En effet, lorsqu'un parent se sent constamment stressé par son rôle ou lorsque ce rôle lui procure de nombreuses insatisfactions, il se peut qu'il lui soit difficile d'intervenir adéquatement auprès de ses enfants. Un niveau élevé de stress parental serait notamment associé à des pratiques parentales plus négatives, à une relation parent-enfant moins chaleureuse (Coulacoglou et Saklofske 2017) et à des problèmes de comportements chez l'enfant (Barroso et autres 2018). De plus, un parent submergé par le rythme de la vie quotidienne et les nombreux défis que comporte son rôle peut être moins disposé à soutenir ses enfants et à leur offrir un milieu de vie favorable (McQuillan et Bates 2017 ; Louie et autres 2017).

Dans le chapitre qui suit, on s'intéresse d'abord aux résultats portant sur la satisfaction parentale et le stress parental, de même qu'aux différents défis que peuvent rencontrer les parents en ce qui concerne l'éducation des enfants. On y présente ensuite les résultats liés au niveau d'exigence du rythme de la vie quotidienne et à la pression que s'imposent les parents. Par la suite, certains de ces indicateurs sont mis en relation entre eux. Le climat qui règne au sein des familles pouvant affecter l'expérience vécue par les parents, le chapitre se conclut par la présentation de résultats portant sur la façon dont les enfants de la famille s'entendent entre eux.

Mentionnons que ces indicateurs forment le cœur de l'analyse du présent rapport, puisqu'ils seront repris à la fin de chacun des chapitres afin de vérifier si certains facteurs sociaux et contextuels, par exemple la situation économique des familles, la conciliation travail-famille, le soutien social ou la relation coparentale, sont liés aux différentes facettes de l'expérience parentale.

2.1 Satisfaction parentale et stress parental

La première partie de ce chapitre est consacrée au sentiment de satisfaction parentale ainsi qu'à la perception qu'ont les parents du stress qu'ils vivent en lien avec leur rôle parental (voir l'encadré 2.1).

Encadré 2.1

La satisfaction et le stress parental

L'échelle utilisée dans l'EQP pour mesurer la satisfaction parentale et le stress parental est la *Parental Stress Scale* de Berry et Jones (1995). Cette échelle vise à mesurer les niveaux de stress vécus par les parents en tenant compte des aspects positifs de la parentalité (la satisfaction parentale) ainsi que de ses aspects plus négatifs (le stress parental). Selon les auteurs, un niveau plus élevé de stress serait lié à une sensibilité moindre des parents envers leurs enfants, à une plus grande probabilité que l'enfant adopte de mauvais comportements et à une moins bonne qualité de la relation parent-enfant (Berry et Jones 1995).

L'échelle utilisée dans les analyses qui suivent compte au total 17 items à partir desquels deux indicateurs ont été créés :

- un indicateur sur la satisfaction parentale (7 items);
- un indicateur sur le stress parental (10 items).

Pour construire ces indicateurs, la somme des réponses sur une échelle à cinq points (1 = fortement en désaccord ; 2 = en désaccord ; 3 = indécis ; 4 = en accord ; 5 = fortement en accord) a d'abord été calculée à partir de l'ensemble des questions composant chaque indicateur. Les distributions pondérées des scores totaux pour chacun des indicateurs ont ensuite été divisées en quintile, chacune des cinq catégories représentant environ 20 % des parents.

Le tableau 2.1 présente le score qui délimite le seuil des cinq catégories pour ces deux indicateurs ainsi que la proportion de parents se retrouvant dans chacune de ces catégories. Par exemple, environ 24 % des parents qui se situent dans le quintile 5 de l'indicateur de stress parental ont obtenu un score total se situant entre 28 et 50. Soulignons que si certaines proportions s'éloignent davantage du 20 % que d'autres, c'est que la distribution est discontinue et que certaines valeurs comportent des fréquences plus élevées. Par exemple, pour l'indicateur de satisfaction parentale, 28 % des parents ont obtenu un score total de 35 sur 35.

Le quintile 1 comprend ainsi les parents dont le score total se situe dans le quintile inférieur de la distribution et correspond aux parents dont le niveau de satisfaction parentale ou de stress parental est moindre que celui des autres parents. À l'opposé, le quintile 5 représente les parents dont le niveau de satisfaction parentale ou de stress parental est plus élevé que celui des autres.

Suite à la page 46

Comme il s'agit d'un indicateur relatif, on ne peut pas affirmer, par exemple, que les parents qui se situent dans le quintile 1 de l'indicateur de satisfaction parentale sont peu satisfaits dans leur rôle de parent, mais plutôt qu'ils sont moins satisfaits que les autres parents. À titre indicatif, soulignons que la majorité des parents de ce quintile ont obtenu un score de 27 à 29 sur un total de 35.

Tableau 2.1

Seuil et proportion pour les cinq catégories de l'indicateur de satisfaction parentale et de l'indicateur de stress parental, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	Seuil de la catégorie (score total)	Proportion de parents (%)
Satisfaction parentale		
Quintile 1 : satisfaction plus faible	7-29	18,9
Quintile 2	30-31	15,5
Quintile 3	32-33	22,8
Quintile 4	34	14,4
Quintile 5 : satisfaction plus élevée	35	28,3
Stress parental		
Quintile 1 : stress plus faible	10-17	19,9
Quintile 2	18-20	16,1
Quintile 3	21-23	19,2
Quintile 4	24-27	21,3
Quintile 5 : stress plus élevé	28-50	23,5

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Satisfaction parentale

Avant d'examiner les résultats de l'indicateur de satisfaction parentale, portons d'abord notre attention sur les différents items qui le composent (tableau 2.2). L'enquête montre d'abord que les parents sont globalement très satisfaits de leur rôle parental, la presque totalité d'entre eux se disant en accord ou fortement en accord avec six des sept énoncés de l'échelle (proportions variant de 95 % à 99 %). Mentionnons tout de même qu'un peu plus des trois quarts des parents (78 %) disent que le fait d'avoir des enfants leur donne une vision plus rassurante et plus optimiste de l'avenir, ce qui représente une proportion moindre que celle observée pour les autres énoncés portant sur la satisfaction parentale.

Tableau 2.2

Niveau d'accord avec certains aspects relatifs à la satisfaction parentale, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	Fortement en désaccord	En désaccord	Indécis	En accord	Fortement en accord
	%				
Je suis heureux dans mon rôle de parent.	0,6	0,4	1,3	23,0	74,6
Je me sens proche de mes enfants.	0,2 *	0,5	1,8	26,1	71,4
J'aime passer du temps avec mes enfants.	0,2 *	0,1 *	0,9	21,1	77,7
Mes enfants sont une source d'affection importante pour moi.	0,2 *	0,6	1,4	21,4	76,4
Avoir des enfants me donne une vision plus rassurante et optimiste de l'avenir.	1,0	5,9	15,4	33,1	44,7
Je suis satisfait en tant que parent.	0,4	1,0	3,5	39,7	55,5
Je trouve mes enfants agréables.	0,3	0,5	2,4	30,9	66,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Certains groupes de parents ont un niveau de satisfaction parentale moindre que les autres (quintile 1) (tableau 2.3). C'est le cas des pères (21 % c. 17 % pour les mères) ainsi que des parents :

- dans la quarantaine et âgés de 50 ans ou plus (respectivement 21 %) ;
- nés au Canada (21 %) ;
- ne vivant qu'avec des adolescents (24 %).

La proportion de parents ayant un sentiment de satisfaction parentale plus faible que les autres est aussi plus élevée chez les parents vivant dans une famille monoparentale (22 %) ou recomposée (25 %) que chez ceux de famille intacte (17 %).

Tableau 2.3

Niveau de satisfaction parentale selon certaines caractéristiques des parents et des familles, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	Satisfaction parentale plus faible (Quintile 1)	Satisfaction parentale modérée (Quintile 2 à 4)	Satisfaction parentale plus élevée (Quintile 5)
	%		
Total	18,9	52,8	28,3
Genre			
Homme	21,0 ^a	52,3	26,7 ^a
Femme	17,1 ^a	53,2	29,7 ^a
Âge			
29 ans ou moins	11,9 ^{a,b}	53,0	35,1 ^{a,b}
30 à 39 ans	17,6 ^{a,b}	55,1 ^{a,b}	27,3 ^{a,c}
40 à 49 ans	20,6 ^a	52,1 ^{a,c}	27,3 ^{b,d}
50 ans ou plus	20,6 ^b	48,2 ^{b,c}	31,1 ^{c,d}
Lieu de naissance			
Canada	21,4 ^a	55,5 ^a	23,1 ^a
Extérieur du Canada	12,3 ^a	45,5 ^a	42,2 ^a
Plus haut diplôme obtenu			
Aucun diplôme	17,1	46,7 ^{a,b,c}	36,1 ^{a,b}
Diplôme de niveau secondaire	18,9	53,2 ^a	27,8 ^a
Diplôme de niveau collégial	19,4	55,7 ^{b,d}	24,9 ^{a,b}
Diplôme de niveau universitaire	18,9	52,2 ^{c,d}	29,0 ^b
Type de famille			
Monoparentale	22,4 ^a	53,4	24,1 ^a
Intacte	17,2 ^{a,b}	52,6	30,2 ^{a,b}
Recomposée	25,5 ^b	53,0	21,5 ^b
Nombre d'enfants de 0 à 17 ans			
Un enfant	17,8	52,7	29,5
Deux enfants	19,9	53,1	27,0
Trois enfants ou plus	18,7	52,3	29,0
Âge du plus jeune enfant			
0 à 5 ans	15,4 ^a	53,6 ^a	31,0 ^{a,b}
6 à 11 ans	19,9 ^a	53,3	26,8 ^a
12 à 17 ans	23,8 ^a	50,7 ^a	25,4 ^b

a-d Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Stress parental

Si la parentalité, comme nous l'avons vu, peut être source de développement personnel et de bénéfices émotionnels pour les parents, elle est également très exigeante en termes de ressources (temps, énergie, argent, etc.) et comporte des contraintes spécifiques qui vont au-delà du stress général (Berry et Jones 1995). Le stress parental peut être défini comme un ensemble de processus qui conduisent le parent à avoir des réactions négatives dans ses tentatives d'adaptation aux exigences de la parentalité (Deater-Deckard 2004 ; Crnic et Ross 2017). Portons donc maintenant notre attention aux résultats en lien avec les aspects plutôt négatifs et stressants du rôle parental.

Il est d'abord intéressant de souligner que les résultats des 10 items portant plus spécifiquement sur le stress parental présentent davantage de variabilité que ceux portant sur la satisfaction parentale (tableau 2.4). En effet, la proportion de parents se disant en accord ou fortement en accord avec les énoncés varie d'aussi peu que 2,3 % à environ 62 % :

- Environ 61 % des parents mentionnent que prendre soin de leurs enfants leur demande parfois plus de temps et d'énergie qu'ils en ont à donner.
- 62 % des parents se demandent parfois s'ils en font assez pour leurs enfants.
- Le tiers des parents (35 %) indiquent qu'avoir des enfants leur laisse peu de temps et de flexibilité dans la vie.
- Environ 17 % disent que leurs enfants sont la principale source de stress dans leur vie.
- 17 % des parents mentionnent qu'avoir des enfants est un fardeau financier.
- Environ 16 % considèrent qu'il leur est difficile de trouver un équilibre entre leurs différentes responsabilités à cause de leurs enfants.
- Un parent sur 10 (11 %) déclare que le comportement de ses enfants est souvent embarrassant ou stressant pour lui.
- Environ 7 % disent se sentir dépassés par la responsabilité d'être parent.
- 7 % des parents considèrent qu'avoir des enfants signifie avoir peu de choix ou de contrôle sur leur vie.
- Une faible proportion de parents (2,3 %) indiquent qu'ils pourraient décider de ne pas avoir d'enfant si c'était à recommencer.

Tableau 2.4

Niveau d'accord avec certains aspects relatifs au stress parental, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	Fortement en désaccord	En désaccord	Indécis	En accord	Fortement en accord
	%				
Prendre soin de mes enfants me demande parfois plus de temps et d'énergie que j'ai à donner.	8,5	21,9	8,1	40,1	21,4
Je me demande parfois si j'en fais assez pour mes enfants.	7,8	20,8	9,5	43,0	18,8
Mes enfants sont la principale source de stress dans ma vie.	25,2	45,4	12,2	13,3	3,9
Avoir des enfants me laisse peu de temps et de flexibilité dans la vie.	12,8	39,1	13,6	27,8	6,7
Avoir des enfants est un fardeau financier.	29,0	42,6	11,5	13,7	3,1
Il est difficile pour moi de trouver un équilibre entre mes différentes responsabilités à cause de mes enfants.	26,0	46,5	12,0	13,0	2,5
Le comportement de mes enfants est souvent embarrassant ou stressant pour moi.	37,6	43,7	7,5	9,7	1,5
Si c'était à recommencer, je déciderais peut-être de ne pas avoir d'enfants.	75,2	17,8	4,6	1,6	0,7
Je me sens dépassé par la responsabilité d'être parent.	48,5	37,5	7,2	5,8	1,1
Avoir des enfants signifie avoir trop peu de choix et de contrôle sur ma vie.	42,5	42,3	7,7	6,5	1,0

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Lorsqu'on s'intéresse aux parents qui vivent globalement plus de stress parental que les autres (quintile 5), on constate qu'il s'agit en plus grande proportion de mères que de pères (25 % c. 21%), ainsi que de parents :

- dans la trentaine (25 %) ;
- nés à l'extérieur du Canada (26 %) ;
- vivant dans une famille composée de deux (25 %) ou d'au moins trois enfants (26 %) âgés de 0 à 17 ans ;
- vivant dans une famille où le plus jeune enfant est âgé de 0 à 5 ans (26 %) ou de 6 à 11 ans (24 %) (tableau 2.5).

Tableau 2.5

Niveau de stress parental selon certaines caractéristiques des parents et des familles, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	Stress parental plus faible (Quintile 1)	Stress parental modéré (Quintile 2 à 4)	Stress parental plus élevé (Quintile 5)
	%		
Total	19,9	56,6	23,5
Genre			
Homme	20,8	57,8 ^a	21,5 ^a
Femme	19,1	55,6 ^a	25,3 ^a
Âge			
29 ans ou moins	22,9 ^a	57,1	20,1 ^a
30 à 39 ans	17,7 ^{a,b,c}	56,8	25,4 ^{a,b,c}
40 à 49 ans	20,5 ^b	56,4	23,1 ^b
50 ans ou plus	22,7 ^c	56,3	21,0 ^c
Lieu de naissance			
Canada	19,6	57,7 ^a	22,7 ^a
Extérieur du Canada	20,5	53,9 ^a	25,7 ^a
Plus haut diplôme obtenu			
Aucun diplôme	25,1 ^{a,b,c}	54,0	20,9
Diplôme de niveau secondaire	21,0 ^{a,d}	57,5	21,5 ^a
Diplôme de niveau collégial	20,1 ^b	56,2	23,8
Diplôme de niveau universitaire	18,5 ^{c,d}	56,8	24,7 ^a
Type de famille			
Famille monoparentale	20,1	54,6	25,3
Famille intacte	19,8	57,2	23,0
Famille recomposée	20,1	56,1	23,8
Nombre d'enfants de 0 à 17 ans			
Un enfant	23,0 ^{a,b}	56,6	20,4 ^{a,b}
Deux enfants	18,7 ^a	56,7	24,7 ^a
Trois enfants ou plus	17,4 ^b	56,4	26,2 ^b
Âge du plus jeune enfant			
0 à 5 ans	17,6 ^a	56,6	25,8 ^a
6 à 11 ans	19,9 ^a	56,3	23,7 ^b
12 à 17 ans	23,7 ^a	57,0	19,3 ^{a,b}

a-d Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Enfin, soulignons que certains groupes de parents sont plus susceptibles que les autres d'être satisfaits dans leur rôle parental tout en étant plus susceptibles de vivre un stress parental plus élevé que celui des autres parents. C'est notamment le cas des mères, des parents nés à l'extérieur du Canada et des parents vivant dans une famille avec de jeunes enfants.

2.2 Défis liés au rôle parental

Les parents peuvent rencontrer différents défis liés à l'éducation de leurs enfants, que l'on pense à la communication, à la discipline ou au suivi des apprentissages. Ces défis évoluent à mesure que les enfants grandissent et sont vécus différemment d'un parent à l'autre en fonction des expériences personnelles, mais également de certaines caractéristiques des enfants (tempérament, nombre, âge, etc.). Aux fins de l'enquête, nous avons recueilli de l'information sur sept défis différents auprès des parents ayant au moins un enfant de 2 ans à 17 ans¹.

Gérer l'utilisation que leurs enfants font des écrans est un défi qui pose des difficultés à une proportion importante de parents (tableau 2.6). En effet, environ 39 %² des parents considèrent qu'il est très difficile (11 %) ou plutôt difficile (29 %) de gérer cet aspect de leur rôle parental. La discipline et l'encadrement (20 %), de même que le suivi des apprentissages et des travaux scolaires (19 %) sont considérés comme difficiles à gérer par environ un parent sur cinq. Les habitudes de vie des enfants (alimentation, sommeil, activité physique, etc.) sont un aspect difficile à gérer pour environ 16 % des parents vivant avec au moins un enfant âgé de 2 à 17 ans.

On observe une proportion moindre de parents, soit environ un parent sur 10, qui considèrent difficile de faire face aux trois aspects suivants :

- La communication avec leurs enfants (11 %) ;
- La relation de leurs enfants avec les autres enfants (amis, camarades de classe, etc.) (9 %) ;
- La gestion des activités parascolaires, sportives ou artistiques (10 %).

Tableau 2.6

Niveau de difficulté qu'ont les parents à gérer certains défis liés au rôle parental, parents vivant avec au moins un enfant de 2 à 17 ans, Québec, 2022

	Très difficile	Plutôt difficile	Ni facile ni difficile	Plutôt facile	Très facile	Ne s'applique pas
	%					
La communication avec leurs enfants	1,2	9,8	23,0	36,4	28,2	1,5
La discipline et l'encadrement	2,3	17,4	28,3	34,1	17,1	0,8
L'utilisation que leurs enfants font des écrans	10,6	28,5	24,3	22,7	11,3	2,5
Le suivi des apprentissages ou des travaux scolaires	3,4	15,3	21,0	29,6	20,8	9,7
La relation de leurs enfants avec les autres enfants (amis, camarades de classe, etc.)	1,3	8,2	19,8	36,9	30,9	2,9
Les habitudes de vie de leurs enfants (alimentation, sommeil et activité physique)	2,3	13,7	21,7	37,5	24,1	0,7
La gestion des activités parascolaires, sportives ou artistiques de leurs enfants	1,5	8,3	20,4	34,9	21,0	13,9

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

1. Comme les défis mesurés dans l'enquête correspondent peu, voire pas du tout à la réalité des parents n'ayant que des pouspons (enfants de moins de 2 ans), les questions n'ont été posées qu'aux parents ayant un ou plusieurs enfants de 2 à 17 ans.
2. Les proportions présentées dans le texte sont celles qui combinent les choix de réponse « très difficile » et « plutôt difficile ».

Encadré 2.2

Niveau de difficulté lié à la gestion parentale

Un indicateur a été élaboré à partir des sept questions portant sur le niveau de difficulté vécu par les parents d'enfants de 2 ans à 17 ans concernant certains aspects liés au rôle parental. Pour créer cet indicateur, les choix de réponse « très difficile » et « plutôt difficile » ont été regroupés pour chacun des items. Un calcul du nombre d'items pour lesquels les parents ont mentionné qu'il est difficile de faire face aux différentes facettes du rôle parental a ensuite été effectué. On a ainsi obtenu la répartition des parents d'enfants de 2 ans à 17 ans selon le nombre d'aspects liés au rôle parental qu'ils jugent difficiles à gérer, ce nombre variant de 0 à 7 aspects.

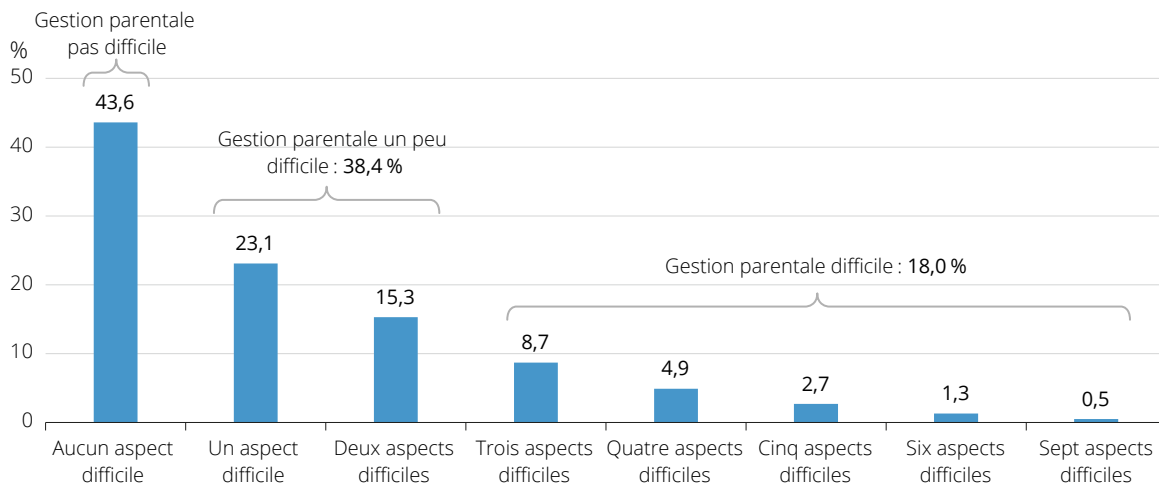
Aux fins des analyses présentées dans ce rapport, l'indicateur est divisé en trois catégories :

- gestion parentale pas difficile : aucun aspect lié au rôle parental jugé difficile à gérer ;
- gestion parentale un peu difficile : un ou deux aspects liés au rôle parental jugés difficile à gérer ;
- gestion parentale difficile : trois à sept aspects liés au rôle parental jugés difficile à gérer.

Lorsqu'on additionne le nombre d'aspects liés au rôle parental considérés comme difficiles à gérer par les parents vivant avec au moins un enfant de 2 ans ou plus (encadré 2.2), on remarque qu'environ 44 % des parents ont une gestion parentale qui n'est pas considérée comme difficile, c'est-à-dire que les sept défis à l'étude ne leur semblent pas difficiles à relever (figure 2.1), et qu'environ 38 % ont une gestion parentale considérée comme un peu difficile. Au total, environ 18 % ont une gestion parentale considérée comme difficile, c'est-à-dire qu'ils indiquent avoir de la difficulté à gérer au moins trois des sept aspects liés au rôle parental.

Figure 2.1

Nombre d'aspects liés au rôle parental jugés difficiles à gérer, parents vivant avec au moins un enfant de 2 à 17 ans, Québec, 2022



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

La proportion de parents ayant une gestion parentale considérée comme difficile est plus élevée chez les mères que chez les pères (20 % c. 16 %), ainsi que chez les parents :

- nés au Canada (19 %) ;
- vivant dans une famille monoparentale ou recomposée (respectivement 24 %) (tableau 2.7).

Cette proportion est aussi plus élevée chez les parents âgés de 40 à 49 ans (21 %) et chez ceux âgés de 50 ans ou plus (22 %) que chez leurs cadets (moins de 30 ans : 9 % ; 30 à 39 ans : 15 %). Ces résultats sont sans doute liés à l'âge des enfants, puisque les parents qui ne vivent qu'avec des adolescents, soit les parents généralement plus âgés, sont proportionnellement plus nombreux que les autres à avoir une gestion parentale difficile (24 %). À l'inverse, le fait de vivre avec au moins un tout-petit de 0 à 5 ans, une situation généralement vécue par des parents plus jeunes, est plutôt associé à une gestion parentale qui n'est pas considérée comme difficile.

Enfin, relevons que les parents détenant un diplôme de niveau collégial ou universitaire sont proportionnellement plus nombreux (19 %) que les parents n'ayant aucun diplôme (14 %) à avoir une gestion parentale jugée difficile.



fizkes / iStock

Tableau 2.7

Niveau de difficulté lié à la gestion parentale selon certaines caractéristiques des parents et des familles, parents vivant avec au moins un enfant de 2 à 17 ans, Québec, 2022

	Gestion parentale pas difficile	Gestion parentale un peu difficile	Gestion parentale difficile
	%		
Total	43,6	38,4	18,0
Genre			
Homme	46,3 ^a	37,7	16,0 ^a
Femme	41,1 ^a	39,0	19,9 ^a
Âge			
29 ans ou moins	59,7 ^{a,b}	30,9 ^{a,b}	9,5 ^{a,b}
30 à 39 ans	47,5 ^{a,b}	38,0 ^a	14,5 ^{a,b}
40 à 49 ans	39,1 ^a	40,2 ^{b,c}	20,8 ^a
50 ans ou plus	41,8 ^b	36,3 ^c	21,9 ^b
Lieu de naissance			
Canada	41,3 ^a	39,5 ^a	19,2 ^a
Extérieur du Canada	49,6 ^a	35,4 ^a	15,0 ^a
Plus haut diplôme obtenu			
Aucun diplôme	52,2 ^{a,b}	33,5 ^{a,b}	14,3 ^{a,b}
Diplôme de niveau secondaire	47,2 ^{a,b}	35,8 ^c	17,0
Diplôme de niveau collégial	42,6 ^a	38,1 ^{a,d}	19,3 ^a
Diplôme de niveau universitaire	40,5 ^b	40,9 ^{b,c,d}	18,6 ^b
Type de famille			
Famille monoparentale	38,6 ^a	37,8	23,6 ^a
Famille intacte	45,4 ^{a,b}	38,8	15,9 ^{a,b}
Famille recomposée	39,5 ^b	36,8	23,6 ^b
Nombre d'enfants de 0 à 17 ans			
Un enfant	44,8	36,6	18,6
Deux enfants	43,3	38,9	17,8
Trois enfants ou plus	42,5	39,7	17,8
Âge du plus jeune enfant			
0 à 5 ans	51,0 ^{a,b}	35,9 ^a	13,1 ^a
6 à 11 ans	39,4 ^a	41,4 ^{a,b}	19,2 ^a
12 à 17 ans	37,7 ^b	38,1 ^b	24,2 ^a

a-d Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Encadré 2.3

Les défis liés au rôle parental chez les parents d'adolescents

Certains défis liés au rôle parental émergent ou se complexifient lorsque les enfants atteignent l'adolescence. Pensons notamment aux défis liés aux relations amoureuses, à l'intimidation ou à la consommation de drogues, d'alcool ou de tabac. Pour en tenir compte, trois questions supplémentaires ont été posées aux parents vivant avec au moins un enfant âgé de 12 à 17 ans.

Les résultats révèlent qu'environ 12 %¹ des parents d'adolescents trouvent très difficile (2,6 %) ou plutôt difficile (9 %) de faire face aux défis liés à l'intimidation vécue par leurs enfants, 7 % mentionnent qu'il leur est difficile de gérer ceux liés aux relations amoureuses de leurs enfants, et 4,9 % jugent qu'il est difficile de gérer les défis qui concernent leur consommation de cigarettes, de drogues, d'alcool ou de produits de vapotage (tableau 2.8). Soulignons tout de même que de fortes proportions de parents d'adolescents, soit entre 52 % et 73 %, ont mentionné que ces défis ne correspondaient pas à leur situation.

Tableau 2.8

Niveau de difficulté qu'ont les parents à gérer certains défis liés au rôle parental, parents vivant avec au moins un enfant de 12 ans à 17 ans, Québec, 2022

	Très difficile	Plutôt difficile	Ni facile ni difficile	Plutôt facile	Très facile	Ne s'applique pas
	%					
Les relations amoureuses de leurs enfants	1,6	5,4	15,9	15,6	9,8	51,7
L'intimidation vécue par leurs enfants en personne ou en ligne	2,6	8,9	15,6	11,8	7,0	54,1
La consommation de cigarettes, de drogues et d'alcool ou de produits de vapotage de leurs enfants	1,3	3,6	6,0	7,5	8,8	72,8

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

1. Les proportions présentées dans le texte sont celles qui combinent les choix de réponse « très difficile » et « plutôt difficile ».

2.3 Rythme de la vie quotidienne

Le manque de temps, souvent lié au cumul de différentes responsabilités, est une réalité avec laquelle doivent composer plusieurs parents. Le rythme de la vie quotidienne peut ainsi engendrer son lot de stress et laisser peu de répit aux parents. Comment naviguent-ils à travers les différentes exigences de la vie quotidienne ?



On constate d'abord que près de la moitié des parents (48 %) disent avoir souvent (34 %) ou toujours (14 %) l'impression de courir toute la journée pour faire ce qu'ils ont à faire (tableau 2.9). Un peu plus du tiers (35 %) disent être souvent ou toujours épuisés lorsqu'arrive l'heure du souper, tandis que 36 % considèrent qu'ils n'ont jamais suffisamment de temps libre, ou alors rarement. Enfin, environ un parent sur cinq (20 %) a souvent ou toujours l'impression de ne pas avoir assez de temps à consacrer à ses enfants.

Tableau 2.9

Fréquence à laquelle les parents ont vécu différentes situations liées au rythme de la vie quotidienne, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	Jamais	Rarement	Parfois	Souvent	Toujours
	%				
J'ai eu l'impression que je devais courir toute la journée pour faire ce que j'avais à faire	3,8	12,0	36,4	34,2	13,5
Lorsqu'arrivait l'heure du souper, j'étais physiquement épuisé	5,1	18,1	41,7	27,7	7,3
J'ai eu l'impression d'avoir suffisamment de temps libre pour moi	5,8	30,0	37,5	22,3	4,4
J'ai eu l'impression de ne pas avoir assez de temps à consacrer à mes enfants	12,1	26,8	41,0	17,4	2,8

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.



doble-d / iStock

Encadré 2.4

Niveau d'exigence du rythme de la vie quotidienne

Un indicateur a été créé à partir des quatre questions portant sur les exigences du rythme de la vie quotidienne. Pour construire cet indicateur, les choix de réponse « souvent » et « toujours » ont été regroupés pour les trois questions formulées dans des termes négatifs. Puisque le troisième énoncé (avoir suffisamment de temps libre pour soi) est formulé dans des termes positifs, ce sont les choix de réponse « jamais » et « rarement » qui ont été regroupés.

Par la suite, le nombre d'items pour lesquels les parents ont mentionné « souvent » ou « toujours » (ou « jamais » ou « rarement » dans le cas du troisième énoncé) a été calculé pour chaque parent. Ce calcul nous a permis d'obtenir la répartition des parents selon le nombre de situations liées au rythme de la vie quotidienne qu'ils ont vécues fréquemment.

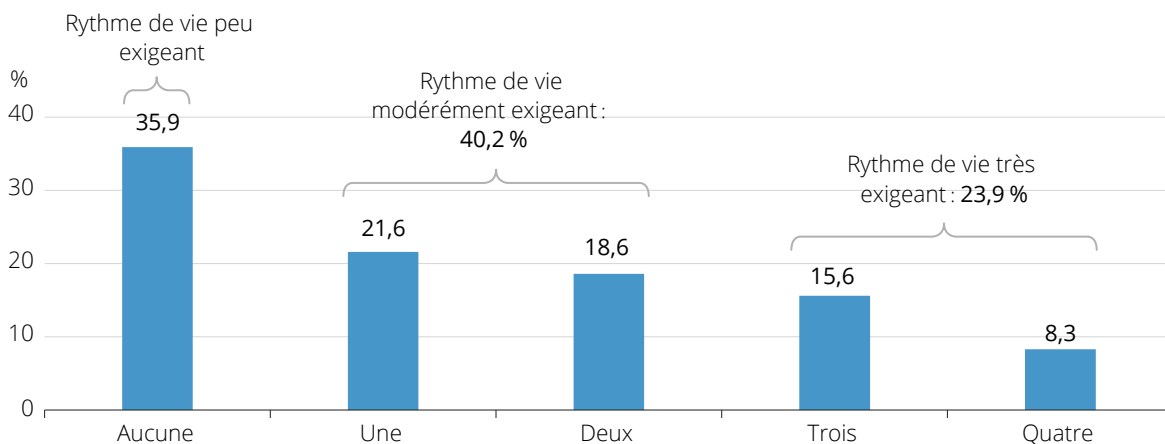
Pour les analyses qui suivent, l'indicateur a été regroupé en trois catégories de la façon suivante :

- rythme de vie peu exigeant : aucune situation vécue fréquemment ;
- rythme de vie modérément exigeant : une ou deux situations vécues fréquemment ;
- rythme de vie très exigeant : trois ou quatre situations vécues fréquemment.

Les résultats de l'indicateur portant sur les exigences du rythme de la vie quotidienne (encadré 2.4) montrent qu'environ le quart des parents (24 %) ont un rythme de vie considéré comme très exigeant, c'est-à-dire qu'ils ont déclaré avoir vécu fréquemment trois (16 %) ou quatre (8 %) des situations à l'étude (figure 2.2). Environ deux parents sur cinq (40 %) ont un rythme de vie modérément exigeant et un peu plus du tiers (36 %) ont un rythme de vie peu exigeant, c'est-à-dire qu'ils ne vivent fréquemment aucune des quatre situations à l'étude.

Figure 2.2

Nombre de situations liées au rythme de la vie quotidienne vécues fréquemment par les parents, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Les mères, les parents plus scolarisés, ceux vivant dans une famille recomposée et ceux vivant avec au moins un tout-petit de 0 à 5 ans font partie des groupes les plus susceptibles d'avoir un rythme de vie très exigeant (tableau 2.10). En effet, on note que la proportion de parents dont le rythme de vie est considéré comme très exigeant est plus élevée chez les mères que chez les pères (28 % c. 20 %), ainsi que chez les parents qui, entre autres :

- sont dans la trentaine (27 %) ;
- sont nés au Canada (26 %) ;
- ont un diplôme de niveau collégial (24 %) ou universitaire (27 %) ;
- vivent dans une famille recomposée (28 %).

Par ailleurs, plus l'âge du benjamin de la famille diminue, plus les parents sont susceptibles de devoir composer avec un rythme de vie jugé très exigeant. Cette proportion passe de 18 % lorsque la famille ne compte que des adolescents (12 à 17 ans) à 27 % lorsque la famille compte au moins un enfant d'âge préscolaire (0 à 5 ans).

Mentionnons enfin que les parents n'ayant qu'un seul enfant sont moins affectés que les autres par les exigences du rythme de leur la vie quotidienne. En effet, ils sont en proportion plus nombreux que les autres à avoir un rythme de vie peu exigeant (41 %) et moins nombreux que les autres à avoir un rythme de vie très exigeant (21 %).



martin-dm / iStock

Tableau 2.10

Niveau d'exigence du rythme de la vie quotidienne selon certaines caractéristiques des parents et des familles, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	Rythme de vie peu exigeant	Rythme de vie modérément exigeant	Rythme de vie très exigeant
	%		
Total	35,9	40,2	23,9
Genre			
Homme	40,7 ^a	39,7	19,6 ^a
Femme	31,5 ^a	40,7	27,8 ^a
Âge			
29 ans ou moins	37,9 ^a	39,5	22,7 ^a
30 à 39 ans	30,7 ^{a,b}	41,9 ^a	27,4 ^{a,b}
40 à 49 ans	36,9 ^b	40,0 ^b	23,1 ^b
50 ans ou plus	47,0 ^{a,b}	36,3 ^{a,b}	16,7 ^{a,b}
Lieu de naissance			
Canada	33,0 ^a	40,8	26,1 ^a
Extérieur du Canada	43,5 ^a	38,5	18,0 ^a
Plus haut diplôme obtenu			
Aucun diplôme	44,1 ^{a,b}	39,9	16,0 ^{a,b}
Diplôme de niveau secondaire	38,8 ^a	40,1	21,1 ^{a,b}
Diplôme de niveau collégial	37,0 ^b	38,7	24,3 ^a
Diplôme de niveau universitaire	32,4 ^{a,b}	41,0	26,5 ^b
Type de famille			
Famille monoparentale	36,5	41,6	21,9 ^a
Famille intacte	36,1	40,0	23,9 ^b
Famille recomposée	32,9	39,1	28,0 ^{a,b}
Nombre d'enfants de 0 à 17 ans			
Un enfant	40,9 ^{a,b}	38,0 ^{a,b}	21,0 ^{a,b}
Deux enfants	33,7 ^a	41,0 ^a	25,2 ^a
Trois enfants ou plus	32,0 ^b	42,1 ^b	25,9 ^b
Âge du plus jeune enfant			
0 à 5 ans	32,0 ^a	40,8	27,2 ^a
6 à 11 ans	35,4 ^a	40,6	24,1 ^a
12 à 17 ans	43,4 ^a	38,6	18,0 ^a

a-b Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

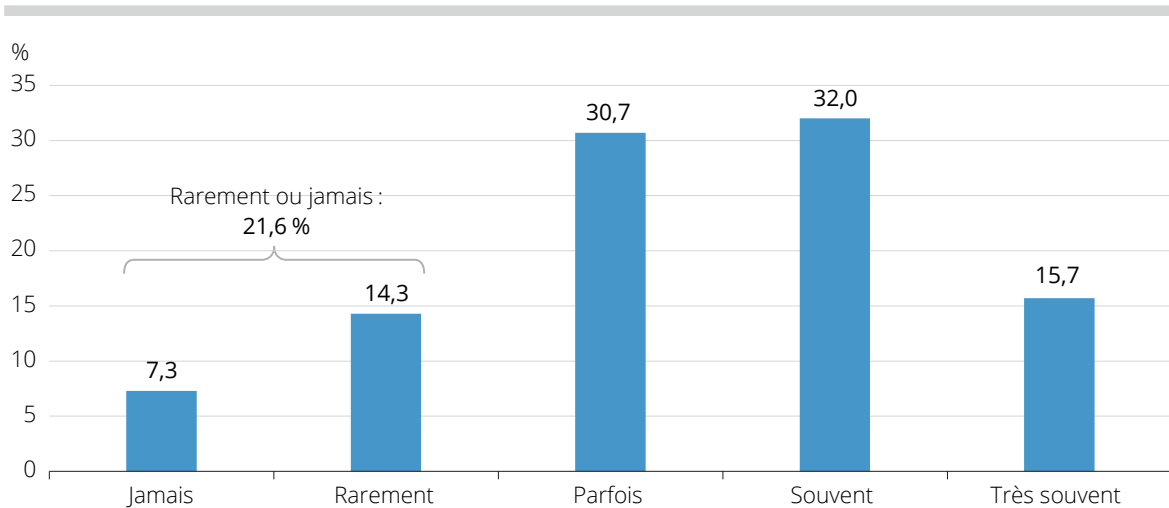
2.4 Pression que s'imposent les parents

Plusieurs parents peuvent parfois ressentir de la pression concernant la façon dont ils s'occupent de leurs enfants. Bien que cette pression puisse provenir de la famille, des amis ou des réseaux sociaux (voir le chapitre 9), elle provient souvent des parents eux-mêmes. En 2015, les résultats de l'*Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans* (EQEPE) ont d'ailleurs montré que parmi toutes les sources de pression mesurées, il s'agissait de la plus importante (Lavoie et Fontaine 2016). Dans l'EQP, les parents ont été interrogés sur la fréquence à laquelle ils s'imposent eux-mêmes de la pression concernant la façon dont ils s'occupent de leurs enfants.

Les résultats révèlent qu'une importante proportion de parents s'imposent fréquemment de la pression. En effet, près du tiers (32 %) des parents ont tendance à s'imposer souvent de la pression par rapport à leur rôle parental, tandis que 16 % s'en imposent très souvent (figure 2.3). Seulement 7 % des parents déclarent ne jamais s'imposer de pression en lien avec la façon dont ils prennent soin de leurs enfants, environ 14 % s'en imposent rarement et près du tiers (31 %) s'en imposent parfois.

Figure 2.3

Fréquence à laquelle les parents s'imposent de la pression concernant la façon dont ils s'occupent de leurs enfants, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Certains parents ont tendance à s'imposer davantage de pression que d'autres en ce qui a trait à leur rôle parental (tableau 2.11). C'est notamment le cas des mères, qui sont proportionnellement plus nombreuses que les pères à s'imposer très souvent de la pression (21 % c. 10 %). C'est également le cas des parents :

- de moins de 30 ans (19 %) et dans la trentaine (18 %);
- nés au Canada (18 %);
- détenant un diplôme de niveau collégial (17 %) ou universitaire (18 %).

Par ailleurs, les parents de famille intacte ont tendance à s'imposer moins fréquemment de pression que les autres parents. En effet, ils sont moins nombreux en proportion que les autres à s'imposer très souvent de la pression (15 %) et plus nombreux à s'en imposer jamais ou rarement (23 %).

Tableau 2.11

Fréquence à laquelle les parents s'imposent de la pression concernant la façon dont ils s'occupent de leurs enfants selon certaines caractéristiques des parents et des familles, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	Jamais ou rarement	Parfois	Souvent	Très souvent
	%			
Total	21,6	30,7	32,0	15,7
Genre				
Homme	27,4 ^a	33,7 ^a	29,2 ^a	9,7 ^a
Femme	16,3 ^a	27,9 ^a	34,7 ^a	21,1 ^a
Âge				
29 ans ou moins	23,1	25,8 ^{a,b}	32,0	19,1 ^a
30 à 39 ans	19,8 ^a	28,8 ^{c,d}	33,0 ^a	18,3 ^b
40 à 49 ans	20,9 ^b	31,8 ^{a,c}	32,6 ^b	14,6 ^{a,b}
50 ans ou plus	28,2 ^{a,b}	34,8 ^{b,d}	27,2 ^{a,b}	9,7 ^{a,b}
Lieu de naissance				
Canada	16,3 ^a	29,5 ^a	35,9 ^a	18,3 ^a
Extérieur du Canada	35,5 ^a	33,8 ^a	21,8 ^a	8,9 ^a
Plus haut diplôme obtenu				
Aucun diplôme	36,1 ^{a,b}	33,3	21,2 ^{a,b}	9,5 ^{a,b}
Diplôme de niveau secondaire	25,2 ^{a,b}	32,3 ^a	29,5 ^{a,b}	13,0 ^{a,b}
Diplôme de niveau collégial	19,6 ^a	30,6	33,2 ^a	16,6 ^a
Diplôme de niveau universitaire	17,9 ^b	29,6 ^a	34,7 ^b	17,8 ^b
Type de famille				
Famille monoparentale	19,0 ^a	29,5	34,0	17,4 ^a
Famille intacte	22,7 ^{a,b}	31,1	31,3	14,8 ^{a,b}
Famille recomposée	17,1 ^b	29,3	34,0	19,6 ^b
Nombre d'enfants de 0 à 17 ans				
Un enfant	22,4 ^a	30,9	31,7	15,0
Deux enfants	19,8 ^{a,b}	30,3	33,3 ^a	16,5
Trois enfants ou plus	24,0 ^b	31,1	29,8 ^a	15,2
Âge du plus jeune enfant				
0 à 5 ans	23,1 ^a	28,9 ^{a,b}	31,4	16,6 ^a
6 à 11 ans	19,7 ^a	31,2 ^a	33,1	16,0 ^b
12 à 17 ans	21,3	33,1 ^b	31,8	13,7 ^{a,b}

a-d Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

2.5 Interrelation des aspects liés à l'expérience parentale

De quelle façon les différentes facettes de l'expérience parentale sont-elles liées entre elles ? Est-ce que les parents dont le rythme de vie est très exigeant ou qui s'imposent très souvent de la pression ont plus tendance que les autres à avoir un niveau élevé de stress parental ou à avoir une gestion parentale difficile ? Les résultats présentés dans les pages qui suivent visent à répondre à ces questions en mettant en lumière les relations qui existent entre les aspects de l'expérience parentale décrits précédemment³.

En ce qui concerne le stress parental, on note que la proportion de parents vivant plus de stress que les autres (quintile 5) augmente avec le niveau de difficulté lié à la gestion parentale, avec le niveau d'exigence du rythme de la vie quotidienne ainsi qu'avec la fréquence à laquelle les parents s'imposent de la pression (tableau 2.12). On retrouve ainsi une plus forte proportion de parents dont le niveau de stress parental est plus élevé que celui des autres chez ceux :

- dont la gestion parentale est considérée comme difficile (50 %) ;
- dont le rythme de vie est considéré comme très exigeant (50 %) ;
- qui s'imposent très souvent de la pression comme parent (40 %).

Tableau 2.12

Niveau de stress parental selon certains indicateurs relatifs à l'expérience parentale, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	Stress parental plus faible (Quintile 1)	Stress parental modéré (Quintile 2 à 4)	Stress parental plus élevé (Quintile 5)
	%		
Total	19,9	56,6	23,5
Niveau de difficulté lié à la gestion parentale¹			
Gestion parentale pas difficile	31,0 ^a	56,4 ^a	12,6 ^a
Gestion parentale un peu difficile	14,3 ^a	61,7 ^a	24,1 ^a
Gestion parentale difficile	4,9 ^a	45,6 ^a	49,5 ^a
Niveau d'exigence du rythme de la vie quotidienne			
Rythme de vie peu exigeant	35,7 ^a	56,8 ^a	7,6 ^a
Rythme de vie modérément exigeant	15,2 ^a	63,0 ^a	21,8 ^a
Rythme de vie très exigeant	4,1 ^a	45,6 ^a	50,3 ^a
Fréquence à laquelle les parents s'imposent de la pression			
Jamais/rarement	38,0 ^a	52,8 ^{a,b}	9,2 ^a
Parfois	21,0 ^a	59,0 ^{a,c}	20,0 ^a
Souvent	11,9 ^a	59,7 ^{b,d}	28,4 ^a
Très souvent	9,6 ^a	50,7 ^{c,d}	39,7 ^a

a-d Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

1. Parents vivant avec au moins un enfant âgé de 2 à 17 ans.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

3. Veuillez noter que l'indicateur portant sur la satisfaction parentale, en raison de la très faible variabilité de la distribution des scores (voir l'encadré 2.1) n'est pas présenté dans les analyses de cette section. Pour la même raison, il ne fait pas partie non plus des indicateurs principaux de l'expérience parentale qui seront mis en relation avec les facteurs associés à la parentalité dans les chapitres subséquents.

Par ailleurs, les résultats indiquent que la proportion de parents ayant une gestion parentale considérée comme difficile augmente avec le niveau d'exigence du rythme de la vie quotidienne et avec la fréquence à laquelle les parents s'imposent de la pression (tableau 2.13). Cette proportion est ainsi plus élevée chez les parents :

- ayant un rythme de vie considéré comme très exigeant (33 %) ;
- s'imposant très souvent de la pression comme parent (31 %).

Tableau 2.13

Niveau de difficulté lié à la gestion parentale selon certains indicateurs relatifs à l'expérience parentale, parents vivant avec au moins un enfant de 2 à 17 ans, Québec, 2022

	Gestion parentale pas difficile	Gestion parentale un peu difficile	Gestion parentale difficile
	%		
Total	43,6	38,4	18,0
Niveau d'exigence du rythme de la vie quotidienne			
Rythme de vie peu exigeant	59,8 ^a	32,0 ^{a,b}	8,2 ^a
Rythme de vie modérément exigeant	40,3 ^a	42,0 ^a	17,7 ^a
Rythme de vie très exigeant	24,5 ^a	42,1 ^b	33,3 ^a
Fréquence à laquelle les parents s'imposent de la pression			
Jamais/rarement	65,4 ^a	28,0 ^{a,b,c}	6,7 ^a
Parfois	45,3 ^a	38,9 ^{a,d}	15,8 ^a
Souvent	35,1 ^a	43,1 ^{b,d}	21,8 ^a
Très souvent	27,5 ^a	42,0 ^c	30,6 ^a

a-d Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Enfin, on remarque que plus les parents s'imposent fréquemment de la pression à l'égard de leur rôle parental, plus ils sont nombreux en proportion à avoir un rythme de vie considéré comme très exigeant (tableau 2.14). En effet, cette proportion passe de 7 % chez les parents qui ne s'imposent jamais de pression ou qui s'en imposent rarement à 47 % chez ceux qui s'en imposent très souvent.

Tableau 2.14

Niveau d'exigence du rythme de la vie quotidienne selon la fréquence à laquelle les parents s'imposent de la pression, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	Rythme de vie peu exigeant	Rythme de vie modérément exigeant	Rythme de vie très exigeant
	%		
Total	35,9	40,2	23,9
Jamais/rarement	62,7 ^a	30,5 ^{a,b,c}	6,8 ^a
Parfois	42,4 ^a	42,0 ^a	15,6 ^a
Souvent	23,9 ^a	44,3 ^b	31,9 ^a
Très souvent	11,1 ^a	41,6 ^c	47,3 ^a

a-c Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

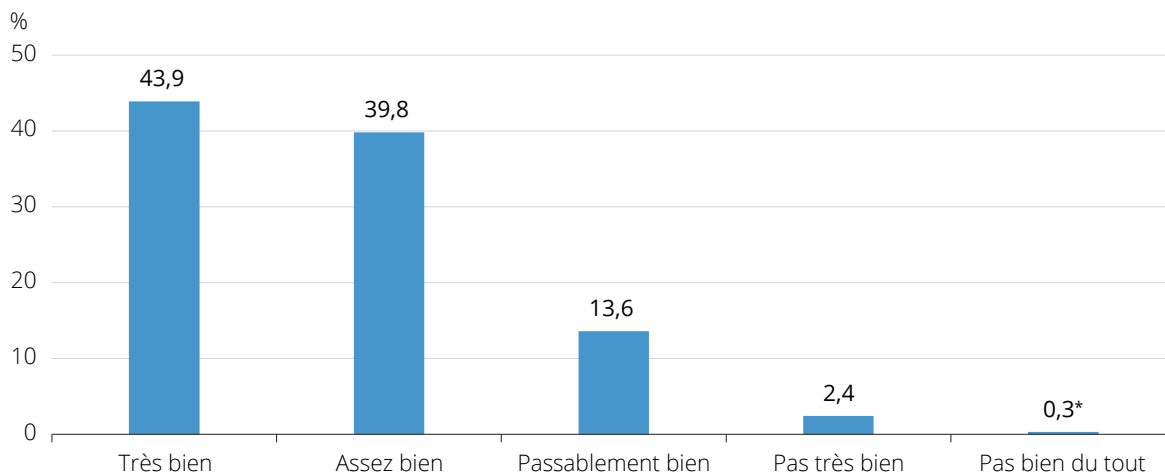
2.6 Entente entre les enfants

Le climat qui règne au sein des familles peut également exercer une influence sur l'expérience vécue par les parents. Lorsque les membres d'une famille ne s'entendent pas très bien ou lorsqu'il y a de nombreuses chicanes entre les enfants, il y a de fortes chances que le niveau de stress des parents s'amplifie ou que leur bien-être soit affecté. Avant d'examiner ces liens, voyons d'abord ce que pensent les parents vivant avec au moins deux enfants du niveau d'entente mutuelle de leurs enfants.

Les résultats révèlent que pour la vaste majorité des parents (84 %), les enfants vivant dans leur famille se sont très bien entendus (44 %) ou assez bien entendus (40 %) au cours des 12 mois précédant l'enquête (figure 2.4). Environ 14 % mentionnent que les enfants de leur famille se sont passablement bien entendus, et une infime proportion (2,7 %) indique que les enfants de leur famille ne se sont pas très bien entendus (2,4 %) ou ne se sont pas bien entendus du tout (0,3 %*).

Figure 2.4

Niveau d'entente entre les enfants vivant dans la famille au cours des 12 mois précédant l'enquête, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans habitant avec au moins deux enfants, Québec, 2022



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Les parents vivant dans une famille où les enfants ne s'entendent pas très bien ou pas bien du tout sont proportionnellement plus nombreux que les autres à avoir :

- un niveau plus élevé de stress parental (63 %) ;
- une gestion parentale considérée comme difficile (61 %) ;
- un rythme de vie considéré comme très exigeant (52 %) (tableau 2.15).

Ces parents, de même que ceux vivant dans une famille où les enfants s'entendent passablement bien, sont également plus susceptibles que les autres de s'imposer très souvent de la pression (respectivement 28 % et 22 %).

Tableau 2.15

Indicateurs relatifs à l'expérience parentale selon le niveau d'entente entre les enfants vivant dans la famille au cours des 12 mois précédant l'enquête, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans habitant avec au moins deux enfants, Québec, 2022

	Stress parental plus élevé (Quintile 5)	Gestion parentale difficile ¹	Rythme de vie très exigeant	S'imposer très souvent de la pression
	%			
Total	25,1	17,8	25,5	16,1
Très bien	16,4 ^a	8,5 ^a	18,3 ^a	12,7 ^{a,b}
Assez bien	25,0 ^a	17,7 ^a	25,8 ^a	17,0 ^{a,b}
Passablement bien	46,1 ^a	39,3 ^a	42,3 ^a	21,7 ^a
Pas très bien ou pas bien du tout	62,7 ^a	60,7 ^a	51,7 ^a	28,5 ^b

a-b Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

1. Parents vivant avec au moins un enfant âgé de 2 à 17 ans.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.



Dejan_Dundjerski / iStock

À retenir

Des parents très satisfaits, mais vivant tout de même du stress parental

Les résultats de l'enquête révèlent d'abord que les parents ont, dans l'ensemble, un très fort sentiment de satisfaction parentale. En effet, la presque totalité des parents déclarent, par exemple, être satisfaits comme parents (95 %), être heureux dans leur rôle parental (98 %) ou encore se sentir proches de leurs enfants (97 %).

Toutefois, le rôle de parent peut parfois être stressant : près de trois parents sur cinq (61 %) considèrent que de prendre soin de leurs enfants leur demande plus d'énergie et de temps qu'ils en ont, le tiers (35 %) disent qu'avoir des enfants leur laisse peu de temps et de flexibilité et environ 17 % des parents disent que leurs enfants sont la principale source de stress dans leur vie.

Un certain consensus existe dans la littérature quant aux répercussions qu'un stress parental important peut entraîner sur la disponibilité affective des parents, sur l'exercice de leur rôle et sur la qualité de la relation parent-enfant. Un niveau de stress parental élevé peut ainsi augmenter la fréquence des pratiques parentales négatives ou inefficaces et affecter négativement le sentiment de compétence et de satisfaction parentale, et, par conséquent, augmenter les risques de problèmes de comportement et de régulation émotionnelle chez les enfants (Cnic et autres 2005 ; Comeau et autres 2013 ; McQuillan et Bates 2017 ; Louie et autres 2017).

Être parent : de nombreux défis, un quotidien parfois exigeant et de la pression supplémentaire

Parmi les nombreux défis auxquels sont confrontés les parents vivant avec au moins un enfant âgé de 2 à 17 ans, la gestion de l'utilisation que leurs enfants font des écrans est un défi qui pose des difficultés à une proportion importante de parents (environ 39 %). La discipline et l'encadrement (20 %), ainsi que le suivi des apprentissages et des travaux scolaires (19 %) sont des aspects difficiles à gérer pour environ un parent sur cinq. Au total, environ 18 % des parents vivant avec au moins un enfant âgé de 2 à 17 ans ont une gestion parentale considérée comme difficile, c'est-à-dire qu'ils éprouvent de la difficulté à gérer au moins trois aspects parmi les sept à l'étude.

Par ailleurs, près du quart des parents (24 %) ont un rythme de vie considéré comme très exigeant, c'est-à-dire qu'ils ont, par exemple, fréquemment l'impression de courir toute la journée pour accomplir les nombreuses tâches, d'être épuisés à la fin de la journée ou de manquer de temps pour eux-mêmes ou pour leurs enfants. On note enfin que la moitié (48 %) des parents ont tendance à se mettre souvent (32 %) ou très souvent (16 %) de la pression concernant la façon dont ils s'occupent de leurs enfants.

Des aspects de l'expérience parentale interreliés

De nombreux liens ont été relevés entre les indicateurs utilisés pour décrire certains aspects de l'expérience parentale. Soulignons d'abord que les parents qui s'imposent très souvent de la pression sont proportionnellement plus nombreux à avoir un niveau de stress parental plus élevé que les autres, à avoir une gestion parentale considérée comme difficile et à avoir un rythme de vie considéré comme très exigeant.

D'ailleurs, les parents dont le rythme de vie est considéré comme très exigeant sont plus susceptibles d'avoir une gestion parentale jugée difficile et de vivre plus de stress parental que les autres. À cet égard, soulignons qu'une étude sur la parentalité menée aux États-Unis a montré que les parents qui se sentent toujours pressés d'accomplir leurs tâches ont plus tendance que les autres à affirmer qu'être parent est une source de stress continu (Pew Research Center 2015).

Enfin, les résultats montrent que les parents dont la gestion parentale est considérée comme difficile sont plus nombreux que les autres, en proportion, à avoir un niveau de stress parental plus élevé que les autres.

Bien que l'enquête révèle qu'il existe de nombreux liens entre ces différentes facettes de l'expérience parentale, il demeure toutefois difficile, dans une enquête transversale comme l'EQP, d'établir le sens précis de ces relations. Par exemple, est-ce la pression que s'imposent les parents qui affecte leur niveau de stress parental ou est-ce plutôt le fait de vivre plus de stress parental qui engendre davantage de pression ? Un devis d'enquête longitudinale permettrait d'approfondir plus amplement ces liens.

Une expérience parentale plus ardue chez les mères et chez les parents nés au Canada

Parmi les différentes caractéristiques associées aux principaux aspects de l'expérience parentale décrits dans ce chapitre, soulignons que les mères rapportent avoir une expérience parentale généralement un peu plus ardue que les pères. En effet, elles sont davantage susceptibles que les pères d'avoir un niveau de stress parental plus élevé que celui des autres parents, d'avoir une gestion parentale considérée comme difficile, d'avoir un rythme de vie considéré comme très exigeant et de s'imposer très souvent de la pression comme parent. Elles sont toutefois plus nombreuses en proportion que les pères à avoir un niveau de satisfaction parentale plus élevé. Ces résultats vont dans le même sens que ceux d'autres études, qui montrent que les mères vivent davantage de stress parental (Pew Research Center 2023), lequel aurait une incidence, entre autres, sur leur santé, sur leur sentiment de compétence et d'efficacité parentale ainsi que sur la qualité de leur relation avec leur enfant (Crnic et Ross 2017). Certains travaux ont aussi montré que les femmes ressentent davantage de pression que les pères en lien avec le manque de temps (Gravel 2018), et qu'elles se sentent toujours pressées dans leur vie quotidienne (Pew Research Center 2015).

L'expérience parentale semble aussi plus ardue pour les parents nés au Canada. En effet, ils sont proportionnellement plus nombreux que ceux nés à l'étranger à avoir un sentiment de satisfaction parentale plus faible que les autres, à avoir une gestion parentale jugée difficile, à avoir un rythme de vie très exigeant et à s'imposer très souvent de la pression comme parent. Toutefois, les parents nés à l'étranger sont un peu plus nombreux que les natifs, en proportion, à avoir un niveau de stress parental plus élevé que celui des autres parents. À ce propos, soulignons que certains parents issus de l'immigration peuvent être confrontés à des défis liés à l'acculturation, car ils doivent s'adapter à une nouvelle langue ainsi qu'à des valeurs ou des normes sociales en matière d'éducation des enfants qui peuvent parfois différer de celles de leur culture d'origine. Ce processus d'intégration augmenterait la probabilité qu'ils vivent du stress lié à leur rôle parental (Bornstein et autres 2020).

Une expérience parentale qui varie selon le type de famille et l'âge des enfants

Les parents de famille intacte ont, dans l'ensemble, une expérience parentale moins ardue que les parents de famille monoparentale ou recomposée, du moins pour certains aspects. En effet, ils sont plus satisfaits dans leur rôle parental que les autres et sont moins susceptibles d'avoir une gestion parentale jugée difficile et de s'imposer très souvent de la pression comme parent. Par rapport aux parents de famille recomposée, ils sont aussi moins nombreux en proportion à avoir un rythme de vie considéré comme très exigeant. Ces résultats ne sont probablement pas étrangers au fait que les parents de famille monoparentale ou recomposée sont généralement confrontés à des défis supplémentaires qui sont dus à une organisation familiale plus complexe, notamment en raison de la logistique résidentielle (Régnier-Loilier et autres 2023), de la gestion de la coparentalité entre ex-conjoints (Baude et autres 2023) ou encore de la possibilité de vivre des tensions ou des conflits de séparation (Godbout et autres 2023).

Pour ce qui est de l'âge du plus jeune enfant de la famille, les résultats de l'enquête montrent que les parents qui n'ont que des adolescents à la maison sont plus nombreux en proportion à être moins satisfaits que les autres de leur rôle et à avoir une gestion parentale considérée comme difficile. Ils sont toutefois moins nombreux que les autres, en proportion, à avoir un niveau plus élevé de stress parental, à avoir un rythme de vie considéré comme très exigeant et à s'imposer très souvent de la pression comme parent. On peut penser que ces résultats sont liés au fait que les parents de jeunes enfants sont plus susceptibles que les autres de manquer de temps (Gravel 2018 ; Tremblay 2019), les tout-petits étant peu autonomes et requérant généralement beaucoup d'énergie et de soins au quotidien. Avec l'adolescence, les enfants gagnent en autonomie et en maturité, mais vivent également des défis plus complexes à gérer. On peut aussi faire l'hypothèse que les parents gagnent en expérience avec le temps, ce qui augmente leur capacité à gérer la pression et le stress au quotidien. D'autres études ont d'ailleurs montré que le niveau de stress perçu augmente avec l'âge jusqu'à la mi-quarantaine environ, pour ensuite diminuer (MSSS 2018 ; Statistique Canada 2022a).

Quels sont les autres facteurs associés aux différentes facettes de l'expérience parentale décrits dans le présent chapitre ? Est-ce que la santé des parents, leur situation économique, leur conciliation famille-travail, leur relation coparentale, ou encore, celle avec leur entourage sont liées à leur expérience parentale ? C'est que ce que nous verrons dans les chapitres qui suivent.



3

La santé des parents et de leur famille

- 3.1 Perception de l'état de santé
- 3.2 Avoir un problème de santé, une incapacité, une maladie ou un trouble chronique
- 3.3 Vivre en couple avec une personne ayant un problème de santé, une incapacité, une maladie ou un trouble chronique
- 3.4 Présence de problèmes de santé ou de développement chez les enfants
- 3.5 Expérience parentale et santé des parents et de leur famille

Introduction

Le fait qu'un parent ait une santé physique ou mentale fragile peut avoir des répercussions sur la façon dont il s'occupera de ses enfants et vivra sa parentalité. Certains troubles de santé mentale, par exemple, peuvent affecter le niveau d'énergie des parents, leur faculté à gérer les émotions ou leur niveau d'anxiété, et compliquer la réalisation de plusieurs des activités inhérentes au rôle parental (Boily et autres 2016).

L'état de santé du conjoint ou de la conjointe peut également influencer sur l'expérience des parents. En effet, lorsqu'un des conjoints est aux prises avec un problème de santé, surtout lorsque celui-ci le limite dans ses activités quotidiennes, l'autre parent peut se voir contraint de prendre en charge davantage de responsabilités parentales, ce qui peut contribuer à accroître sa fatigue et son niveau de stress.

Enfin, les parents peuvent également être affectés par la présence de problèmes de santé, de développement ou d'apprentissage chez leurs enfants, qui peuvent par exemple créer du stress ou de la pression supplémentaire, ou encore une charge parentale additionnelle (Pelchat et Bourgeois-Guérin 2008 ; Lacharité et autres 2015). Plusieurs études sur les parents d'enfants ayant un problème de santé ou un trouble du développement, notamment un trouble du spectre de l'autisme, ont montré que ces parents sont plus susceptibles que les autres de vivre du stress, de l'anxiété et des symptômes dépressifs. Leur bien-être et leur vie conjugale s'en ressentent aussi généralement (Courcy et des Rivières-Pigeon 2013 ; Brien-Bérard et des Rivières-Pigeon 2020).

Dans le présent chapitre, on se penche d'abord sur la perception qu'ont les parents de leur état de santé. On s'intéresse ensuite aux parents et aux conjoints et conjointes qui ont un problème, une incapacité, une maladie ou un trouble chronique. On porte ensuite notre attention sur les résultats portant sur la présence dans la famille d'enfants ayant un problème de santé physique ou mentale chronique, ou un trouble du développement, de l'apprentissage ou du comportement. Enfin, certains indicateurs liés à la santé des parents et des membres de leur famille sont mis en relation avec les quatre principaux indicateurs liés à l'expérience parentale décrits au chapitre précédent, soit le stress parental, le niveau de difficulté lié à la gestion parentale, le rythme de la vie quotidienne et la pression que s'imposent les parents.

3.1 Perception de l'état de santé

Les parents ont d'abord été interrogés sur la perception qu'ils ont de leur état de santé par rapport à celui des autres personnes de leur âge. Cette perception, bien que subjective, permet d'apprécier globalement la santé des personnes, et de prédire l'apparition de maladies ou un recours accru aux services de santé (ICIS 2022). Cette mesure serait aussi un bon indicateur de la qualité de vie des individus (OCDE 2021).

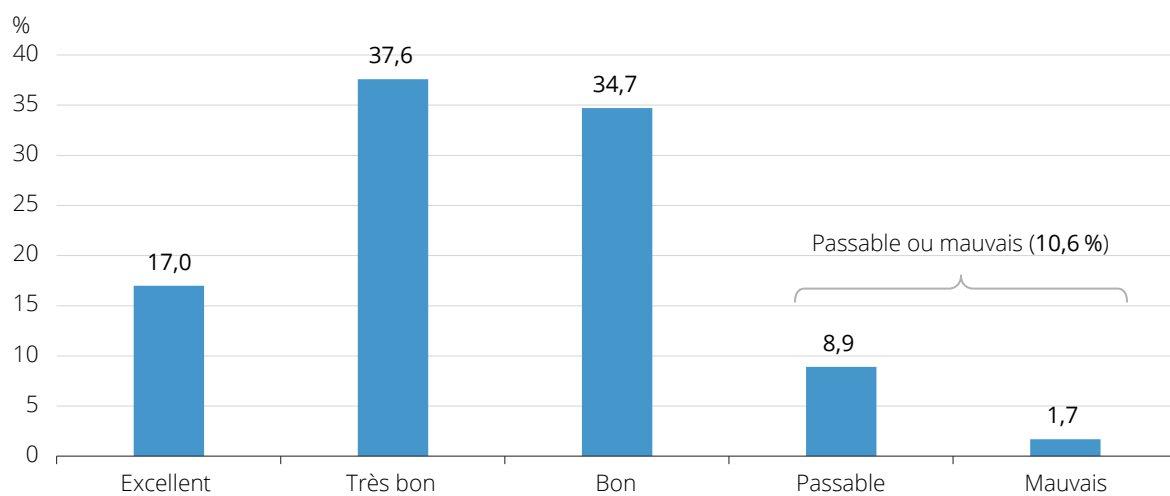
Globalement, on remarque que les parents ont une perception relativement positive de leur état de santé. En effet, on estime qu'un peu plus de la moitié (55 %) d'entre eux considèrent que leur santé est excellente (17 %) ou très bonne (38 %), et que 35 % la considèrent comme bonne (figure 3.1). Seulement un parent sur 10 environ (11 %) estime avoir une moins bonne santé : 9 % des parents la considèrent comme passable et 1,7 %, comme mauvaise.

En ce qui concerne les caractéristiques associées à la perception de l'état de santé des parents, mentionnons d'entrée de jeu que les résultats les plus saillants se trouvent du côté de la scolarité. En effet, les parents détenant un diplôme universitaire sont plus nombreux en proportion que les autres à percevoir leur santé comme excellente (19 %). Les parents n'ayant aucun diplôme sont pour leur part plus susceptibles que les autres de considérer leur santé comme passable ou mauvaise (19 %).

Relevons également que la proportion de parents qui perçoivent leur état de santé comme passable ou mauvais est plus élevée chez les parents de famille monoparentale (16 %) que chez les parents de famille intacte (9 %) ou recomposée (11 %).

Figure 3.1

Perception de l'état de santé, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Tableau 3.1

Perception de l'état de santé selon certaines caractéristiques des parents et des familles, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	Excellent	Très bon	Bon	Passable ou mauvais
	%			
Total	17,0	37,6	34,7	10,6
Genre				
Homme	17,1	36,9	35,7	10,3
Femme	16,9	38,3	33,9	11,0
Âge				
29 ans ou moins	18,8	38,4	33,3	9,6
30 à 39 ans	17,3	38,5	34,0	10,1
40 à 49 ans	16,5	37,6	35,1	10,8
50 ans ou plus	16,9	34,7	36,3	12,2
Lieu de naissance				
Canada	17,3	39,2 ^a	33,4 ^a	10,1 ^a
Extérieur du Canada	16,0	33,7 ^a	38,2 ^a	12,1 ^a
Plus haut diplôme obtenu				
Aucun diplôme	13,4 ^a	31,5 ^{a,b}	36,4	18,7 ^{a,b,c}
Diplôme de niveau secondaire	15,5 ^b	34,9 ^{c,d}	38,3 ^{a,b}	11,4 ^{a,d}
Diplôme de niveau collégial	15,9 ^c	38,9 ^{a,c}	34,8 ^a	10,4 ^b
Diplôme de niveau universitaire	18,9 ^{a,b,c}	39,6 ^{b,d}	32,4 ^b	9,1 ^{c,d}
Type de famille				
Famille monoparentale	16,3	33,2 ^{a,b}	35,0	15,6 ^{a,b}
Famille intacte	17,2	38,7 ^a	34,7	9,5 ^a
Famille recomposée	16,6	37,9 ^b	34,8	10,6 ^b
Nombre d'enfants de 0 à 17 ans				
Un enfant	16,3	36,8	35,4	11,4
Deux enfants	17,0	37,8	34,8	10,3
Trois enfants ou plus	18,0	38,6	33,3	10,1
Âge du plus jeune enfant				
0 à 5 ans	17,8	38,0	34,6	9,6 ^a
6 à 11 ans	16,6	37,2	35,3	10,9
12 à 17 ans	16,1	37,7	34,1	12,1 ^a

a-d Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

3.2 Avoir un problème de santé, une incapacité, une maladie ou un trouble chronique

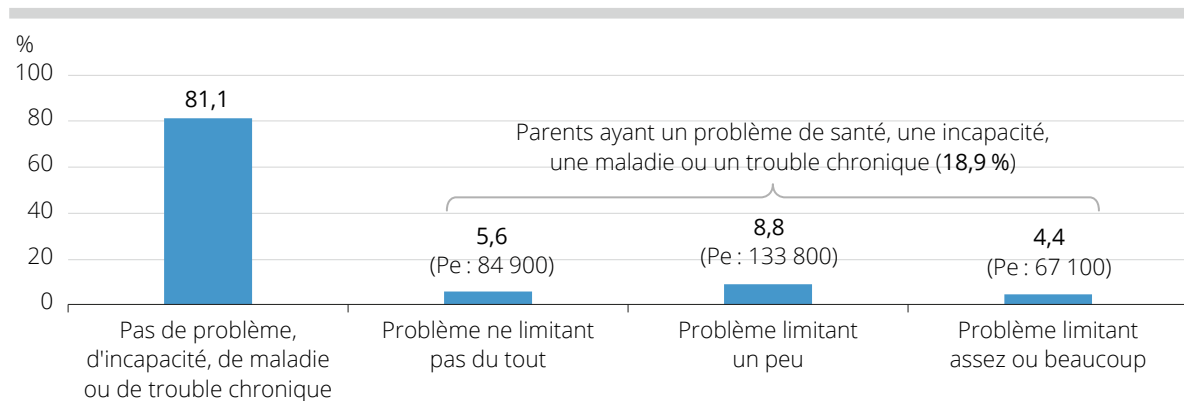
Dans le cadre de l'enquête, on a recueilli de l'information sur la présence d'un problème de santé physique ou mentale, d'une incapacité, d'une maladie ou d'un trouble chronique chez les parents¹. Nous leur avons aussi demandé si ce problème de santé² les limite dans leurs activités quotidiennes et dans leur rôle de parent.



Les résultats indiquent que près d'un parent sur cinq (19 %) a un problème de santé (figure 3.2). Cette proportion est plus élevée chez les mères que chez les pères (21 % c. 17 %) (données non présentées). Au total, environ 6 % des parents ont un problème de santé qui ne les limite pas au quotidien ou dans leur rôle parental. Environ 9 % de parents en ont un qui les limite un peu, et 4,4 % en ont un qui les limite assez ou beaucoup³.

Figure 3.2

Niveau de limitation des parents dans leurs activités quotidiennes à la maison et dans leur rôle parental en raison d'un problème de santé physique ou mentale, d'une incapacité, d'une maladie ou d'un trouble chronique, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022



Pe Population estimée

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Certains groupes de parents sont plus susceptibles que d'autres d'avoir un problème de santé qui les limite assez ou beaucoup (tableau 3.2). C'est notamment le cas des mères (5 % c. 3,6 % pour les pères), ainsi que des parents âgés de 40 à 49 ans et de 50 ans ou plus (4,8 % et 5 % c. 2,8 % pour les parents de moins de 30 ans).

1. Les parents devaient répondre à la question suivante : « Avez-vous une incapacité, un problème de santé physique ou mentale, une maladie ou un trouble chronique (c'est-à-dire une incapacité, un problème de santé, une maladie ou un trouble qui existe depuis au moins 6 mois ou qui pourrait perdurer 6 mois ou plus) ? ». Notons, en ce sens, qu'aucune précision relative à un diagnostic d'un professionnel de la santé n'a été demandée.
2. Afin d'alléger le texte, nous utiliserons dans le reste du chapitre l'expression « problème de santé » pour désigner les problèmes de santé physique ou mentale, les incapacités, les maladies et les troubles chroniques.
3. Parmi la sous-population de parents qui ont un problème de santé physique ou mentale, une incapacité, une maladie ou un trouble chronique, environ 30 % disent que leur problème n'a pas d'incidence sur leurs activités quotidiennes à la maison et dans leur rôle de parent. Environ 47 % considèrent que ce problème de santé les limite un peu, et 23 % considèrent qu'il les limite assez (17 %) ou beaucoup (7 %) (données non présentées).

La proportion de parents ayant un problème qui les limite assez ou beaucoup est plus élevée chez les parents nés au Canada que chez les parents nés à l'étranger (5 % c. 2,8 %). Elle est aussi plus élevée chez les parents n'ayant aucun diplôme (7 %) que chez ceux détenant un diplôme de niveau collégial (4,9 %) ou universitaire (3,4 %). Enfin, on constate que les parents vivant dans une famille monoparentale (7 %) ou recomposée (5 %) sont proportionnellement plus nombreux que ceux de famille intacte (3,6 %) à être assez ou très limités dans leurs activités quotidiennes ou dans leur rôle parental.

Parmi les parents qui n'ont aucun problème de santé, on compte une plus grande proportion de pères que de mères (83 % c. 79 %), de même que de parents :

- nés à l'extérieur du Canada (87 %) ;
- détenant un diplôme de niveau universitaire (83 %) ;
- vivant dans une famille intacte (82 %).

Soulignons enfin que les parents qui vivent avec au moins un tout-petit de 0 à 5 ans sont plus nombreux en proportion que les autres (84 %) à n'avoir aucun problème de santé, et moins nombreux à avoir un problème qui les limite assez ou beaucoup au quotidien (3,3 %). Mentionnons qu'il est probable que les résultats portant sur l'âge des enfants soient liés à l'âge des parents, du moins en partie, la santé se dégradant généralement au fil des années et les parents plus jeunes étant ceux ayant des enfants d'âge préscolaire en plus grande proportion.



svetikd / iStock

Tableau 3.2

Niveau de limitation des parents dans leurs activités quotidiennes à la maison et dans leur rôle parental en raison d'un problème de santé physique ou mentale, d'une incapacité, d'une maladie ou d'un trouble chronique selon certaines caractéristiques des parents et des familles, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	Pas de problème, d'incapacité, de maladie ou de trouble chronique	Problème ne limitant pas du tout	Problème limitant un peu	Problème limitant assez ou beaucoup
	%			
Total	81,1	5,6	8,8	4,4
Genre				
Homme	83,3 ^a	5,8	7,4 ^a	3,6 ^a
Femme	79,1 ^a	5,5	10,2 ^a	5,2 ^a
Âge				
29 ans ou moins	81,7	5,9	9,6	2,8* ^{a,b}
30 à 39 ans	82,6 ^{a,b}	4,7 ^{a,b}	8,6	4,1
40 à 49 ans	80,5 ^a	5,8 ^{a,c}	8,9	4,8 ^a
50 ans ou plus	78,2 ^b	7,7 ^{b,c}	9,0	5,1 ^b
Lieu de naissance				
Canada	79,0 ^a	6,1 ^a	9,8 ^a	5,1 ^a
Extérieur du Canada	86,7 ^a	4,4 ^a	6,2 ^a	2,8 ^a
Plus haut diplôme obtenu				
Aucun diplôme	78,4 ^a	4,5*	9,7	7,3 ^{a,b}
Diplôme de niveau secondaire	79,3 ^b	5,6	9,9 ^a	5,2 ^c
Diplôme de niveau collégial	79,9 ^c	6,2	9,0	4,9 ^{a,d}
Diplôme de niveau universitaire	83,0 ^{a,b,c}	5,5	8,1 ^a	3,4 ^{b,c,d}
Type de famille				
Famille monoparentale	76,5 ^a	5,2	11,0 ^a	7,3 ^a
Famille intacte	82,5 ^{a,b}	5,7	8,2 ^a	3,6 ^{a,b}
Famille recomposée	78,7 ^b	6,0	9,9	5,4 ^b
Nombre d'enfants de 0 à 17 ans				
Un enfant	79,9	6,0	9,3	4,8
Deux enfants	81,5	5,4	8,9	4,2
Trois enfants ou plus	82,3	5,5	7,9	4,3
Âge du plus jeune enfant				
0 à 5 ans	84,1 ^{a,b}	4,9 ^a	7,7 ^{a,b}	3,3 ^{a,b}
6 à 11 ans	79,5 ^a	5,9	9,6 ^a	4,9 ^a
12 à 17 ans	77,9 ^b	6,5 ^a	9,9 ^b	5,7 ^b

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a-d Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

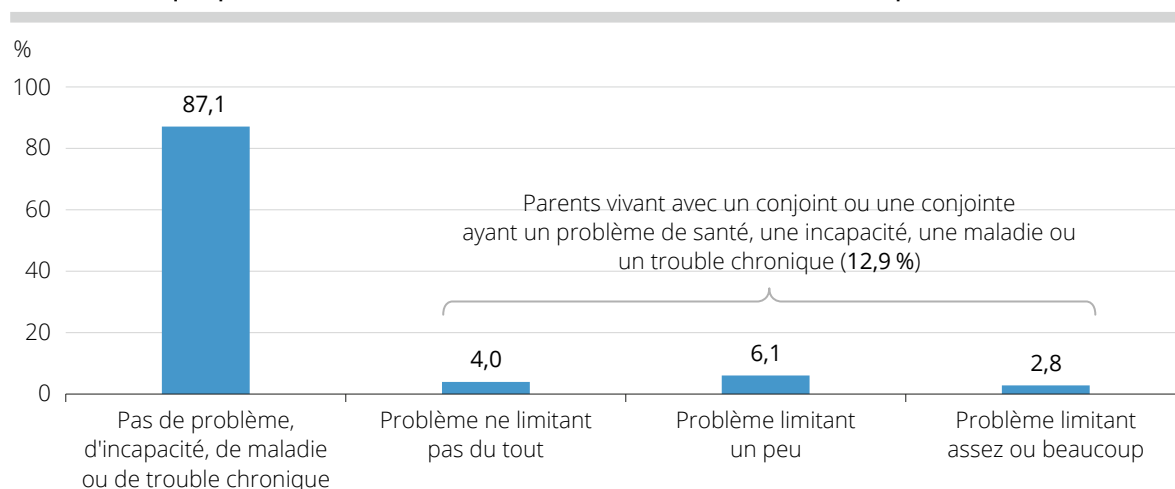
3.3 Vivre en couple avec une personne ayant un problème de santé, une incapacité, une maladie ou un trouble chronique

Rappelons d'entrée de jeu qu'environ 83 % des parents vivent avec un conjoint ou une conjointe, soit 73 % dans une famille intacte et 10 % dans une famille recomposée (voir le chapitre 1). Parmi ces parents, 13 % sont en couple avec quelqu'un qui a un problème de santé physique ou mentale, une incapacité, une maladie ou un trouble chronique (figure 3.3).

Sur l'ensemble des parents de famille biparentale, environ 4,0 % vivent avec une personne qui a un tel problème, mais qui n'est pas du tout limitée au quotidien ou dans son rôle parental. Environ 6 % vivent avec une personne qu'un problème limite un peu, et 2,8 %, avec une personne qu'un problème limite assez ou beaucoup⁴.

Figure 3.3

Niveau de limitation du conjoint ou de la conjointe dans ses activités quotidiennes à la maison et dans son rôle parental en raison d'un problème de santé physique ou mentale, d'une incapacité, d'une maladie ou d'un trouble chronique, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans vivant dans une famille biparentale, Québec, 2022



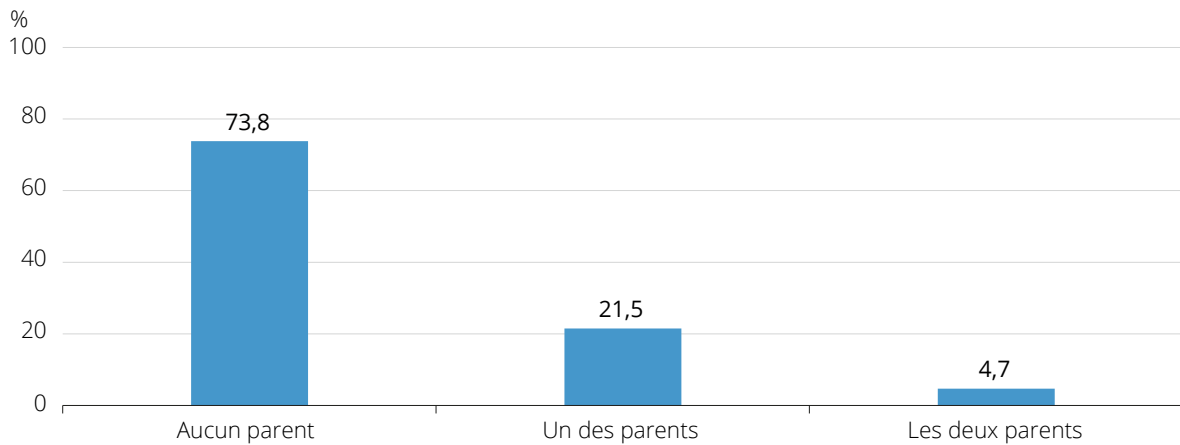
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Parmi l'ensemble des parents vivant dans une famille biparentale, environ 4,7 % ont un problème de santé et sont en couple avec une personne qui en a aussi un, et 21 % vivent dans une famille où un seul des deux parents a un tel problème (figure 3.4). La vaste majorité des parents de famille biparentale (74 %) n'ont pas de problème de santé et sont en couple avec une personne qui n'en a pas non plus.

4. Parmi les parents dont le conjoint ou la conjointe présente un problème de santé, environ le tiers (31 %) ont indiqué que cette personne n'est pas limitée dans ses activités quotidiennes à la maison ou dans son rôle de parent. Près de la moitié (48 %) de ces parents ont mentionné que le problème de santé de cette personne la limite un peu, et 22 % ont indiqué qu'il la limite assez (15 %) ou beaucoup (7 %) (données non présentées).

Figure 3.4

Nombre de parents ayant un problème de santé, une incapacité, une maladie ou un trouble chronique, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans vivant dans une famille biparentale, Québec, 2022

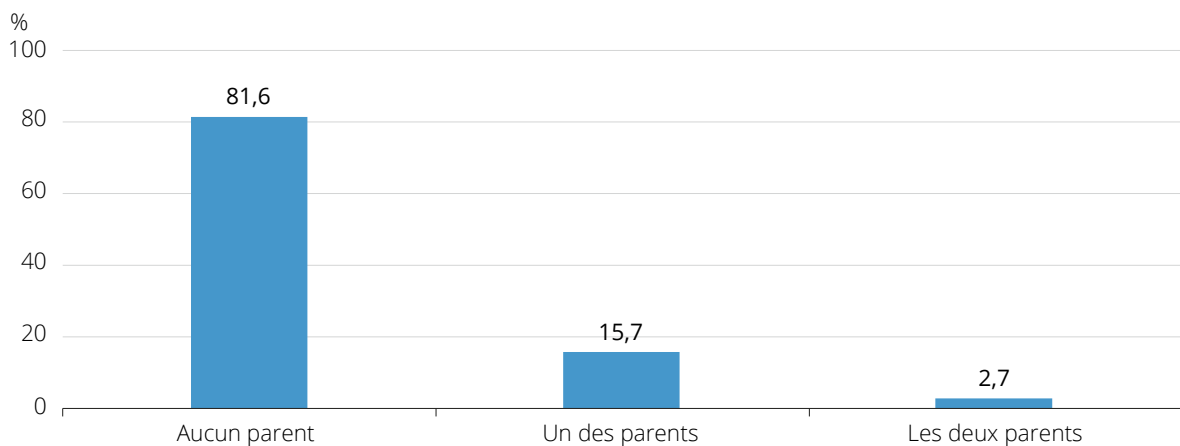


Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Une faible proportion (2,7 %) de parents de famille biparentale ont eux-mêmes un problème de santé qui les limite (un peu, assez ou beaucoup) dans leurs activités quotidiennes ou dans leur rôle parental et vivent en couple avec une personne dans la même situation. Environ 16 % vivent au sein d'un couple où une seule personne est limitée par un tel problème (figure 3.5). La proportion de parents de famille biparentale dont la famille ne compte aucun parent limité s'élève à 82 %.

Figure 3.5

Nombre de parents limités dans leurs activités quotidiennes et dans leur rôle de parent par un problème de santé, une incapacité, une maladie ou un trouble chronique, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans vivant dans une famille biparentale, Québec, 2022



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

3.4 Présence de problèmes de santé ou de développement chez les enfants

L'enquête révèle par ailleurs qu'un peu moins du quart des parents (23 %) vivent avec au moins un enfant vivant ayant un problème de santé physique ou mentale chronique, un trouble du développement, un trouble d'apprentissage ou un trouble du comportement⁵ (tableau 3.3). Évidemment, la probabilité d'avoir un enfant avec de tels types de problèmes augmente avec le nombre d'enfants dans la famille, cette proportion passant de 17 % chez les parents n'ayant qu'un seul enfant à 31 % chez ceux dont la famille compte trois enfants ou plus.

Tableau 3.3

Proportion de parents ayant au moins un enfant avec un problème de santé physique ou mentale chronique, un trouble du développement, un trouble d'apprentissage ou un trouble du comportement selon certaines caractéristiques des familles, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	%
Total	23,2
Lieu de naissance des parents (ou du parent seul)	
Les deux parents (ou le parent seul) sont nés au Canada	26,9 ^a
Un des deux parents est né à l'extérieur du Canada	18,2 ^a
Les deux parents (ou le parent seul) sont nés à l'extérieur du Canada	14,1 ^a
Plus haut diplôme obtenu par l'un ou l'autre des parents (ou le parent seul)	
Aucun diplôme	31,5 ^{a,b}
Diplôme de niveau secondaire	28,1 ^c
Diplôme de niveau collégial	25,3 ^{a,d}
Diplôme de niveau universitaire	20,4 ^{b,c,d}
Type de famille	
Monoparentale	32,0 ^a
Intacte	19,6 ^{a,b}
Recomposée	34,5 ^b
Nombre d'enfants de 0 à 17 ans	
Un enfant	16,7 ^a
Deux enfants	24,6 ^a
Trois enfants ou plus	30,9 ^a
Âge du plus jeune enfant	
0 à 5 ans	15,2 ^{a,b}
6 à 11 ans	28,7 ^a
12 à 17 ans	29,6 ^b

a-d Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la parentalité 2022.

5. Les parents devaient répondre à la question suivante : « Est-ce que l'un ou l'autre de vos enfants a un problème de santé physique ou mentale chronique, un trouble du développement, un trouble d'apprentissage ou un trouble du comportement (qui existe depuis au moins 6 mois ou qui pourrait perdurer 6 mois ou plus) ? Il peut s'agir, par exemple, d'un handicap, d'une incapacité physique, de l'épilepsie, d'un trouble anxieux, d'un trouble du langage, d'un trouble de l'attention (TDA), de la dyslexie, d'un trouble du spectre de l'autisme, etc. ». Notons, en ce sens, qu'aucune précision relative à un diagnostic d'un professionnel de la santé n'a été demandée.

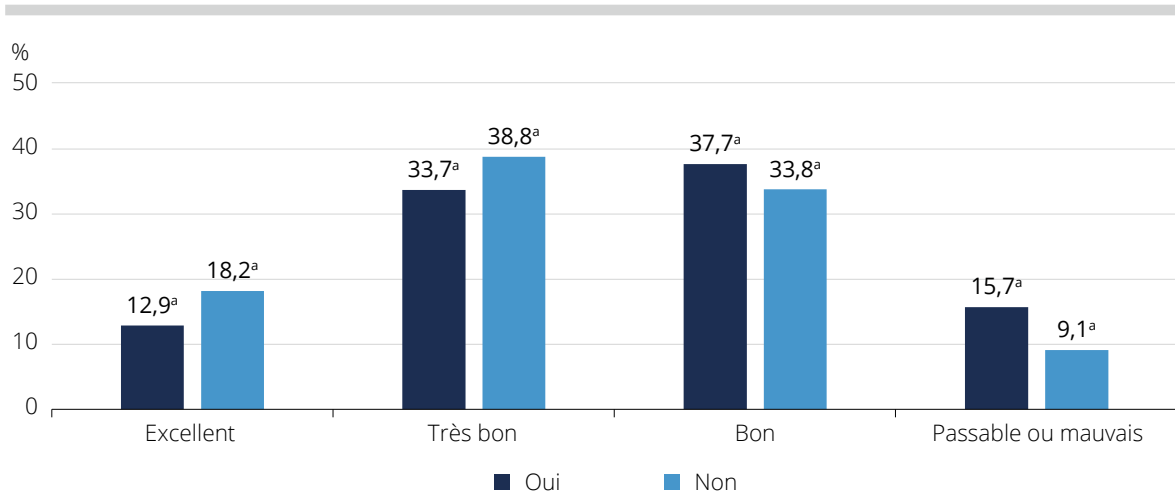
De nombreux problèmes ou troubles étant généralement diagnostiqués lorsque les enfants sont à l'école, il n'est pas non plus surprenant de constater que la proportion de parents vivant avec un enfant ayant un problème de santé chronique ou avec un trouble du développement, de l'apprentissage ou du comportement est plus faible chez les parents dont le plus jeune enfant est d'âge préscolaire (15 %) que chez les parents dont le plus jeune enfant est âgé de 6 à 11 ans (29 %) ou de 12 à 17 ans (30 %).

Cette proportion est aussi plus élevée chez les parents vivant dans une famille monoparentale (32 %) ou recomposée (35 %) que chez les parents de famille intacte (20 %), ainsi que chez les parents dont la famille compte deux parents (ou un parent seul) nés au Canada (27 %). Elle est enfin plus élevée chez ceux dont la famille compte deux parents (ou un parent seul) sans diplôme (32 %) que chez ceux vivant dans une famille où le plus haut diplôme obtenu par l'un ou l'autre des parents est de niveau collégial (25 %) ou universitaire (20 %).

Le fait d'avoir au moins un enfant ayant un problème de santé chronique ou un trouble du développement, de l'apprentissage ou du comportement est-il associé à la perception qu'ont les parents de leur propre état de santé ? Tout indique que oui, puisque les parents dans une telle situation sont proportionnellement plus nombreux que les autres à percevoir leur santé comme passable ou mauvaise (16 % c. 9 %) ou comme bonne (38 % c. 34 %) (figure 3.6). À l'inverse, ils sont moins nombreux en proportion à se dire en excellente (13 % c. 18 %) ou en très bonne santé (34 % c. 39 %).

Figure 3.6

Perception de l'état de santé des parents selon le fait d'avoir un enfant avec un problème de santé physique ou mentale chronique, un trouble du développement, un trouble d'apprentissage ou un trouble du comportement, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022



a Exprime une différence significative entre les parents ayant ou non un enfant avec un problème de santé, un trouble du développement, d'apprentissage ou du comportement au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

3.5 Expérience parentale et santé des parents et de leur famille

Les résultats montrent d'abord une association entre la perception de l'état de santé et le niveau de stress parental (tableau 3.4). En effet, la proportion de parents dont le niveau de stress parental est plus élevé que celui des autres passe de 14 % chez ceux qui considèrent leur santé comme excellente à 41 % chez ceux qui la considèrent comme passable ou mauvaise. Cette proportion est aussi plus élevée chez les parents :

- qui ont un problème de santé qui les limite assez ou beaucoup dans leurs activités quotidiennes et dans leur rôle de parent (46 %) ;
- qui vivent en couple avec une personne atteinte d'un problème de santé qui la limite assez ou beaucoup (37 %) ;
- qui ont au moins un enfant qui a un problème de santé chronique ou un trouble du développement, de l'apprentissage ou du comportement (32 %).

Les différents indicateurs portant sur la santé des parents et de leur famille sont également associés à une gestion parentale plus difficile. En effet, on constate que moins les parents perçoivent leur état de santé positivement, plus ils sont nombreux en proportion à avoir une gestion parentale considérée comme difficile, leur proportion passant de 12 % chez ceux qui la considèrent comme excellente à 31 % chez ceux qui la qualifient de passable ou de mauvaise. La proportion de parents dont la gestion parentale est considérée comme difficile est aussi plus élevée chez ceux :

- qui ont problème de santé qui les limite assez ou beaucoup (38 %) ;
- qui vivent en couple avec une personne atteinte d'un problème de santé qui la limite un peu (25 %), ou assez ou beaucoup (28 %) dans ses activités quotidiennes et dans son rôle de parent ;
- qui ont au moins un enfant qui a un problème de santé chronique ou un trouble du développement, de l'apprentissage ou du comportement (33 %).

Des liens similaires sont observés du côté du rythme de la vie quotidienne. En effet, on remarque que la proportion de parents ayant un rythme de vie considéré comme très exigeant passe de 15 % chez ceux qui perçoivent leur santé comme excellente à 37 % chez ceux qui la perçoivent comme passable ou mauvaise. On retrouve également une plus forte proportion de parents ayant un rythme de vie très exigeant chez ceux :

- qu'un problème de santé limite assez ou beaucoup dans leurs activités quotidiennes et dans leur rôle de parent (44 %) ;
- qui vivent en couple avec une personne atteinte d'un problème de santé qui limite un peu (30 %), ou assez ou beaucoup (35 %) ;
- qui ont au moins un enfant qui a un problème de santé chronique ou un trouble du développement, de l'apprentissage ou du comportement (30 %).

Quant à la proportion de parents qui s'imposent très souvent de la pression concernant la façon dont ils s'occupent de leurs enfants, mentionnons qu'elle est, entre autres, plus élevée chez les parents :

- qui perçoivent leur état de santé comme passable ou mauvais (24 %) ;
- qu'un problème de santé limite assez ou beaucoup dans leurs activités quotidiennes et dans leur rôle de parent (37 %) ;
- qui ont au moins un enfant qui a un problème de santé chronique ou un trouble du développement, de l'apprentissage ou du comportement (20 %).

Tableau 3.4

Indicateurs liés à l'expérience parentale selon certains indicateurs relatifs à la santé des parents et de leur famille, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	Stress parental plus élevé (Quintile 5)	Gestion parentale difficile ¹	Rythme de vie très exigeant	S'imposer très souvent de la pression
	%			
Total	23,5	18,0	23,9	15,7
Perception de l'état de santé				
Excellent	14,4 ^a	12,5 ^a	15,5 ^a	13,4 ^{a,b}
Très bon	19,5 ^a	15,1 ^a	21,2 ^a	14,4 ^c
Bon	26,9 ^a	19,9 ^a	27,0 ^a	15,7 ^{a,d}
Passable ou mauvais	41,0 ^a	30,9 ^a	37,0 ^a	23,9 ^{b,c,d}
Niveau de limitation des parents dans leurs activités quotidiennes et dans leur rôle parental en raison d'un problème de santé				
Pas de problème, d'incapacité, de maladie ou de trouble chronique	21,4 ^a	16,1 ^{a,b}	22,1 ^a	13,8 ^a
Problème ne limitant pas du tout	21,4 ^b	19,8 ^a	19,8 ^b	16,2 ^b
Problème limitant un peu	32,7 ^{a,b}	24,2 ^b	33,7 ^{a,b}	22,2 ^{a,b}
Problème limitant assez ou beaucoup	46,0 ^{a,b}	37,8 ^{a,b}	43,5 ^{a,b}	36,6 ^{a,b}
Niveau de limitation du conjoint ou de la conjointe dans ses activités quotidiennes et dans son rôle parental en raison d'un problème de santé²				
Pas de problème, d'incapacité, de maladie ou de trouble chronique	22,5 ^a	15,8 ^{a,b}	23,6 ^{a,b}	14,8 ^{a,b}
Problème ne limitant pas du tout	19,5 ^b	18,1 ^{c,d}	23,2 ^{c,d}	18,0
Problème limitant un peu	28,0 ^{a,b}	25,3 ^{a,c}	30,0 ^{a,c}	19,7 ^a
Problème limitant assez ou beaucoup	36,7 ^{a,b}	28,4 ^{b,d}	35,1 ^{b,d}	21,6 ^b
Avoir au moins un enfant avec un problème de santé chronique, un trouble du développement, d'apprentissage ou du comportement				
Oui	32,1 ^a	32,8 ^a	29,6 ^a	20,5 ^a
Non	20,9 ^a	13,3 ^a	22,2 ^a	14,3 ^a

a-d Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

1. Parents vivant avec au moins un enfant âgé de 2 à 17 ans.

2. Parents vivant dans une famille biparentale.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

À retenir

Quelques faits saillants

- Un peu plus de la moitié des parents (55 %) perçoivent leur santé comme excellente (17 %) ou très bonne (38 %) par rapport à celle des autres personnes de leur âge, alors qu'environ un parent sur 10 (11 %) la considère comme passable ou mauvaise.
- Environ un parent sur cinq (19 %) déclare avoir un problème de santé physique ou mentale, une incapacité, une maladie ou un trouble chronique.
- Au total, environ 9 % des parents sont un peu limités dans leurs activités quotidiennes ou dans leur rôle parental par un problème de santé, une incapacité, une maladie ou un trouble chronique ; 4,4 % ont un problème qui les limite assez ou beaucoup.
- Environ 13 % des parents qui vivent en couple ont un conjoint ou une conjointe qui a un problème de santé, une incapacité, une maladie ou un trouble chronique. Environ 9 % des parents de famille biparentale vivent avec une personne qu'un problème de santé limite un peu, assez ou beaucoup au quotidien.
- Près du quart (23 %) des parents vivent avec au moins un enfant ayant un problème de santé physique ou mentale chronique, un trouble du développement, un trouble d'apprentissage ou un trouble du comportement.

Certains groupes de parents en moins bonne santé que d'autres

Si certains groupes de parents se distinguent des autres en raison de leur état de santé un peu moins bon, c'est du côté de la scolarité et du type de famille que l'on observe les résultats les plus saillants. En effet, les parents n'ayant aucun diplôme sont plus susceptibles que ceux détenant un diplôme postsecondaire de considérer leur santé comme moins bonne ou d'avoir un problème de santé qui les limite assez ou beaucoup. Les parents de famille monoparentale, pour leur part, sont proportionnellement plus nombreux que les autres à percevoir leur santé comme passable ou mauvaise. Comme les parents de famille recomposée, ils sont aussi plus nombreux en proportion que les parents de famille intacte à avoir un problème de santé qui les limite assez ou beaucoup dans leurs activités quotidiennes et dans leur rôle de parent. Ces liens entre la perception de l'état de santé d'une part, et la scolarité et la monoparentalité d'autre part, ont également été relevés dans la population générale dans le cadre de l'Enquête québécoise sur la santé de la population 2020-2021 (EQSP) (Camirand et autres 2023).

Il est possible que ces résultats soient liés, du moins en partie, à la situation économique des parents. En effet, les parents monoparentaux ou faiblement scolarisés sont généralement plus susceptibles que les autres de vivre dans un ménage défavorisé sur le plan économique (voir le chapitre 4). Or, il est reconnu que le statut socioéconomique influence directement d'autres conditions de vie (p. ex. : le logement, l'insécurité alimentaire, les habitudes de vie, etc.), qui peuvent à leur tour entraîner des répercussions sur la santé (Mantoura et Morrison 2016). Les individus vivant en contexte de défavorisation matérielle et sociale

sont ainsi plus susceptibles d'être en mauvaise santé physique et mentale que les autres (ASPC 2018 ; Bernier 2021). On parle par conséquent d'inégalités sociales de santé, puisque les écarts de santé peuvent être attribués à des facteurs sociaux touchant des groupes plus vulnérables.

Une expérience parentale plus ardue chez les parents en moins bonne santé

Globalement, les résultats de l'enquête montrent que les parents qui s'estiment en moins bonne santé que les autres personnes de leur âge ont une expérience parentale plus ardue que les autres. En effet, les parents qui considèrent leur santé comme passable ou mauvaise et ceux qu'un problème de santé limite assez ou beaucoup au quotidien sont proportionnellement plus nombreux que les autres à :

- avoir un niveau de stress parental plus élevé que celui des autres ;
- avoir une gestion parentale considérée comme difficile ;
- avoir un rythme de vie considéré comme très exigeant ;
- s'imposer très souvent de la pression comme parent.

Ces résultats ne permettent toutefois pas de déterminer le sens des relations. Est-ce le fait d'être en moins bonne santé qui influe négativement l'expérience parentale ou plutôt le fait d'avoir une expérience parentale difficile qui a un effet sur l'état de santé ? Des analyses longitudinales, entre autres, permettraient de préciser davantage les liens observés.

Soulignons enfin que la santé des membres de la famille est aussi liée à une expérience parentale plus difficile. En effet, avoir un partenaire qu'un problème de santé limite un peu, assez ou beaucoup dans ses activités quotidiennes et dans son rôle de parent, ou encore vivre avec un enfant ayant un problème de santé chronique ou un trouble du développement, de l'apprentissage ou du comportement augmentent la probabilité :

- de vivre plus de stress parental que les autres parents ;
- d'avoir une gestion parentale difficile ;
- d'avoir un rythme de vie très exigeant.

Finalement, les résultats de l'enquête confirment l'existence de plusieurs liens déjà détectés dans l'*Enquête québécoise sur les parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015*, entre autres ceux portant sur le niveau du stress et la pression que s'imposent eux-mêmes les parents (Lavoie et Fontaine 2016 ; Lavoie 2017). Ces données s'ajoutent par ailleurs à la vaste littérature qui montre que les problèmes de santé des parents et de leurs enfants sont notamment associés à davantage de stress et de difficultés parentales (Pelchat et autres 2005 ; Pelchat et Bourgeois-Guérin 2008 ; Boily et autres 2016 ; Brien-Bérard et des Rivières-Pigeon 2020).



4

La situation économique des familles

- 4.1 Revenu du ménage
- 4.2 Perception de la situation économique
- 4.3 Perception de l'endettement
- 4.4 Défavorisation du quartier
- 4.5 Expérience parentale et situation économique des parents

Introduction

Les liens entre la situation économique des familles et le développement des enfants ont été largement démontrés par le milieu de la recherche. Les enfants qui vivent en situation de défavorisation économique sont plus susceptibles de manquer de stimulation durant la petite enfance et de vivre un niveau élevé de stress, ce qui peut affecter leur développement sur le plan cognitif, émotionnel ou physique (Desrosiers et Tétreault 2012 ; Tétreault et Desrosiers 2013 ; Desrosiers et autres 2016 ; ASPC 2018 ; Sow et autres 2022). Les résultats de l'*Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2017*, jumelés à ceux de l'*Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2017*, ont notamment révélé que les enfants de maternelle vivant dans un ménage à faible revenu sont plus susceptibles que les autres d'être vulnérables dans chacun des cinq domaines de développement mesurés (la santé physique et le bien-être, les compétences sociales, la maturité affective, le développement cognitif et langagier, et les habiletés de communication et les connaissances générales), et ce, même lorsqu'on tient compte d'autres facteurs (Lavoie 2019).

Si la défavorisation économique affecte les enfants, c'est d'abord et avant tout parce qu'elle touche leurs parents et leur milieu de vie. Le manque d'argent peut, entre autres, affecter la qualité du logement dans lequel résident les familles, engendrer de l'insécurité alimentaire ou encore limiter la participation des parents et des enfants à des activités sportives, sociales ou culturelles. Pour joindre les deux bouts, certains parents doivent parfois cumuler les emplois, ce qui réduit le temps qu'ils peuvent passer avec leur famille. Comme l'ont montré d'autres enquêtes associant, entre autres, la pauvreté à une prévalence accrue de symptômes dépressifs chez les parents (Clément et autres 2022), les soucis financiers feraient partie des facteurs de stress pouvant avoir une incidence sur la vie personnelle et professionnelle, mais également sur la santé physique et mentale.

C'est justement pour réduire les inégalités de revenus et pour atténuer les effets potentiels de la pauvreté sur les enfants et leur famille qu'un ensemble de mesures ont été mises en place au Québec et au Canada. Parmi celles-ci se trouvent divers programmes de soutien financier, dont les allocations familiales offertes par le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada. Certains programmes s'adressent à des familles vivant une situation particulière ou ayant des besoins précis. Par exemple, certains d'entre eux offrent du soutien financier aux familles vivant avec un enfant handicapé, d'autres remboursent une partie des frais associés à la garde ou aux activités physiques ou artistiques des enfants¹.

Malgré ce soutien financier, des inégalités économiques demeurent et certaines familles peinent toujours à payer les factures. C'est d'autant plus le cas avec la hausse considérable de l'inflation observée depuis 2021². L'inflation, qui a fait bondir le coût de la vie en provoquant notamment une hausse du prix du panier d'épicerie, du prix de l'essence, des loyers et des taux d'intérêt, affecte de nombreuses familles québécoises, et plus particulièrement les moins nanties.

1. Pour une liste complète des programmes de soutien financier offerts par le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada, consulter le site Web du ministère de la Famille : www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/soutien-famille/aide-financiere/soutien-financier/Pages/index.aspx.

2. Rappelons que l'enquête s'est déroulée de mars à août 2022. À titre indicatif, l'indice des prix à la consommation (IPC) au Québec a bondi de 6,7 % en mars 2022, de 8,0 % en juin 2022 et de 7,1 % en août 2022 comparativement à l'année précédente. Pour plus d'information, consulter la page de l'ISQ suivante : [Banque de données des statistiques officielles \(gouv.qc.ca\)](http://Banque.de.donnees.des.statistiques.officielles(gouv.qc.ca))

Quel est le portrait de la situation économique des parents en 2022 ? Quels groupes de parents sont les plus susceptibles de vivre de la précarité économique ? De quelle façon la situation économique des parents est-elle liée à leur expérience parentale ? C'est ce que nous verrons dans le présent chapitre. Nous présenterons d'abord les résultats portant sur le niveau de revenu des ménages. Par la suite, nous porterons notre attention sur la perception qu'ont les parents de leur situation financière, ainsi que sur leur perception du niveau d'endettement de leur famille. Il sera ensuite question du niveau de défavorisation de leur quartier de résidence et, enfin, des liens existant entre la situation économique des parents et certains aspects de l'expérience parentale.



DjelicS / iStock

4.1 Revenu du ménage

À lui seul, le revenu d'une famille n'est pas suffisant pour établir si un ménage se trouve en situation de précarité économique. Pour ce faire, il faut notamment tenir compte du nombre de personnes qui composent le ménage. Créé à partir de la mesure de faible revenu (MFR), l'indicateur du niveau de revenu du ménage utilisé dans les analyses qui suivent tient compte de cette variable (voir l'encadré 4.1).

Encadré 4.1

Niveau de revenu du ménage

L'indicateur de revenu utilisé dans ce rapport est un indicateur basé sur la mesure de faible revenu (MFR), une mesure qui est déterminée à l'aide du revenu avant impôt¹ de tous les membres d'un ménage et du nombre de personnes qui composent ce ménage. L'ajustement du revenu permet de tenir compte du fait que les ménages comptant un plus grand nombre de personnes ont davantage de besoins de base, mais que l'ajout d'une personne dans un ménage nombreux permet de réaliser des économies d'échelle².

Pour une personne vivant seule, la mesure de faible revenu correspond à un pourcentage fixe (50 %) du revenu médian « ajusté » des Québécoises et Québécois pour une année donnée. En 2021, on estime que le revenu individuel médian ajusté avant impôt est de 53 718 \$³. Les ménages ne comptant qu'une seule personne et dont le revenu est inférieur à 26 859 \$ sont donc considérés comme étant à faible revenu selon la MFR. Quant aux ménages de deux personnes ou plus, ils sont considérés comme étant à faible revenu lorsque leur revenu est inférieur au produit de la multiplication de 26 859 \$ par la racine carrée du nombre de personnes dans le ménage.

Suite à la page 91

1. Dans l'EQP, les données sur le revenu ont été recueillies à partir d'une question unique, ce qui engendre généralement une sous-estimation du revenu total du ménage et, par conséquent, une surestimation de la proportion de parents vivant dans un ménage à faible revenu. Pour plus d'information, consulter le [rapport méthodologique](#) de l'enquête.
2. Pour plus d'information sur la MFR, consulter la page Web de Statistique Canada suivante : www.statcan.gc.ca/pub/75f0002m/2012002/liim-mfr-fra.htm.
3. Il s'agit du seuil projeté de la mesure de faible revenu, les données de 2021 n'étant pas disponibles au moment de la production du présent rapport.

Afin de mieux nuancer les résultats portant sur les ménages qui ne sont pas à faible revenu selon la MFR, l'indicateur de revenu retenu dans cette publication compte quatre catégories (tableau 4.1) :

1. Ménage à faible revenu : le revenu est sous le seuil de la mesure de faible revenu ;
2. Ménage à revenu moyen-faible : le revenu est égal ou supérieur au seuil de la mesure de faible revenu, mais inférieur à deux fois le seuil ;
3. Ménage à revenu moyen-élevé : le revenu est égal ou supérieur au double du seuil, mais inférieur à trois fois le seuil ;
4. Ménage à revenu élevé : le revenu est égal ou supérieur à trois fois le seuil.

Tableau 4.1

Tranches de revenu des ménages (avant impôt) correspondant à chaque catégorie de l'indicateur du niveau de revenu¹, selon la taille du ménage

Taille du ménage	Faible revenu	Revenu moyen-faible	Revenu moyen-élevé	Revenu élevé
2	Moins de 37 984 \$	De 37 984 \$ à moins de 75 969 \$	De 75 969 \$ à moins de 113 953 \$	113 953 \$ et plus
3	Moins de 46 521 \$	De 46 521 \$ à moins de 93 042 \$	De 93 042 \$ à moins de 139 563 \$	139 563 \$ et plus
4	Moins de 53 718 \$	De 53 718 \$ à moins de 107 436 \$	De 107 436 \$ à moins de 161 154 \$	161 154 \$ et plus
5	Moins de 60 059 \$	De 60 059 \$ à moins de 120 117 \$	De 120 117 \$ à moins de 180 176 \$	180 176 \$ et plus
6	Moins de 65 791 \$	De 65 791 \$ à moins de 131 582 \$	De 131 582 \$ à moins de 197 373 \$	197 373 \$ et plus
7	Moins de 71 062 \$	De 71 062 \$ à moins de 142 124 \$	De 142 124 \$ à moins de 213 187 \$	213 187 \$ et plus
8	Moins de 75 969 \$	De 75 969 \$ à moins de 151 937 \$	De 151 937 \$ à moins de 227 906 \$	227 906 \$ et plus

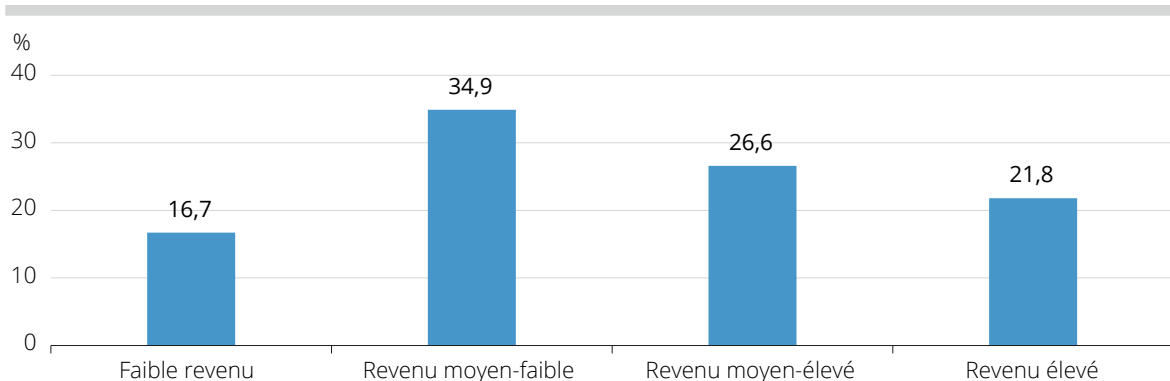
1. Cet indicateur est basé sur la mesure de faible revenu (MFR). Il s'agit du seuil estimé pour 2021, les données n'étant pas disponibles au moment de la production du présent rapport.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu et Enquête canadienne sur le revenu*, fichiers maîtres. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

L'enquête révèle qu'environ 17 % des parents habitent dans un ménage à faible revenu (figure 4.1). Le tiers (35 %) réside dans un ménage dont le revenu est considéré comme moyen-faible et près de la moitié (48 %), dans un ménage dont le revenu est considéré comme moyen-élevé (27 %) ou élevé (22 %).

Figure 4.1

Niveau de revenu du ménage, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Certains groupes de parents sont plus susceptibles que d'autres de vivre dans un ménage à faible revenu. C'est le cas des parents dont la famille compte deux parents (ou le parent seul) nés à l'extérieur du Canada (31 %), qui sont plus susceptibles d'appartenir à un tel ménage que ceux dont la famille compte un (12 %) ou deux parents (ou un parent seul) nés au Canada (12 %) (tableau 4.2).

Les parents sont également plus nombreux en proportion à vivre dans un ménage à faible revenu lorsqu'ils habitent avec au moins trois enfants (26 %) et lorsqu'eux et leur partenaire (ou le parent seul) ont un problème de santé qui les limite un peu, assez ou beaucoup dans leurs activités quotidiennes ou dans leur rôle de parent (33 %).

Les résultats mettant en lien le niveau de revenu du ménage et le plus haut diplôme obtenu par l'un ou l'autre des parents (ou le parent seul) indiquent que moins ce diplôme est élevé, plus les parents sont nombreux en proportion à vivre dans un ménage à faible revenu. La proportion passe de 10 % chez les parents dont la famille compte au moins un diplômé universitaire à 63 % chez les parents vivant dans une famille où les deux parents (ou le parent seul) n'ont aucun diplôme. À l'inverse, plus ce diplôme est élevé, plus les parents sont susceptibles de vivre dans un ménage à revenu élevé.

On note également que la proportion de parents résidant dans un ménage à faible revenu est nettement plus élevée chez les parents de famille monoparentale (38 %) que chez ceux de famille intacte (12 %) ou recomposée (14 %). D'ailleurs, soulignons que parmi les parents de famille monoparentale, les mères sont proportionnellement plus nombreuses que les pères à vivre dans un ménage à faible revenu (45 % c. 26 %) (données non présentées). C'est aussi le cas des parents les plus jeunes : les parents monoparentaux de moins de 30 ans sont les plus nombreux, en proportion, à vivre dans un ménage à faible revenu (68 %). Ils sont suivis des trentenaires (45 %). Les parents dans la quarantaine (30 %) et ceux âgés de 50 ans ou plus (34 %) présentent pour leur part les plus faibles proportions de parents monoparentaux en situation de faible revenu (données non présentées).

Enfin, pour ce qui est de la zone de résidence, on remarque que la proportion de parents vivant dans un ménage à faible revenu est plus élevée chez ceux qui résident dans la région métropolitaine de Montréal (19 %) ainsi que chez les parents qui vivent en zone rurale (18 %), et plus faible chez les parents vivant dans une région métropolitaine autre que Montréal (11 %).

Tableau 4.2

Niveau de revenu du ménage selon certaines caractéristiques des familles, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	Faible revenu	Revenu moyen-faible	Revenu moyen-élevé	Revenu élevé
	%			
Total	16,7	34,9	26,6	21,8
Lieu de naissance des parents (ou du parent seul)				
Les deux parents (ou le parent seul) sont nés au Canada	12,3 ^a	33,1 ^a	29,8 ^a	24,9 ^a
Un des deux parents est né à l'extérieur du Canada	12,3 ^b	31,9 ^b	25,3 ^a	30,6 ^a
Les deux parents (ou le parent seul) sont nés à l'extérieur du Canada	31,1 ^{a,b}	41,2 ^{a,b}	17,7 ^a	9,9 ^a
Plus haut diplôme obtenu par l'un ou l'autre des parents (ou le parent seul)				
Aucun diplôme	62,9 ^a	29,5 ^a	5,7 ^{* a,b}	1,9 ^{** a}
Diplôme de niveau secondaire	30,1 ^a	47,1 ^{a,b}	17,2 ^{a,b}	5,6 ^a
Diplôme de niveau collégial	15,9 ^a	43,6 ^{a,b}	29,3 ^a	11,2 ^a
Diplôme de niveau universitaire	9,6 ^a	28,2 ^b	30,1 ^b	32,2 ^a
Nombre de parents limités dans leurs activités quotidiennes et dans leur rôle de parent par un problème de santé				
Les deux parents (ou le parent seul)	33,0 ^a	38,6	16,9 ^{a,b}	11,5 ^{a,b}
Un des parents	12,8 ^a	38,4 ^a	28,1 ^a	20,7 ^a
Aucun parent (ou le parent seul)	16,2 ^a	34,1 ^a	27,0 ^b	22,7 ^b
Type de famille				
Famille monoparentale	37,7 ^{a,b}	41,1 ^a	15,2 ^a	5,9 ^a
Famille intacte	12,1 ^a	32,8 ^{a,b}	29,5 ^a	25,7 ^a
Famille recomposée	13,9 ^b	40,2 ^b	25,2 ^a	20,8 ^a
Nombre d'enfants de 0 à 17 ans				
Un enfant	14,4 ^a	33,3 ^a	26,3 ^a	26,0 ^a
Deux enfants	14,2 ^b	33,9 ^b	29,3 ^a	22,6 ^a
Trois enfants ou plus	25,8 ^{a,b}	39,9 ^{a,b}	21,4 ^a	13,0 ^a
Âge du plus jeune enfant				
0 à 5 ans	17,8 ^a	37,0 ^{a,b}	27,0	18,2 ^a
6 à 11 ans	16,8 ^b	34,0 ^a	26,5	22,7 ^a
12 à 17 ans	14,5 ^{a,b}	32,5 ^b	26,1	26,9 ^a
Zone de résidence				
Région métropolitaine de Montréal	18,7 ^a	33,1 ^a	24,4 ^{a,b}	23,8 ^a
Autres régions métropolitaines	11,3 ^{a,b}	31,3 ^b	31,6 ^{a,c}	25,9 ^b
Zone semi-urbaine	14,5 ^{a,b}	38,4 ^{a,b}	29,0 ^{b,d}	18,0 ^{a,b}
Zone rurale	18,4 ^b	42,8 ^{a,b}	25,7 ^{c,d}	13,0 ^{a,b}

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a-d Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Encadré 4.2

Écart de revenu au sein des couples

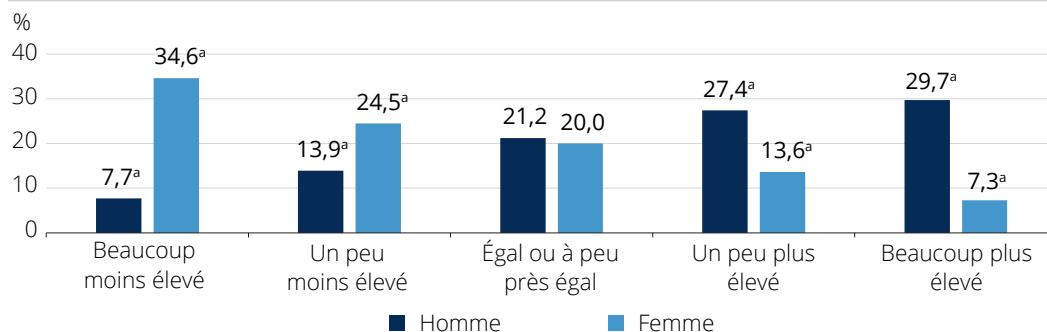
Au Québec comme ailleurs, on observe des inégalités de revenu entre les hommes et les femmes. Celles-ci sont généralement et historiquement à l'avantage des hommes, le revenu médian avant impôt des femmes étant inférieur de 36 % à celui des hommes en 2019 (Fontaine 2022). Ces écarts s'observent également au sein des couples et seraient plus marqués chez les couples qui ont des enfants que chez ceux qui n'en ont pas, notamment parce que les mères gagnent moins et travaillent moins d'heures, et assument davantage de tâches et de responsabilité familiales que les pères, tout en payant davantage pour les dépenses quotidiennes et moins pour les biens durables et l'épargne (Francoeur 2017 ; Belleau et autres 2017).

Dans l'enquête, les parents vivant dans une famille biparentale où les deux conjoints occupent un emploi devaient indiquer s'ils estiment que leur revenu est beaucoup moins élevé, un peu moins élevé, égal ou à peu près égal, un peu plus élevé ou beaucoup plus élevé que celui de leur partenaire. Sans égard au genre, les résultats indiquent que ces parents se répartissent à peu près également dans chacune des catégories de l'indicateur (proportions variant entre 18 % et 21 %) (données non présentées).

Or, à l'instar de ceux d'autres études, les résultats de l'enquête indiquent que les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à estimer que leur revenu est un peu plus élevé (27 % c. 14 %) ou beaucoup plus élevé (30 % c. 7 %) que celui de leur conjointe (figure 4.2). Les femmes, pour leur part, déclarent en plus grande proportion avoir un revenu un peu moins élevé (24 % c. 14 %) ou beaucoup moins élevé (35 % c. 8 %) que celui de leur conjoint. Des analyses tenant compte, par exemple, de l'âge, du diplôme ou du nombre d'heures travaillées par semaine par chacun des conjoints pourraient éventuellement être menées pour mieux comprendre cette dynamique complexe.

Figure 4.2

Niveau de revenu des parents par rapport à celui de leur partenaire selon le genre, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans vivant dans une famille biparentale où les deux conjoints occupent un emploi¹, Québec, 2022



a Exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,01.

1. Exclut les parents vivant en couple avec un partenaire du même genre.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

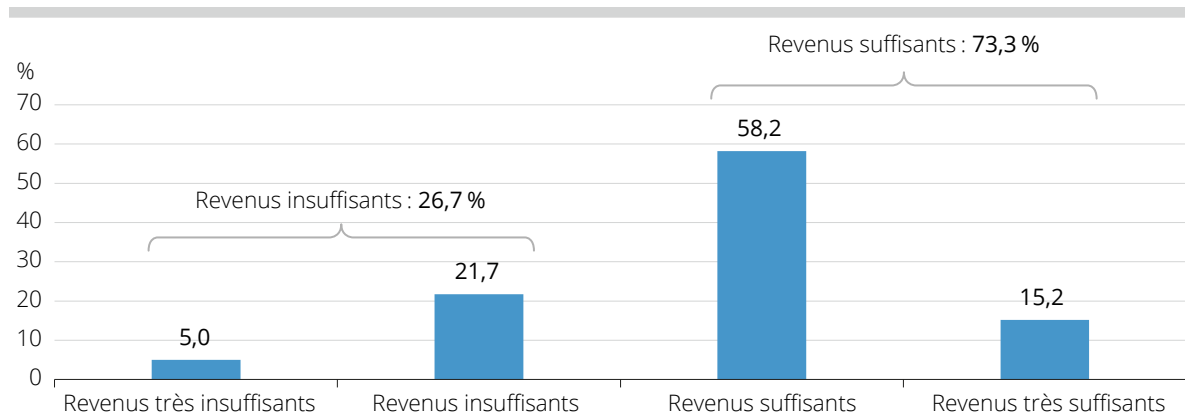
4.2 Perception de la situation économique

Lorsqu'on s'intéresse à la précarité économique, il peut être pertinent de tenir compte du point de vue des individus et de l'évaluation qu'ils font de leur situation financière. Cette approche subjective permet notamment de tenir compte de divers critères qui peuvent affecter la situation économique, mais qui sont complexes à mesurer (p. ex. : le niveau d'endettement, l'épargne cumulée, l'aide reçue, l'évasion fiscale, les attentes et les exigences liées au niveau de vie, etc.). Pour certains auteurs, la perception subjective de la situation économique refléterait mieux le lien entre les inégalités économiques et le bien-être des individus (Duvoux et Papuchon 2019 ; Lačný 2020). Cette perception est mesurée dans l'enquête par la question suivante : « Pour répondre aux besoins de base de votre famille (logement, alimentation et habillement), diriez-vous que vos revenus sont très suffisants, suffisants, insuffisants ou très insuffisants ? ».

Les résultats révèlent qu'environ les trois quarts (73 %) des parents considèrent que leurs revenus sont suffisants (58 %) ou très suffisants (15 %) pour répondre aux besoins de base de leur famille (figure 4.3). Environ le quart (27 %) des parents les considèrent comme insuffisants (22 %) ou très insuffisants (5 %).

Figure 4.3

Perception de la suffisance des revenus, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

La proportion de parents percevant leurs revenus comme insuffisants est plus élevée chez les parents dont la famille compte deux parents (ou un parent seul) nés à l'extérieur du Canada (38 %) que chez ceux dont la famille compte un (24 %) ou deux (23 %) parents (ou un parent seul) nés au Canada (tableau 4.3).

Les résultats mettant en relation la perception de la suffisance des revenus et le plus haut diplôme obtenu par l'un ou l'autre des parents (ou le parent seul) indiquent que moins ce diplôme est élevé, plus les parents sont nombreux en proportion à considérer que leurs revenus sont insuffisants. La proportion passe de 20 % chez les parents dont la famille compte au moins un diplômé universitaire à 52 % chez ceux dont la famille compte deux parents (ou un parent seul) sans diplôme.

Les parents sont aussi plus nombreux en proportion à percevoir leurs revenus comme insuffisants lorsque les deux parents de la famille (ou le parent seul) sont limités dans leurs activités quotidiennes ou dans leur rôle de parent par un problème de santé (49 %).

Enfin, la proportion de parents qui jugent que leurs revenus sont insuffisants est plus élevée chez les parents de famille monoparentale (43 %) que chez les parents de famille recomposée (29 %) ou intacte (23 %). D'ailleurs, l'enquête révèle que les mères monoparentales sont plus nombreuses en proportion que les pères monoparentaux à percevoir leur situation économique de cette façon (47 % c. 36 %) (données non présentées).

Tableau 4.3

Perception de la suffisance des revenus selon certaines caractéristiques des familles, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	Revenus insuffisants	Revenus suffisants
	%	
Total	26,7	73,3
Lieu de naissance des parents (ou du parent seul)		
Les deux parents (ou le parent seul) sont nés au Canada	23,1 ^a	76,9 ^a
Un des deux parents est né à l'extérieur du Canada	23,8 ^b	76,2 ^b
Les deux parents (ou le parent seul) sont nés à l'extérieur du Canada	38,4 ^{a,b}	61,6 ^{a,b}
Plus haut diplôme obtenu par l'un ou l'autre des parents (ou le parent seul)		
Aucun diplôme	51,8 ^a	48,2 ^a
Diplôme de niveau secondaire	39,0 ^a	61,0 ^a
Diplôme de niveau collégial	30,3 ^a	69,7 ^a
Diplôme de niveau universitaire	19,7 ^a	80,3 ^a
Nombre de parents limités dans leurs activités quotidiennes et dans leur rôle de parent par un problème de santé		
Les deux parents (ou le parent seul)	49,4 ^a	50,6 ^a
Un des parents	30,3 ^a	69,7 ^a
Aucun parent (ou le parent seul)	24,6 ^a	75,4 ^a
Type de famille		
Famille monoparentale	43,1 ^a	56,9 ^a
Famille intacte	22,5 ^a	77,5 ^a
Famille recomposée	28,9 ^a	71,1 ^a
Nombre d'enfants de 0 à 17 ans		
Un enfant	28,3 ^a	71,7 ^a
Deux enfants	24,3 ^{a,b}	75,7 ^{a,b}
Trois enfants ou plus	29,0 ^b	71,0 ^b
Âge du plus jeune enfant		
0 à 5 ans	25,4 ^a	74,6 ^a
6 à 11 ans	26,8	73,2
12 à 17 ans	28,8 ^a	71,2 ^a

a-b Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Ces résultats montrent que ce sont pratiquement les mêmes catégories de parents qui sont les plus susceptibles de vivre dans un ménage à faible revenu et de percevoir leurs revenus comme insuffisants pour répondre aux besoins de base de leur famille. On parle ici des parents de famille monoparentale et des parents dont la famille compte deux parents (ou un parent seul) :

- nés à l'extérieur du Canada ;
- n'ayant aucun diplôme ;
- limités dans leurs activités quotidiennes et dans leur rôle de parent par un problème de santé.

Qu'en est-il toutefois lorsqu'on croise ces deux indicateurs liés à la situation économique des parents ? Est-ce que les parents qui vivent dans un ménage à faible revenu sont les mêmes que ceux qui perçoivent leurs revenus comme insuffisants pour répondre aux besoins de base de leur famille ?

Les résultats de l'enquête montrent une certaine inadéquation entre les deux indicateurs. En effet, parmi les parents vivant dans un ménage à faible revenu, un peu moins de la moitié (46 %) déclarent que leurs revenus sont suffisants alors que 54 % les jugent insuffisants (tableau 4.4). Notons également que le tiers (34 %) des parents vivant dans un ménage à revenu moyen-faible perçoivent leurs revenus comme insuffisants. Une proportion nettement moindre de parents considèrent que leurs revenus sont insuffisants chez ceux dont le ménage est à revenu moyen-élevé (16 %) ou à revenu élevé (7 %). Lorsqu'on s'intéresse spécifiquement aux parents qui perçoivent leurs revenus comme insuffisants pour répondre au besoin de base de leur famille, on constate qu'environ 8 de ces parents sur 10 vivent dans un ménage à faible revenu (34 %) ou à revenu moyen-faible (45 %) (données non présentées).

Tableau 4.4

Perception de la suffisance des revenus pour répondre aux besoins de base de la famille selon le niveau de revenu du ménage, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	Revenus insuffisants	Revenus suffisants
	%	
Total	26,7	73,3
Faible revenu	53,8 ^a	46,2 ^a
Revenu moyen-faible	34,5 ^a	65,5 ^a
Revenu moyen-élevé	15,9 ^a	84,1 ^a
Revenu élevé	6,6 ^a	93,4 ^a

^a Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

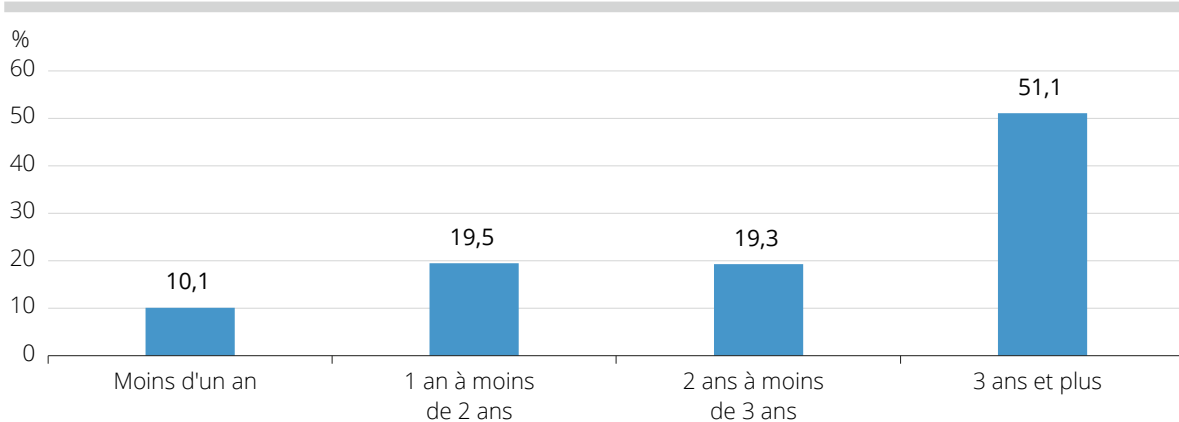
La précarité économique circonstancielle ou transitoire diffère de la défavorisation persistante et chronique, qui a généralement des répercussions permanentes sur la vie des individus, parents comme enfants (Zhang 2021). Les parents qui considèrent que leurs revenus sont insuffisants pour répondre aux besoins de base de leur famille ont donc été interrogés sur la persistance de cette situation³.

3. Ces parents devaient répondre à la question suivante : « Depuis combien de temps vous percevez-vous dans cette situation financière ? ».

Environ la moitié (51 %) d'entre eux ont déclaré que cette situation financière défavorable perdure depuis au moins 3 ans (figure 4.4). Pour environ le cinquième des parents concernés, cette situation dure depuis au moins un an, mais moins de 2 ans (20 %) ou depuis au moins 2 ans, mais moins de 3 ans (19 %). Environ 10 % sont dans cette situation financière depuis moins d'un an.

Figure 4.4

Durée de la situation financière précaire, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans percevant leurs revenus comme insuffisants pour répondre aux besoins de base de leur famille, Québec, 2022

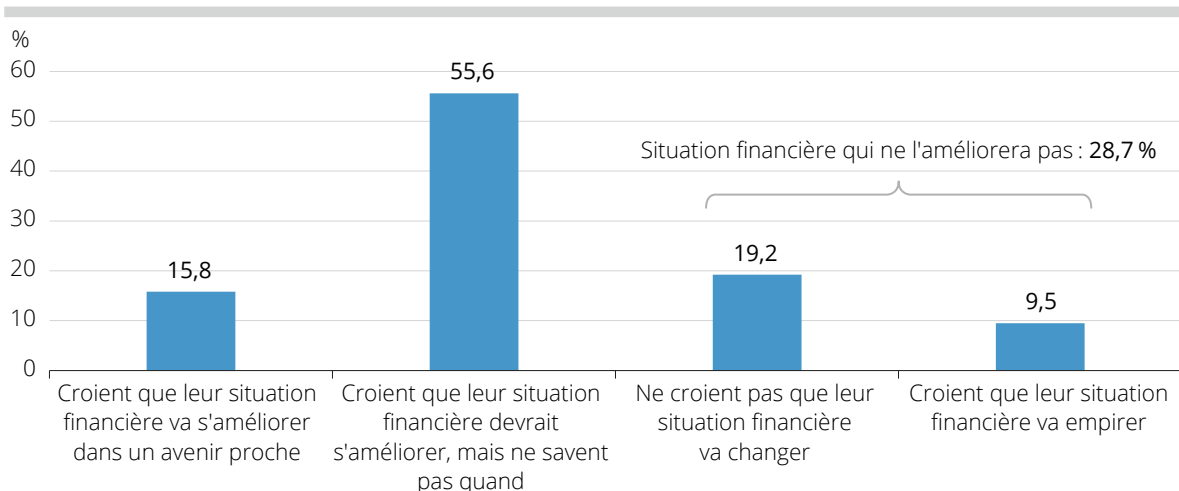


Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Toujours parmi les parents percevant leurs revenus comme insuffisants, les résultats de l'enquête indiquent que 29 % ne croient pas que leur situation financière va s'améliorer dans l'avenir (figure 4.5). Plus précisément, 19 % ne croient pas que leur situation changera et 9 % croient plutôt qu'elle va empirer. Environ 16 % considèrent que leur situation financière va s'améliorer dans un avenir proche, alors que plus de la moitié (56 %) ont espoir qu'elle va s'améliorer, mais ne savent pas quand.

Figure 4.5

Persistance de la situation financière précaire, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans percevant leurs revenus comme insuffisants pour répondre aux besoins de base de leur famille, Québec, 2022



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

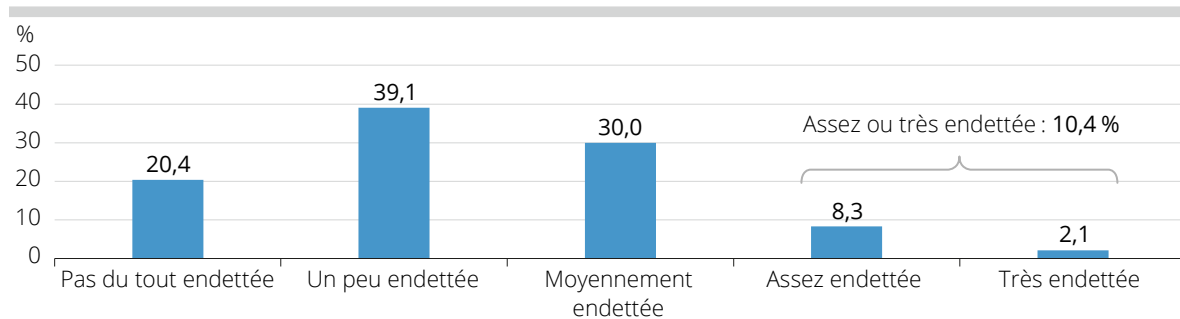
4.3 Perception de l'endettement

Les résultats vus précédemment tendent à montrer que les revenus dont disposent les familles ne peuvent expliquer à eux seuls la façon dont les parents jugent leur capacité financière à répondre aux besoins de base de leur famille. D'autres aspects sont en effet à considérer pour comprendre ce phénomène complexe, dont le niveau d'endettement des familles, lequel peut être un fardeau financier important.

À ce propos, l'enquête montre qu'environ un parent sur 10 (10 %) considère que sa famille est assez (8 %) ou très endettée (2,1 %), tandis que trois parents sur 10 (30 %) la perçoivent comme moyennement endettée⁴ (figure 4.6). Si environ 39 % des parents considèrent que leur famille est un peu endettée, c'est environ un parent sur cinq (20 %) qui juge que sa famille n'est pas du tout endettée.

Figure 4.6

Perception du niveau d'endettement de la famille, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

La proportion de parents qui considèrent que leur famille est assez ou très endettée est plus élevée chez les parents dont la famille compte deux parents (ou un parent seul) :

- nés à l'extérieur du Canada (13 %) ;
- limités au quotidien et dans leur rôle parental par un problème de santé (20 %) (tableau 4.5).



Cette proportion est aussi plus faible chez les parents vivant dans une famille où les deux parents (ou le parent seul) détiennent un diplôme de niveau universitaire (9 %).

Les parents de famille monoparentale⁵ (13 %) ou recomposée (13 %) sont pour leur part plus susceptibles de percevoir leur famille comme assez ou très endettée que les parents de famille intacte (10 %).

Enfin, comme on peut s'y attendre, les parents qui considèrent que leurs revenus sont insuffisants pour répondre aux besoins de base de leur famille (22 %) et ceux qui vivent dans un ménage à faible revenu (14 %) ou à revenu moyen-faible (13 %) sont plus nombreux en proportion que les autres à considérer que leur famille est assez ou très endettée.

4. Les parents devaient répondre à la question suivante : « Si vous pensez aux revenus, aux actifs et aux dettes de votre famille, considérez-vous votre famille comme pas du tout endettée, un peu endettée, moyennement endettée, assez endettée ou très endettée ? ».

5. L'enquête ne permet pas de détecter de différence statistiquement significative entre les hommes et les femmes vivant dans une famille monoparentale quant à la proportion de parents percevant leur famille comme assez ou très endettée (données non présentées).

Tableau 4.5

Perception du niveau d'endettement de la famille selon certaines caractéristiques des familles, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	Pas du tout endettée	Un peu endettée	Moyen- nement endettée	Assez ou très endettée
	%			
Total	20,4	39,1	30,0	10,4
Lieu de naissance des parents (ou du parent seul)				
Les deux parents (ou le parent seul) sont nés au Canada	19,5 ^a	41,1 ^a	29,9	9,5 ^a
Un des deux parents est né à l'extérieur du Canada	21,0	42,7 ^b	26,2 ^a	10,1 ^b
Les deux parents (ou le parent seul) sont nés à l'extérieur du Canada	23,0 ^a	32,4 ^{a,b}	31,4 ^a	13,3 ^{a,b}
Plus haut diplôme obtenu par l'un ou l'autre des parents (ou le parent seul)				
Aucun diplôme	23,3 ^{a,b}	36,1	26,5 ^a	14,1 ^a
Diplôme de niveau secondaire	14,6 ^{a,c}	39,1	33,9 ^{a,b}	12,4 ^b
Diplôme de niveau collégial	16,5 ^{b,d}	40,5	31,6 ^c	11,4 ^c
Diplôme de niveau universitaire	23,5 ^{c,d}	38,9	28,4 ^{b,c}	9,2 ^{a,b,c}
Nombre de parents limités dans leurs activités quotidiennes et dans leur rôle de parent par un problème de santé				
Les deux parents (ou le parent seul)	13,5 ^a	35,3	31,4	19,8 ^a
Un des parents	15,7 ^b	37,1	33,7 ^a	13,5 ^a
Aucun parent (ou le parent seul)	21,6 ^{a,b}	39,7	29,3 ^a	9,3 ^a
Type de famille				
Famille monoparentale	20,5 ^a	38,7	27,7 ^a	13,1 ^a
Famille intacte	21,3 ^b	39,1	30,2	9,5 ^{a,b}
Famille recomposée	14,1 ^{a,b}	40,2	32,8 ^a	12,9 ^b
Nombre d'enfants de 0 à 17 ans				
Un enfant	21,8 ^a	39,2	28,7 ^a	10,3 ^a
Deux enfants	20,3	39,8	30,3	9,6 ^b
Trois enfants ou plus	18,5 ^a	37,5	31,4 ^a	12,5 ^{a,b}
Âge du plus jeune enfant				
0 à 5 ans	19,4	40,1	30,2	10,3
6 à 11 ans	20,3	38,9	30,3	10,5
12 à 17 ans	22,4	37,7	29,3	10,6
Niveau de revenu du ménage				
Faible revenu	22,2 ^a	34,8 ^a	28,9 ^a	14,1 ^a
Revenu moyen-faible	15,4 ^{a,b}	37,5 ^b	33,7 ^{a,b}	13,4 ^b
Revenu moyen-élevé ou élevé	23,4 ^b	41,8 ^{a,b}	27,7 ^b	7,1 ^{a,b}
Perception de la suffisance des revenus				
Revenus insuffisants	11,4 ^a	31,7 ^a	34,4 ^a	22,4 ^a
Revenus suffisants	23,7 ^a	41,8 ^a	28,4 ^a	6,1 ^a

a-d Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

4.4 Défavorisation du quartier

Si la situation économique des familles est d'intérêt pour mieux comprendre le vécu des parents, il est également intéressant de s'attarder au niveau de défavorisation du quartier dans lequel ils résident. On reconnaît généralement que la défavorisation du milieu de vie peut affecter les individus dans la mesure où elle est liée, entre autres, à des logements de moindre qualité et à des services moins nombreux et plus difficiles d'accès (INSPQ 2022). L'indice de défavorisation matérielle et sociale (IDMS) a été retenu comme indicateur dans ce rapport afin de rendre compte du niveau de défavorisation du quartier de résidence des parents (encadré 4.3).

Encadré 4.3

Indice de défavorisation matérielle et sociale

L'indice de défavorisation matérielle et sociale (IDMS), élaboré par Pampalon et Raymond (2000) à partir de données recueillies lors des recensements, est une mesure relative de la défavorisation fournie pour de petits territoires, soit des aires de diffusion qui regroupent de 400 à 700 personnes. Cet indice de défavorisation comprend deux dimensions. La première, la dimension matérielle, porte sur les conditions économiques du milieu et est construite à partir de trois indicateurs : la proportion de personnes n'ayant pas de diplôme d'études secondaires, le revenu individuel moyen et la proportion de personnes de 15 ans et plus ayant un emploi. La deuxième, la dimension sociale, reflète principalement les conditions sociales du milieu et est dérivée des trois indicateurs suivants : la proportion de personnes vivant seules, la proportion de personnes de 15 ans et plus séparées, divorcées ou veuves et la proportion de familles monoparentales.

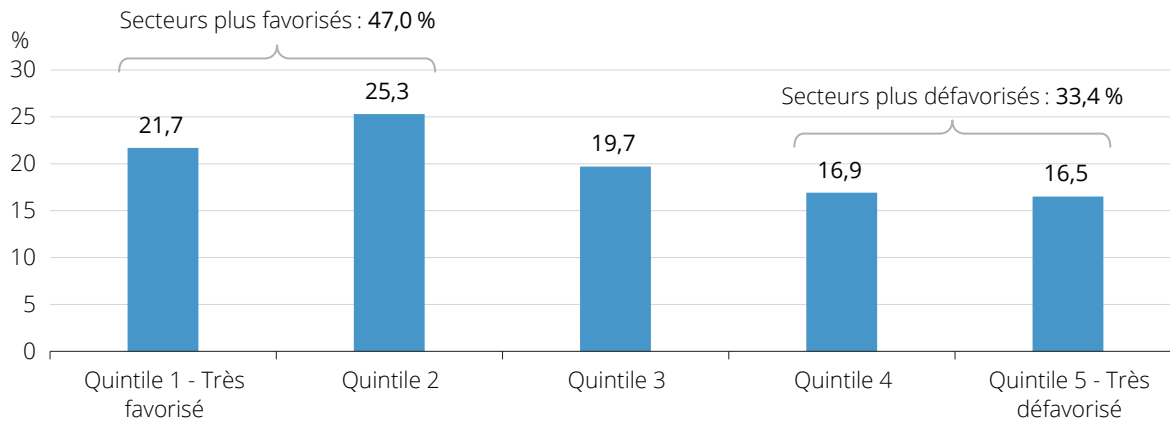
Chaque aire de diffusion reçoit une note de défavorisation pour ces deux dimensions. La distribution des notes de toutes les aires de diffusion est ensuite divisée en quintiles représentant chacun environ 20 % de la population. Le quintile 1 représente les 20 % les plus favorisés, alors que le quintile 5 représente les 20 % les plus défavorisés (Gamache et autres 2019).

Dans l'EQP, on a assigné à chaque parent l'indice de défavorisation de l'aire de diffusion correspondant à son code postal. Les indices ont été produits à partir du recensement de 2016, l'IDMS n'ayant pas été encore calculé avec les données du recensement de 2021.

Sachant que chaque quintile de l'indice de défavorisation matérielle et sociale regroupe environ 20 % de la population générale, qu'en est-il plus spécifiquement des parents ? Près de la moitié (47 %) d'entre eux résident dans un secteur relativement favorisé (quintiles 1 et 2), tandis que le tiers (33 %) habitent plutôt dans un secteur marqué par la défavorisation (quintiles 4 et 5) (figure 4.7). Plus précisément, 17 % des parents vivent dans un secteur très défavorisé sur le plan matériel et social.

Figure 4.7

Indice de défavorisation matérielle et sociale, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Certains parents sont plus susceptibles que d'autres de vivre dans un secteur très défavorisé (tableau 4.6). En effet, on remarque que la proportion de parents résidant dans un secteur très défavorisé sur le plan matériel et social (quintile 5) est plus élevée chez les parents vivant dans une famille où les deux parents (ou le parent seul) :

- sont nés à l'extérieur du Canada (28 %) ;
- n'ont aucun diplôme (34 %).

Cette proportion est aussi plus élevée chez les parents :

- vivant dans une famille monoparentale (26 %) ;
- résidant dans la région métropolitaine de Montréal (20 %) ;
- vivant dans un ménage à faible revenu (34 %) ;
- percevant leurs revenus comme insuffisants pour répondre aux besoins de base de leur famille (24 %).

Tableau 4.6

Proportion de parents vivant dans un secteur très défavorisé sur le plan matériel et social (quintile 5) selon certaines caractéristiques des familles, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	%
Total	16,5
Lieu de naissance des parents (ou du parent seul)	
Les deux parents (ou le parent seul) sont nés au Canada	12,9 ^a
Un des deux parents est né à l'extérieur du Canada	15,1 ^b
Les deux parents (ou le parent seul) sont nés à l'extérieur du Canada	27,5 ^{a,b}
Plus haut diplôme obtenu par l'un ou l'autre des parents (ou le parent seul)	
Aucun diplôme	33,6 ^a
Diplôme de niveau secondaire	23,0 ^a
Diplôme de niveau collégial	15,6 ^a
Diplôme de niveau universitaire	13,6 ^a
Type de famille	
Famille monoparentale	26,0 ^{a,b}
Famille intacte	14,6 ^a
Famille recomposée	14,8 ^b
Zone de résidence	
Région métropolitaine de Montréal	19,9 ^{a,b}
Autres régions métropolitaines	11,0 ^a
Zone semi-urbaine	16,8 ^{a,b}
Zone rurale	12,6 ^b
Niveau de revenu du ménage	
Faible revenu	33,9 ^a
Revenu moyen-faible	18,8 ^a
Revenu moyen-élevé ou élevé	8,9 ^a
Perception de la suffisance des revenus	
Revenus insuffisants	23,5 ^a
Revenus suffisants	14,0 ^a

a-b Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

4.5 Expérience parentale et situation économique des parents

Examinons maintenant la façon dont la situation économique des parents est liée à leur expérience parentale (tableau 4.7). En ce qui a trait d'abord au stress parental, on remarque que la proportion de parents qui en vivent davantage que les autres est plus élevée chez ceux :

- résidant dans un ménage à faible revenu (28 %) ;
- percevant leurs revenus comme insuffisants pour répondre aux besoins de base de leur famille (33 %) ;
- considérant leur famille assez ou très endettée (34 %).

La proportion de parents qui ont une gestion parentale considérée comme difficile est plus élevée chez les parents qui :

- considèrent que leurs revenus sont insuffisants pour répondre aux besoins de base de leur famille (24 %) ;
- perçoivent leur famille comme assez ou très endettée (28 %).

La situation économique des parents est par ailleurs associée à l'indicateur du rythme de la vie quotidienne. En effet, les parents sont plus nombreux en proportion à avoir un rythme de vie considéré comme très exigeant lorsqu'ils :

- vivent dans un ménage à revenu moyen-élevé ou élevé (26 %) ;
- perçoivent leurs revenus comme insuffisants pour répondre aux besoins de base de leur famille (30 %) ;
- considèrent que leur famille est assez ou très endettée (36 %).

Pour ce qui est de la fréquence à laquelle les parents s'imposent de la pression à l'égard de leur rôle parental, les résultats indiquent que ceux qui s'en imposent très souvent se trouvent en plus grande proportion dans les groupes suivants :

- Les parents qui considèrent que leurs revenus sont insuffisants pour répondre aux besoins de base de leur famille (18 %) ;
- Les parents qui considèrent que leur famille est assez ou très endettée (21 %).

Enfin, on constate que les parents vivant dans un ménage à faible revenu (12 %) sont proportionnellement moins nombreux que ceux résidant dans un ménage à revenu moyen-faible (16 %) ou à revenu moyen-élevé ou élevé (17 %) à s'imposer très souvent de la pression comme parent.

Tableau 4.7

Indicateurs liés à l'expérience parentale selon certains indicateurs relatifs à la situation économique, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	Stress parental plus élevé (Quintile 5)	Gestion parentale difficile ¹	Rythme de vie très exigeant	S'imposer très souvent de la pression
	%			
Total	23,5	18,0	23,9	15,7
Niveau de revenu du ménage				
Faible revenu	27,6 ^{a,b}	17,7	19,6 ^a	12,2 ^{a,b}
Revenu moyen-faible	22,9 ^a	18,0	23,5 ^a	15,5 ^a
Revenu moyen-élevé ou élevé	22,5 ^b	18,2	25,7 ^a	17,1 ^b
Perception de la suffisance des revenus				
Revenus insuffisants	32,7 ^a	24,1 ^a	29,8 ^a	17,6 ^a
Revenus suffisants	20,2 ^a	15,8 ^a	21,8 ^a	15,0 ^a
Perception du niveau d'endettement de la famille				
Pas du tout endettée	18,4 ^a	14,2 ^{a,b}	17,8 ^a	13,8 ^{a,b}
Un peu endettée	21,9 ^a	17,0 ^a	22,0 ^a	14,9 ^c
Moyennement endettée	25,5 ^a	18,6 ^b	26,4 ^a	16,4 ^{a,d}
Assez ou très endettée	33,8 ^a	28,0 ^{a,b}	36,3 ^a	20,8 ^{b,c,d}

a-d Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

1. Parents vivant avec au moins un enfant âgé de 2 à 17 ans.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

À retenir

Quelques faits saillants

- Environ 17 % des parents vivent dans un ménage à faible revenu.
- Le quart des parents (27 %) perçoivent leurs revenus comme insuffisants pour répondre aux besoins de base de leur famille (logement, alimentation, habillement).
- Un parent sur 10 (10 %) considère que sa famille est assez ou très endettée.
- Environ 17 % des parents vivent dans un secteur très défavorisé sur le plan matériel et social.

Soulignons que depuis quelques années, différents indicateurs de pauvreté au Canada montrent des signes à la baisse, et ce, même depuis la pandémie. Ces baisses seraient en partie attribuables à l'augmentation des transferts gouvernementaux, dont l'allocation canadienne pour enfant (ACE), instaurée en 2016, et les prestations liées à la pandémie (Statistique Canada 2022b ; Ladouceur 2022). Des données portant sur la population québécoise montrent également une baisse de la proportion d'enfants vivant dans un ménage à faible revenu entre 1996 (16 %) et 2019 (8 %) (Fontaine 2022). Néanmoins, les personnes appartenant au quintile inférieur de revenu ont été davantage touchées par la hausse des prix en 2022, les écarts de revenu persistent et l'inflation continue d'affecter l'épargne des ménages, en particulier ceux dont le revenu est faible (Uppal 2023).

La défavorisation économique, une réalité qui touche davantage les parents de famille monoparentale

Les parents de famille monoparentale sont proportionnellement plus nombreux que les parents de famille intacte ou recomposée à vivre dans un ménage à faible revenu et à percevoir leurs revenus comme insuffisants pour répondre aux besoins de base de leur famille. Comme les parents de famille recomposée, ils sont aussi plus nombreux en proportion que les parents de famille intacte à juger que leur famille est assez ou très endettée. De nombreuses autres sources de données montrent aussi que les parents seuls sont plus susceptibles d'être en situation de défavorisation économique que les parents de famille biparentale (Lavoie et Fontaine 2016 ; Statistique Canada 2022b ; ISQ 2022 ; Uppal 2023). Il est aussi plus probable qu'ils demeurent, d'année en année, dans une situation de faible revenu (Statistique Canada 2021).

Les résultats de l'enquête montrent aussi que parmi les parents de famille monoparentale, les mères sont plus nombreuses en proportion que les pères à vivre dans un ménage à faible revenu et à percevoir leurs revenus comme insuffisants pour répondre aux besoins de base de leur famille. D'autres études menées au Québec (Ministère de la Famille 2022) et dans d'autres pays (Observatoire des inégalités 2017 ; Lu et autres 2019) montrent qu'il existe des écarts de revenu entre les pères et les mères de famille monoparentale, ces dernières étant plus susceptibles d'être en situation de précarité économique.

Des différences selon le lieu de naissance et la scolarité

Parmi les autres groupes de parents qui sont plus susceptibles que les autres d'être touchés par la précarité économique, relevons le cas des parents nés à l'étranger et des parents peu scolarisés. En effet, les parents dont la famille compte deux parents (ou un parent seul) nés à l'extérieur du Canada sont plus nombreux en proportion que les autres à vivre dans un ménage à faible revenu, à percevoir leurs revenus comme insuffisants et à considérer que leur famille est assez ou très endettée. Ce lien est également observé dans d'autres études pancanadiennes, les familles d'immigrants récents demeurant plus susceptibles que les autres d'appartenir au quintile inférieur de revenu en 2019 (Uppal 2023) ou de vivre dans la pauvreté (Statistique Canada 2022b).

Le fait de vivre dans une famille où les deux parents (ou le parent seul) n'ont aucun diplôme augmente aussi la probabilité de vivre dans un ménage à faible revenu et de percevoir ses revenus comme insuffisants pour répondre aux besoins de base de sa famille. Le lien entre le revenu, la précarité économique et la scolarité est d'ailleurs relevé dans d'autres études portant sur la population générale (Crespo 2018 ; Fontaine 2022 ; Uppal 2023), comme chez les parents (Lavoie et Fontaine 2016).

Les liens entre la situation économique et l'expérience parentale

Les analyses mettant en relation la situation économique des parents et certains aspects de leur expérience parentale montrent que les parents vivant dans un ménage à faible revenu sont moins nombreux en proportion à avoir un rythme de vie considéré comme très exigeant et à s'imposer très souvent de la pression comme parent, mais plus nombreux à vivre plus de stress parental que les autres.

Pour leur part, les parents qui perçoivent leurs revenus comme insuffisants pour répondre aux besoins de base de leur famille, tout comme les parents qui perçoivent leur famille comme assez ou très endettée, sont plus susceptibles que les autres d'avoir une expérience parentale ardue, c'est-à-dire :

- de vivre plus de stress parental que les autres ;
- d'avoir une gestion parentale considérée comme difficile ;
- d'avoir un rythme de vie considéré comme très exigeant ;
- de s'imposer très souvent de la pression comme parent.

L'indicateur du niveau de revenu du ménage et la perception de la suffisance des revenus sont deux indicateurs de la situation économique qui apportent un éclairage un peu différent lorsqu'ils sont mis en relation avec l'expérience parentale. En effet, les parents vivant dans un ménage à faible revenu ont globalement une expérience parentale un peu plus positive et ceux qui perçoivent leurs revenus comme insuffisants, une expérience parentale un peu plus ardue. Des constats similaires ont été faits dans l'*Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans* : le fait de vivre dans un ménage à faible revenu était davantage lié à une expérience parentale plus positive et le fait de percevoir ses revenus comme insuffisants, à une expérience parentale moins positive (Lavoie et Fontaine 2016).

Il ne s'agit toutefois pas de dimensions distinctes de la précarité économique, mais plutôt de deux façons d'approcher le phénomène, chacune ayant ses forces et ses faiblesses (Desrosiers et Simard 2008, Duvoux et Papuchon 2019 ; Szukielojc-Bienkunska et Piasecki 2022).

Bien qu'il y ait une certaine inadéquation entre ces deux indicateurs, rappelons tout de même qu'environ 79 % des parents qui perçoivent leurs revenus comme insuffisants vivent dans un ménage à faible revenu ou à revenu moyen-faible. Ces résultats laissent à penser que d'autres facteurs que le revenu comptent dans l'évaluation que font les parents de leur situation économique, par exemple leurs besoins, leurs attentes, l'aide financière qu'ils reçoivent de leur entourage ou encore leur niveau d'épargne et d'endettement. Le contexte pandémique et inflationniste est aussi probablement à prendre en considération pour bien contextualiser ces résultats.



5

L'emploi et la conciliation travail-famille

- 5.1 Occuper un emploi
- 5.2 Caractéristiques de l'emploi des parents
- 5.3 Conflit travail-famille
- 5.4 Expérience parentale, emploi et conciliation travail-famille

Introduction

Le travail occupe une place centrale dans la vie des parents, ceux-ci y consacrant une bonne partie de leur temps actif. En 2015, l'*Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans* (EQEPE) a montré que dans près des deux tiers (63 %) des familles biparentales, les deux parents occupaient un emploi (Lavoie et Fontaine 2016). On peut toutefois penser que cette proportion est encore plus élevée chez les parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, les jeunes familles comptant souvent une plus grande proportion de parents en congé parental.

La situation d'emploi des parents est d'abord une composante qui peut être associée à la situation économique des familles. En effet, les parents qui occupent un emploi sont moins susceptibles de vivre dans un ménage à faible revenu que ceux qui n'en ont pas (Lavoie et Fontaine 2016). Le fait d'avoir un emploi peut aussi être considéré du point de vue du capital social, culturel et relationnel qu'il apporte. Il augmente le nombre d'occasions de développer des liens avec d'autres adultes ayant des intérêts similaires, ainsi que la probabilité d'obtenir une certaine forme de reconnaissance et de prestige social (Lacharité et autres 2015).

Certains groupes de parents sont plus susceptibles que d'autres d'avoir de bonnes conditions de travail. C'est généralement le cas, entre autres, des parents scolarisés, qui peuvent aspirer à des emplois souvent bien rémunérés et comportant de nombreux avantages sociaux. On peut aussi penser que les parents qui gagnent en âge ont accès à de meilleures conditions de travail en raison de l'expérience professionnelle qu'ils ont acquise au fil des ans.

Si le fait d'avoir un emploi comporte de nombreux avantages financiers, relationnels et sociaux, il comporte également d'importants défis, notamment en ce qui concerne la conciliation du rôle parental et du rôle professionnel. À cet égard, dans la littérature scientifique, on s'entend généralement sur la nécessité d'aborder le travail et la famille comme des dimensions interdépendantes de la vie des parents (Tremblay 2019 ; Mathieu et Tremblay 2021). Le temps dont ils disposent étant limité, ces deux rôles centraux peuvent parfois entrer en compétition, et ainsi générer du stress. Certaines caractéristiques de l'emploi, notamment le type d'horaire de travail, le nombre d'heures travaillées par semaine ou encore l'utilisation de certaines mesures de conciliation travail-famille peuvent exercer une influence sur la façon dont les parents aménagent leur quotidien et conjuguent leurs responsabilités familiales et professionnelles (Duxbury et Higgins 2005 ; Vézina et autres 2011 ; St-Amour et Bourque 2013 ; Boulet 2014 ; Statistique Canada 2016 ; Tremblay 2019).

Certaines caractéristiques des parents (le genre, l'âge, l'état de santé, etc.) et des familles (l'âge des enfants, le nombre d'enfants, etc.) sont aussi à prendre en considération. Des études révèlent par exemple que le fait d'avoir des enfants d'âge préscolaire serait associé à un niveau élevé de conflit travail-famille, le temps consacré aux soins des enfants étant particulièrement important lorsque les enfants sont jeunes (Guérin et autres 1997 ; Algava 2002 ; Lacroix et Boulet 2013 ; Tremblay 2019).

En somme, lorsqu'on s'intéresse à la vie des parents et au développement des enfants, on ne peut négliger les enjeux liés à l'emploi et à la conciliation travail-famille. Dans ce cinquième chapitre, qui est consacré à cette thématique, nous nous pencherons d'abord sur les caractéristiques des parents qui avaient un emploi au moment de l'enquête. On s'intéressera ensuite aux diverses caractéristiques de l'emploi (lien d'emploi, type d'horaire de travail, nombre d'heures travaillées par semaine, etc.), puis au conflit travail-famille vécu par les parents. On terminera le chapitre par la présentation de résultats mettant en relation les indicateurs liés à l'expérience parentale décrits au chapitre 2 avec certaines caractéristiques de l'emploi et de la conciliation travail-famille.



kali9 / iStock

5.1 Occuper un emploi

Avant d'aborder plus en détail quelques-unes des caractéristiques de l'emploi des parents, mentionnons d'entrée de jeu qu'environ 90 % des parents occupaient un emploi au moment de l'enquête¹ (tableau 5.1), alors que 10 % n'en avaient pas (voir l'encadré 5.1). Soulignons par ailleurs que parmi les parents vivant dans une famille biparentale, environ 83 % occupaient un emploi et avaient un conjoint ou une conjointe qui en occupait un aussi, alors que seulement 1,5 % vivaient dans une famille où aucun des parents n'avait d'emploi (données non présentées).



La proportion de parents en emploi est plus élevée chez les pères que chez les mères (95 % c. 86 %) (tableau 5.1), et ce, même lorsqu'on tient compte uniquement des parents n'ayant que des enfants âgés de plus de 2 ans (95 % c. 88 %) (données non présentées).

Quant aux caractéristiques associées à la proportion de parents en emploi au moment de l'enquête, on remarque certaines similitudes à cet égard chez les pères et chez les mères, bien que les écarts relevés semblent plus marqués du côté des mères. Ainsi, on constate que la proportion de pères en emploi et la proportion de mères en emploi sont plus faibles dans les groupes suivants :

- Les parents nés à l'extérieur du Canada (respectivement 93 % et 78 %);
- Les parents qui n'ont aucun diplôme (respectivement 90 % et 54 %);
- Les parents qui perçoivent leur état de santé comme passable ou mauvais (respectivement 89 % et 77 %);
- Les parents qui vivent dans un ménage à faible revenu (respectivement 83 % et 65 %);
- Les parents qui considèrent que leurs revenus sont insuffisants pour répondre aux besoins de base de leur famille (respectivement 91 % et 79 %).

Quelques distinctions entre les caractéristiques associées à la proportion de pères et à la proportion de mères en emploi sont tout de même observées. En ce qui concerne l'âge des parents, les pères âgés de 50 ans ou plus (91 %) occupent un emploi dans une moindre proportion que ceux dans la trentaine (97 %) et que ceux dans la quarantaine (96 %). La proportion de pères à la retraite explique probablement en partie ces résultats (voir l'encadré 5.1). Chez les mères, celles âgées de moins de 30 ans (75 %) occupent un emploi dans une moindre proportion que leurs aînées (proportions variant entre 85 % et 89 %).

Les mères vivant avec au moins trois enfants (77 %) et celles vivant avec au moins un enfant âgé de 0 à 5 ans (81 %) sont proportionnellement moins nombreuses que les autres mères à occuper un emploi. Chez les pères, l'enquête ne permet pas de détecter de différence significative selon l'âge du plus jeune enfant de la famille.

Peu importe la catégorie (p. ex. : les parents ayant un diplôme de niveau universitaire, ceux nés au Canada ou encore ceux n'ayant qu'un seul enfant), les mères étaient systématiquement moins nombreuses en proportion que les pères à occuper un emploi au moment de l'enquête.

1. Les parents devaient répondre à la question suivante : Occupez-vous présentement un emploi comme salarié ou travaillez-vous à votre compte (comme travailleur autonome, pigiste ou entrepreneur) ? Les parents en vacances, en congé de maladie, en grève ou en lock-out au moment de l'enquête devaient considérer qu'ils occupaient un emploi.

Tableau 5.1

Proportion de parents, de pères et de mères¹ qui occupent un emploi au moment de l'enquête selon certaines caractéristiques des parents et des familles, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	Total	Père	Mère
	%		
Total	90,3	95,4	85,8
Âge			
29 ans ou moins	80,5 ^{a,b}	94,9	74,9 ^{a,b}
30 à 39 ans	90,0 ^a	96,7 ^a	85,1 ^a
40 à 49 ans	92,4 ^{a,b}	95,9 ^b	89,0 ^{a,b}
50 ans ou plus	89,2 ^b	91,4 ^{a,b}	85,0 ^b
Lieu de naissance			
Canada	92,2 ^a	96,4 ^a	88,5 ^a
Extérieur du Canada	85,4 ^a	92,7 ^a	78,4 ^a
Plus haut diplôme obtenu			
Aucun diplôme	74,0 ^{a,b}	89,9 ^{a,b,c}	54,4 ^{a,b}
Diplôme de niveau secondaire	88,7 ^{a,b}	95,0 ^a	81,1 ^{a,b}
Diplôme de niveau collégial	92,8 ^a	96,7 ^b	89,7 ^a
Diplôme de niveau universitaire	92,8 ^b	96,1 ^c	90,2 ^b
Perception de l'état de santé			
Excellent	91,6 ^a	96,8 ^a	86,9 ^a
Très bon	92,2 ^{b,c}	96,4 ^b	88,6 ^{b,c}
Bon	90,1 ^{b,d}	95,5 ^c	85,0 ^{b,d}
Passable ou mauvais	82,6 ^{a,c,d}	89,1 ^{a,b,c}	77,1 ^{a,c,d}
Type de famille			
Famille monoparentale	88,0 ^{a,b}	92,7 ^{a,b}	85,2
Famille intacte	90,8 ^a	95,8 ^a	85,9
Famille recomposée	90,8 ^b	95,7 ^b	86,3
Nombre d'enfants de 0 à 17 ans			
Un enfant	91,1 ^a	94,3 ^a	88,3 ^a
Deux enfants	91,9 ^b	96,4 ^a	87,8 ^b
Trois enfants ou plus	85,7 ^{a,b}	94,9	77,2 ^{a,b}
Âge du plus jeune enfant			
0 à 5 ans	87,8 ^{a,b}	95,5	80,7 ^{a,b}
6 à 11 ans	92,3 ^a	96,1	89,0 ^a
12 à 17 ans	92,0 ^b	94,1	90,2 ^b
Niveau de revenu du ménage			
Faible revenu	72,1 ^a	83,2 ^a	65,4 ^a
Revenu moyen-faible	90,5 ^a	95,8 ^a	85,9 ^a
Revenu moyen-élevé ou élevé	96,5 ^a	98,2 ^a	94,7 ^a
Perception de la suffisance des revenus			
Revenus insuffisants	84,6 ^a	91,3 ^a	79,4 ^a
Revenus suffisants	92,4 ^a	96,7 ^a	88,4 ^a

a-d Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

1. Pour chaque catégorie de l'ensemble des caractéristiques présentées dans ce tableau, les pères sont proportionnellement plus nombreux que les mères à occuper un emploi au moment de l'enquête.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Encadré 5.1

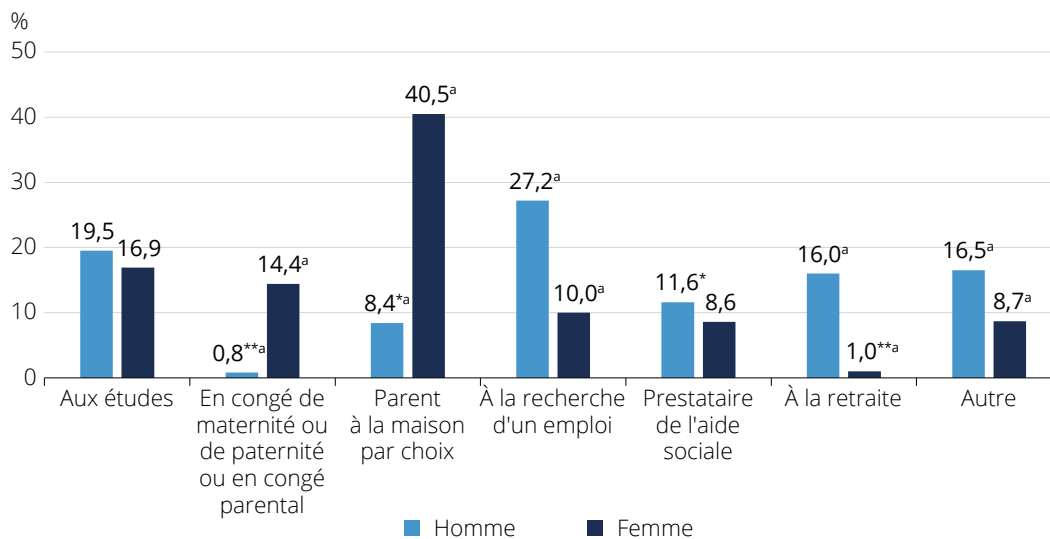
Occupation principale des parents sans emploi

Quelle est l'occupation principale des pères et des mères qui n'occupaient pas d'emploi au moment de l'enquête ? On remarque d'abord que les mères sans emploi sont proportionnellement plus nombreuses que les pères sans emploi à être à la maison par choix (40 % c. 8 %^{*}) ou en congé parental (14 % c. 0,8 %^{**}) (figure 5.1). Les pères sont quant à eux plus nombreux en proportion à être à la recherche d'un emploi (27 % c. 10 %) ou à la retraite (16 % c. 1,0 %^{**}).

Mentionnons enfin qu'environ 10 % des parents qui n'ont pas d'emploi ont une autre occupation principale que celles proposées dans l'enquête (donnée non présentée). Cette proportion est plus élevée chez les pères que chez les mères (16 % c. 9 %). À titre indicatif, plusieurs d'entre eux ont mentionné qu'ils étaient en arrêt de travail en raison d'une invalidité ou d'une maladie au moment de l'enquête.

Figure 5.1

Occupation principale selon le genre, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans qui n'occupent pas d'emploi au moment de l'enquête, Québec, 2022



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a Exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Encadré 5.2

Être à la maison par choix

Au moment de l'enquête, environ 6 % des parents vivaient dans une famille comptant au moins un parent (ou un parent seul) à la maison par choix (tableau 5.2). Cette proportion est plus élevée chez les parents résidant avec au moins trois enfants de 0 à 17 ans (12 %) ainsi que chez les parents vivant avec au moins un tout-petit de 0 à 5 ans (8 %). Elle est également plus élevée chez les parents de famille intacte (7 %) que chez les parents de famille recomposée (4,5 %) ou monoparentale (1,8 %*).

Tableau 5.2

Proportion de parents vivant dans une famille où au moins un parent (ou le parent seul) a comme occupation principale d'être à la maison par choix au moment de l'enquête selon certaines caractéristiques des familles, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	%
Total	6,1
Type de famille	
Monoparentale	1,8* a
Intacte	7,3 a
Recomposée	4,5 a
Nombre d'enfants de 0 à 17 ans	
Un enfant	3,8 a
Deux enfants	5,1 a
Trois enfants ou plus	12,0 a
Âge du plus jeune enfant	
0 à 5 ans	8,2 a,b
6 à 11 ans	4,7 a
12 à 17 ans	4,3 b

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a-b Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

5.2 Caractéristiques de l'emploi des parents

Lien d'emploi

On estime qu'environ 86 % des parents en emploi sont salariés, et que 14 % travaillent à leur compte (à titre autonome, à la pige, en entrepreneuriat, etc.) (tableau 5.3). La proportion de parents en emploi qui travaillent à leur compte est plus élevée chez les pères que chez les mères (16 % c. 12 %), ainsi que chez les parents :

- âgés de 50 ans ou plus (19 %) ;
- n'ayant aucun diplôme (20 %).

Tableau 5.3

Lien d'emploi selon certaines caractéristiques des parents, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans occupant un emploi, Québec, 2022

	Travail salarié	Travail à son compte
	%	
Total	86,1	13,9
Genre		
Homme	84,0 ^a	16,0 ^a
Femme	88,3 ^a	11,7 ^a
Âge		
29 ans ou moins	91,5 ^{a,b}	8,5 ^{a,b}
30 à 39 ans	87,1 ^a	12,9 ^a
40 à 49 ans	86,1 ^b	13,9 ^b
50 ans ou plus	80,6 ^{a,b}	19,4 ^{a,b}
Lieu de naissance		
Canada	86,5	13,5
Extérieur du Canada	85,0	15,0
Plus haut diplôme obtenu		
Aucun diplôme	80,1 ^{a,b,c}	19,9 ^{a,b,c}
Diplôme de niveau secondaire	85,6 ^{a,d}	14,4 ^{a,d}
Diplôme de niveau collégial	88,0 ^{b,d}	12,0 ^{b,d}
Diplôme de niveau universitaire	86,3 ^c	13,7 ^c

a-d Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Horaire de travail

Avoir un horaire de travail atypique (irrégulier, de soir, de nuit ou de fin de semaine) peut créer certaines difficultés dans l'organisation familiale, notamment lorsque les parents travaillent en dehors des heures habituelles d'ouverture des services de garde et des écoles.

Si la plupart (71 %) des parents en emploi ont un horaire de travail dit usuel, c'est-à-dire que celui-ci est presque toujours le même et se situe généralement entre 6 h et 18 h environ, c'est tout de même 29 % des parents en emploi qui déclarent avoir un horaire de travail atypique (tableau 5.4). Cette proportion est plus élevée chez les pères que chez les mères (32 % c. 26 %), ainsi que chez les parents :

- âgés de moins de 30 ans (37 %) ;
- nés à l'extérieur du Canada (32 %).

Cette proportion est aussi plus élevée chez les parents qui n'ont aucun diplôme (39 %) que chez ceux qui en détiennent un de niveau collégial (33 %) ou universitaire (23 %).

Tableau 5.4

Type d'horaire de travail selon certaines caractéristiques des parents, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans occupant un emploi, Québec, 2022

	%	
	Horaire atypique	Horaire usuel
Total	29,0	71,0
Genre		
Homme	32,4 ^a	67,6 ^a
Femme	25,6 ^a	74,4 ^a
Âge		
29 ans ou moins	37,2 ^{a,b}	62,8 ^{a,b}
30 à 39 ans	29,9 ^a	70,1 ^a
40 à 49 ans	26,7 ^{a,b}	73,3 ^{a,b}
50 ans ou plus	30,8 ^b	69,2 ^b
Lieu de naissance		
Canada	28,0 ^a	72,0 ^a
Extérieur du Canada	31,9 ^a	68,1 ^a
Plus haut diplôme obtenu		
Aucun diplôme	38,9 ^{a,b}	61,1 ^{a,b}
Diplôme de niveau secondaire	35,3 ^c	64,7 ^c
Diplôme de niveau collégial	32,5 ^{a,d}	67,5 ^{a,d}
Diplôme de niveau universitaire	22,6 ^{b,c,d}	77,4 ^{b,c,d}

a-d Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Soulignons que parmi les parents vivant dans une famille biparentale où les deux parents occupent un emploi, un peu plus de la moitié (54 %) ont un horaire de travail usuel et ont un conjoint ou une conjointe dans la même situation, alors que 12 % ont un horaire atypique et un conjoint ou une conjointe dans la même situation. Pour environ le tiers (34 %) des parents, un seul des deux parents du couple a un horaire de travail atypique (données non présentées). En ce qui concerne les parents de famille monoparentale, environ 28 % ont un horaire de travail atypique (donnée non présentée).

Nombre d'heures travaillées par semaine

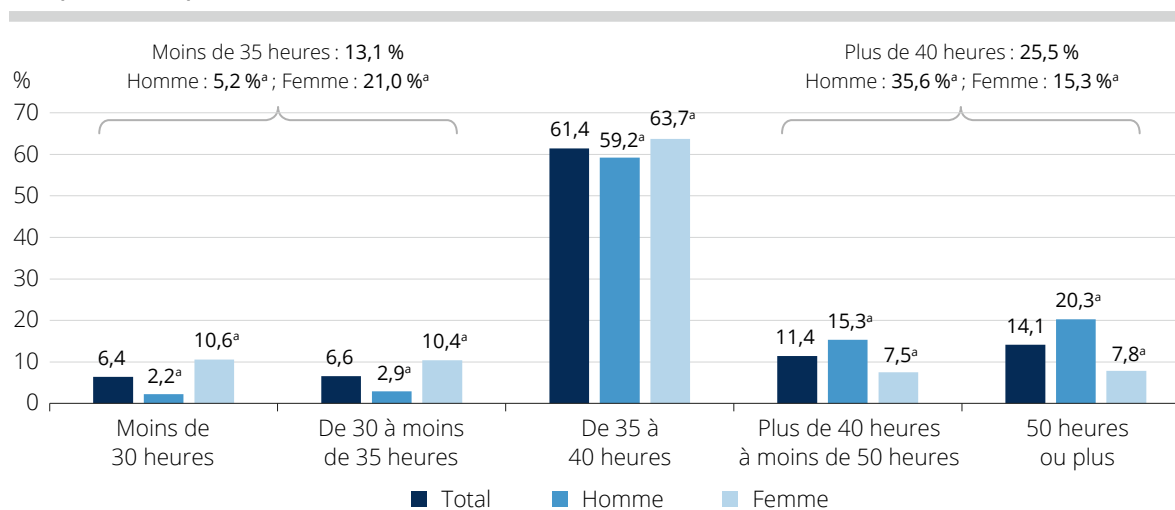
La majorité (61 %) des parents en emploi travaillent généralement entre 35 et 40 heures par semaine (figure 5.2). Environ le quart (25 %) travaillent plus de 40 heures par semaine. Plus précisément, 11 % travaillent plus de 40 heures, mais moins de 50 heures par semaine et 14 % travaillent 50 heures ou plus par semaine. Seulement 6 % des parents en emploi travaillent à temps partiel, c'est-à-dire moins de 30 heures par semaine. Soulignons qu'au total, environ un parent sur trois (34 %) travaille 40 heures par semaine², et 16 % travaillent 35 heures par semaine ; ces deux cas de figure sont par conséquent les plus courants (données non présentées).

Les mères travaillent en général moins d'heures par semaine que les pères. En effet, elles sont proportionnellement plus nombreuses à travailler à temps partiel, soit moins de 30 heures par semaine (11 % c. 2,2 %) et entre 30 et 35 heures par semaine (10 % c. 2,9 %). Elles sont également plus nombreuses en proportion que les pères à travailler entre 35 et 40 heures par semaine (64 % c. 59 %).

De leur côté, les pères sont plus nombreux en proportion que les mères à travailler plus de 40 heures, mais moins de 50 heures par semaine (15 % c. 8 %) et 50 heures ou plus par semaine (20 % c. 8 %).

Figure 5.2

Nombre d'heures généralement travaillées par semaine selon le genre, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans occupant un emploi, Québec, 2022



a Exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

La proportion de parents travaillant plus de 40 heures par semaine est plus élevée chez les parents :

- âgés de 40 à 49 ans (27 %) ou de 50 ans ou plus (29 %) ;
- nés au Canada (27 %) ;
- n'ayant aucun diplôme (33 %) ;
- ne vivant qu'avec un ou plusieurs adolescents (29 %) (tableau 5.5).

2. Au Québec, la semaine normale de travail pour la majorité des travailleurs compte 40 heures de travail. Pour plus d'information, consulter le site Web de la CNESST : [Semaine normale de travail | Commission des normes de l'équité de la santé et de la sécurité du travail - CNESST \(gouv.qc.ca\)](https://www.cnesst.org/fr/la-sant%C3%A9-et-de-la-s%C3%A9curit%C3%A9-du-travail).

Tableau 5.5

Nombre d'heures généralement travaillées par semaine selon certaines caractéristiques des familles, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans occupant un emploi, Québec, 2022

	Moins de 35 heures	Entre 35 et 40 heures	Plus de 40 heures
	%		
Total	13,1	61,4	25,5
Âge			
29 ans ou moins	18,8 ^{a,b,c}	64,1	17,1 ^{a,b}
30 à 39 ans	14,2 ^{a,d}	61,8	24,0 ^{a,b}
40 à 49 ans	11,7 ^{b,d}	61,4	26,9 ^a
50 ans ou plus	11,9 ^c	59,3	28,7 ^b
Lieu de naissance			
Canada	12,6 ^a	60,0 ^a	27,4 ^a
Extérieur du Canada	14,5 ^a	65,7 ^a	19,9 ^a
Plus haut diplôme obtenu			
Aucun diplôme	14,4	52,5 ^{a,b}	33,1 ^{a,b}
Diplôme de niveau secondaire	12,8	59,2 ^{a,b}	28,0 ^{a,b}
Diplôme de niveau collégial	13,8	63,9 ^a	22,3 ^a
Diplôme de niveau universitaire	12,7	62,6 ^b	24,7 ^b
Âge du plus jeune enfant			
0 à 5 ans	13,8 ^a	63,0 ^a	23,1 ^a
6 à 11 ans	13,1	60,9	26,0 ^a
12 à 17 ans	11,8 ^a	59,6 ^a	28,6 ^a

a-d Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Mentionnons que 7 % des parents de famille biparentale travaillent plus de 40 heures par semaine et ont un conjoint ou une conjointe qui fait de même (donnée non présentée). Environ un parent monoparental sur cinq (21 %) travaille plus de 40 heures par semaine ; cette proportion est plus élevée chez les pères que chez les mères (31 % c. 14 %) (données non présentées).

Encadré 5.3

Nombre d'heures travaillées par semaine : écart entre les conjoints

Les résultats de la figure 5.2 montrent que les hommes travaillent généralement plus d'heures par semaine que les femmes, un écart également relevé dans les résultats de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada (ISQ 2023). Examinons maintenant les données sous un autre angle, soit en comparant le nombre d'heures travaillées par semaine au sein des couples où les deux conjoints occupent un emploi. Pour ce faire, un indicateur a été créé à partir du nombre d'heures généralement travaillées par semaine par les deux parents en emploi. On a soustrait le nombre d'heures travaillées par le ou la partenaire du nombre d'heures travaillées par le parent, puis on a divisé les parents en trois catégories :

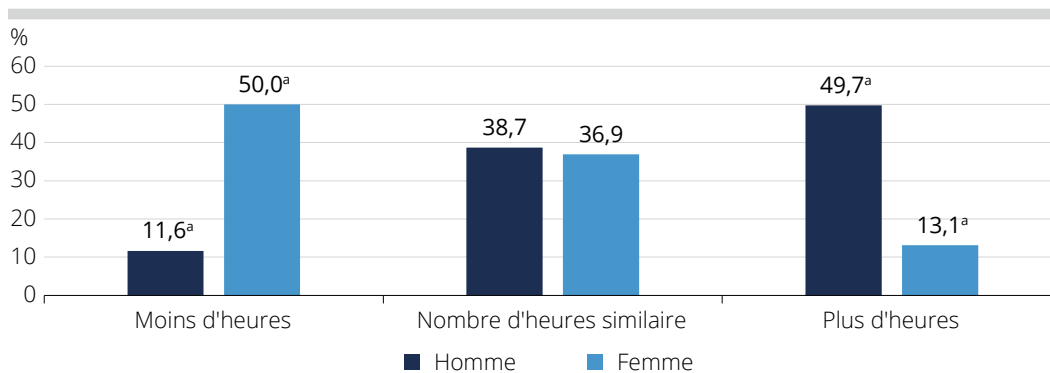
- nombre d'heures travaillées moins élevé : le parent travaille au moins 5 heures de moins par semaine que son ou sa partenaire ;
- nombre d'heures travaillées similaire : l'écart entre le nombre d'heures travaillées par les deux parents est de moins de 5 heures par semaine ;
- nombre d'heures travaillées plus élevé : le parent travaille au moins 5 heures de plus par semaine que son ou sa partenaire.

Au total, un peu moins du tiers (31 %) des parents concernés travaillent moins d'heures par semaine que leur partenaire et une proportion similaire (31 %) en travaillent plus. Environ 38 % des parents travaillent à peu près le même nombre d'heures par semaine que leur partenaire (données non présentées).

On constate que les mères sont proportionnellement plus nombreuses que les pères à travailler moins d'heures par semaine que leur partenaire (50 % c. 12 %) (figure 5.3). Les pères, pour leur part, sont plus nombreux en proportion que les mères à travailler plus d'heures par semaine que leur partenaire (50 % c. 13 %).

Figure 5.3

Écart entre le nombre d'heures travaillées entre les parents et leur partenaire selon le genre¹, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans vivant dans une famille biparentale où les deux parents occupent un emploi, Québec, 2022



a Exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,01.

1. Exclut les parents vivant en couple avec un partenaire du même genre.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la parentalité 2022.

Les parents en emploi sont-ils satisfaits du nombre d'heures travaillées par semaine ? La majorité d'entre eux le sont (56 %). Seulement 4,4 % souhaiteraient travailler plus d'heures que ce qu'ils faisaient au moment de l'enquête, et 39 % aimeraient plutôt travailler moins (tableau 5.6).

D'ailleurs, plus le nombre d'heures travaillées par semaine par un parent est élevé, plus celui-ci est susceptible de souhaiter travailler moins. En effet, la proportion de parents qui souhaitent travailler moins passe de 14 % chez ceux qui travaillent moins de 35 heures par semaine à 57 % chez ceux qui travaillent plus de 40 heures par semaine.

Soulignons également que les mères sont plus nombreuses en proportion que les pères à vouloir travailler moins d'heures par semaine (44 % c. 35 %), tout en étant moins nombreuses à travailler plus de 40 heures par semaine (15 % c. 36 % ; figure 5.2).

Même constat du côté de la scolarité : plus les parents ont un diplôme élevé, plus ils disent vouloir travailler moins d'heures par semaine. Cette proportion passe de 27 % chez les parents sans diplôme à 45 % chez ceux qui détiennent un diplôme de niveau universitaire. Pourtant, ces derniers sont proportionnellement moins nombreux (25 %) que les parents sans diplôme (33 %) ou que ceux détenant tout au plus un diplôme de niveau secondaire (28 %) à travailler plus de 40 heures par semaine (tableau 5.5).

Tableau 5.6

Satisfaction par rapport aux nombres d'heures travaillées par semaine selon certaines caractéristiques des parents et des familles, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans occupant un emploi, Québec, 2022

	Aimerait travailler plus d'heures	Aimerait travailler moins d'heures	Est satisfait du nombre d'heures travaillées
	%		
Total	4,4	39,3	56,2
Genre			
Homme	4,6	34,9 ^a	60,5 ^a
Femme	4,3	43,8 ^a	51,9 ^a
Âge			
29 ans ou moins	7,7 ^{a,b,c}	34,3 ^{a,b}	58,1
30 à 39 ans	4,4 ^a	40,5 ^a	55,1
40 à 49 ans	4,0 ^b	39,5 ^b	56,5
50 ans ou plus	4,7 ^c	37,6	57,7
Lieu de naissance			
Canada	3,5 ^a	40,1 ^a	56,4
Extérieur du Canada	7,2 ^a	37,0 ^a	55,8
Plus haut diplôme obtenu			
Aucun diplôme	7,2 ^{a,b}	26,8 ^a	65,9 ^a
Diplôme de niveau secondaire	4,7	32,4 ^a	62,8 ^b
Diplôme de niveau collégial	4,0 ^a	38,5 ^a	57,5 ^{a,b}
Diplôme de niveau universitaire	4,2 ^b	44,9 ^a	50,9 ^{a,b}
Âge du plus jeune enfant			
0 à 5 ans	5,1	39,4	55,4
6 à 11 ans	4,0	39,9	56,1
12 à 17 ans	3,9	38,4	57,7
Nombre d'heures travaillées par semaine			
Moins de 35 heures	14,7 ^{a,b}	13,9 ^a	71,3 ^a
De 35 à 40 heures	3,1 ^a	37,7 ^a	59,2 ^a
Plus de 40 heures	2,3 ^b	56,6 ^a	41,1 ^a

a-c Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Travailler de la maison

Avec la pandémie de COVID-19, le travail à la maison a été non seulement favorisé, mais également rendu obligatoire dans de nombreux secteurs où ce mode de travail était possible. Devenue la nouvelle norme au plus fort de la pandémie, cette façon d'organiser le travail a été maintenue par la suite, et est prisée par de nombreux parents en quête d'une meilleure conciliation travail-famille (Mathieu et Tremblay 2021). Le mode de travail hybride, qui consiste à travailler en partie au bureau et en partie à la maison, a aussi gagné en popularité.

Au moment de l'enquête, environ deux parents sur cinq (42 %) travaillaient de la maison sur une base régulière³. Cette proportion est plus élevée chez les mères que chez les pères (45 % c. 39 %) (tableau 5.7). Cette proportion croît par ailleurs de façon importante avec la scolarité des parents : elle passe de 10 % chez les parents n'ayant aucun diplôme à 60 % chez ceux qui détiennent un diplôme de niveau universitaire. On note enfin que les parents de moins de 30 ans (24 %) travaillent de la maison sur une base régulière en moindre proportion que leurs aînés.

Soulignons qu'un peu plus du tiers (37 %) des parents ayant un emploi salarié et travaillant de la maison sur une base régulière ont déclaré que le télétravail leur est imposé par leur employeur. Aucune question ne leur a toutefois été posée concernant leur niveau de satisfaction quant à ce mode de travail, qu'il soit imposé ou non par l'employeur.

Tableau 5.7

Proportion de parents qui travaillent de la maison sur une base régulière selon certaines caractéristiques des parents, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans occupant un emploi, Québec, 2022

	%
Total	42,1
Genre	
Homme	39,2 ^a
Femme	45,0 ^a
Âge	
29 ans ou moins	24,0 ^{a,b,c}
30 à 39 ans	41,0 ^{a,d}
40 à 49 ans	45,2 ^{b,d}
50 ans ou plus	42,9 ^c
Lieu de naissance	
Canada	41,8
Extérieur du Canada	42,8
Plus haut diplôme obtenu	
Aucun diplôme	10,4 ^a
Diplôme de niveau secondaire	20,6 ^a
Diplôme de niveau collégial	37,9 ^a
Diplôme de niveau universitaire	59,6 ^a

a-d Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

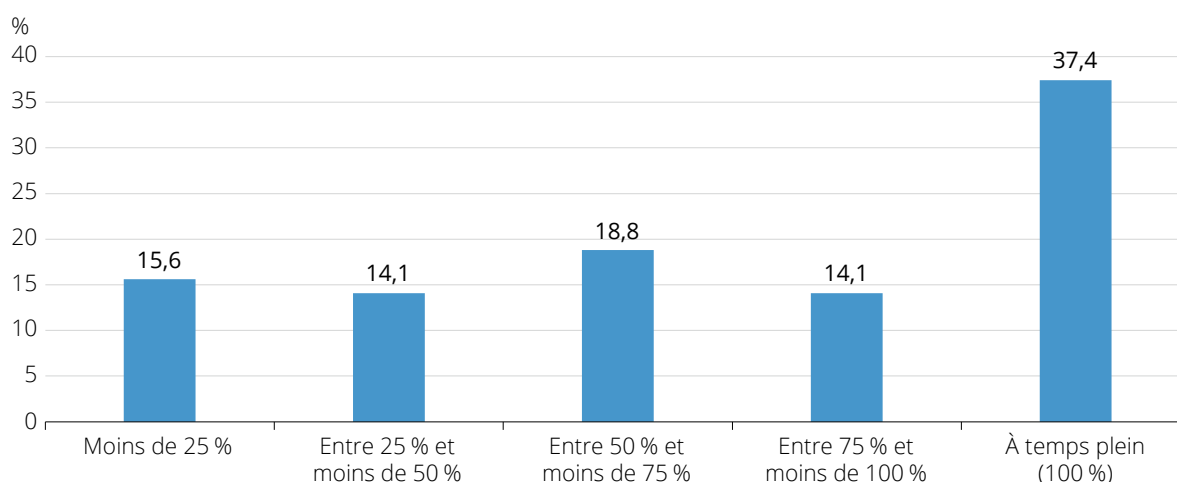
3. Les parents en emploi devaient répondre à la question suivante : « Est-ce que vous travaillez de la maison (p. ex. : en télétravail) sur une base régulière, même si ce n'est que quelques heures par semaine ? ».

Lorsqu'on met en relation le nombre d'heures généralement travaillées par semaine et le nombre d'heures travaillées à la maison⁴, on constate que plus du tiers (37 %) des parents qui travaillaient à domicile sur une base régulière au moment de l'enquête le faisaient à temps plein (figure 5.4). Il est possible que le moment de la collecte de données, soit de mars à août 2022, explique en partie ces résultats. En effet, de nombreux secteurs favorisaient le télétravail à temps plein au début de l'année 2022 en raison de la pandémie de COVID-19. D'autres enquêtes permettront de vérifier si cette tendance se maintient dans le temps.

Les résultats de l'enquête montrent également que 16 % des parents travaillent de la maison moins de 25 % du temps, 14 %, entre 25 % et moins de 50 % du temps et 19 %, entre 50 % et moins de 75 % du temps. Environ 14 % des parents concernés travaillent à domicile au moins 75 % du temps, sans le faire à temps plein.

Figure 5.4

Ratio du nombre d'heures travaillées par semaine de la maison par rapport au nombre total d'heures travaillées, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans travaillant de la maison sur une base régulière, Québec, 2022



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Jours de congé payés

La plupart des parents doivent parfois s'absenter du travail pour s'occuper de leurs enfants lorsqu'ils sont malades, notamment durant la petite enfance, où les tout-petits contractent régulièrement des virus. Avoir accès à des congés de maladie (ou à des congés pour obligations familiales)⁵, mais également à des jours de vacances payés facilite ainsi le rôle de parent.

4. Les parents travaillant de la maison sur une base régulière devaient indiquer le nombre d'heures généralement travaillées par semaine à domicile. Pour obtenir la proportion du temps travaillé à la maison, un indicateur a été créé en divisant le nombre d'heures travaillées de la maison par le nombre total d'heures généralement travaillées par semaine.

5. Soulignons que depuis 2019, deux journées de maladie (ou pour obligations familiales) payées annuellement ont été ajoutées dans la Loi des normes du travail pour les travailleurs salariés. Pour plus de détails, consulter la page Web de la CNESST : [Obligations parentales ou familiales | Commission des normes de l'équité de la santé et de la sécurité du travail - CNESST \(gouv.qc.ca\)](https://www.cnesst.ca/fr/obligations-parentales-ou-familiales).

Les résultats de l'enquête révèlent qu'environ 17 % des parents occupant un emploi salarié déclarent n'avoir accès à aucun congé de maladie payé par leur employeur annuellement (figure 5.5). Environ 20 % des parents salariés disent en avoir entre 1 et 3, le quart (26 %) disent en avoir de 4 à 6 et 12 %, entre 7 et 9. Enfin, environ un parent salarié sur quatre (24 %) dispose d'au moins 10 jours de maladie payés annuellement.

Notons par ailleurs que la proportion de parents salariés ayant déclaré n'avoir accès à aucun congé de maladie payé est, entre autres, plus élevée chez les parents âgés de moins de 30 ans (21 %) que chez ceux âgés de 40 à 49 ans ou de 50 ans ou plus (respectivement 15 %) (tableau 5.8). Elle est aussi plus élevée chez les parents salariés plus faiblement scolarisés (aucun diplôme : 28 % ; diplôme de niveau secondaire : 25 %) que chez ceux qui ont un diplôme postsecondaire (diplôme de niveau collégial : 14 % ; diplôme ou universitaire : 12 %).

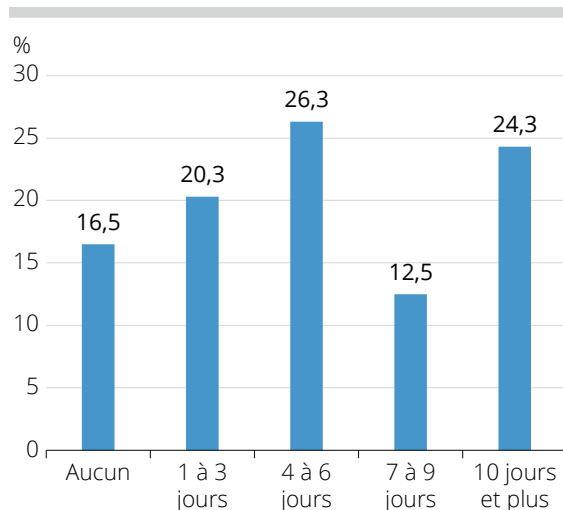
Concernant les jours de vacances payés annuellement par l'employeur (figure 5.6), on constate qu'un parent salarié sur cinq (21 %) en a au moins 25 par année et le tiers (35 %), entre 20 et 24. Un peu moins d'un parent sur cinq (18 %) dispose de 15 à 19 jours de vacances payés annuellement, et 14 % en ont entre 10 et 14. Environ 12 % des parents salariés ont moins de 10 jours de vacances payés par année ; 6 % mentionnent n'en avoir aucun.

La proportion de parents salariés ayant moins de 10 jours de vacances payés est plus élevée chez les mères que chez les pères (13 % c. 10 %), ainsi que chez les parents :

- âgés de moins de 30 ans (21 %) ;
- nés à l'extérieur du Canada (15 %) ;
- n'ayant aucun diplôme (27 %) ;
- vivant avec au moins un enfant de 0 à 5 ans (13 %) (tableau 5.8).

Figure 5.5

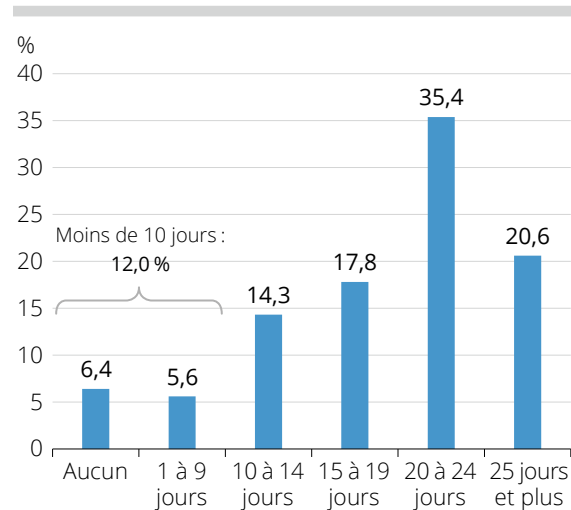
Nombre de jours de congé de maladie payés disponibles annuellement, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans occupant un emploi salarié, Québec, 2022



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Figure 5.6

Nombre de jours de vacances payés disponibles annuellement, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans occupant un emploi salarié, Québec, 2022



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Tableau 5.8

Proportion de parents qui ne disposent d'aucun jour de congé de maladie payés annuellement et proportion de parents qui disposent de moins de 10 jours de vacances payés annuellement selon certaines caractéristiques des parents et des familles, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans occupant un emploi salarié, Québec, 2022

	Aucun jour de maladie payé	Moins de 10 jours de vacances payés
	%	
Total	16,5	12,0
Genre		
Homme	17,4	10,4 ^a
Femme	15,7	13,5 ^a
Âge		
29 ans ou moins	20,9 ^{a,b}	21,3 ^{a,b,c}
30 à 39 ans	17,4	12,7 ^{a,d}
40 à 49 ans	15,5 ^a	10,4 ^{b,d}
50 ans ou plus	15,5 ^b	10,8 ^c
Lieu de naissance		
Canada	16,3	11,1 ^a
Extérieur du Canada	17,2	14,6 ^a
Plus haut diplôme obtenu		
Aucun diplôme	27,5 ^{a,b}	27,0 ^{a,b}
Diplôme de niveau secondaire	25,0 ^{c,d}	15,5 ^{a,b}
Diplôme de niveau collégial	13,6 ^{a,c}	9,4 ^a
Diplôme de niveau universitaire	12,2 ^{b,d}	9,6 ^b
Âge du plus jeune enfant		
0 à 5 ans	18,0 ^a	13,3 ^{a,b}
6 à 11 ans	15,5 ^a	11,3 ^a
12 à 17 ans	15,6	10,7 ^b

a-d Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Autres mesures pouvant faciliter la conciliation travail-famille

Si le travail à domicile peut être considéré par plusieurs comme une mesure facilitant la conciliation travail-famille, il y a aussi lieu de se pencher sur d'autres mesures pouvant être offertes aux employés salariés (figure 5.7). Trois questions ont été posées aux parents salariés afin de savoir s'ils ont accès⁶ à l'une ou l'autre des trois mesures à l'étude et s'ils les utilisent⁷.

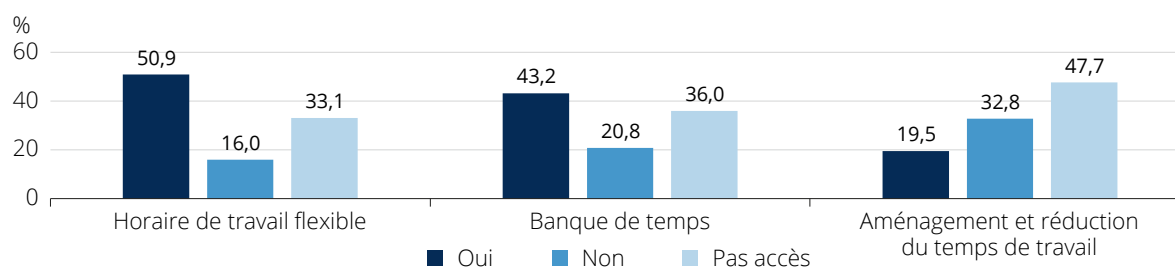
6. Pour accéder aux mesures de conciliation travail-famille offertes par leur employeur, les parents doivent en connaître l'existence. Il est possible que ces mesures existent dans le milieu de travail sans que les parents ne soient au courant.
7. À noter toutefois que ces mesures peuvent être utilisées à d'autres fins que la conciliation travail-famille. Aucune question n'a été posée aux parents sur les raisons pour lesquelles ils utilisent ces mesures.

D'abord, en ce qui concerne l'accès à ces mesures, les résultats de l'enquête montrent qu'environ le tiers (33 %) des parents occupant un emploi salarié déclarent ne pas avoir accès à un horaire de travail flexible⁸. Un peu plus du tiers (36 %) disent ne pas avoir accès à une banque de temps leur permettant d'accumuler des heures de travail utilisables au besoin et un peu moins de la moitié (48 %) mentionnent ne pas avoir accès à l'aménagement et à la réduction du temps de travail ou à la semaine comprimée⁹.

Pour ce qui est de l'utilisation de ces mesures, on remarque qu'environ la moitié (51%) des parents occupant un emploi salarié ont un horaire de travail flexible et s'en prévalent. Environ 43 % ont recours à une banque de temps et 19 %, à l'aménagement et à la réduction du temps de travail ou à la semaine comprimée.

Figure 5.7

Utilisation de mesures pouvant faciliter la conciliation travail-famille, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans occupant un emploi salarié, Québec, 2022

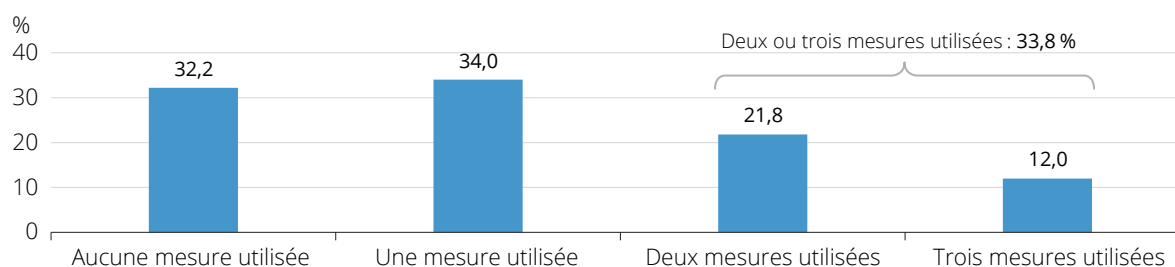


Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Au total, environ le tiers (34 %) des parents salariés disent utiliser deux (22 %) ou trois (12 %) mesures pouvant faciliter la conciliation travail-famille, tandis qu'un autre tiers (34 %) en utilise une seule (figure 5.8). Le dernier tiers (32 %) n'utilise aucune des trois mesures ou n'y a pas accès. Cette proportion est plus élevée, entre autres, chez les mères que chez les pères (34 % c. 31 %). Elle est aussi plus élevée chez les parents nés à l'étranger que chez les parents nés au Canada (36 % c. 31 %) (tableau 5.9).

Figure 5.8

Nombre de mesures pouvant faciliter la conciliation travail-famille utilisées par les parents, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans occupant un emploi salarié, Québec, 2022



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

8. Avoir un horaire de travail flexible fait référence ici à la possibilité de choisir l'horaire de travail (p. ex. : des heures variables de début et de fin de journée).
9. Avoir une semaine de travail réduite signifie de travailler un nombre d'heures moindre que celui de la semaine normale de travail (p. ex. : 28 h par semaine sur 4 jours). L'accumulation de congés compensatoires réfère au fait, par exemple, de travailler 35 heures par semaine, mais d'être payé 32 heures de façon à accumuler des congés. L'horaire de travail comprimé correspond au fait de travailler le même nombre d'heures que lors d'une semaine normale, mais de répartir celles-ci sur un nombre de jours moindre, sans perte salariale (p. ex. : 35 heures par semaine sur 4 jours).

Tableau 5.9

Nombre de mesures pouvant faciliter la conciliation travail-famille utilisées par les parents selon certaines caractéristiques des parents et des familles, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans occupant un emploi salarié, Québec, 2022

	Aucune mesure utilisée	Une mesure utilisée	Deux ou trois mesures utilisées
	%		
Total	32,2	34,0	33,8
Genre			
Homme	30,8 ^a	35,6 ^a	33,6
Femme	33,5 ^a	32,6 ^a	33,9
Âge			
29 ans et moins	31,1	35,7	33,2
30 à 39 ans	30,2 ^{a,b}	34,9	34,9 ^a
40 à 49 ans	32,9 ^a	32,9	34,2 ^b
50 ans et plus	36,4 ^b	34,8	28,8 ^{a,b}
Lieu de naissance			
Canada	31,0 ^a	34,4	34,6 ^a
Extérieur du Canada	35,7 ^a	32,8	31,5 ^a
Plus haut diplôme obtenu			
Aucun diplôme	35,7 ^a	36,2	28,1 ^{a,b}
Diplôme de niveau secondaire	36,2 ^{b,c}	35,0	28,9 ^{c,d}
Diplôme de niveau collégial	29,3 ^{a,b}	35,0	35,7 ^{a,c}
Diplôme de niveau universitaire	30,9 ^c	32,9	36,2 ^{b,d}
Âge du plus jeune enfant			
0 à 5 ans	31,3	34,0	34,7
6 à 11 ans	31,5	34,8	33,6
12 à 17 ans	34,6	32,8	32,6

a-d Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Encadré 5.4

Raisons pour lesquelles certains parents n'utilisent pas les mesures de conciliation travail-famille

Sur l'ensemble des parents occupant un emploi salarié, environ 7 % ont mentionné n'avoir eu recours à aucune des mesures accessibles dans leur milieu de travail parmi les trois décrites (donnée non présentée)¹. Ces parents ont été questionnés sur les raisons pour lesquelles ils n'ont utilisé aucune de ces mesures (tableau 5.10).

Environ 61 % d'entre eux disent que la nature de leur travail ou leur horaire de travail ne leur permet pas d'y avoir recours. Près du tiers (31 %) se débrouille par d'autres moyens (p. ex. : en demandant l'aide de leurs proches ou de leur conjoint ou conjointe, en trouvant d'autres façons de concilier le travail et la famille, etc.). Environ 27 % mentionnent ne pas avoir besoin de telles mesures ; cette proportion est plus élevée chez les pères que chez les mères (32 % c. 22 %). Enfin, environ 27 % n'en ont pas utilisé pour éviter que leur revenu diminue, 10 % n'en ont pas utilisé par crainte du jugement de leurs supérieurs ou de leurs collègues et 5 %*, par crainte de ne pas avoir de promotion.

Tableau 5.10

Raisons pour lesquelles les parents n'ont pas utilisé les mesures offertes par l'employeur¹ selon le genre, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans occupant un emploi salarié et qui n'ont utilisé aucune mesure de conciliation travail-famille, Québec, 2022

	Total	Homme	Femme
	%		
Je me débrouille par d'autres moyens	30,8	34,0	27,0
La nature de mon travail ou de mon horaire ne me le permet pas	60,9	58,4	63,9
Je crains de ne pas avoir de promotion	5,0*	4,8*	5,2*
Je crains du jugement de mes supérieurs ou de mes collègues	9,8	9,5*	10,2*
Je n'en ai pas besoin	27,1	31,7 ^a	21,5 ^a
Si je le faisais, mon revenu diminuerait	27,2	24,9	29,9
Autre	8,0	7,4*	8,6*

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

^a Le même exposant exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,01.

1. Le total n'égalise pas 100% en raison du fait que les parents pouvaient déclarer plus d'une raison.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

1. Il s'agit ici des parents salariés qui n'utilisent aucune des trois mesures de conciliation travail-famille. Les parents qui ont mentionné ne pas avoir accès à au moins un des trois items ne font pas partie de la population visée par ces analyses.

5.3 Conflit travail-famille

Les parents en emploi doivent conjuguer leurs responsabilités professionnelles et leurs responsabilités familiales. Cet équilibre peut toutefois être fragilisé lorsqu'il y a présence de conflits entre le rôle de travailleur et celui de parent. Plus les tâches s'accumulent, plus le risque de conflit est élevé, ce qui peut créer du stress. Ce conflit est bidirectionnel : les responsabilités familiales peuvent interférer avec celles du travail, et le travail peut entraîner des répercussions sur la vie familiale (Greenhaus et Beutell 1985 ; St-Onge et autres 2002 ; Tremblay 2019).

Bien que la vie familiale puisse parfois interférer avec la vie professionnelle, les études tendent à démontrer que ce sont davantage les responsabilités professionnelles qui affectent la vie familiale que l'inverse (St-Onge et autres 2002 ; Duxbury et Higgins 2003 ; Tremblay 2019). C'est donc cette dimension du conflit travail-famille qui a été mesurée dans l'enquête. Au total, six questions tirées de l'échelle *Multidimensional Measure of Work-Family Conflict* ont été posées aux parents occupant un emploi au moment de l'enquête. Pour chacune d'elles, ils devaient indiquer leur niveau d'accord avec les différents énoncés.

Les résultats révèlent d'abord que la proportion de parents en emploi se disant plutôt ou fortement en accord avec les énoncés oscille entre 18 % et environ 32 % (tableau 5.11). Un peu moins d'un parent en emploi sur cinq (18 %) indique être souvent si épuisé émotionnellement après une journée de travail que cela l'empêche de s'impliquer auprès de sa famille. Près du tiers des parents en emploi (32 %) considèrent que leur travail interfère avec leurs activités familiales plus qu'ils ne le souhaiteraient. Environ le quart mentionne :

- que le temps consacré au travail les empêche de contribuer à parts égales aux responsabilités et aux activités ménagères (26 %) ;
- qu'ils doivent rater des activités familiales en raison du temps consacré à leurs responsabilités professionnelles (24 %) ;
- qu'ils se sentent souvent trop épuisés après une journée de travail pour participer aux activités familiales et pour contribuer aux responsabilités familiales (25 %) ;
- qu'ils sont trop stressés en raison de la pression au travail pour faire les choses qu'ils aiment après une journée de travail (27 %).

Tableau 5.11

Niveau d'accord avec certains énoncés portant sur le conflit travail-famille, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans occupant un emploi, Québec, 2022

	Fortement en désaccord	Plutôt en désaccord	Ni en accord ni en désaccord	Plutôt en accord	Fortement en accord
	%				
Mon travail interfère avec mes activités familiales plus que je ne le voudrais	18,3	26,8	22,5	24,3	8,2
Le temps que je dois consacrer à mon travail m'empêche de contribuer à parts égales aux responsabilités et aux activités ménagères	26,5	29,7	17,4	19,4	7,0
Je dois rater des activités familiales en raison du temps que je dois consacrer à mes responsabilités professionnelles	29,7	30,4	15,6	18,4	5,9
Après une journée de travail, je suis souvent trop épuisé pour participer aux activités familiales et pour contribuer aux responsabilités familiales	20,6	33,4	20,8	19,7	5,5
Je suis souvent si épuisé émotionnellement après une journée de travail que cela m'empêche de m'impliquer auprès de ma famille	29,8	34,1	17,7	14,3	4,1
En raison de la pression au travail, je suis parfois trop stressé après une journée de travail pour faire les choses que j'aime	26,5	28,8	17,5	20,4	6,9

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Encadré 5.5

Le niveau du conflit travail-famille

Pour mesurer le niveau du conflit travail-famille, deux des six dimensions de l'échelle *Multidimensional Measure of Work-Family Conflict* de Carlson, Kacmar et Williams (2000) ont été retenues afin de rendre compte du conflit travail-famille lié au temps (*Time-based work interference with family*) et du conflit travail-famille lié à la pression et au stress ressentis. Un indicateur a été créé à partir des six questions posées aux parents en emploi à propos du conflit travail-famille.

Pour construire cet indicateur, la somme des réponses sur une échelle d'accord à cinq points (1 = fortement en désaccord ; 2 = plutôt en désaccord ; 3 = ni en accord ni en désaccord ; 4 = plutôt en accord ; 5 = fortement en accord) a été calculée pour chaque parent. Cette somme a ensuite été divisée par le nombre de questions afin d'obtenir un score moyen variant entre 1 et 5, 1 correspondant à un niveau très faible de conflit travail-famille et 5, à un niveau très élevé.

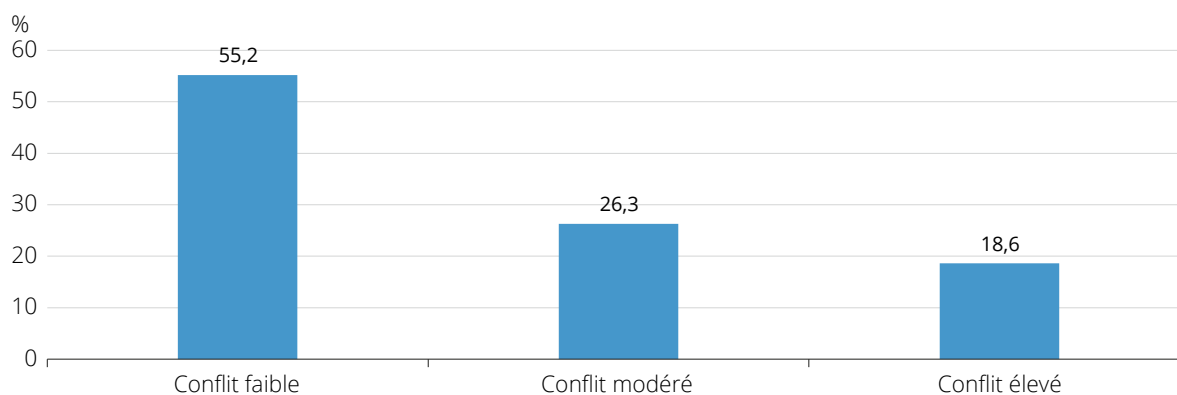
Pour faciliter l'interprétation des résultats, l'indicateur a été divisé en trois catégories de la façon suivante :

- conflit travail-famille faible : score moyen de 1 à 2,5 ;
- conflit travail-famille modéré : score moyen de plus de 2,5 à moins de 3,5 ;
- conflit travail-famille élevé : score moyen de 3,5 à 5.

Les résultats de l'indicateur portant sur le niveau du conflit travail-famille (encadré 5.5) indiquent d'abord que pour un peu plus de la moitié (55 %) des parents en emploi, ce conflit est considéré comme faible, tandis qu'il est considéré comme modérée pour environ le quart (26 %) des parents en emploi (figure 5.9). Près d'un parent en emploi sur cinq (19 %) vit un conflit travail-famille considéré comme élevé.

Figure 5.9

Niveau du conflit travail-famille, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans occupant un emploi, Québec, 2022



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Peu de caractéristiques des parents et des familles sont associées au niveau de conflit travail-famille. Parmi les différences statistiquement significatives observées, mentionnons d'abord que la proportion de parents en emploi pour qui le conflit travail-famille est considéré comme élevé est plus forte chez les mères que les pères (20 % c. 17 %) (tableau 5.12). Cette proportion aussi plus élevée chez les parents en emploi :

- nés à l'étranger (22 %) ;
- percevant leur état de santé comme passable ou mauvais (35 %) ;
- vivant dans un ménage à faible revenu (22 %) ou à revenu moyen-faible (20 %) ;
- considérant que leurs revenus sont insuffisants pour répondre aux besoins de base de leur famille (29 %).

Tableau 5.12

Niveau du conflit travail-famille selon certaines caractéristiques des parents et des familles, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans occupant un emploi, Québec, 2022

	Conflit faible	Conflit modéré	Conflit élevé
	%		
Total	55,2	26,3	18,6
Genre			
Homme	55,8	26,7	17,5 ^a
Femme	54,5	25,8	19,7 ^a
Âge			
29 ans ou moins	54,5	27,0	18,5
30 à 39 ans	54,0	27,2	18,8
40 à 49 ans	56,0	25,8	18,2
50 ans ou plus	56,2	24,7	19,2
Lieu de naissance			
Canada	56,5 ^a	26,3	17,2 ^a
Extérieur du Canada	51,3 ^a	26,3	22,4 ^a
Plus haut diplôme obtenu			
Aucun diplôme	56,0	24,7	19,3
Diplôme de niveau secondaire	55,0	26,8	18,2
Diplôme de niveau collégial	55,4	25,9	18,7
Diplôme de niveau universitaire	55,1	26,4	18,5
Perception de l'état de santé			
Excellent	69,6 ^a	20,7 ^{a,b}	9,6 ^a
Très bon	60,3 ^a	24,7 ^{a,b}	14,9 ^a
Bon	48,3 ^a	29,4 ^a	22,3 ^a
Passable ou mauvais	33,7 ^a	30,9 ^b	35,4 ^a
Type de famille			
Monoparentale	53,6	25,8	20,6
Intacte	55,3	26,5	18,2
Recomposée	56,8	25,3	17,8
Nombre d'enfants de 0 à 17 ans			
Un enfant	55,0	25,3	19,6
Deux enfants	55,1	27,1	17,8
Trois enfants ou plus	55,7	26,0	18,4
Âge du plus jeune enfant			
0 à 5 ans	54,2	26,7	19,1
6 à 11 ans	55,3	26,4	18,3
12 à 17 ans	56,6	25,3	18,1
Niveau de revenu du ménage			
Faible revenu	53,8	23,7 ^a	22,5 ^a
Revenu moyen-faible	54,2	26,2	19,5 ^b
Revenu moyen-élevé ou élevé	56,2	26,9 ^a	16,9 ^{a,b}
Perception de la suffisance des revenus			
Revenus insuffisants	41,8 ^a	29,2 ^a	29,0 ^a
Revenus suffisants	59,6 ^a	25,3 ^a	15,1 ^a

a-b Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Les analyses mettant en relation différentes caractéristiques de l'emploi des parents avec le niveau du conflit travail-famille donnent des résultats plus saillants (tableau 5.13). En effet, on note d'abord que plus le nombre d'heures travaillées par semaine est important, plus la proportion de parents vivant un conflit travail-famille considéré comme élevé l'est également, celle-ci étant plus forte chez les parents travaillant plus de 50 heures par semaine et plus faible chez ceux qui travaillent à temps partiel (moins de 30 heures par semaine). Cette proportion est également plus élevée chez les parents en emploi :

- qui ont un horaire de travail atypique (29 %) ;
- qui ne travaillent pas de la maison sur une base régulière (21 %) ;
- qui n'utilisent aucune des trois mesures de conciliation travail-famille à l'étude (27 %).

Tableau 5.13

Niveau du conflit travail-famille selon certaines caractéristiques de l'emploi, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans occupant un emploi, Québec, 2022

	Conflit faible	Conflit modéré	Conflit élevé
	%		
Total	55,2	26,3	18,6
Lien d'emploi			
Travail salarié	55,0	26,3	18,8
Travail à son compte	56,4	26,3	17,2
Nombre d'heures travaillées par semaine			
Moins de 30 heures	70,9 ^{a,b}	20,3 ^{a,b,c}	8,8 ^{a,b}
De 30 à moins de 35 heures	63,4 ^a	21,5 ^{d,e}	15,1 ^a
De 35 à 40 heures	59,0 ^b	24,8 ^{a,f,g}	16,1 ^b
Plus de 40 heures à moins de 50 heures	44,8 ^{a,b}	33,1 ^{b,d,f}	22,1 ^{a,b}
50 heures ou plus	35,5 ^{a,b}	32,1 ^{c,e,g}	32,5 ^{a,b}
Avoir un horaire de travail atypique			
Oui	40,9 ^a	29,9 ^a	29,2 ^a
Non	61,0 ^a	24,8 ^a	14,2 ^a
Travailler de la maison sur une base régulière			
Oui	60,1 ^a	24,4 ^a	15,5 ^a
Non	51,6 ^a	27,6 ^a	20,8 ^a
Nombre de mesures pouvant faciliter la conciliation travail-famille utilisées par les parents¹			
Aucune mesure	43,0 ^a	29,7 ^{a,b}	27,4 ^a
Une mesure	56,5 ^a	25,8 ^a	17,7 ^a
Deux ou trois mesures	64,7 ^a	23,6 ^b	11,7 ^a

a-g Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

1. Parents ayant un emploi salarié.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

5.4 Expérience parentale, emploi et conciliation travail-famille

Comparativement aux parents qui occupaient un emploi au moment de l'enquête, ceux qui n'en avaient pas sont plus nombreux en proportion à avoir un niveau plus élevé de stress parental que les autres parents (28 % c. 23 %), mais moins nombreux à avoir un rythme de vie considéré comme très exigeant (17 % c. 25 %) (tableau 5.14).

Tableau 5.14

Indicateurs liés à l'expérience parentale selon le fait d'avoir ou non un emploi au moment de l'enquête, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	Stress parental plus élevé (Quintile 5)	Gestion parentale difficile ¹	Rythme de vie très exigeant	S'imposer très souvent de la pression
	%			
Total	23,5	18,0	23,9	15,7
Avoir un emploi	23,1 ^a	18,2	24,7 ^a	15,9
Ne pas avoir d'emploi	27,7 ^a	16,6	17,0 ^a	14,0

a Pour chaque aspect de l'expérience parentale, exprime une différence significative entre les parents qui ont un emploi et ceux qui n'en ont pas au seuil de 0,01.

1. Parents vivant avec au moins un enfant âgé de 2 à 17 ans.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Qu'en est-il maintenant des liens entre les caractéristiques de l'emploi et l'expérience parentale chez les parents qui occupaient un emploi au moment de l'enquête ? Les résultats qui attirent d'abord l'attention sont ceux portant sur le niveau du conflit travail-famille vécu par les parents en emploi (tableau 5.15). En effet, plus le niveau du conflit travail-famille est élevé, plus on observe une forte proportion de parents qui :

- vivent davantage de stress parental que les autres (cette proportion passe de 14 % chez ceux dont le niveau de conflit travail-famille est faible à 43 % chez ceux pour qui ce niveau est élevé) ;
- ont une gestion parentale considérée comme difficile (cette proportion passe de 13 % chez ceux pour qui le niveau de conflit travail-famille est faible à 31 % chez ceux dont le niveau de conflit est élevé) ;
- s'imposent très souvent de la pression comme parent (cette proportion passe de 12 % chez les parents en emploi ayant un niveau de conflit travail-famille faible à 25 % chez ceux pour qui ce niveau est élevé).

La proportion de parents ayant un rythme de vie très exigeant augmente aussi de façon importante avec le niveau de conflit travail-famille. Elle passe de 12 % chez ceux dont le niveau de conflit travail-famille est considéré comme faible à 54 % chez ceux dont le niveau de conflit est considéré comme élevé. Il faut toutefois souligner la proximité conceptuelle de ces deux indicateurs, qui font tous deux référence à la pression du temps vécue par les parents. Il n'est donc pas surprenant d'observer un lien entre les deux indicateurs.

Quelques associations entre les différentes caractéristiques de l'emploi des parents et l'expérience parentale sont aussi détectées. On note d'abord une plus forte proportion de parents dont le niveau de stress parental est plus élevé que celui des autres chez les parents en emploi qui :

- sont salariés (24 %) ;
- ont un horaire de travail atypique (25 %) ;
- n'utilisent aucune des trois mesures pouvant faciliter la conciliation travail-famille (26 %).

En ce qui concerne la proportion de parents ayant une gestion parentale jugée difficile, les résultats indiquent qu'elle est plus élevée chez les parents :

- ayant un emploi salarié (19 %);
- travaillant de la maison sur une base régulière (20 %).

Quant au niveau d'exigence du rythme de la vie quotidienne, les résultats indiquent que la proportion de parents en emploi pour qui ce rythme est considéré comme très exigeant est plus élevée chez ceux qui :

- travaillent plus de 40 heures par semaine (30 %);
- travaillent de la maison sur une base régulière (26 %);
- n'utilisent aucune des trois mesures pouvant faciliter la conciliation travail-famille (28 %).

Enfin, on note que la proportion de parents s'imposant très souvent de la pression à l'égard de leur rôle parental est notamment plus élevée chez les parents travaillant de la maison sur une base régulière que chez ceux qui ne font pas de télétravail (18 % c. 14 %).

Tableau 5.15

Indicateurs liés à l'expérience parentale selon certaines caractéristiques de l'emploi et selon le niveau du conflit travail-famille, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans occupant un emploi, Québec, 2022

	Stress parental plus élevé (Quintile 5)	Gestion parentale difficile ¹	Rythme de vie très exigeant	S'imposer très souvent de la pression
	%			
Total	23,1	18,2	24,7	15,9
Lien d'emploi				
Travail salarié	23,6 ^a	18,6 ^a	24,9	16,1
Travail à son compte	19,7 ^a	15,4 ^a	23,2	15,0
Nombre d'heures travaillées par semaine				
Moins de 35 heures	23,3	17,8	20,8 ^a	16,7
De 35 à 40 heures	23,5	18,2	23,2 ^b	15,0 ^a
Plus de 40 heures	22,0	18,4	30,2 ^{a,b}	17,8 ^a
Avoir un horaire de travail atypique				
Oui	24,8 ^a	18,3	26,4	16,3
Non	22,4 ^a	18,1	24,0	15,7
Travailler de la maison sur une base régulière				
Oui	23,6	20,3 ^a	26,0 ^a	18,5 ^a
Non	22,7	16,6 ^a	23,7 ^a	14,0 ^a
Nombre de mesures pouvant faciliter la conciliation travail-famille utilisées par les parents²				
Aucune mesure	25,8 ^{a,b}	20,1	28,2 ^{a,b}	15,9
Une mesure	22,4 ^a	18,5	24,6 ^a	16,5
Deux ou trois mesures	22,7 ^b	17,5	22,2 ^b	15,9
Niveau du conflit travail-famille				
Conflit faible	13,9 ^a	12,8 ^a	12,4 ^a	12,1 ^a
Conflit modéré	28,3 ^a	20,3 ^a	30,0 ^a	17,5 ^a
Conflit élevé	42,8 ^a	31,2 ^a	53,9 ^a	25,0 ^a

a-b Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

1. Parents vivant avec au moins un enfant âgé de 2 à 17 ans.

2. Parents ayant un emploi salarié.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

À retenir

Quelques faits saillants

Au moment de l'enquête, 9 parents sur 10 (90 %) occupaient un emploi. Parmi ces parents, environ :

- 86 % avaient un emploi salarié, tandis que 14 % travaillaient plutôt à leur compte ;
- 29 % avaient un horaire de travail atypique (horaire irrégulier, de soir, de nuit, de fin de semaine, etc.) ;
- 61 % travaillaient généralement entre 35 et 40 heures par semaine, alors que le quart (25 %) travaillaient plus de 40 heures par semaine ;
- 42 % travaillaient de la maison sur une base régulière. Parmi ceux-ci, 37 % travaillaient de la maison à temps plein ;
- le tiers (32 %) des parents salariés n'utilisent aucune des trois mesures de conciliation travail-famille à l'étude (horaire flexible, banque de temps, aménagement et réduction du temps de travail).

De nombreuses différences entre les pères et les mères

Plusieurs études sur le marché du travail montrent que de nombreux écarts existent entre les hommes et les femmes (ISQ 2023). C'est également ce que nous avons constaté dans ce chapitre. D'abord, la proportion de mères ayant un emploi est moindre que celle de pères (86 % c. 95 %). Le même constat vaut à l'échelle canadienne : le taux d'emploi des mères en 2021 est inférieur à celui des pères. Ajoutons qu'il est également un peu plus faible que celui des femmes sans enfant (Statistique Canada 2022c).

D'ailleurs, peu importe les caractéristiques des parents (p. ex. : avoir un diplôme de niveau universitaire, être nés au Canada ou encore n'avoir qu'un seul enfant), les données de l'EQP montrent que les mères sont toujours moins nombreuses en proportion que les pères à occuper un emploi.

Quant aux caractéristiques de l'emploi, les résultats de l'enquête montrent que les pères sont proportionnellement plus nombreux que les mères à travailler à leur compte, à avoir un horaire de travail atypique et à travailler plus de 40 heures par semaine. Les mères, pour leur part, sont plus nombreuses en proportion que les pères à souhaiter travailler moins d'heures, mais sont aussi moins nombreuses en proportion qu'eux à travailler plus de 40 heures par semaine. Le fait que les femmes aient généralement une charge parentale plus élevée pourrait peut-être expliquer en partie ces résultats. En effet, certains travaux montrent que les femmes seraient plus susceptibles de faire des concessions face à leur emploi en raison du temps qu'elles consacrent aux tâches domestiques et aux soins aux enfants (Morin et autres 2018 ; Mathieu et Tremblay 2022). Le chapitre 7, qui porte sur la coparentalité en contexte conjugal, apporte un éclairage sur les questions liées au partage des responsabilités parentales et des tâches domestiques.

Les caractéristiques de l'emploi varient selon la scolarité et l'âge des parents

Si le fait de détenir un diplôme d'études postsecondaires est généralement associé à une bonne situation économique (voir le chapitre 4), elle est aussi liée à des conditions de travail globalement avantageuses. À ce propos, les résultats de l'enquête révèlent que les parents détenant un diplôme de niveau universitaire sont proportionnellement plus nombreux que les autres à avoir un horaire de travail usuel et à travailler de la maison sur une base régulière. Comme les parents possédant un diplôme de niveau collégial, ils sont moins susceptibles de travailler plus de 40 heures par semaine que les parents moins scolarisés. Ce sont toutefois les parents possédant un diplôme universitaire qui indiquent en plus forte proportion vouloir travailler moins d'heures par semaine.

Les parents n'ayant aucun diplôme sont plus susceptibles que les autres de travailler à leur compte, mais moins susceptibles de travailler de la maison sur une base régulière. Ils bénéficient également de moins de jours de vacances payés par année. Comme les parents détenant un diplôme de niveau secondaire, ils sont aussi plus nombreux en proportion à n'avoir aucun congé de maladie payé par leur employeur. Soulignons enfin que ce sont ces parents qui travaillent en plus forte proportion plus de 40 heures par semaine, tout en étant plus susceptibles que les parents détenant un diplôme postsecondaire de souhaiter travailler plus d'heures par semaine. Le fait que ces parents soient plus susceptibles de vivre dans un ménage à faible revenu (voir le chapitre 4) n'est peut-être pas étranger au fait qu'ils souhaitent travailler davantage.

Quant aux liens entre les caractéristiques de l'emploi et l'âge des parents, les résultats de l'enquête montrent que les parents âgés de moins de 30 ans sont plus nombreux en proportion que les autres à avoir un horaire de travail atypique, mais moins nombreux à travailler de la maison sur une base régulière. Ils bénéficient également, toutes proportions gardées, de moins de congés de maladie et de jours de vacances payés annuellement, et sont moins susceptibles que leurs aînés de travailler plus de 40 heures par semaine. Il est possible que ces résultats soient en partie liés à la scolarité et à l'expérience professionnelle. En effet, rappelons que les parents plus jeunes sont moins scolarisés (voir le chapitre 1) et ont moins d'années d'expérience professionnelle que leurs aînés, expérience qui leur confère généralement de meilleures conditions de travail.

Le conflit travail-famille : peu de différences selon les caractéristiques des parents, mais plusieurs selon les caractéristiques de l'emploi

On estime que pour un peu plus de la moitié des parents en emploi (55 %), le niveau du conflit travail-famille est considéré comme faible, alors qu'il est considéré comme élevé pour près d'un parent en emploi sur cinq (19 %).

Peu de caractéristiques des parents et des familles sont associées à la proportion de parents ayant un niveau de conflit travail-famille élevé. Les résultats les plus saillants se trouvent du côté des parents qui perçoivent leur santé comme moins bonne, et des parents qui considèrent que leurs revenus sont insuffisants pour répondre aux besoins de base de leur famille.

Les mères sont aussi plus nombreuses en proportion que les pères à avoir un niveau de conflit travail-famille considéré comme élevé, mais cet écart est relativement ténue. Les résultats d'une méta-analyse visant à mieux comprendre la relation entre le conflit travail-famille et le genre tendent justement à montrer que les hommes et les femmes semblent partager plus de similitudes que de différences en matière

de conflit travail-famille, les différences détectées étant généralement faibles (Shockley et autres 2017). Les auteurs mentionnent l'importance de prendre en compte d'autres facteurs pour mieux comprendre la dynamique entre le genre et le conflit travail-famille, comme le fait que les hommes travaillent généralement davantage que les femmes, mais aussi que les femmes assument souvent une plus grande part des responsabilités familiales.

Comme ceux de nombreuses autres études (Duxbury et Higgins 2005 ; Vézina et autres 2011 ; St-Amour et Bourque 2013 ; Boulet 2014 ; Statistique Canada 2016 ; Tremblay 2019), les résultats de l'enquête montrent de nombreux liens entre les caractéristiques de l'emploi et le niveau de conflit travail-famille. En effet, plus un parent travaille d'heures par semaine, plus le niveau de conflit travail-famille tend à être plus élevé. Les parents qui ont un horaire de travail atypique (p. ex. : un horaire irrégulier, de soir, de nuit, de fin de semaine), ceux qui ne travaillent pas de la maison sur une base régulière et ceux qui n'utilisent aucune des trois mesures facilitant la conciliation travail-famille sont aussi plus susceptibles que les autres d'avoir un niveau de conflit travail-famille considéré comme élevé.

D'autres facteurs seraient à prendre en compte pour mieux comprendre le conflit travail-famille, comme certaines caractéristiques de l'emploi du conjoint ou de la conjointe, mais aussi la répartition des tâches familiales entre conjoints (St-Onge et autres 2002 ; St-Amour et Bourque 2013 ; Shockley et autres 2017 ; Tremblay 2019). Il pourrait aussi être intéressant dans une enquête ultérieure de mesurer le niveau de conflit famille-travail. Cela permettrait de mieux saisir la réalité des mères et des pères en ce qui a trait à la façon dont ils conjuguent leur vie familiale et leur vie professionnelle.

Un niveau de conflit travail-famille élevé, une expérience parentale plus ardue

Quelques-unes des caractéristiques de l'emploi sont associées aux différents aspects de l'expérience parentale mesurés dans l'enquête, mais les liens sont plus nombreux du côté du stress parental et du rythme de la vie quotidienne. Rappelons d'abord que les parents qui occupent un emploi sont moins susceptibles que ceux qui n'en ont pas de vivre plus de stress parental que les autres, mais plus nombreux à avoir un rythme de vie très exigeant.

Chez les parents en emploi, le fait de n'utiliser aucune des trois mesures de conciliation travail-famille à l'étude est lié à un niveau de stress parental plus élevé que celui des autres parents, ainsi qu'à un rythme de vie très exigeant. La proportion de parents vivant plus de stress parental que les autres est aussi plus élevée chez les parents ayant un emploi salarié et chez ceux qui ont un horaire de travail atypique. La proportion de parents ayant un rythme de vie considéré comme très exigeant est quant à elle plus élevée chez ceux qui travaillent plus de 40 heures par semaine et chez ceux qui travaillent de la maison sur une base régulière.

Les résultats les plus saillants en lien avec l'expérience parentale se trouvent toutefois du côté du conflit travail-famille vécu par les parents en emploi. En effet, plus ce conflit est élevé, plus on observe une proportion élevée de parents :

- vivant davantage de stress parental que les autres ;
- ayant une gestion parentale jugée difficile ;
- ayant un rythme de vie considéré comme très exigeant ;
- s'imposant très souvent de la pression comme parents.

Des résultats similaires ont également été observés dans l'*Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015*. En effet, les parents de jeunes enfants ayant mentionné que leur travail a souvent ou toujours des répercussions sur leur vie familiale avaient globalement une expérience parentale moins positive : ils étaient proportionnellement plus nombreux que les autres à avoir un sentiment de satisfaction parentale plus faible, à avoir un sentiment d'efficacité parentale plus faible et à se mettre beaucoup de pression comme parent. Ils étaient aussi plus susceptibles de se mettre en colère contre leurs enfants, de crier ou d'élever la voix (Lavoie et Fontaine 2016).



6

Les écrans et la parentalité

- 6.1 Interférence des écrans dans la relation parent-enfants
- 6.2 Gérer l'utilisation que font les enfants des écrans
- 6.3 Répercussions des écrans sur différentes facettes du rôle parental
- 6.4 Expérience parentale et utilisation des écrans

Introduction

Aujourd'hui, lorsqu'on s'intéresse à la parentalité, on ne peut passer sous silence la présence marquée des écrans dans la vie des familles. Par « écrans », on entend les différents appareils numériques utilisés par les parents et leurs enfants tels que la télévision, les téléphones intelligents, les tablettes, les ordinateurs et les consoles de jeux vidéo. De plus en plus mobiles, les écrans nous suivent partout et s'utilisent à presque toutes les occasions dans la vie quotidienne. De nombreuses personnes éprouvent d'ailleurs de plus en plus de difficulté à réguler l'utilisation qu'ils en font. La pandémie de COVID-19 et les nombreuses périodes d'isolement social qu'elle a engendrées ont contribué à accentuer cette problématique. En effet, plusieurs études ont montré une augmentation notable du temps-écran durant cette période, augmentation qui perdurerait encore aujourd'hui (Statistique Canada 2020a, 2020b ; CIUSSS-CSIM 2022 ; ATN 2023 ; Plamondon et autres 2023).

La sédentarité, la dégradation de la vision, les problèmes de sommeil, les difficultés de concentration, les troubles musculosquelettiques et l'obésité font partie des nombreux risques observés en lien avec l'utilisation des écrans (WHO 2015 ; Gottschalk 2019 ; MSSS 2020 ; Lemétayer et autres 2021). Les effets sur l'estime de soi et sur la santé mentale (sentiment de déprime, anxiété, etc.), notamment celle des jeunes, sont aussi à considérer (Pinder et Brown 2021). C'est d'ailleurs pour tenter de prévenir ces différents risques que la *Stratégie québécoise sur l'utilisation des écrans et la santé des jeunes 2022-2025* a été élaborée (MSSS 2022b).

Si l'utilisation que les enfants font des écrans suscite de l'intérêt tant dans le milieu de la recherche que dans la classe politique, celle que font les parents n'est pas non plus à négliger, car ces derniers sont généralement les premiers modèles de leurs enfants. Leur utilisation des écrans, leurs croyances quant à leurs répercussions sur le développement de leurs enfants ainsi que les pratiques parentales qu'ils adoptent (limites, règles, etc.) sont tous des facteurs à prendre en compte lorsqu'on s'intéresse à l'utilisation que font les enfants des écrans (Hong et autres 2019 ; Domoff et autres 2020).

D'autres recherches portent plus particulièrement sur l'effet de l'utilisation des écrans sur la parentalité. Les écrans seraient une sorte de refuge pour certains parents, notamment ceux dont le niveau de stress est particulièrement élevé. Les appareils mobiles auraient un effet ambivalent sur les dynamiques familiales : ils peuvent parfois contribuer à augmenter le stress parental, parfois à le réguler. Ils peuvent également être une source d'interférence dans la relation parent-enfant, tout en étant un outil de gestion efficace (Radesky et autres 2016). Les parents ayant un faible sentiment d'efficacité parentale seraient aussi plus susceptibles d'utiliser les écrans comme outil pour gérer le comportement des enfants, par exemple en offrant des écrans aux enfants pour les calmer (Radesky et autres 2016 ; Chen et autres 2020).

En somme, les parents d'aujourd'hui sont confrontés à une double problématique : ils doivent gérer l'utilisation que font leurs enfants des écrans tout en tentant de gérer leur propre utilisation, sans compter les tensions ou les conflits qui peuvent en découler, tant entre parents et enfants qu'entre conjoints.

Dans le présent chapitre, on s'intéresse d'abord à l'interférence que les écrans peuvent créer dans la relation parent-enfants, aux difficultés vécues par les parents concernant la façon dont ils gèrent l'utilisation que font leurs enfants des écrans, puis aux répercussions qu'ont les écrans sur différentes facettes du rôle parental. Les résultats présentés à la fin du chapitre visent à établir si certains aspects liés à l'utilisation des écrans sont associés à l'expérience parentale.



sakkmesterke / iStock

6.1 Interférence des écrans dans la relation parent-enfants

Pour mesurer l'interférence des écrans dans la relation parent-enfant, l'échelle *DISRUPT (Distraction In Social Relations and Use of Parent)* de Brandon McDaniel (2021) a été utilisée. Composée de quatre items, cette échelle permet d'évaluer dans quelle mesure les parents utilisent leur téléphone intelligent ou un autre appareil mobile lorsqu'ils sont avec leurs enfants, et à établir qui sont les parents qui ont le plus de difficulté à gérer leur utilisation des écrans durant ces moments.

À ce propos, les résultats de l'enquête indiquent qu'environ 14 % des parents sont d'accord¹ pour dire qu'ils pensent à ce qu'ils pourraient faire sur leur cellulaire ou aux messages et aux notifications qu'ils pourraient recevoir lorsqu'ils sont avec leurs enfants (tableau 6.1). Le quart des parents (25 %) disent trouver difficile de ne pas regarder leur cellulaire lorsqu'ils passent du temps avec leurs enfants et un peu plus de deux parents sur cinq (43 %) trouvent qu'ils utilisent trop leur cellulaire lorsqu'ils sont avec eux. Enfin, le tiers des parents (32 %) disent que leur arrive de consulter leur téléphone alors qu'ils pourraient être en train de jouer ou d'interagir avec leurs enfants.

Tableau 6.1

Niveau d'accord avec certains énoncés portant sur l'interférence des écrans dans la relation parent-enfants, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	Fortement en désaccord	En désaccord	Plutôt en désaccord	Plutôt en accord	En accord	Fortement en accord
	%					
Lorsque je passe du temps avec mes enfants, je pense à ce que je pourrais être en train de faire sur mon cellulaire ou mon appareil mobile ou aux messages ou notifications que je pourrais recevoir	39,2	30,5	16,2	9,7	3,2	1,1
Lorsque je passe du temps avec mes enfants, je trouve difficile de ne pas regarder mon cellulaire ou mon appareil mobile	29,9	28,4	16,4	17,3	6,1	2,0
Lorsque je passe du temps avec mes enfants, je trouve que j'utilise trop mon cellulaire ou mon appareil mobile	18,9	22,2	16,4	24,4	11,6	6,5
Lorsque je passe du temps avec mes enfants, il y a des moments où je pourrais jouer ou interagir avec mes enfants, mais je suis plutôt sur mon téléphone ou mon appareil mobile	24,8	25,4	18,0	22,5	7,2	2,1

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

1. Les données présentées dans le texte portent sur les parents ayant mentionné être plutôt en accord, en accord ou fortement en accord avec les énoncés de l'échelle.

Encadré 6.1

Niveau d'interférence des écrans dans la relation parent-enfant

Un indicateur a été construit à partir des quatre items de l'échelle *DISRUPT (Distraction In Social Relations and Use of Parent)*, qui porte sur l'interférence des écrans dans la relation parent-enfant. Pour construire cet indicateur, la somme des réponses sur une échelle d'accord à six points (1 = fortement en désaccord ; 2 = en désaccord ; 3 = plutôt en désaccord ; 4 = plutôt en accord ; 5 = en accord ; 6 = fortement en accord) a été calculée pour chaque parent. Cette somme a ensuite été divisée par le nombre de questions afin d'obtenir un score moyen variant entre 1 et 6, 1 correspondant à un niveau très faible d'interférence des écrans dans la relation parent-enfants et 6, à un niveau très élevé.

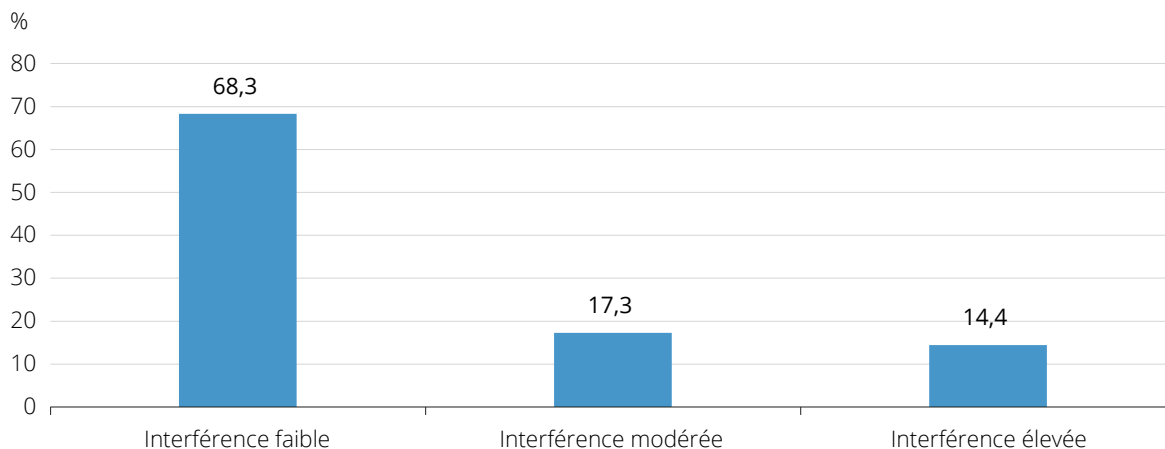
Pour faciliter l'interprétation des résultats, l'indicateur a été divisé en trois catégories de la façon suivante :

- interférence faible : score moyen de 1 à 3 ;
- interférence modérée : score moyen de plus de 3 à moins de 4 ;
- interférence élevée : score moyen de 4 à 6.

Les résultats de l'indicateur portant sur l'interférence des écrans dans la relation parent-enfants (encadré 6.1) révèlent d'abord que pour un peu plus des deux tiers des parents (68 %), cette interférence est considérée comme faible, tandis qu'elle est considérée comme modérée pour environ 17 % des parents et comme élevée pour 14 % des parents (figure 6.1).

Figure 6.1

Niveau d'interférence des écrans dans la relation parent-enfants, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans Québec, 2022



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Les parents âgés de moins de 30 ans (19 %) et ceux dans la trentaine (18 %) sont d'ailleurs plus susceptibles que leurs aînés d'être très distraits par leur cellulaire ou leur appareil mobile lorsqu'ils passent du temps avec leurs enfants (interférence élevée) (tableau 6.2). On trouve également une plus forte proportion de parents pour qui l'interférence des écrans dans la relation parent-enfants est considérée comme élevée chez ceux qui :

- ont un diplôme de niveau universitaire (17 %) ;
- perçoivent leur santé comme passable ou mauvaise (21 %) ;
- vivent dans un ménage à revenu moyen-élevé ou élevé (17 %).

Mentionnons enfin que cette proportion passe de 9 % chez les parents qui n'habitent qu'avec des adolescents âgés de 12 à 17 ans à 18 % chez ceux vivant avec au moins un tout-petit de 0 à 5 ans. Ces résultats ne sont probablement pas sans lien avec l'âge des parents, puisque rappelons-le, la proportion de parents vivant avec au moins un tout-petit est nettement plus élevée chez ceux de moins de 30 ans et chez les trentenaires (voir le chapitre 1).



PeopleImages / iStock

Tableau 6.2

Niveau d'interférence des écrans dans la relation parent-enfants selon certaines caractéristiques des parents et des familles, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	Interférence faible	Interférence modérée	Interférence élevée
	%		
Total	68,3	17,3	14,4
Genre			
Homme	68,4	17,3	14,3
Femme	68,2	17,3	14,5
Âge			
29 ans ou moins	63,1 ^a	18,1 ^a	18,8 ^a
30 à 39 ans	62,1 ^b	20,4 ^{b,c}	17,6 ^b
40 à 49 ans	70,9 ^{a,b}	16,2 ^{b,d}	12,8 ^{a,b}
50 ans ou plus	80,6 ^{a,b}	11,3 ^{a,c,d}	8,0 ^{a,b}
Lieu de naissance			
Canada	66,7 ^a	18,5 ^a	14,9
Extérieur du Canada	72,5 ^a	14,3 ^a	13,2
Plus haut diplôme obtenu			
Aucun diplôme	77,2 ^a	12,5 ^{a,b}	10,2 ^a
Diplôme de niveau secondaire	72,7 ^a	15,7 ^c	11,6 ^b
Diplôme de niveau collégial	68,5 ^a	17,5 ^a	14,0 ^{a,b}
Diplôme de niveau universitaire	64,2 ^a	18,9 ^{b,c}	16,8 ^{a,b}
Perception de l'état de santé			
Excellent	74,6 ^a	14,0 ^{a,b,c}	11,3 ^a
Très bon	69,4 ^a	17,7 ^a	12,9 ^b
Bon	66,1 ^a	18,3 ^b	15,7 ^{a,b}
Passable ou mauvais	61,1 ^a	18,2 ^c	20,6 ^{a,b}
Type de famille			
Famille monoparentale	71,2 ^a	15,8	12,9
Famille intacte	67,2 ^{a,b}	17,8	15,0
Famille recomposée	71,1 ^b	16,0	12,8
Nombre d'enfants de 0 à 17 ans			
Un enfant	69,4 ^a	16,3 ^a	14,3
Deux enfants	66,8 ^{a,b}	18,3 ^a	14,9
Trois enfants ou plus	69,5 ^b	16,9	13,6
Âge du plus jeune enfant			
0 à 5 ans	62,4 ^a	19,7 ^a	17,8 ^a
6 à 11 ans	68,7 ^a	17,3 ^a	14,0 ^a
12 à 17 ans	77,9 ^a	13,0 ^a	9,1 ^a
Niveau de revenu du ménage			
Faible revenu	75,1 ^a	14,3 ^a	10,7 ^a
Revenu moyen-faible	70,8 ^a	15,9 ^b	13,3 ^a
Revenu moyen-élevé ou élevé	64,1 ^a	19,4 ^{a,b}	16,5 ^a
Perception de la suffisance des revenus			
Revenus insuffisants	68,8	16,4	14,8
Revenus suffisants	68,1	17,6	14,3

a-d Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

6.2 Gérer l'utilisation que font les enfants des écrans



Au chapitre 2, nous avons vu que de gérer l'utilisation que leurs enfants font des écrans est un défi qui pose des difficultés à une grande proportion de parents ayant au moins un enfant de 2 ans à 17 ans, soit environ 39 % d'entre eux. Qu'en est-il lorsqu'on s'attarde plus spécifiquement à certains aspects de l'utilisation des écrans tels que le type de contenu visionné par les enfants, le temps qu'ils passent devant les écrans ou encore les moments de la journée où les enfants utilisent des écrans ?

La gestion du temps que leurs enfants peuvent passer devant les écrans semble être le plus grand défi des parents d'enfants de 2 à 17 ans. En effet, près de la moitié (48 %) d'entre eux déclarent trouver très difficile (12 %) ou plutôt difficile (36 %) de gérer le temps-écran de leurs enfants (tableau 6.3). La gestion des moments de la journée où leurs enfants peuvent utiliser des écrans est considérée comme très difficile (7 %) ou plutôt difficile (28 %) par un peu plus d'un parent concerné sur trois (35 %). Vient enfin la gestion du contenu : un peu moins du tiers (31 %) de ces parents jugent très difficile (6 %) ou plutôt difficile (25 %) de gérer le type d'émission que peuvent regarder leurs enfants et le quart (26 %) jugent très difficile (5 %) ou plutôt difficile (21 %) de gérer le type de jeu auxquels leurs enfants peuvent jouer ou le type d'application qu'ils peuvent utiliser.

Tableau 6.3

Niveau de difficulté vécue par les parents concernant certains aspects liés à la gestion de l'utilisation que font leurs enfants des écrans, parents d'enfants de 2 ans à 17 ans, Québec, 2022

	Très difficile	Plutôt difficile	Plutôt facile	Très facile
	%			
Gérer le type d'émission que peuvent regarder leurs enfants	6,3	24,8	49,1	19,7
Gérer le type de jeux auxquels leurs enfants peuvent jouer ou le type d'application qu'ils peuvent utiliser	5,4	20,6	49,8	24,3
Gérer le temps que leurs enfants peuvent passer devant les écrans (télévision, tablette, cellulaire, ordinateur, console de jeux vidéo, etc.)	11,8	36,0	38,1	14,1
Gérer le moment où leurs enfants peuvent utiliser les écrans	7,2	28,1	47,6	17,1

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Encadré 6.2

Niveau de difficulté lié à la gestion des écrans

Un indicateur a été élaboré à partir des quatre questions portant sur le niveau de difficulté vécu par les parents d'enfants de 2 à 17 ans en ce qui a trait à la façon dont ils gèrent l'utilisation que font leurs enfants des écrans. Pour créer cet indicateur, les choix de réponse « très difficile » et « plutôt difficile » ont été regroupés pour chacun des quatre énoncés.

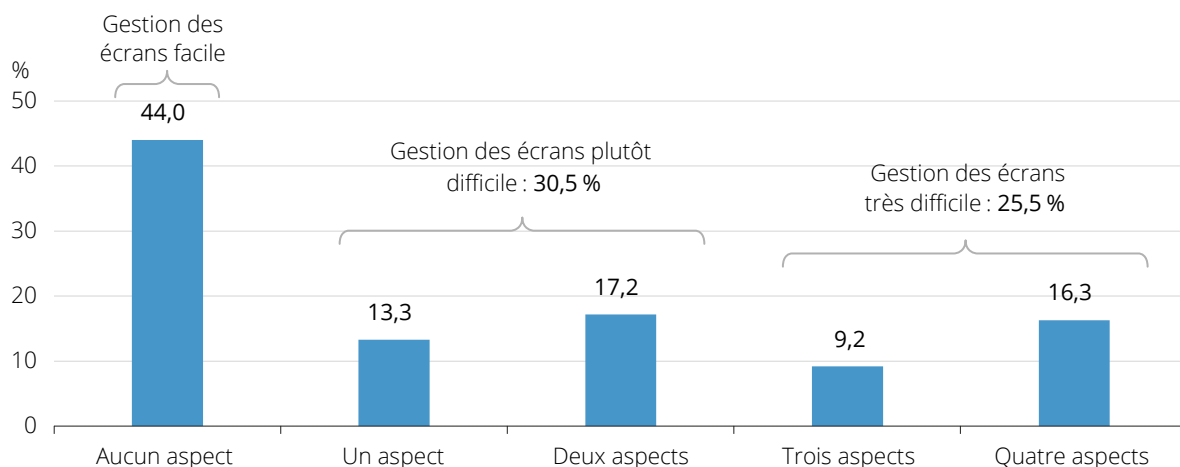
Le nombre d'items pour lesquels les parents ont répondu « très difficile » et « plutôt difficile » a ensuite été calculé. On a ainsi obtenu la répartition des parents d'enfants de 2 à 17 ans selon le nombre d'aspects liés à l'utilisation des écrans jugés difficiles à gérer par les parents, ce nombre variant de 0 à 4. Afin de faciliter l'interprétation des résultats, l'indicateur a été regroupé en trois catégories :

- gestion des écrans facile : aucun aspect difficile à gérer ;
- gestion des écrans plutôt difficile : un ou deux aspects difficiles à gérer ;
- gestion des écrans très difficile : trois ou quatre aspects difficiles à gérer.

Lorsqu'on cumule le nombre d'aspects liés à l'utilisation des écrans que les parents d'enfants de 2 à 17 ans jugent difficiles à gérer (encadré 6.2), on remarque d'abord que la gestion des écrans est considérée comme facile pour 44 % d'entre eux, c'est-à-dire qu'aucun des quatre aspects ne leur semble difficile à gérer (figure 6.2). Pour 30 % des parents concernés, la gestion des écrans est considérée comme plutôt difficile, et pour le quart (26 %), comme très difficile, c'est-à-dire qu'ils éprouvent de la difficulté à gérer trois (9 %) ou quatre aspects (16 %) liés à l'utilisation que font leurs enfants des écrans.

Figure 6.2

Nombre d'aspects liés à l'utilisation des écrans jugés difficiles à gérer par les parents, parents d'enfants de 2 ans à 17 ans, Québec, 2022



La proportion de parents pour qui la gestion des écrans est considérée comme très difficile est plus élevée chez les mères que chez les pères (27 % c. 24 %) (tableau 6.4). On estime également que cette proportion passe de 17 % chez les parents sans diplôme à 29 % chez ceux qui possèdent un diplôme de niveau universitaire.

En outre, les résultats révèlent que plus les parents sont âgés, plus il est difficile pour eux de gérer l'utilisation que leurs enfants font des écrans. En effet, il est très difficile de gérer cette utilisation pour environ 9 % des parents de moins de 30 ans. Chez les parents de 50 ans et plus, cette proportion atteint 38 %. Ces résultats sont sans doute liés en partie à l'âge des enfants, les parents plus âgés étant proportionnellement plus nombreux à ne vivre qu'avec des adolescents. En effet, la proportion de parents pour qui la gestion des écrans est considérée comme très difficile passe de 13 % chez les parents vivant avec au moins un tout-petit de 0 à 5 ans à 40 % chez ceux ne vivant qu'avec des adolescents de 12 à 17 ans.

Le fait de percevoir son état de santé comme passable ou mauvais (32 %) ou encore de considérer que ses revenus sont insuffisants pour répondre aux besoins de base de sa famille (29 %) sont aussi des caractéristiques associées à une gestion des écrans très difficile. Les parents de famille monoparentale (29 %) ou de famille recomposée (30 %) sont plus nombreux en proportion que les parents de famille intacte (24 %) à avoir une gestion des écrans considérée comme très difficile.

Enfin, les parents qui sont modérément (28 %) ou très distraits (31 %) par leur cellulaire ou leur appareil mobile lorsqu'ils sont avec leurs enfants (interférence modérée ou élevée) sont plus susceptibles que ceux qui sont peu distraits (24 %) (interférence faible) d'avoir une gestion des écrans considérée comme très difficile.



Fabio Principe / iStock

Tableau 6.4

Niveau de difficulté lié à la gestion des écrans selon certaines caractéristiques des parents et des familles, parents d'enfants de 2 ans à 17 ans, Québec, 2022

	Gestion des écrans facile	Gestion des écrans plutôt difficile	Gestion des écrans très difficile
	%		
Total	44,0	30,5	25,5
Genre			
Homme	45,2 ^a	30,6	24,2 ^a
Femme	42,9 ^a	30,4	26,8 ^a
Âge			
29 ans ou moins	71,5 ^{a,b}	19,2 ^{a,b}	9,3 ^a
30 à 39 ans	54,5 ^{a,b}	29,7 ^a	15,8 ^a
40 à 49 ans	35,5 ^a	32,9 ^{a,b}	31,6 ^a
50 ans ou plus	33,6 ^b	28,3 ^b	38,1 ^a
Lieu de naissance			
Canada	43,4	31,6 ^a	24,9
Extérieur du Canada	45,5	27,5 ^a	27,0
Plus haut diplôme obtenu			
Aucun diplôme	59,3 ^a	23,9 ^{a,b,c}	16,8 ^a
Diplôme de niveau secondaire	49,1 ^a	28,9 ^{a,d}	22,1 ^a
Diplôme de niveau collégial	42,6 ^a	31,6 ^b	25,8 ^a
Diplôme de niveau universitaire	39,4 ^a	31,9 ^{c,d}	28,7 ^a
Perception de l'état de santé			
Excellent	52,9 ^a	25,6 ^{a,b,c}	21,5 ^a
Très bon	45,9 ^a	30,4 ^a	23,7 ^b
Bon	40,3 ^a	32,4 ^b	27,3 ^{a,b}
Passable ou mauvais	35,7 ^a	32,1 ^c	32,2 ^{a,b}
Type de famille			
Famille monoparentale	40,0 ^a	30,5	29,5 ^a
Famille intacte	45,5 ^{a,b}	30,5	24,0 ^{a,b}
Famille recomposée	40,1 ^b	30,3	29,6 ^b
Nombre d'enfants de 0 à 17 ans			
Un enfant	45,3	29,1	25,6
Deux enfants	44,0	30,7	25,4
Trois enfants ou plus	42,2	32,1	25,7

Suite à la page 152

Tableau 6.4 (suite)

Niveau de difficulté lié à la gestion des écrans selon certaines caractéristiques des parents et des familles, parents d'enfants de 2 ans à 17 ans, Québec, 2022

	Gestion des écrans facile	Gestion des écrans plutôt difficile	Gestion des écrans très difficile
	%		
Âge du plus jeune enfant			
0 à 5 ans	59,7 ^a	27,1 ^a	13,2 ^a
6 à 11 ans	36,1 ^a	34,9 ^{a,b}	29,0 ^a
12 à 17 ans	30,9 ^a	29,4 ^b	39,7 ^a
Niveau de revenu du ménage			
Faible revenu	48,9 ^a	28,6 ^a	22,5 ^a
Revenu moyen-faible	46,8 ^b	28,2 ^b	25,0
Revenu moyen-élevé ou élevé	40,3 ^{a,b}	32,8 ^{a,b}	26,9 ^a
Perception de la suffisance des revenus			
Revenus insuffisants	40,7 ^a	30,1	29,2 ^a
Revenus suffisants	45,2 ^a	30,6	24,2 ^a
Niveau d'interférence des écrans dans la relation parent-enfants			
Interférence faible	47,7 ^a	28,7 ^{a,b}	23,7 ^{a,b}
Interférence modérée	37,8 ^a	34,1 ^a	28,1 ^a
Interférence élevée	33,5 ^a	35,1 ^b	31,4 ^b

a-d Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

6.3 Répercussions des écrans sur différentes facettes du rôle parental

Comment l'utilisation des écrans au sein des familles québécoises se répercute-t-elle sur le rôle parental ? Est-ce qu'ils facilitent ou non le rôle de parents ? Créent-ils des occasions de conflits entre les membres de la famille ? Pour répondre à ces questions, jetons un coup d'œil aux résultats portant sur le niveau d'accord des parents avec certains énoncés relatifs à l'incidence des écrans sur les diverses facettes du rôle parental².

On constate d'abord qu'environ 15 % des parents sont d'accord pour dire que les écrans facilitent leur rôle parental, alors que 38 % ne sont ni en accord, ni en désaccord avec l'énoncé (tableau 6.5). Un peu moins de la moitié (47 %) des parents sont en désaccord : les écrans ne facilitent pas leur rôle parental³. Par ailleurs, on note que la vaste majorité (83 %) des parents de famille biparentale s'entendent avec leur conjoint ou conjointe sur les décisions à prendre concernant l'utilisation que leurs enfants font des écrans. Seulement 8 % des parents vivant en couple penchent plutôt pour dire qu'ils ont des désaccords avec leur conjoint ou leur conjointe en la matière.

Les résultats montrent aussi qu'environ 16 % des parents utilisent les écrans pour se rapprocher de leurs enfants, par exemple pour communiquer avec eux ou pour en savoir plus sur leurs champs d'intérêt. Les écrans n'ont pas cette utilité pour six parents sur 10 (60 %).

Près de 14 % des parents disent se servir des écrans pour surveiller leurs enfants, notamment pour pouvoir les joindre en tout temps ou pour savoir où ils sont, alors que près des deux tiers (64 %) n'utilisent pas les écrans à cette fin.

On remarque également qu'environ 16 % des parents se sentent dépassés par les écrans ou les applications qu'utilisent leurs enfants, tandis que ce n'est pas le cas pour trois parents sur cinq (62 %).

Enfin, quatre parents sur 10 (41 %) disent qu'il n'y a pas de conflits ou de tensions entre eux et leurs enfants en raison des discussions entourant l'utilisation des écrans. Un peu plus du tiers des parents (35 %) déclarent vivre ce type de conflits ou de tensions.

2. Des résultats selon l'âge du plus jeune enfant de la famille sont disponibles sur le site Web de l'Institut ([La parentalité à l'ère du numérique \(quebec.ca\)](http://LaParentalite.ca)).

3. Les proportions présentées dans le texte regroupent d'une part les choix « tout à fait en désaccord » et « assez en désaccord » et, d'autre part, les choix « tout à fait en accord » et « assez en accord ».

Tableau 6.5

Niveau d'accord avec certains énoncés portant sur les répercussions qu'ont les écrans sur le rôle de parent, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	Tout à fait en désaccord	Assez en désaccord	Ni en accord ni en désaccord	Assez en accord	Tout à fait en accord
	%				
Les écrans facilitent mon rôle de parent	22,1	24,4	38,2	13,5	1,7
Les discussions entourant l'utilisation des écrans causent des tensions et des conflits avec mes enfants	18,7	22,0	24,3	27,8	7,2
Mon conjoint et moi sommes habituellement d'accord lorsqu'il s'agit de prendre des décisions sur l'utilisation des écrans par nos enfants ¹	2,2	5,6	9,2	37,7	45,2
J'utilise les écrans comme outils pour me rapprocher de mes enfants	34,9	25,6	23,5	13,7	2,3
Les écrans me permettent de surveiller mes enfants	40,5	23,6	21,4	11,8	2,6
Je me sens dépassé par les écrans ou les applications qu'utilisent mes enfants	37,4	24,3	22,4	12,3	3,6

1. Parents vivant dans une famille biparentale.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Puisque les conflits parents-enfants peuvent affecter le climat familial et, par conséquent, le bien-être des enfants et des parents, il convient de se pencher plus amplement sur les caractéristiques associées à la proportion de parents qui disent que les écrans créent des tensions et des conflits entre eux et leurs enfants (tableau 6.6). À ce propos, les résultats de l'enquête révèlent que cette proportion est plus élevée chez les parents :

- dans la quarantaine et âgés de 50 ans ou plus (respectivement 42 %) ;
- détenant un diplôme de niveau universitaire (39 %) ;
- percevant leur état de santé comme passable ou mauvais (43 %) ;
- vivant dans un ménage à revenu moyen-élevé ou élevé (38 %) ;
- percevant leurs revenus comme insuffisants pour répondre aux besoins de base de leur famille (37 %).

Les parents n'ayant qu'un seul enfant (31 %) et ceux dont le plus jeune enfant de la famille est d'âge préscolaire (25 %) sont par ailleurs moins nombreux que les autres à déclarer qu'il y a des tensions et des conflits entre eux et leurs enfants en raison des écrans.

Enfin, plus le niveau d'interférence des écrans dans la relation parent-enfants est élevé, plus la proportion de parents indiquant qu'il y a des conflits et des tensions entre eux et leurs enfants en lien avec l'utilisation des écrans l'est également. Celle-ci passe de 31 % chez les parents pour qui cette interférence est considérée comme faible à 46 % chez ceux pour qui cette interférence est considérée comme élevée.

Tableau 6.6

Niveau d'accord avec l'énoncé « Les discussions entourant l'utilisation des écrans causent des tensions et des conflits avec mes enfants » selon certaines caractéristiques des parents et des familles, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	Tout à fait/ assez en désaccord	Ni en accord ni en désaccord	Tout à fait/ assez en accord
	%		
Total	40,8	24,3	35,0
Genre			
Homme	41,3	24,6	34,2
Femme	40,3	24,0	35,7
Âge			
29 ans ou moins	61,5 ^{a,b}	24,5	14,0 ^{a,b}
30 à 39 ans	45,1 ^{a,b}	26,3 ^a	28,5 ^{a,b}
40 à 49 ans	36,1 ^a	22,4 ^a	41,6 ^a
50 ans ou plus	33,2 ^b	24,4	42,4 ^b
Lieu de naissance			
Canada	40,4	24,4	35,3
Extérieur du Canada	41,9	24,0	34,1
Plus haut diplôme obtenu			
Aucun diplôme	50,8 ^{a,b}	25,7	23,4 ^a
Diplôme de niveau secondaire	45,4 ^{a,b}	24,0	30,6 ^a
Diplôme de niveau collégial	38,9 ^a	25,4	35,8 ^a
Diplôme de niveau universitaire	37,5 ^b	23,6	38,9 ^a
Perception de l'état de santé			
Excellent	47,8 ^a	21,6 ^{a,b}	30,6 ^a
Très bon	43,1 ^a	24,3 ^a	32,7 ^b
Bon	37,4 ^a	25,5 ^b	37,1 ^{a,b}
Passable ou mauvais	32,9 ^a	24,4	42,8 ^{a,b}
Type de famille			
Famille monoparentale	41,7	21,7	36,5
Famille intacte	40,8	24,7	34,5
Famille recomposée	39,1	25,7	35,3
Nombre d'enfants de 0 à 17 ans			
Un enfant	44,3 ^{a,b}	24,8	30,9 ^{a,b}
Deux enfants	38,8 ^a	24,2	37,0 ^a
Trois enfants ou plus	39,2 ^b	23,4	37,4 ^b

Suite à la page 156

Tableau 6.6 (suite)

Niveau d'accord avec l'énoncé « Les discussions entourant l'utilisation des écrans causent des tensions et des conflits avec mes enfants » selon certaines caractéristiques des parents et des familles, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	Tout à fait/ assez en désaccord	Ni en accord ni en désaccord	Tout à fait/ assez en accord
	%		
Âge du plus jeune enfant			
0 à 5 ans	48,9 ^{a,b}	26,1 ^{a,b}	25,0 ^{a,b}
6 à 11 ans	35,7 ^a	22,7 ^a	41,6 ^a
12 à 17 ans	33,7 ^b	23,2 ^b	43,0 ^b
Niveau de revenu du ménage			
Faible revenu	44,5 ^a	24,4	31,1 ^a
Revenu moyen-faible	42,3 ^b	24,7	33,0 ^b
Revenu moyen-élevé ou élevé	38,4 ^{a,b}	23,9	37,7 ^{a,b}
Perception de la suffisance des revenus			
Revenus insuffisants	37,7 ^a	25,7 ^a	36,6 ^a
Revenus suffisants	41,9 ^a	23,7 ^a	34,4 ^a
Niveau d'interférence des écrans dans la relation parent-enfants			
Interférence faible	45,3 ^a	23,5	31,2 ^a
Interférence modérée	33,3 ^a	26,0	40,7 ^a
Interférence élevée	28,3 ^a	25,6	46,1 ^a

a-b Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

6.4 Expérience parentale et utilisation des écrans

Portons maintenant un regard sur les liens existant entre l'expérience parentale et les différents indicateurs relatifs à l'utilisation des écrans au sein des familles québécoises. Mentionnons d'entrée de jeu qu'on observe des relations similaires pour chacun des indicateurs de l'expérience parentale.

Plus précisément, on remarque qu'un niveau élevé d'interférence des écrans dans la relation parent-enfant est associé à une proportion plus forte de parents (tableau 6.7) :

- vivant plus de stress parental que les autres (41 %) ;
- ayant une gestion parentale considérée comme difficile (28 %) ;
- dont le rythme de la vie quotidienne est considéré comme très exigeant (40 %) ;
- qui s'imposent très souvent de la pression à l'égard de leur rôle parental (25 %).

Par ailleurs, avoir une gestion des écrans considérée comme très difficile est aussi lié à une proportion plus élevée de parents :

- davantage stressés que les autres à l'égard de leur rôle parental (33 %) ;
- ayant une gestion parentale jugée difficile (39 %) ;
- ayant un rythme de vie considéré comme très exigeant (31 %) ;
- s'imposant très souvent de la pression comme parent (19 %).

Enfin, les parents qui mentionnent que les discussions entourant l'utilisation des écrans causent des tensions et des conflits entre eux et leurs enfants sont plus susceptibles :

- d'avoir un niveau plus élevé de stress parental que les autres (34 %) ;
- d'avoir une gestion parentale difficile (34 %) ;
- d'avoir un rythme de vie très exigeant (31 %) ;
- de s'imposer très souvent de la pression comme parent (19 %).

Tableau 6.7

Indicateurs liés à l'expérience parentale selon certains indicateurs relatifs à l'utilisation des écrans, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	Stress parental plus élevé (Quintile 5)	Gestion parentale difficile ¹	Rythme de vie très exigeant	S'imposer très souvent de la pression
	%			
Total	23,5	18,0	23,9	15,7
Niveau d'interférence des écrans dans la relation parent-enfants				
Interférence plus faible	18,3 ^a	15,2 ^a	19,2 ^a	13,1 ^a
Interférence plus modérée	29,4 ^a	21,1 ^a	29,6 ^a	18,2 ^a
Interférence plus élevée	41,1 ^a	28,2 ^a	39,8 ^a	25,4 ^a
Niveau de difficulté lié à la gestion des écrans¹				
Gestion des écrans facile	17,3 ^a	5,4 ^a	18,0 ^a	12,6 ^a
Gestion des écrans difficile	25,1 ^a	19,1 ^a	25,9 ^a	17,0 ^a
Gestion des écrans très difficile	33,2 ^a	38,7 ^a	31,5 ^a	19,2 ^a
Les discussions entourant l'utilisation des écrans causent des tensions et des conflits avec mes enfants				
Assez ou tout à fait en désaccord	15,0 ^a	8,0 ^a	17,9 ^a	13,3 ^a
Ni en accord ni en désaccord	23,4 ^a	11,1 ^a	23,5 ^a	14,8 ^b
Assez ou tout à fait en accord	33,6 ^a	33,6 ^a	31,3 ^a	19,2 ^{a,b}

a-b Pour une variable donnée, exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

1. Parents vivant avec au moins un enfant âgé de 2 à 17 ans.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.



Yuliya Taba / iStock

À retenir

Quelques faits saillants

- Environ 68 % des parents sont peu distraits par leur cellulaire ou leur appareil mobile (interférence faible) lorsqu'ils sont avec leurs enfants, alors que 14 % le sont beaucoup (interférence élevée).
- La gestion du temps-écran des enfants est un aspect qui pose des difficultés à une forte proportion de parents d'enfants de 2 à 17 ans (48 %). Environ 35 % jugent qu'il est difficile de gérer les moments de la journée où leurs enfants peuvent utiliser des écrans, 31 % le type d'émission qu'ils peuvent regarder et 26 %, le type de jeux ou d'application qu'ils peuvent utiliser.
- La gestion des écrans est considérée comme facile pour 44 % des parents d'enfants de 2 à 17 ans, et très difficile pour 26 % d'entre eux.
- Un peu moins de la moitié des parents (47 %) disent que les écrans ne facilitent pas leur rôle de parents, tandis que seulement 15 % indiquent qu'ils leur facilitent la tâche.
- Environ 35 % des parents disent que les discussions entourant l'utilisation des écrans créent des conflits ou des tensions entre eux et leurs enfants.

Plus d'enjeux liés à l'utilisation des écrans chez les parents les plus scolarisés et les mieux nantis

Les parents scolarisés et bien nantis sont plus fortement affectés que les autres par leur expérience en lien avec l'utilisation des écrans au sein de leur famille. En effet, les résultats montrent que les parents ayant un diplôme de niveau universitaire et ceux qui vivent dans un ménage à revenu moyen-élevé ou élevé sont plus nombreux en proportion que les autres à être distraits par leur appareil mobile ou leur cellulaire lorsqu'ils passent du temps avec leurs enfants (interférence élevée). Cette association entre le niveau de scolarité des parents et un niveau élevé de distractions induites par les écrans lors du temps passé avec les enfants a également été notée dans une enquête états-unienne portant sur la parentalité et les écrans (Pew Research Center 2020).

Les parents détenant un diplôme de niveau universitaire et ceux vivant dans un ménage à revenu moyen-élevé ou élevé sont aussi plus susceptibles que les autres d'éprouver des difficultés à gérer l'utilisation que leurs enfants font des écrans (gestion très difficile)⁴, et à déclarer que les discussions entourant l'utilisation des écrans engendrent des tensions et des conflits entre eux et leurs enfants. D'autres études seraient toutefois nécessaires pour mieux comprendre ces liens. On pourrait s'intéresser, par exemple, au niveau d'information qu'ont les parents concernant les conséquences potentielles des écrans sur le développement des enfants, à leur niveau de préoccupation à cet égard, aux limites et aux règles qu'ils imposent à leurs enfants, ou encore au nombre d'appareils à écran disponibles à la maison.

4. Pour cet indicateur, à noter que les parents vivant dans un ménage à revenu moyen-élevé ou élevé se distinguent uniquement des parents vivant dans un ménage à faible revenu.

L'utilisation des écrans dans les familles : un plus grand défi chez les parents d'adolescents

Les parents dont la famille ne compte que des adolescents de 12 à 17 ans indiquent en plus grande proportion que les autres avoir de la difficulté à gérer l'utilisation que les enfants font des écrans. Comparativement aux parents vivant avec au moins un tout-petit de 0 à 5 ans, ils sont aussi plus susceptibles de considérer que les discussions entourant l'utilisation des écrans causent des tensions et des conflits entre eux et leurs enfants. Toutefois, ces parents sont moins nombreux en proportion que les autres à être souvent distraits par leur appareil mobile lorsqu'ils sont avec leurs enfants (interférence élevée).

Les mêmes relations sont observées du côté des parents plus âgés, soit ceux de 50 ans et plus. En effet, ceux-ci sont plus susceptibles que leurs cadets d'avoir une gestion des écrans considérée comme très difficile. Comparativement aux parents âgés de moins de 40 ans, ils sont aussi plus nombreux en proportion à entrer en conflit avec leurs enfants en raison de l'utilisation des écrans. Cependant, les parents âgés de 50 ans ou plus sont moins susceptibles que les autres d'être très distraits par leurs écrans lorsqu'ils sont avec leurs enfants (interférence élevée). Les résultats portant sur l'âge des enfants et l'âge des parents sont probablement liés, puisque les parents plus âgés sont plus nombreux en proportion que leurs cadets à n'avoir que des adolescents à la maison.

Quant aux parents plus jeunes, soit ceux âgés de moins de trente ans ou ceux dans la trentaine, ils sont plus nombreux en proportion que les autres à être très distraits par leur appareil mobile ou par leur cellulaire lorsqu'ils sont avec leurs enfants (interférence élevée). Ces parents sont aussi ceux qui ont en plus grande proportion au moins un tout-petit de 0 à 5 ans à la maison. Les études sur l'interférence des écrans ont d'ailleurs davantage porté sur les parents de jeunes enfants. Cette interférence affecterait leur disponibilité et, par conséquent, leur capacité à répondre aux différents besoins de leurs enfants (Radesky et Moreno 2018). Elle aurait notamment des effets négatifs sur la qualité des interactions parent-enfant ainsi que sur divers aspects du développement des enfants (Radesky et autres 2015 ; McDaniel et Coyne 2016 ; McDaniel et Radesky 2018 ; McDaniel 2020 ; Corkin et autres 2021 ; Gillioz et autres 2022).

Des liens notables entre l'expérience parentale et l'utilisation des écrans

Les résultats de l'enquête ont montré que l'expérience vécue par les parents est associée à plusieurs aspects de l'utilisation des écrans au sein des familles québécoises. En effet, les parents très distraits par leur appareil mobile, ceux dont la gestion des écrans est considérée comme très difficile et ceux qui disent que les discussions entourant l'utilisation des écrans causent des conflits et des tensions entre eux et leurs enfants sont proportionnellement plus nombreux à :

- avoir un niveau de stress parental plus élevé que les autres ;
- avoir une gestion parentale jugée difficile ;
- avoir un rythme de vie considéré comme très exigeant ;
- s'imposer très souvent de la pression comme parent.

Bien que peu d'études aient été réalisées concernant les liens entre l'utilisation des écrans au sein des familles et l'expérience parentale, certaines études montrent tout de même que plusieurs parents s'inquiètent du fait que leurs enfants, y compris leurs adolescents, passent trop de temps devant un écran (Parenting Research Centre 2017 ; Pew Research Center 2020), ou trouvent que la parentalité semble plus difficile aujourd'hui en raison des écrans (Pew Research Center 2020).

D'autres études montrent qu'il existe des liens entre le stress parental, l'utilisation des écrans et certaines pratiques parentales. Les parents qui ont de jeunes enfants et qui sont stressés auraient moins tendance que les autres à surveiller ou à limiter l'utilisation des écrans chez leurs enfants ou encore seraient plus susceptibles d'utiliser des écrans devant leurs enfants (Tang et autres 2021 ; Séguin et autres 2021). Une dynamique bidirectionnelle s'installerait même entre le stress parental, l'utilisation des écrans et le comportement des enfants : certains parents, stressés par le comportement de leur enfant, auraient tendance à se réfugier dans la technologie pour en quelque sorte échapper aux interactions parent-enfant, ce qui aurait en retour une influence sur le comportement des enfants (McDaniel et Radesky 2018). Les écrans seraient ainsi une source de stress pour certains parents, tout en étant un moyen pour eux de fuir le stress et de le gérer (Radesky et Moreno 2018).

L'EQP apporte un nouvel éclairage sur la thématique de l'utilisation des écrans chez les parents et les enfants. Compte tenu de la place croissante des nouvelles technologies dans la vie des familles, d'autres études seront réalisées dans les prochaines années pour mieux comprendre leurs effets sur la vie des parents et des enfants. À cet égard, mentionnons que l'étude longitudinale *Grandir au Québec*, qui suit une cohorte d'enfants nés au Québec en 2021-2022, recueillera de nombreuses données tant sur l'utilisation que font les enfants des écrans à différents âges que sur l'utilisation qu'en font leurs parents. Ces données permettront notamment de mieux comprendre les facteurs associés à une utilisation problématique des écrans chez les enfants et l'effet de cette utilisation problématique sur différents aspects de leur santé et de leur développement.



7

La relation coparentale en contexte conjugal

- 7.1 Perception du soutien du conjoint ou de la conjointe
- 7.2 Critique de la part du conjoint ou de la conjointe
- 7.3 Partage des responsabilités parentales
- 7.4 Partage des tâches ménagères et domestiques
- 7.5 Expérience parentale et relation coparentale

Introduction

On entend généralement par coparentalité le principe selon lequel les parents coopèrent dans l'exercice de leur rôle, déterminent le partage des responsabilités familiales et s'impliquent tous deux dans l'éducation de leurs enfants, et ce, de la naissance jusqu'à l'âge adulte (Feinberg 2003 ; Drapeau et autres 2008 ; Gagnon et Paquette 2009 ; McHale et Lindahl 2011 ; Favez 2017). Le concept de coparentalité s'applique ainsi aux divers types de familles, que les parents soient toujours en couple, qu'ils soient séparés ou qu'ils aient formé une nouvelle union (Neyrand 2021).

Deux dimensions liées à la coparentalité sont généralement étudiées. D'une part, on s'intéresse à l'engagement de chaque parent pour cerner leurs rôles et leurs apports respectifs. D'autre part, on porte notre attention sur la qualité de la relation entre les parents, laquelle peut être caractérisée par la coopération, le soutien mutuel ou encore les critiques et la gestion des conflits (Gagnon et Paquette 2009).

Par ailleurs, il est reconnu que le conjoint ou la conjointe est la principale source de soutien dont disposent les parents en couple (Favez et Frascarolo-Moutinot 2013 ; Lacharité et autres 2015). Ce soutien peut se manifester par exemple par le fait de rassurer l'autre parent, de l'écouter, de l'encourager dans son rôle de parent ou de lui fournir l'information et les conseils dont il a besoin pour exercer adéquatement son rôle. La qualité de la relation coparentale se traduit également par la façon dont les parents s'entendent ou non sur les valeurs à transmettre à leurs enfants, sur leurs attentes, sur leurs préoccupations ou encore sur les choix à faire en matière d'éducation ou de santé, etc.

Le soutien mutuel favoriserait ainsi le bien-être de chacun des parents, rendrait leur expérience agréable et positive et contribuerait à l'amélioration de la qualité de la relation coparentale et à un climat familial favorable au développement émotionnel et cognitif des enfants (Favez et Frascarolo-Moutinot 2013 ; Lacharité et autres 2015). Le partage égalitaire des responsabilités familiales et des tâches domestiques dès la période périnatale permettrait non seulement aux parents de tirer des bénéfices de cette implication équilibrée, mais permettrait également aux enfants de développer une relation significative avec chacun de leurs parents (Gouvernement du Québec 2023).

Au sein de toute relation coparentale, il est normal que les parents expriment et règlent des désaccords quant à leur relation ou à l'exercice du rôle parental. Toutefois, certains partenaires peuvent mettre une pression indue sur l'autre parent ou critiquer fréquemment ses capacités parentales. La présence de conflits et de tensions fait ainsi partie des difficultés et des défis auxquels peuvent être confrontés les parents en couple. Selon leur nature, leur fréquence ou leur gravité, ces conflits peuvent contribuer à la dégradation du climat familial, ce qui affecterait négativement l'expérience vécue par les parents et, par conséquent, leur capacité à prendre soin adéquatement de leurs enfants (Favez et Frascarolo-Moutinot 2013 ; Lacharité et autres 2015). Les conflits entre les parents ne sont pas sans conséquence sur les enfants, lesquels peuvent développer un sentiment d'insécurité et subir des répercussions sur leur développement affectif et social (Bégin et autres 2002 ; Favez et Frascarolo-Moutinot 2013 ; Comeau et autres 2013).

En somme, pour bien comprendre l'expérience vécue par les parents, il est donc incontournable que l'on s'intéresse à la relation coparentale ; ce chapitre en décrit d'ailleurs les principaux résultats. Nous porterons d'abord notre attention sur la perception qu'ont les pères et les mères du soutien offert par leur partenaire actuel. On y présentera ensuite quelques données sur le versant plus négatif de la relation conjugale, soit la fréquence à laquelle les pères et les mères se sentent critiqués par leur partenaire. Nous aborderons aussi le partage des responsabilités parentales et des tâches ménagères et domestiques dans le couple. Les analyses mettant en relation les principaux indicateurs liés à l'expérience parentale décrits au chapitre 2 et certains aspects de la coparentalité en contexte conjugal seront présentées à la fin du chapitre.

Encadré 7.1

Caractéristiques des parents ayant au moins un enfant issu de leur union actuelle

Rappelons d'entrée de jeu qu'environ 73 % des parents vivent dans une famille intacte et 10 % dans une famille recomposée (voir le chapitre 1). Ainsi, au total, 83 % des parents vivent dans une famille biparentale, c'est-à-dire qu'ils habitent avec un conjoint ou une conjointe. Toutefois, certains parents de famille recomposée ont au moins un enfant issu de leur union actuelle (4,8 %), alors que certains n'ont que des enfants issus d'unions précédentes (4,8 %). Ainsi, sur l'ensemble des parents, environ 78 % d'entre eux ont au moins un enfant issu de leur union actuelle, ce qui correspond à la totalité des parents de famille intacte et à environ la moitié des parents de famille recomposée (voir l'annexe 1).

En ce qui concerne les caractéristiques de la population visée par la majorité des analyses présentées dans ce chapitre, soit les parents ayant au moins un enfant issu de leur union actuelle, les données indiquent qu'environ 94 % d'entre eux vivent dans une famille intacte et 6 %, dans une famille recomposée (voir l'annexe 2). Cette sous-population de parents est composée de 50 % de pères et 50 % de mères. On y compte également 70 % de parents nés au Canada et 30 % de parents nés à l'étranger. En ce qui concerne le plus haut diplôme obtenu par ces parents, environ la moitié (49 %) détiennent un diplôme de niveau universitaire, 20 %, de niveau collégial, 24 %, de niveau secondaire et 6 % n'en ont aucun. Environ 54 % de ces parents vivent dans un ménage à revenu moyen-élevé ou élevé, 34 %, dans un ménage à revenu moyen-faible et 12 %, dans un ménage à faible revenu.

Enfin, soulignons que la presque totalité (99 %) des parents ayant un enfant issu de leur union actuelle ont un partenaire du genre opposé, alors qu'environ 0,8 % sont en couple avec un partenaire du même genre (donnée non présentée).

7.1 Perception du soutien du conjoint ou de la conjointe

Les parents ayant au moins un enfant issu de leur union actuelle ont d'abord été interrogés sur la fréquence à laquelle leur partenaire les a soutenus au cours des 12 mois précédant l'enquête (tableau 7.1). Les résultats montrent que parmi ces parents :

- environ les deux tiers (68 %) mentionnent que leur partenaire les encourage ou les rassure souvent (34 %) ou toujours (34 %) dans leur rôle de parent ;
- environ 62 % indiquent que leur partenaire leur donne souvent (34 %) ou toujours (28 %) des conseils ou des renseignements aidants ;
- la vaste majorité des parents (84 %) disent s'entendre souvent (51 %) ou toujours (33 %) avec leur partenaire sur la façon d'intervenir auprès de leurs enfants.

Les mères sont en proportion plus nombreuses que les pères à déclarer être toujours encouragées et rassurées par leur partenaire dans leur rôle parental (37 % c. 31 %). Pour leur part, les pères sont proportionnellement plus nombreux que les mères à dire que leur partenaire leur donne toujours des conseils et des renseignements aidants (30 % c. 25 %).

Tableau 7.1

Fréquence à laquelle les parents se sont sentis soutenus par leur partenaire sur différents aspects au cours des 12 mois précédant l'enquête selon le genre, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans ayant au moins un enfant issu de l'union actuelle, Québec, 2022

	Jamais	Rarement	Parfois	Souvent	Toujours
	%				
Mon conjoint ou ma conjointe m'encourage et me rassure dans mon rôle de parent	2,3	7,7	22,2	33,9	33,8
Homme	2,5	7,4	24,1 ^a	35,2 ^a	30,9 ^a
Femme	2,2	7,9	20,5 ^a	32,7 ^a	36,7 ^a
Mon conjoint ou ma conjointe me donne de bons conseils ou de bonnes informations qui m'aident dans mon rôle de parent	2,7	9,1	25,8	34,5	27,9
Homme	1,6 ^a	5,7 ^a	23,6 ^a	38,8 ^a	30,4 ^a
Femme	3,9 ^a	12,5 ^a	27,9 ^a	30,3 ^a	25,4 ^a
Je m'entends avec mon conjoint ou ma conjointe sur la façon dont on doit intervenir auprès de nos enfants	0,6	2,5	12,4	51,4	33,0
Homme	0,6 [*]	2,5	12,4	50,3	34,2
Femme	0,6	2,6	12,4	52,5	31,8

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

^a Exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Encadré 7.2

Perception du niveau de soutien du conjoint ou de la conjointe

Un indicateur a été créé à partir des trois questions relatives à la perception qu'ont les parents du soutien reçu de la part de leur conjoint ou conjointe au cours des 12 mois précédant l'enquête afin d'estimer le niveau de soutien perçu. Pour construire cet indicateur, les choix de réponse « souvent » et « toujours » ont d'abord été regroupés pour chacune des questions ; on parlera alors de « soutien fréquent ».

Ensuite, le nombre d'items pour lesquels les parents considèrent avoir reçu fréquemment (souvent ou toujours) du soutien de leur partenaire a été calculé. On obtient ainsi la répartition des parents ayant au moins un enfant issu de leur union actuelle selon le nombre de formes de soutien fréquent offert par leur conjoint ou conjointe au cours des 12 mois précédant l'enquête, ce nombre variant de 0 à 3.

Afin de faciliter l'interprétation des résultats présentés dans ce chapitre, l'indicateur a été divisé en trois catégories de la façon suivante :

- soutien faible : aucune forme de soutien fréquent ;
- soutien modéré : une ou deux formes de soutien fréquent ;
- soutien élevé : trois formes de soutien fréquent.

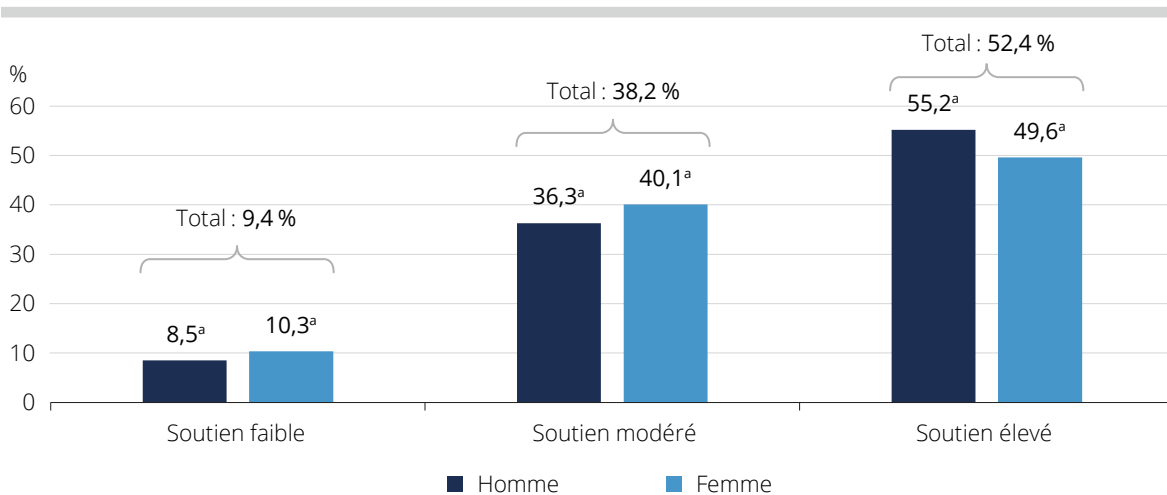


jacoblund / iStock

Les résultats de l'indicateur relatif à la perception du niveau de soutien du conjoint ou de la conjointe (encadré 7.2) montrent d'abord que ce soutien est considéré comme élevé pour environ la moitié (52 %) des parents ayant au moins un enfant issu de leur union actuelle (figure 7.1). Cette proportion est d'ailleurs plus élevée chez les pères que chez les mères (55 % c. 50 %). Le niveau de soutien est considéré comme modéré pour environ 38 % des parents concernés, une proportion plus élevée cette fois chez les mères que chez les pères (40 % c. 36 %). Il est considéré comme faible pour 9 % des parents visés, c'est-à-dire que ces parents ne se sentent pas fréquemment soutenus par leur partenaire pour les trois formes de soutien à l'étude.

Figure 7.1

Perception du niveau de soutien du conjoint ou de la conjointe au cours des 12 mois précédant l'enquête selon le genre, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans ayant au moins un enfant issu de l'union actuelle, Québec, 2022



a Exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Quant aux caractéristiques associées à la proportion de parents dont le soutien du conjoint ou de la conjointe est considéré comme élevé, on remarque d'abord que cette proportion est plus forte chez les pères et chez les mères qui :

- sont nés à l'extérieur du Canada (66 % pour les pères et 63 % pour les mères) ;
- vivent dans un ménage à faible revenu (70 % pour les pères et 61 % pour les mères) (tableau 7.2).

En outre, moins les pères et les mères se perçoivent en bonne santé, plus cette proportion tend à diminuer.

Chez les pères, cette proportion est aussi plus élevée chez les plus jeunes (29 ans et moins : 65 % ; 30 à 39 ans : 58 %) que chez les plus âgés (respectivement 53 % chez les 40 à 49 ans et les 50 ans et plus). Il en va de même chez les pères vivant avec au moins un tout-petit de 0 à 5 ans (59 %).

Chez les mères, on estime que la proportion de celles pour qui ce soutien est considéré comme élevé est plus forte chez les mères qui n'ont aucun diplôme (60 %) que chez celles qui en détiennent un, peu importe le niveau. Cette proportion est aussi plus élevée chez les mères qui vivent avec au moins trois enfants (54 %) que chez celles qui résident avec un (50 %) ou deux enfants (47 %).

Tableau 7.2

Proportion de parents, de pères et de mères dont le niveau de soutien du conjoint ou de la conjointe est considéré comme élevé selon certaines caractéristiques des parents et des familles, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans ayant au moins un enfant issu de l'union actuelle, Québec, 2022

	Total	Père	Mère
	%		
Total	52,4	55,2	49,6
Âge			
29 ans ou moins	57,8 ^{a,b}	65,0 ^{a,b}	54,7
30 à 39 ans	53,4	57,7 ^{c,d}	50,0
40 à 49 ans	51,0 ^a	53,2 ^{a,c}	48,6
50 ans ou plus	50,8 ^b	52,7 ^{b,d}	46,6
Lieu de naissance			
Canada	47,5 ^a	50,7 ^a	44,3 ^a
Extérieur du Canada	64,2 ^a	65,6 ^a	62,7 ^a
Plus haut diplôme obtenu			
Aucun diplôme	56,2	53,5	59,9 ^{a,b,c}
Diplôme de niveau secondaire	54,3	56,5	51,4 ^a
Diplôme de niveau collégial	50,7	54,9	47,0 ^b
Diplôme de niveau universitaire	51,6	54,9	48,9 ^c
Perception de l'état de santé			
Excellent	61,7 ^a	61,9 ^{a,b}	61,4 ^{a,b}
Très bon	53,6 ^a	57,4 ^{c,d}	50,1 ^a
Bon	49,3 ^a	51,9 ^{a,c}	46,6 ^b
Passable ou mauvais	42,5 ^a	47,5 ^{b,d}	37,3 ^{a,b}
Type de famille			
Intacte	52,2	54,9	49,4
Recomposée	55,6	59,5	52,2
Nombre d'enfants de 0 à 17 ans			
Un enfant	53,3 ^a	57,2 ^a	49,5 ^a
Deux enfants	49,9 ^{a,b}	52,3 ^{a,b}	47,5 ^b
Trois enfants ou plus	56,4 ^b	58,8 ^b	54,1 ^{a,b}
Âge du plus jeune enfant			
0 à 5 ans	54,9 ^{a,b}	59,0 ^{a,b}	51,0
6 à 11 ans	50,9 ^a	53,1 ^a	48,7
12 à 17 ans	48,5 ^b	49,6 ^b	47,4
Niveau de revenu du ménage			
Faible revenu	64,9 ^a	69,8 ^a	60,8 ^a
Revenu moyen-faible	54,2 ^a	57,1 ^a	51,7 ^a
Revenu moyen-élevé ou élevé	48,4 ^a	51,2 ^a	45,3 ^a
Perception de la suffisance des revenus			
Revenus insuffisants	51,8	54,9	48,8
Revenus suffisants	52,5	55,3	49,8

a-d Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

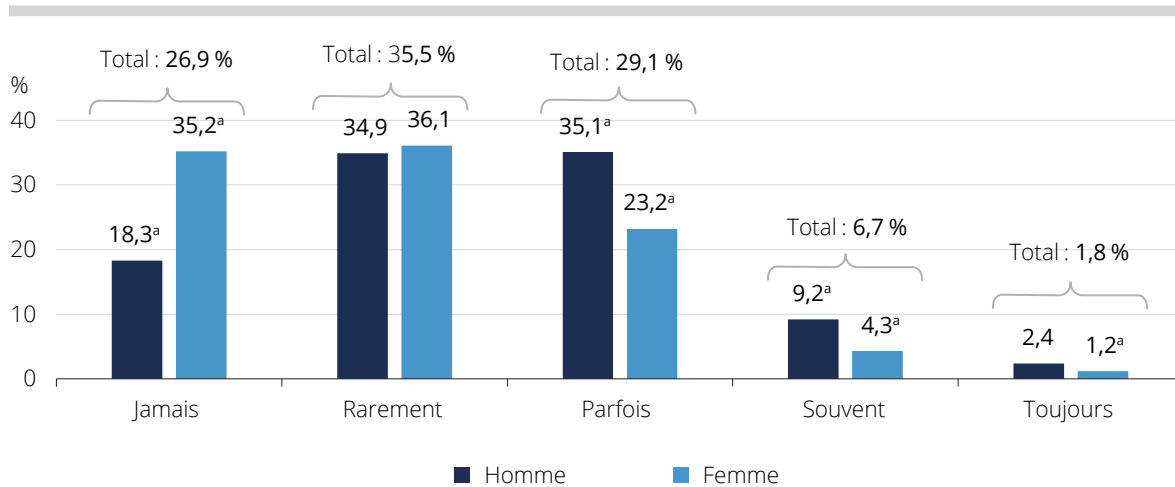
7.2 Critique de la part du conjoint ou de la conjointe

Jetons maintenant un coup d'œil aux résultats portant sur la fréquence à laquelle les parents se sont sentis critiqués par leur conjoint ou conjointe quant à leur rôle parental au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Parmi les parents ayant au moins un enfant issu de leur union actuelle, environ 3 parents sur 10 (29 %) se sont sentis parfois critiqués par leur partenaire concernant leur rôle parental, alors que 9 % se sont sentis souvent (7 %) ou toujours (1,8 %) critiqués (figure 7.2). Les pères sont d'ailleurs plus nombreux que les mères, en proportion, à s'être sentis parfois (35 % c. 23 %), souvent (9 % c. 4,3 %) ou toujours (2,4 % c. 1,2 %) critiqués par leur partenaire. Environ le quart (27 %) des parents concernés ne se sont jamais sentis critiqués à l'égard de leur rôle parental, une proportion plus élevée chez les mères que chez les pères (35 % c. 18 %).

Figure 7.2

Fréquence à laquelle les parents se sont sentis critiqués par leur conjoint ou conjointe concernant leur rôle parental selon le genre, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans ayant au moins un enfant issu de l'union actuelle, Québec, 2022



a Exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

En ce qui a trait aux caractéristiques associées à la proportion de parents qui ne se sont jamais sentis critiqués par leur partenaire, les résultats de l'enquête montrent que cette proportion est plus élevée chez les pères et chez les mères qui :

- sont âgés de moins de 30 ans (28 % pour les pères et 53 % pour les mères) ;
- sont nés à l'extérieur du Canada (25 % pour les pères et 38 % pour les mères) ;
- perçoivent leur état de santé comme excellent (26 % pour les pères et 46 % pour les mères) ;
- vivent avec au moins un tout-petit de 0 à 5 ans (20 % pour les pères et 39 % pour les mères) (tableau 7.3).

Chez les pères, cette proportion est aussi plus élevée chez ceux qui ne détiennent aucun diplôme (33 %) que chez ceux qui en détiennent un. Cette proportion est également plus élevée chez les mères qui n'ont aucun diplôme (50 %) et chez celles qui possèdent tout au plus un diplôme de niveau secondaire (43 %) que chez celles qui ont un diplôme de niveau supérieur. Quant au niveau de revenu du ménage, on note que la proportion de parents qui ne se sont jamais sentis critiqués par leur partenaire est plus faible chez les parents vivant dans un ménage à revenu moyen élevé ou élevé que chez les parents dont le ménage est moins bien nanti, que ce soit chez les pères (15 %) ou chez les mères (30 %).



JLco - Julia Amaral / iStock

Tableau 7.3

Proportion de parents, de pères et de mères qui ne se sont jamais sentis critiqués par leur conjoint ou conjointe au cours des 12 mois précédant l'enquête selon certaines caractéristiques des parents et des familles, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans ayant au moins un enfant issu de l'union actuelle, Québec, 2022

	Total	Père	Mère
	%		
Total	26,9	18,3	35,2
Âge			
29 ans ou moins	45,3 ^{a,b}	28,1 ^{a,b,c}	53,0 ^{a,b,c}
30 à 39 ans	28,1 ^{a,b}	18,3 ^a	35,9 ^{a,d}
40 à 49 ans	24,1 ^a	17,4 ^b	31,2 ^{b,d}
50 ans ou plus	22,4 ^b	18,3 ^c	31,1 ^c
Lieu de naissance			
Canada	25,0 ^a	15,6 ^a	34,0 ^a
Extérieur du Canada	31,2 ^a	24,5 ^a	38,2 ^a
Plus haut diplôme obtenu			
Aucun diplôme	39,9 ^{a,b}	32,7 ^{a,b}	49,8 ^a
Diplôme de niveau secondaire	29,7 ^{a,b}	20,2 ^{a,b}	42,7 ^b
Diplôme de niveau collégial	26,3 ^a	15,4 ^a	35,8 ^{a,b}
Diplôme de niveau universitaire	23,9 ^b	16,0 ^b	30,6 ^{a,b}
Perception de l'état de santé			
Excellent	36,5 ^{a,b}	26,3 ^{a,b,c}	46,5 ^{a,b,c}
Très bon	27,1 ^{a,b}	18,2 ^{a,d}	35,2 ^{a,d}
Bon	23,5 ^a	16,0 ^b	31,6 ^b
Passable ou mauvais	20,7 ^b	13,4 ^{c,d}	28,0 ^{c,d}
Type de famille			
Intacte	26,6	18,2	34,9
Recomposée	29,9	19,4	39,1
Nombre d'enfants de 0 à 17 ans			
Un enfant	29,2 ^a	20,3	37,8
Deux enfants	24,9 ^a	17,1	32,9
Trois enfants ou plus	27,6	18,2	36,4
Âge du plus jeune enfant			
0 à 5 ans	29,9 ^{a,b}	20,2 ^{a,b}	39,3 ^{a,b}
6 à 11 ans	24,4 ^a	16,3 ^a	32,4 ^a
12 à 17 ans	23,4 ^b	16,6 ^b	30,1 ^b
Niveau de revenu du ménage			
Faible revenu	37,5 ^a	30,7 ^a	43,3 ^a
Revenu moyen-faible	30,7 ^a	20,2 ^a	40,1 ^b
Revenu moyen-élevé ou élevé	22,0 ^a	14,7 ^a	29,8 ^{a,b}
Perception de la suffisance des revenus			
Revenus insuffisants	26,8	18,0	35,3
Revenus suffisants	26,8	18,4	35,1

a-d Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

7.3 Partage des responsabilités parentales



En ce qui a trait au partage des différentes responsabilités parentales entre les parents ayant au moins un enfant en commun, un premier coup d'œil aux résultats de l'enquête permet de constater certaines inégalités en la matière. En effet, pour chaque type de responsabilité parentale mesuré dans l'enquête, les mères sont proportionnellement plus nombreuses que les pères à indiquer assumer toujours ou le plus souvent ces différentes responsabilités¹ (tableau 7.4). Les pères sont plus nombreux que les mères, en proportion, à mentionner partager ces responsabilités à peu près également avec leur partenaire ou à déclarer qu'elles sont assumées toujours ou le plus souvent par leur partenaire. Soulignons que certaines responsabilités parentales davantage prises en charge par les mères que par les pères présentent des écarts nettement plus marqués que d'autres. C'est notamment le cas des responsabilités suivantes :

- s'assurer que les enfants sont vêtus convenablement, qu'ils ont les cheveux coupés, etc. (71 % c. 2,8 %) ;
- participer aux rencontres d'information au sujet de la garderie, de l'école, des loisirs, etc. (63 % c. 8 %) ;
- s'occuper de prendre rendez-vous pour les enfants ou rester à la maison avec eux lorsqu'ils sont malades (69 % c. 10 %) ;
- aider les enfants avec les devoirs, les leçons ou d'autres travaux scolaires, lorsque c'est nécessaire (54 % c. 15 %) ;
- discuter avec les enfants des problèmes qu'ils peuvent vivre (38 % c. 4,7 %).

1. Les parents avaient aussi la possibilité d'indiquer pour chacune des responsabilités parentales à l'étude qu'elles étaient assumées toujours ou le plus souvent par une autre personne (proportions variant entre 0,1%** et 0,3 %) ou qu'elles ne s'appliquaient pas à leur situation (proportions variant entre 0,5 % et 18 %). Les responsabilités pour lesquelles on trouve les plus fortes proportions de parents ayant indiqué que la situation ne s'appliquait pas à eux sont les suivantes : discuter avec les enfants des problèmes qu'ils peuvent vivre (7 %) et le fait d'aider les enfants avec les devoirs, les leçons et les apprentissages scolaires (18 %) (données non présentées). Le fait que certains parents n'ont que des enfants d'âge préscolaire pourrait expliquer en partie ces résultats. Pour chaque item, les parents ayant mentionné que la situation ne s'applique pas ou que les responsabilités sont assumées par une autre personne ont été exclus des analyses présentées au tableau 7.4.

Tableau 7.4

Perception qu'a le parent à l'égard du partage de certaines responsabilités parentales avec son conjoint ou sa conjointe selon le genre, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans ayant au moins un enfant issu de l'union actuelle¹, Québec, 2022

	Toujours ou le plus souvent le parent	Les deux parents, à parts égales ou presque	Toujours ou le plus souvent son conjoint ou sa conjointe
	%		
S'occuper de la discipline des enfants	23,2	64,5	12,3
Homme	16,0 ^a	66,3 ^a	17,7 ^a
Femme	30,2 ^a	62,8 ^a	6,9 ^a
Reconduire les enfants à leurs activités de loisirs ou chez des amis	30,5	48,5	20,9
Homme	25,9 ^a	50,1 ^a	24,0 ^a
Femme	35,1 ^a	47,0 ^a	17,9 ^a
Jouer ou faire des activités avec les enfants	22,8	60,9	16,4
Homme	16,3 ^a	62,1 ^a	21,6 ^a
Femme	29,1 ^a	59,7 ^a	11,2 ^a
S'assurer que les enfants sont vêtus convenablement, ont les cheveux coupés, etc.	37,4	32,4	30,2
Homme	2,8 ^a	37,2 ^a	60,0 ^a
Femme	71,3 ^a	27,6 ^a	1,1 ^a
Participer aux rencontres d'information au sujet de la garderie, de l'école, des loisirs, etc.	35,9	37,8	26,3
Homme	8,5 ^a	43,1 ^a	48,4 ^a
Femme	62,7 ^a	32,5 ^a	4,7 ^a
Discuter avec les enfants des problèmes qu'ils peuvent vivre	21,7	66,3	12,0
Homme	4,7 ^a	73,0 ^a	22,3 ^a
Femme	38,5 ^a	59,8 ^a	1,8 ^a
S'occuper de prendre rendez-vous pour les enfants ou rester à la maison avec eux lorsqu'ils sont malades	39,9	33,0	27,1
Homme	9,7 ^a	39,5 ^a	50,8 ^a
Femme	69,4 ^a	26,6 ^a	4,0 ^a
Aider les enfants avec les devoirs, les leçons ou d'autres travaux scolaires, lorsque c'est nécessaire	34,6	40,2	25,2
Homme	14,9 ^a	44,1 ^a	41,0 ^a
Femme	54,1 ^a	36,3 ^a	9,5 ^a

a Exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,01.

1. Pour chaque item, les parents ayant mentionné que la situation ne s'applique pas ou que les responsabilités sont assumées par une autre personne sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Encadré 7.3

Perception du partage des responsabilités parentales

Un indicateur a été créé à partir des huit questions portant sur la perception qu'ont les parents à l'égard du partage de certaines responsabilités parentales entre conjoints ou conjointes ayant au moins un enfant en commun.

Pour construire cet indicateur, la somme des réponses sur une échelle à cinq points (1 = toujours vous ; 2 = le plus souvent vous ; 3 = vous et votre partenaire, de manière à peu près égale ; 4 = le plus souvent votre partenaire ; 5 = toujours votre partenaire) a été calculée pour chaque parent. Cette somme a ensuite été divisée par le nombre de questions répondues par les parents¹ afin d'obtenir un score moyen variant entre 1 et 5, 1 correspondant à des responsabilités toujours assumées par le parent répondant et 5, à des responsabilités toujours assumées par le partenaire du parent répondant. Un score moyen avoisinant 3 correspond quant à lui à des responsabilités partagées de manière à peu près égale entre les partenaires (p. ex. : toutes les responsabilités sont partagées à parts égales ou la moitié des responsabilités est assumée principalement par l'un des parents et l'autre moitié par l'autre parent).

La distribution des scores moyens a ensuite été divisée en trois catégories pour faciliter l'interprétation des résultats :

- responsabilités assumées le plus souvent par le parent : score moyen de 1 à 2,5 ;
- responsabilités partagées à parts égales ou presque : score moyen de plus de 2,5 à moins de 3,5 ;
- responsabilités assumées le plus souvent par son conjoint ou sa conjointe : score moyen de 3,5 à 5.

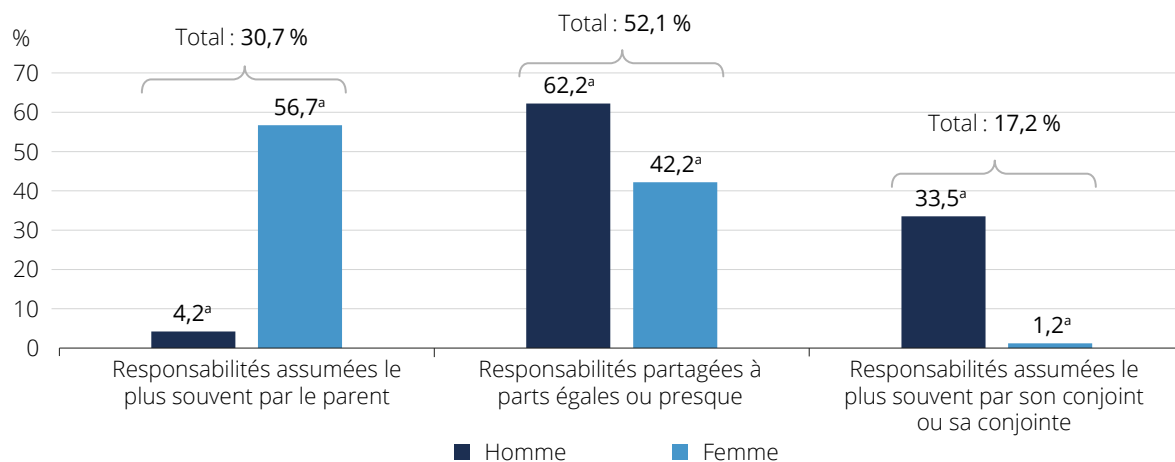
Mentionnons toutefois que cet indicateur ne tient pas compte de la fréquence ou de l'intensité de chacune de ces responsabilités ; certaines sont plutôt quotidiennes (p. ex. : jouer avec les enfants), d'autres, hebdomadaires (p. ex. : reconduire les enfants à leurs activités de loisirs ou chez des amis), et d'autres, ponctuelles (p. ex. : participer aux rencontres d'information au sujet de la garderie, de l'école, des loisirs, etc.).

1. Les parents n'ayant pas répondu ou ayant inscrit les choix de réponse « toujours ou le plus souvent quelqu'un d'autre » ou « ne s'applique pas » à plus de trois des huit items sont exclus des analyses, soit environ 1,9 % des parents concernés (donnée non présentée).

Lorsqu'on combine l'ensemble de ces responsabilités parentales (encadré 7.3), on estime que les mères sont, en proportion, nettement plus nombreuses que les pères à indiquer les assumer le plus souvent (57 % c. 4,2 %) (figure 7.3). La proportion de parents pour qui le partage des responsabilités est considéré comme égal ou presque est quant à elle plus élevée chez les pères que chez les mères (62 % c. 42 %). Les pères sont aussi plus susceptibles que les mères de considérer que les responsabilités parentales sont globalement assumées le plus souvent par leur partenaire (34 % c. 1,2 %).

Figure 7.3

Perception du partage des responsabilités parentales selon le genre, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans ayant au moins un enfant issu de l'union actuelle, Québec, 2022



a Exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Portons maintenant notre attention aux caractéristiques associées à la proportion de pères pour qui le partage des responsabilités parentales avec leur partenaire est considéré comme relativement égal (tableau 7.5). On constate, entre autres, que cette proportion est plus élevée chez les pères nés à l'étranger que chez ceux nés au Canada (68 % c. 60 %). Elle est aussi plus élevée chez les pères vivant avec au moins un tout-petit de 0 à 5 ans (65 %) que chez les pères dont le plus jeune enfant est âgé de 6 à 11 ans ou de 12 à 17 ans (respectivement 60 %).

D'ailleurs, les résultats indiquent que plus le niveau de diplôme obtenu est haut, plus la proportion de pères qui disent partager de manière égale ou presque les responsabilités parentales avec leur partenaire est élevée ; elle passe de 47 % chez les pères sans diplôme à 68 % chez ceux détenant un diplôme universitaire.

Quant à la proportion de pères qui mentionnent que c'est leur partenaire qui assume le plus souvent les responsabilités parentales, on note qu'elle est plus élevée, entre autres, chez ceux :

- nés au Canada (37 %) ;
- n'ayant aucun diplôme (49 %) ou détenant tout au plus un diplôme de niveau secondaire (42 %) ;
- vivant dans un ménage à revenu moyen-faible (35 %) ou moyen-élevé ou élevé (34 %).

Tableau 7.5

Perception du partage des responsabilités parentales selon certaines caractéristiques des parents et des familles, pères ayant au moins un enfant de 6 mois à 17 ans issu de l'union actuelle, Québec, 2022

	Responsabilités assumées le plus souvent par le père	Responsabilités partagées à parts égales ou presque	Responsabilités assumées le plus souvent par son conjoint ou sa conjointe
	%		
Total	4,2	62,2	33,5
Âge			
29 ans ou moins	1,1 **	56,0	42,9
30 à 39 ans	3,3	64,1	32,6
40 à 49 ans	4,8	62,0	33,2
50 ans ou plus	5,5	60,5	34,0
Lieu de naissance			
Canada	3,2 ^a	59,7 ^a	37,2 ^a
Extérieur du Canada	6,7 ^a	68,0 ^a	25,3 ^a
Plus haut diplôme obtenu			
Aucun diplôme	4,2 * ^a	46,9 ^a	48,8 ^a
Diplôme de niveau secondaire	2,7 * ^a	55,4 ^a	41,9 ^b
Diplôme de niveau collégial	4,4	63,3 ^a	32,3 ^{a,b}
Diplôme de niveau universitaire	5,1 ^a	68,4 ^a	26,5 ^{a,b}
Perception de l'état de santé			
Excellent	4,0 *	64,0	32,0
Très bon	3,7	63,3	33,1
Bon	4,5	61,3	34,2
Passable ou mauvais	5,9 *	58,6	35,5
Type de famille			
Intacte	4,2	62,3	33,6
Recomposée	5,1 **	62,0	33,0
Nombre d'enfants de 0 à 17 ans			
Un enfant	3,6	62,7	33,7
Deux enfants	4,5	61,9	33,6
Trois enfants ou plus	4,5	62,5	33,0
Âge du plus jeune enfant			
0 à 5 ans	3,6	65,0 ^{a,b}	31,4 ^a
6 à 11 ans	4,8	59,9 ^a	35,3 ^a
12 à 17 ans	5,0	59,7 ^b	35,3
Niveau de revenu du ménage			
Faible revenu	7,6 ^{a,b}	65,8	26,6 ^{a,b}
Revenu moyen-faible	4,3 ^a	61,0	34,6 ^a
Revenu moyen-élevé ou élevé	3,5 ^b	62,2	34,3 ^b
Perception de la suffisance des revenus			
Revenus insuffisants	6,6 ^a	62,0	31,4
Revenus suffisants	3,5 ^a	62,3	34,2

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a-b Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Du côté des mères, on constate que la proportion de celles qui mentionnent partager les responsabilités parentales de manière égale ou presque avec leur partenaire est plus élevée chez les mères nées à l'étranger que chez celles nées au Canada (60 % c. 35 %) (tableau 7.6). Cette proportion est aussi plus élevée, entre autres, chez les mères qui vivent avec au moins un tout-petit de 0 à 5 ans (44 %) que chez celles n'ayant que des adolescents à la maison (39 %). Elle est aussi plus élevée chez les mères qui vivent dans un ménage à faible revenu (49 %) que celle des mères qui vivent dans un ménage à revenu moyen-élevé ou élevé (40 %).

En ce qui concerne la proportion de mères qui disent assumer plus souvent les responsabilités parentales que leur partenaire, on constate qu'elle est plus élevée chez les mères nées au Canada que chez celles nées à l'étranger (64 % c. 38 %), de même que chez celles vivant dans un ménage à revenu moyen-élevé ou élevé (59 %) que chez les mères vivant dans un ménage à faible revenu (50 %) ou à revenu moyen-faible (55 %).



AleksandarNakic / iStock

Tableau 7.6

Perception du partage des responsabilités parentales selon certaines caractéristiques des parents et des familles, mères ayant au moins un enfant de 6 mois à 17 ans issu de l'union actuelle, Québec, 2022

	Responsabilités assumées le plus souvent par la mère	Responsabilités partagées à parts égales ou presque	Responsabilités assumées le plus souvent par son conjoint ou sa conjointe
	%		
Total	56,7	42,2	1,2
Âge			
29 ans ou moins	57,7	x	x
30 à 39 ans	57,1	x	x
40 à 49 ans	56,4	41,8	1,8*
50 ans ou plus	54,7	42,2	3,1**
Lieu de naissance			
Canada	64,4 ^a	35,1 ^a	0,5* ^a
Extérieur du Canada	37,6 ^a	59,5 ^a	2,9 ^a
Plus haut diplôme obtenu			
Aucun diplôme	50,4	46,1	3,5** ^{a,b,c}
Diplôme de niveau secondaire	58,4	40,6	1,1** ^a
Diplôme de niveau collégial	58,5	40,6	0,9** ^b
Diplôme de niveau universitaire	55,9	43,0	1,0* ^c
Perception de l'état de santé			
Excellent	51,7 ^{a,b}	47,4 ^{a,b}	0,9**
Très bon	59,3 ^{a,c}	40,0 ^a	0,7* ^{a,b}
Bon	55,4 ^c	43,1	1,5* ^a
Passable ou mauvais	59,0 ^b	38,6 ^b	2,4** ^b
Type de famille			
Intacte	56,3	42,6	1,1
Recomposée	61,7	36,5	1,8**
Nombre d'enfants de 0 à 17 ans			
Un enfant	54,3	44,4	1,3*
Deux enfants	59,0	40,0	1,0*
Trois enfants ou plus	55,3	43,6	1,2**
Âge du plus jeune enfant			
0 à 5 ans	55,3	44,1 ^a	0,6* ^a
6 à 11 ans	57,6	41,0	1,3*
12 à 17 ans	58,6	39,3 ^a	2,1* ^a
Niveau de revenu du ménage			
Faible revenu	49,7 ^a	49,0 ^a	1,3**
Revenu moyen-faible	55,5 ^b	43,3	1,3*
Revenu moyen-élevé ou élevé	59,2 ^{a,b}	39,7 ^a	1,0*
Perception de la suffisance des revenus			
Revenus insuffisants	55,6	42,7	1,7*
Revenus suffisants	57,0	42,0	1,0

x Données confidentielles.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a-c Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

7.4 Partage des tâches ménagères et domestiques

Les mères et les pères se répartissent-ils les tâches ménagères et domestiques plus équitablement que ce que nous avons observé précédemment pour les responsabilités parentales ? Les résultats montrent plutôt que le partage de ces tâches² demeure genré (tableau 7.7). En effet, parmi les parents vivant dans une famille biparentale, les mères sont celles qui disent effectuer, en plus grande proportion que les pères, toujours ou le plus souvent les tâches suivantes :

- préparer les repas et laver la vaisselle (51 % c. 17 %) ;
- laver les vêtements et faire le ménage (65 % c. 10 %) ;
- faire les courses et les achats pour la famille (48 % c. 25 %) ;
- s'occuper de la vie sociale de la famille (p. ex. : organiser des sorties ou des activités, maintenir les contacts, etc.) (51 % c. 12 %).

Si les pères sont plus nombreux que les mères, en proportion, à tenir toujours ou le plus souvent les comptes et à s'assurer que les factures sont payées (45 % c. 36 %), l'écart entre les pères et les mères se creuse davantage en ce qui concerne les travaux extérieurs, les réparations et l'entretien du domicile ou de la voiture (83 % c. 7 %).



Hero Images / iStock

2. Les parents avaient aussi la possibilité d'indiquer que les différentes tâches ménagères ou domestiques à l'étude étaient assumées toujours ou le plus souvent par une autre personne (proportions variant entre 0,1%** et 1,5 %) (données non présentées). Pour chaque item, les parents ayant mentionné que les tâches sont assumées par une autre personne ont été exclus des analyses présentées au tableau 7.7.

Tableau 7.7

Perception qu'a le parent à l'égard du partage de certaines tâches avec son conjoint ou sa conjointe selon le genre, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans vivant dans une famille biparentale, Québec, 2022

	Toujours ou le plus souvent le parent	Les deux parents, à parts égales ou presque	Toujours ou le plus souvent son conjoint ou sa conjointe
	%		
Préparer les repas et laver la vaisselle	34,4	41,4	24,3
Homme	17,4 ^a	44,3 ^a	38,3 ^a
Femme	50,9 ^a	38,5 ^a	10,6 ^a
Laver les vêtements et faire le ménage	38,0	34,2	27,8
Homme	10,3 ^a	38,9 ^a	50,8 ^a
Femme	65,0 ^a	29,7 ^a	5,3 ^a
Faire les courses et les achats pour la famille	36,7	39,7	23,6
Homme	25,1 ^a	42,5 ^a	32,4 ^a
Femme	48,0 ^a	37,0 ^a	15,0 ^a
S'occuper de la vie sociale de la famille	31,8	46,5	21,7
Homme	12,2 ^a	51,1 ^a	36,7 ^a
Femme	50,9 ^a	42,1 ^a	7,0 ^a
Tenir les comptes et s'assurer que les factures sont payées	40,8	31,5	27,7
Homme	45,3 ^a	30,9	23,9 ^a
Femme	36,4 ^a	32,1	31,4 ^a
Effectuer les travaux extérieurs, les réparations et l'entretien du domicile ou de la voiture	44,6	19,9	35,5
Homme	83,1 ^a	15,2 ^a	1,7 ^a
Femme	6,7 ^a	24,4 ^a	68,8 ^a

a Exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Encadré 7.4

Perception du partage des tâches ménagères et domestiques

Un indicateur a été créé à partir des six questions portant sur la perception qu'ont les parents de famille biparentale à l'égard du partage de certaines tâches ménagères et domestiques, qu'ils aient ou non un enfant issu de leur union actuelle.

Pour construire cet indicateur, la somme des réponses sur une échelle à cinq points (1 = toujours vous ; 2 = le plus souvent vous ; 3 = vous et votre partenaire, de manière à peu près égale ; 4 = le plus souvent votre partenaire ; 5 = toujours votre partenaire) a été calculée pour chaque parent. Cette somme a ensuite été divisée par le nombre de questions répondues par les parents¹ afin d'obtenir un score moyen variant entre 1 et 5, 1 correspondant à des tâches toujours assumées par le parent répondant et 5, à des tâches toujours assumées par le partenaire du parent répondant. Un score moyen avoisinant 3 correspond quant à lui à des tâches partagées de manière à peu près égale entre les partenaires (p. ex. : l'ensemble des tâches sont partagées à parts égales ou la moitié des tâches est assumée principalement par l'un des parents et l'autre moitié par l'autre parent).

La distribution des scores moyens a ensuite été divisée en trois catégories pour faciliter l'interprétation des résultats :

- tâches assumées le plus souvent par le parent : score moyen de 1 à 2,5 ;
- tâches partagées à parts égales ou presque : score moyen de plus de 2,5 à moins de 3,5 ;
- tâches assumées le plus souvent par son conjoint ou sa conjointe : score moyen de 3,5 à 5.

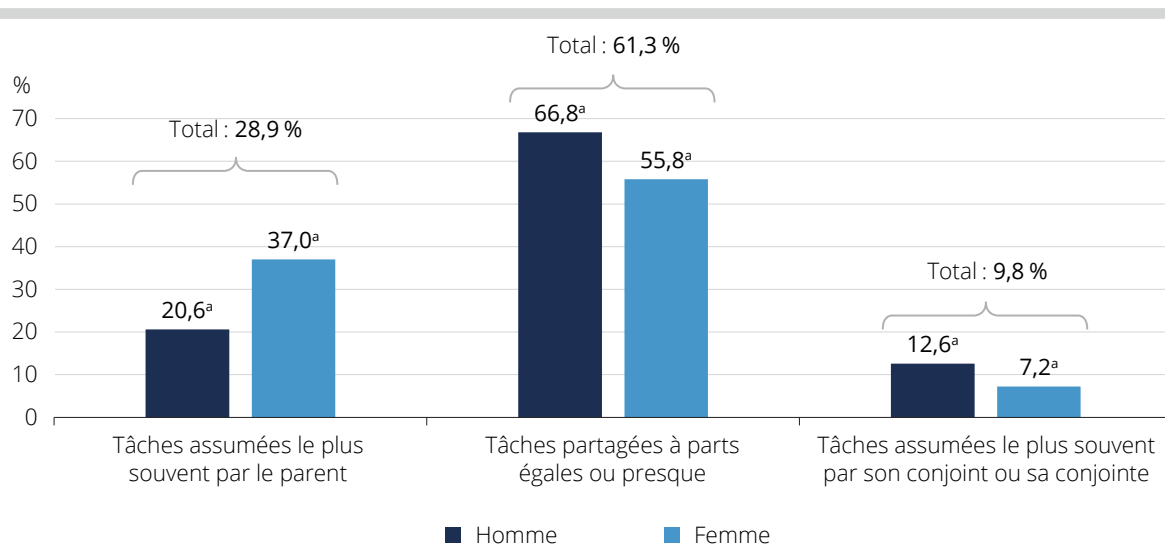
Soulignons toutefois que cet indicateur ne tient pas compte de la fréquence ou de l'intensité de chacune de ces tâches ; certaines sont plutôt quotidiennes (p. ex. : préparer les repas et laver la vaisselle), d'autres, hebdomadaires (p. ex. : faire le ménage, faire les courses), et d'autres, ponctuelles (p. ex. : payer les factures, faire l'entretien du domicile ou de la voiture).

1. Les parents n'ayant pas répondu ou ayant inscrit les choix de réponse « toujours ou le plus souvent quelqu'un d'autre » à plus de deux des six items sont exclus des analyses, soit environ 0,1% des parents de famille biparentale (donnée non présentée).

Lorsqu'on combine l'ensemble de ces tâches ménagères et domestiques (encadré 7.4), on estime qu'environ 61 % des parents en couple les partagent de manière à peu près égale avec leur partenaire, une proportion d'ailleurs plus élevée chez les pères que chez les mères (67 % c. 56 %) (figure 7.4). Trois parents sur dix (29 %) indiquent assumer plus souvent les tâches ménagères et domestiques que leur partenaire, les mères étant proportionnellement plus nombreuses que les pères dans cette situation (37 % c. 21 %). Enfin, on considère que pour environ un parent de famille biparentale sur dix (10 %), c'est plutôt leur partenaire qui assume le plus souvent les tâches ménagères et domestiques, une proportion plus élevée chez les pères que chez les mères (13 % c. 7 %).

Figure 7.4

Perception du partage des tâches ménagères et domestiques selon le genre, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans vivant dans une famille biparentale, Québec, 2022



a Exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,01

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Lorsqu'on met en relation le partage des tâches ménagères et domestiques et certaines caractéristiques des pères, on remarque qu'il y a peu de différences statistiquement significatives détectées dans l'enquête (tableau 7.8). Soulignons tout de même que plus le niveau de diplôme obtenu est haut, plus la proportion de pères qui disent assumer plus souvent les tâches que leur partenaire tend à être élevée. Cette proportion est ainsi plus élevée chez les pères détenant un diplôme de niveau universitaire (25 %) que chez les autres. Les pères vivant dans un ménage à revenu moyen-élevé ou élevé (22 %) sont également plus susceptibles d'assumer le plus souvent les tâches que ceux vivant dans un ménage à faible revenu (18 %) ou à revenu moyen-faible (19 %).

Tableau 7.8

Perception du partage des tâches ménagères et domestiques selon certaines caractéristiques des parents et des familles, pères ayant au moins un enfant de 6 mois à 17 ans et vivant dans une famille biparentale, Québec, 2022

	Tâches assumées le plus souvent par le père	Tâches partagées à parts égales ou presque	Tâches assumées le plus souvent par son conjoint ou sa conjointe
	%		
Total	20,6	66,8	12,6
Âge			
29 ans ou moins	15,4*	68,2	16,4*
30 à 39 ans	23,1 ^a	65,0	11,9
40 à 49 ans	19,3 ^a	67,7	13,0
50 ans ou plus	20,2	67,9	11,9
Lieu de naissance			
Canada	20,1	65,9	14,0 ^a
Extérieur du Canada	21,9	68,9	9,2 ^a
Plus haut diplôme obtenu			
Aucun diplôme	11,6 ^a	62,0	26,4 ^{a,b}
Diplôme de niveau secondaire	16,3 ^b	66,8	16,9 ^{a,b}
Diplôme de niveau collégial	20,5 ^{a,b}	68,8	10,7 ^a
Diplôme de niveau universitaire	24,9 ^{a,b}	66,8	8,3 ^b
Perception de l'état de santé			
Excellent	21,6	67,1	11,3
Très bon	20,0	67,8	12,2
Bon	20,3	66,6	13,1
Passable ou mauvais	22,2	63,8	14,0
Type de famille			
Intacte	21,0	66,4	12,6
Recomposée	18,0	69,8	12,2
Nombre d'enfants de 0 à 17 ans			
Un enfant	21,1	66,7	12,2
Deux enfants	21,7	66,0	12,3
Trois enfants ou plus	17,6	68,8	13,6
Âge du plus jeune enfant			
0 à 5 ans	22,0	66,3	11,7
6 à 11 ans	20,3	67,0	12,7
12 à 17 ans	18,3	67,5	14,2
Niveau de revenu du ménage			
Faible revenu	17,8 ^a	68,5	13,7
Revenu moyen-faible	18,5 ^b	67,4	14,1 ^a
Revenu moyen-élevé ou élevé	22,4 ^{a,b}	66,1	11,5 ^a
Perception de la suffisance des revenus			
Revenus insuffisants	21,8	66,1	12,1
Revenus suffisants	20,3	67,0	12,7

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a-b Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

L'enquête nous permet de détecter peu de différences significatives chez les mères également (tableau 7.9). Toutefois, selon l'indicateur utilisé dans l'enquête, on note que celles qui disent assumer plus souvent que leur partenaire les tâches ménagères et domestiques se trouvent en plus forte proportion chez les mères nées au Canada que chez celles nées à l'étranger (42 % c. 24 %). Cette proportion est aussi plus élevée chez les mères qui perçoivent leurs revenus comme insuffisants pour répondre au besoin de base de leur famille que chez celles qui les considèrent comme suffisants (42 % c. 35 %).

Tableau 7.9

Perception du partage des tâches ménagères et domestiques selon certaines caractéristiques des parents et des familles, mères ayant au moins un enfant de 6 mois à 17 ans et vivant dans une famille biparentale, Québec, 2022

	Tâches assumées le plus souvent par la mère	Tâches partagées à parts égales ou presque	Tâches assumées le plus souvent par son conjoint ou sa conjointe
	%		
Total	37,0	55,8	7,2
Âge			
29 ans ou moins	38,6	55,7	5,7*
30 à 39 ans	37,6	55,8	6,6
40 à 49 ans	36,0	56,1	7,9
50 ans ou plus	37,0	54,4	8,6
Lieu de naissance			
Canada	42,3 ^a	52,3 ^a	5,4 ^a
Extérieur du Canada	23,6 ^a	64,6 ^a	11,8 ^a
Plus haut diplôme obtenu			
Aucun diplôme	36,1	53,7	10,2* ^{a,b}
Diplôme de niveau secondaire	42,2 ^a	51,9 ^a	5,9 ^a
Diplôme de niveau collégial	39,3 ^b	54,8	5,8 ^b
Diplôme de niveau universitaire	34,2 ^{a,b}	58,0 ^a	7,8
Perception de l'état de santé			
Excellent	36,3	56,9	6,8
Très bon	37,5	56,1	6,4
Bon	36,3	56,4	7,4
Passable ou mauvais	39,4	50,2	10,4
Type de famille			
Intacte	36,8	55,8	7,4
Recomposée	38,9	55,6	5,4*
Nombre d'enfants de 0 à 17 ans			
Un enfant	34,6	57,4	8,0
Deux enfants	39,1	54,2	6,7
Trois enfants ou plus	36,3	56,9	6,9

Suite à la page 186

Tableau 7.9 (suite)

Perception du partage des tâches ménagères et domestiques selon certaines caractéristiques des parents et des familles, mères ayant au moins un enfant de 6 mois à 17 ans et vivant dans une famille biparentale, Québec, 2022

	Tâches assumées le plus souvent par la mère	Tâches partagées à parts égales ou presque	Tâches assumées le plus souvent par son conjoint ou sa conjointe
	%		
Âge du plus jeune enfant			
0 à 5 ans	36,2	56,8	7,0
6 à 11 ans	37,5	56,0	6,5
12 à 17 ans	38,1	53,5	8,4
Niveau de revenu du ménage			
Faible revenu	34,8	56,2	9,0
Revenu moyen-faible	38,3	55,2	6,5
Revenu moyen-élevé ou élevé	36,7	56,1	7,2
Perception de la suffisance des revenus			
Revenus insuffisants	42,3 ^a	50,3 ^a	7,4
Revenus suffisants	35,4 ^a	57,5 ^a	7,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a-b Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

7.5 Expérience parentale et relation coparentale

De quelle façon la relation coparentale est-elle liée à l'expérience parentale des pères et des mères ? Les liens observés suivent-ils la même tendance chez les pères et chez les mères² ?

Chez les pères...

En ce qui concerne d'abord les pères (tableau 7.10), les résultats révèlent que la proportion de ceux ayant un niveau plus élevé de stress parental que les autres est plus forte chez les pères :

- dont le niveau de soutien du conjoint ou de la conjointe est jugé faible (41 %) ;
- qui se sentent souvent ou toujours critiqués par leur partenaire dans leur rôle parental (41 %) ;
- qui disent assumer davantage les responsabilités parentales que leur partenaire (35 %).

Les résultats relatifs au niveau de difficulté lié à la gestion parentale vont dans le même sens. En effet, on remarque que la proportion de pères dont la gestion parentale est considérée comme difficile est plus élevée chez ceux :

- dont le niveau de soutien du conjoint ou de la conjointe est considéré comme faible (32 %) ;
- qui considèrent que leur partenaire les critique souvent ou toujours par rapport à leur rôle de pères (32 %) ;
- qui disent assumer plus souvent les responsabilités parentales que leur partenaire (25 %).

Quant au rythme de la vie quotidienne, on constate notamment que les pères dont le niveau de soutien du conjoint ou de la conjointe est considéré comme faible (29 %) et ceux qui trouvent que leur partenaire les critique souvent ou toujours (39 %) sont plus nombreux que les autres, en proportion, à avoir un rythme de vie considéré comme très exigeant.

Enfin, mentionnons que la proportion de pères qui s'imposent très souvent de la pression comme parent est plus élevée chez les pères qui trouvent que leur partenaire les critique souvent ou toujours quant à leur rôle parental (15 %) que chez les autres pères. En revanche, cette proportion est plus faible chez les pères qui disent partager à parts égales ou presque les responsabilités parentales (8 %) et les tâches ménagères et domestiques (8 %).

2. Rappelons qu'à l'exception de l'indicateur du partage des tâches ménagères et domestiques qui porte sur l'ensemble des parents de famille biparentale, les trois autres indicateurs concernent les parents ayant au moins un enfant issu de leur union actuelle.

Tableau 7.10

Indicateurs liés à l'expérience parentale selon certains indicateurs relatifs à la relation coparentale, pères ayant au moins un enfant de 6 mois à 17 ans et vivant dans une famille biparentale, Québec, 2022

	Stress parental plus élevé (Quintile 5)	Gestion parentale difficile ¹	Rythme de vie très exigeant	S'imposer très souvent de la pression
	%			
Total	21,8	15,5	20,3	9,3
Perception du niveau de soutien du conjoint ou de la conjointe²				
Soutien faible	41,3 ^a	32,4 ^a	28,9 ^a	10,6
Soutien modéré	25,4 ^a	17,6 ^a	22,3 ^a	8,1
Soutien élevé	17,1 ^a	10,6 ^a	17,7 ^a	9,4
Fréquence à laquelle les pères se sont sentis critiqués quant à leur rôle parental²				
Jamais	10,4 ^a	6,5 ^a	10,9 ^a	5,9 ^a
Rarement	17,0 ^a	10,4 ^a	16,7 ^a	7,5 ^b
Parfois	27,1 ^a	18,6 ^a	22,6 ^a	10,0 ^{a,b}
Souvent ou toujours	40,8 ^a	31,8 ^a	39,2 ^a	15,4 ^{a,b}
Perception du partage des responsabilités parentales²				
Responsabilités assumées le plus souvent par le père	34,5 ^{a,b}	24,7 ^a	18,8	15,3 ^{* a}
Responsabilités partagées à parts égales ou presque	21,2 ^a	13,8 ^a	18,0 ^a	7,9 ^{a,b}
Responsabilités assumées le plus souvent par son conjoint ou sa conjointe	22,4 ^b	16,6 ^a	24,8 ^a	10,3 ^b
Perception du partage des tâches ménagères et domestiques				
Tâches assumées le plus souvent par le père	24,6	17,4	21,3	10,9 ^a
Tâches partagées à parts égales ou presque	21,2	14,6	19,3	8,2 ^{a,b}
Tâches assumées le plus souvent par son conjoint ou sa conjointe	20,6	17,6	24,0	11,9 ^b

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a-b Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

1. Pères vivant avec au moins un enfant âgé de 2 à 17 ans.
2. Pères ayant au moins un enfant issu de leur union actuelle.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Chez les mères...

Pour ce qui est des mères, les résultats mettant en relation les quatre indicateurs de l'expérience parentale avec le niveau de soutien du conjoint ou de la conjointe et avec la fréquence à laquelle elles se sont senties critiquées par leur partenaire vont dans le même sens que les résultats observés chez les pères (tableau 7.11). En effet, on remarque qu'un faible niveau de soutien perçu est associé à une proportion plus élevée de mères :

- ayant un niveau plus élevé de stress parental que les autres (42 %) ;
- ayant une gestion parentale considérée comme difficile (32 %) ;
- dont le rythme de vie est considéré comme très exigeant (48 %).

On note également que les mères dont le soutien du conjoint est considéré comme faible (28 %) ou comme modéré (23 %) sont proportionnellement plus nombreuses à s'imposer très souvent de la pression que celles dont ce soutien est considéré comme élevé (17 %).

Pour leur part, les mères qui se sont senties souvent ou toujours critiquées par leur partenaire quant à leur rôle parental au cours des 12 mois précédant l'enquête sont plus susceptibles que les autres mères :

- d'avoir un niveau plus élevé de stress parental (46 %) ;
- d'avoir une gestion parentale considérée comme difficile (35 %) ;
- d'avoir un rythme de vie considéré comme très exigeant (45 %) ;
- de s'imposer très souvent de la pression comme parent (30 %).

On établit aussi des liens entre une expérience parentale considérée comme ardue chez les mères et le partage des responsabilités parentales et des tâches ménagères et domestiques. En effet, on constate que les mères qui mentionnent assumer le plus souvent ces responsabilités ou ces tâches sont proportionnellement plus nombreuses que les mères pour qui ce partage est considéré comme égal ou presque à :

- avoir un niveau de stress parental plus élevé (28 % c. 22 %) ;
- avoir une gestion parentale considérée comme difficile (20 % c. 16 %) ;
- avoir un rythme de vie très exigeant (35 % c. 24 %) ;
- s'imposer très souvent de la pression comme parent (25 % c. 19 %).

Enfin, soulignons que les mères mentionnant que c'est leur partenaire qui assume le plus souvent les responsabilités parentales sont plus susceptibles d'avoir un niveau plus élevé de stress parental que les mères pour qui ce partage est considéré comme égal ou presque (41 % c. 21 %).

Tableau 7.11

Indicateurs liés à l'expérience parentale selon certains indicateurs relatifs à la relation coparentale, mères ayant au moins un enfant de 6 mois à 17 ans et vivant dans une famille biparentale, Québec, 2022

	Stress parental plus élevé (Quintile 5)	Gestion parentale difficile ¹	Rythme de vie très exigeant	S'imposer très souvent de la pression
	%			
Total	24,5	18,1	28,3	21,3
Perception du niveau de soutien du conjoint ou de la conjointe²				
Soutien faible	42,4 ^a	32,5 ^a	48,1 ^a	28,2 ^a
Soutien modéré	27,9 ^a	19,4 ^a	32,5 ^a	23,4 ^b
Soutien élevé	18,3 ^a	12,5 ^a	20,9 ^a	17,5 ^{ab}
Fréquence à laquelle les mères se sont senties critiquées quant à leur rôle parental²				
Jamais	16,4 ^a	10,8 ^a	21,7 ^a	17,7 ^{ab}
Rarement	23,5 ^a	16,2 ^a	27,7 ^a	21,9 ^a
Parfois	34,1 ^a	24,6 ^a	35,7 ^a	22,3 ^b
Souvent ou toujours	45,7 ^a	35,3 ^a	44,5 ^a	30,1 ^{ab}
Perception du partage des responsabilités parentales²				
Responsabilités assumées le plus souvent par la mère	26,9 ^a	20,1 ^a	33,2 ^a	25,0 ^a
Responsabilités partagées à parts égales ou presque	21,1 ^{ab}	13,8 ^a	22,1 ^a	16,0 ^a
Responsabilités assumées le plus souvent par son conjoint ou sa conjointe	41,2 ^b	24,3 [*]	27,2 [*]	3,5 ^{**a}
Perception du partage des tâches ménagères et domestiques				
Tâches assumées le plus souvent par la mère	27,8 ^a	20,4 ^a	35,0 ^{ab}	25,2 ^a
Tâches partagées à parts égales ou presque	21,8 ^a	16,3 ^a	23,9 ^a	19,0 ^a
Tâches assumées le plus souvent par son conjoint ou sa conjointe	27,3	19,9	27,2 ^b	19,8

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a-b Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

1. Mères vivant avec au moins un enfant âgé de 2 à 17 ans.

2. Mères ayant au moins un enfant issu de leur union actuelle.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

À retenir

Quelques faits saillants

Parmi les parents ayant au moins un enfant issu de leur union actuelle :

- Le niveau de soutien du conjoint ou de la conjointe est considéré comme élevé pour environ la moitié (52 %), alors qu'il est considéré comme faible pour environ 9 %.
- Environ 9 % se sont sentis souvent ou toujours critiqués par leur partenaire à l'égard de leur rôle parental au cours des 12 mois précédant l'enquête, tandis que 27 % ne se sont jamais sentis critiqués.
- On estime qu'environ la moitié (52 %) disent assumer à parts égales ou presque les responsabilités parentales¹, tandis que trois sur dix (31 %) mentionnent assumer plus souvent ces responsabilités que leur partenaire.

Parmi les parents de famille biparentale, on considère qu'environ 61 % partagent de manière à peu près égale avec leur partenaire les tâches ménagères et domestiques², alors que 29 % disent les assumer plus souvent que leur partenaire.

1. Par exemple, s'occuper de la discipline des enfants, jouer avec les enfants, s'occuper des soins personnels des enfants, prendre les rendez-vous chez le médecin, etc.
2. Par exemple, préparer les repas et laver la vaisselle, faire le ménage, s'occuper de l'entretien de la maison ou de la voiture, etc.

De nombreuses différences entre les pères et les mères

De nombreuses différences entre les pères et les mères ont été relevées dans ce chapitre. Rappelons d'abord que les mères sont, en proportion, un peu moins nombreuses que les pères à bénéficier d'un soutien considéré comme élevé de la part de leur partenaire, mais aussi plus nombreuses à ne jamais se sentir critiquées par leur partenaire. Pour leur part, les pères sont plus susceptibles que les mères de se sentir fréquemment soutenus par leur partenaire, tout en étant plus nombreux en proportion à se sentir fréquemment critiqués par leur partenaire.

Les résultats les plus saillants sont surtout observés en ce qui a trait à la perception qu'ont les parents du partage des responsabilités parentales et des tâches ménagères et domestiques. En effet, les mères ayant au moins un enfant issu de leur union actuelle sont proportionnellement plus nombreuses que les pères à déclarer qu'elles assument toujours ou le plus souvent les huit types de responsabilités parentales mesurés dans l'enquête. Pour leur part, les pères mentionnent, en plus grande proportion que les mères, partager ces responsabilités à peu près également avec leur partenaire ou qu'elles sont assumées toujours ou le plus souvent par leur partenaire. L'enquête *Parenting in America* réalisée en 2022 en arrive d'ailleurs

aux mêmes conclusions : les mères américaines disent assumer plus les responsabilités parentales que leur partenaire (p. ex. : s'occuper de la discipline des enfants, subvenir aux besoins des enfants, réconforter les enfants, s'occuper des devoirs, etc.), alors que les pères américains disent partager les responsabilités à peu près également avec leur partenaire (Pew Research Center 2023).

En ce qui concerne la perception qu'ont les parents du partage des tâches ménagères et domestiques, les mères déclarent, en plus grande proportion que les pères, assumer toujours ou le plus souvent la plupart des tâches ménagères réalisées au quotidien ou de façon hebdomadaire (cuisiner, laver la vaisselle, faire le ménage et le lavage, s'occuper de la vie sociale de la famille, etc.). Les pères, en revanche, ont davantage mentionné tenir les comptes, payer les factures et effectuer les travaux ainsi que l'entretien du domicile et de la voiture. On constate également cette répartition genrée du travail domestique dans d'autres enquêtes canadiennes récentes (Moysen et Burlock 2018 ; Frank et Frenette 2021 ; Zossou 2021).

Lorsqu'on combine l'ensemble de ces tâches domestiques, on remarque que, tout comme pour le partage des responsabilités parentales, les mères sont plus susceptibles que les pères de déclarer les assumer plus souvent que leur partenaire. À l'inverse, les pères mentionnent en plus grande proportion que c'est leur partenaire qui assume le plus souvent ces tâches ou qu'elles sont partagées de manière égale ou presque.

Rappelons toutefois qu'il s'agit ici de la perception qu'ont les parents à l'égard du partage des responsabilités et des tâches, et non pas de mesures objectives liées à la quantité de temps passé réellement à réaliser les tâches par chaque partenaire. D'autres études ont montré l'existence d'un « biais égocentrique » lorsque les individus évaluent leur contribution personnelle à un effort commun, c'est-à-dire qu'ils auraient tendance à se rappeler plus facilement leur propre contribution et à s'attribuer plus de crédit pour leur participation à une tâche donnée que ce que lui confère leur partenaire (Deutsch et autres 1993).

Certains travaux ont montré que la part du temps consacré par les hommes au travail domestique tend à augmenter depuis les dernières décennies (Zossou 2021). Toutefois, les femmes effectueraient encore plus souvent que les hommes les tâches ménagères liées aux repas, à la lessive et au ménage. Elles auraient également une charge parentale plus importante que les hommes en ce qui concerne l'éducation et les soins apportés aux enfants (Moysen et Burlock 2018 ; Frank et Frenette 2021).

En outre, la pandémie a pu mettre à dure épreuve la relation conjugale des parents en raison des nombreux confinements ayant notamment entraîné la fermeture des services de garde et des écoles. Certaines études ont révélé que le temps consacré aux tâches déjà assumées le plus souvent par les mères ayant des enfants d'âge scolaire a davantage augmenté pour les mères que pour les pères durant la pandémie de COVID-19 (Aragão 2022 ; Augustine et Prickett 2022) et que les femmes étaient près de deux fois plus nombreuses que les hommes à être insatisfaites de la répartition des tâches domestiques durant cette période (Zossou 2021). D'autres recherches ont pour leur part montré une baisse de la qualité de la relation coparentale durant cette période (Feinberg et autres 2022).

La coparentalité et l'expérience parentale

Globalement, les résultats révèlent la présence de liens entre une relation coparentale moins positive et moins égale et une expérience parentale plus ardue, et ce, chez les pères comme chez les mères. En effet, nous avons vu qu'un faible soutien du conjoint ou de la conjointe et que le fait de se sentir fréquemment critiqué par son partenaire sont deux facteurs associés à une plus forte proportion de pères et de mères :

- ayant un niveau plus élevé de stress parental que les autres ;
- ayant une gestion parentale considérée comme difficile ;
- dont le rythme de vie est très exigeant.

Lorsqu'on s'intéresse au partage des responsabilités parentales, on note que les pères qui mentionnent assumer plus souvent les responsabilités parentales que leur partenaire sont plus susceptibles que ceux qui disent les partager de manière égale ou presque :

- d'avoir un niveau plus élevé de stress parental ;
- d'avoir une gestion parentale considérée comme difficile ;
- de s'imposer très souvent de la pression comme parent.

Chez les mères, les résultats de l'enquête montrent que celles qui indiquent assumer plus fréquemment les responsabilités parentales que leur partenaire sont plus susceptibles que celles pour qui ce partage est considéré comme égal ou presque d'avoir un niveau plus élevé de stress parental, d'avoir une gestion parentale considérée comme difficile, d'avoir un rythme de vie considéré comme très exigeant et de s'imposer très souvent de la pression comme parent.

En ce qui concerne le partage des tâches ménagères et domestiques, si l'enquête permet de détecter très peu de liens statistiquement significatifs chez les pères, il en va autrement chez les mères. En effet, tout comme pour le partage des responsabilités parentales, les mères qui disent partager généralement ces tâches de manière égale ou presque sont moins nombreuses, en proportion, à avoir une expérience parentale ardue que celles qui considèrent les assumer plus souvent que leur partenaire.

Ces résultats font écho à ceux d'études de Statistique Canada portant sur la satisfaction du partage des responsabilités entre conjoints et conjointes et montrant que les femmes sont moins satisfaites de la répartition des tâches que les hommes (Frank et Frenette 2021). Peu importe la tâche domestique mesurée, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à déclarer être satisfaites lorsque ces tâches sont partagées plus également ou lorsqu'elles sont davantage assumées par leur conjoint ou conjointe (Zossou 2021). Mentionnons à ce propos que des données sur la satisfaction des parents quant au partage des tâches et des responsabilités ont été recueillies dans l'EQP. Il serait donc intéressant d'explorer en profondeur cette thématique dans une étude ultérieure pour mieux comprendre les liens entre la satisfaction, la répartition des tâches et des responsabilités parentales et l'expérience parentale.

Il serait aussi pertinent de prendre en compte d'autres facteurs potentiellement confondants qui nous permettraient de mieux comprendre l'expérience parentale des pères et des mères en lien avec la coparentalité. Parmi ces facteurs, pensons aux nombreuses caractéristiques du conjoint ou de la conjointe recueillies dans l'enquête ou aux caractéristiques de l'emploi des parents (nombre d'heures travaillées par semaine, type d'horaire de travail, conflit travail-famille, etc.).



8

La relation coparentale entre parents séparés

- 8.1 Fréquence des contacts avec l'autre parent
- 8.2 Perception du soutien de l'autre parent
- 8.3 Critique de la part de l'autre parent
- 8.4 Partage des responsabilités parentales
- 8.5 Expérience parentale et relation coparentale entre parents séparés

Introduction

Les séparations parentales affectent différents aspects de la vie des membres de la famille et posent des défis tant sur le plan de l'adaptation des parents que sur le plan de l'adaptation des enfants, qu'il s'agisse par exemple de la routine familiale, du milieu de vie ou des relations familiales. Des tensions et des conflits peuvent également marquer à divers degrés la vie de plusieurs parents séparés.

Certains parents, comme nous l'avons vu au chapitre 1, se trouvent ainsi dans une situation de monoparentalité alors que d'autres rebâtissent une cellule familiale avec un nouveau partenaire, qui peut aussi avoir de son côté des enfants issus d'une précédente union. Ces configurations familiales, aussi diverses les unes que les autres, reflètent bien la diversité des familles d'aujourd'hui.

Toutefois, la fin de la relation conjugale ne signifie pas la fin de la relation coparentale. En effet, il est souhaitable que les parents arrivent à faire équipe et qu'ils s'entendent le plus possible sur l'éducation de leurs enfants (Lacharité et autres 2015). De manière générale, la préservation d'une coparentalité satisfaisante après la séparation, se manifestant notamment par la reconnaissance réciproque du rôle de l'autre parent, la valorisation de l'intérêt de l'enfant et la gestion concertée des désaccords (Stolnicu et Hendrick 2017), est perçue comme un objectif à poursuivre pour le mieux-être des enfants (Drapeau et autres 2008). La qualité de la relation coparentale entre parents séparés jouerait un rôle prépondérant dans la préservation du lien entre les parents et leurs enfants, et ce, quelles que soient les modalités de garde des enfants (Rouyer et autres 2013 ; Régnier-Loilier et autres 2023).

La coparentalité entre les parents séparés comporte d'ailleurs son lot de défis, que l'on pense au respect des ententes, au partage des responsabilités parentales, à la communication ou à la prise de décisions communes pour le bien-être des enfants. Soulignons que certains parents peuvent avoir des enfants avec plus d'un ancien partenaire, ce qui peut multiplier d'autant les défis liés à la séparation parentale. Pour certains, l'autre parent peut même s'avérer être une source de soutien sur qui ils peuvent compter. Dans d'autres cas, toutefois, il peut être une source de pression et de conflit pouvant miner leur expérience parentale (Favez et Frascarolo-Moutinot 2013).

Ce chapitre se penche ainsi sur la relation coparentale entre parents séparés. On s'intéressera d'abord à la fréquence à laquelle ces parents ont des contacts avec l'autre parent. Tout comme au chapitre 7, nous aborderons ensuite les thématiques suivantes : le soutien de l'autre parent, la fréquence à laquelle les parents se sentent critiqués à l'égard de leur rôle parental et le partage des responsabilités parentales entre coparents. Ces différents indicateurs seront mis en lien avec certains aspects de l'expérience parentale à la toute fin du chapitre. Avant de plonger dans les résultats, il importe tout de même de souligner que les effectifs plus restreints de cette sous-population de parents ne nous permettent pas de présenter les analyses distinctement pour les pères et pour les mères.

Encadré 8.1

Caractéristiques des parents ayant au moins un enfant issu d'une union antérieure

Rappelons d'entrée de jeu qu'environ 17 % des parents vivent dans une famille monoparentale et 10 % dans une famille recomposée (voir le chapitre 1). Parmi les parents de famille recomposée, certains ont au moins un enfant issu d'une union antérieure, alors que d'autres vivent dans une famille recomposée en raison du fait que leur conjoint ou conjointe a au moins un enfant issu d'une précédente union ; ces derniers ne font donc pas partie de la population visée dans ce chapitre.

Sur l'ensemble des parents, environ 24 % ont au moins un enfant issu d'une union antérieure, soit tous les parents de famille monoparentale et environ les trois quarts (75 %) des parents de famille recomposée (donnée non présentée). Il importe toutefois de mentionner que les parents dont l'autre parent est décédé ou absent, soit environ 5 % des parents ayant un enfant issu d'une précédente union, sont exclus des analyses présentées dans ce chapitre (donnée non présentée). Comme illustré à l'annexe 1, les parents qui ont à la fois des enfants issus de leur union actuelle et des enfants issus d'une union antérieure (environ 2,4 % de l'ensemble des parents) sont représentés dans les résultats des chapitres 7 et 8.

En ce qui concerne plus précisément les caractéristiques de la sous-population visée dans ce chapitre, les résultats révèlent qu'elle est composée de 71 % de parents de famille monoparentale et de 29 % de parents de famille recomposée (voir l'annexe 2). On y trouve également 60 % de femmes et 40 % d'hommes. Environ 81 % des parents ayant au moins un enfant issu d'une union antérieure sont nés au Canada et 19 % sont nés à l'étranger, et le tiers (34 %) ont comme plus haut niveau de diplôme obtenu un diplôme universitaire, 23 %, un diplôme collégial, 34 %, un de niveau secondaire et 10 % n'en ont aucun. La population visée compte enfin 31 % de parents vivant dans un ménage à faible revenu, 41 % vivent dans un ménage à revenu moyen-faible et 29 %, dans un ménage à revenu moyen-élevé ou élevé.

Rappelons qu'environ 43 % des parents séparés ont la garde partagée de leur plus jeune enfant issu d'une union antérieure, alors que 36 % en ont la garde à temps plein, 11 %, plus de 60 % du temps et 10 %, moins de 40 % du temps (voir la figure 1.12 du chapitre 1). En outre, on estime que la proportion de parents ayant la garde à temps plein de leur plus jeune enfant est plus élevée chez les mères que chez les pères (50 % c. 14 %), et est plus élevée chez les parents de famille monoparentale que chez les parents de famille recomposée (39 % c. 30 %) (voir le tableau 1.8 du chapitre 1). Elle est aussi plus élevée chez les parents vivant dans un ménage à faible revenu (54 %) que chez les parents vivant dans un ménage à revenu moyen-faible (32 %) ou à revenu moyen élevé ou élevé (22 %) (données non présentées).

Suite à la page 198

La proportion de parents séparés ayant la garde partagée de leur plus jeune (entre 40 % et 60 % du temps) est quant à elle plus élevée chez les pères que chez les mères (59 % c. 33 %), et est plus élevée aussi chez les parents de famille recomposée que chez les parents de famille monoparentale (47 % c. 41 %) (voir le tableau 1.8 du chapitre 1). Elle est aussi plus élevée chez les parents vivant dans un ménage à revenu moyen-élevé ou élevé (57 %) que chez les parents vivant dans un ménage à revenu moyen-faible (45 %) ou à faible revenu (27 %) (données non présentées).

Pour que le questionnaire soit plus facile à remplir, les parents ayant des enfants avec plus d'un ou d'une ex-partenaire devaient répondre aux questions en tenant compte de leur rupture la plus récente. Bien qu'il puisse y avoir certains cas d'exception, on peut émettre l'hypothèse qu'il s'agit de la rupture qui concerne le plus jeune enfant issu d'une précédente union. Notons enfin que pour alléger la présentation des résultats, nous utiliserons l'expression « parents séparés » pour désigner la population de parents ayant au moins un enfant issu d'une union antérieure.



kali9 / iStock

8.1 Fréquence des contacts avec l'autre parent

On estime qu'une forte proportion de parents séparés ont des contacts réguliers avec l'autre parent, qu'il s'agisse de contacts en personne, par téléphone, par courriel ou par vidéoconférence (tableau 8.1). En effet, près la moitié (46 %) disent être en contact avec l'autre parent chaque semaine et 14 %, tous les jours. Un parent séparé sur cinq (19 %) a des contacts un peu moins réguliers avec l'autre parent, à savoir des contacts toutes les deux semaines (13 %) ou tous les mois (5 %). Environ 11 % ont des contacts peu fréquents avec l'autre parent, c'est-à-dire moins d'une fois par mois. Enfin, un parent séparé sur 10 (10 %) déclare ne jamais avoir de contact avec l'autre parent de ses enfants.

Tableau 8.1

Fréquence à laquelle les parents ont des contacts avec l'autre parent, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans ayant au moins un enfant issu d'une union antérieure¹, Québec, 2022

	%
Tous les jours	13,6
Chaque semaine	46,5
Toutes les deux semaines	13,5
Tous les mois	5,4
Moins d'une fois par mois	11,1
Jamais	9,9

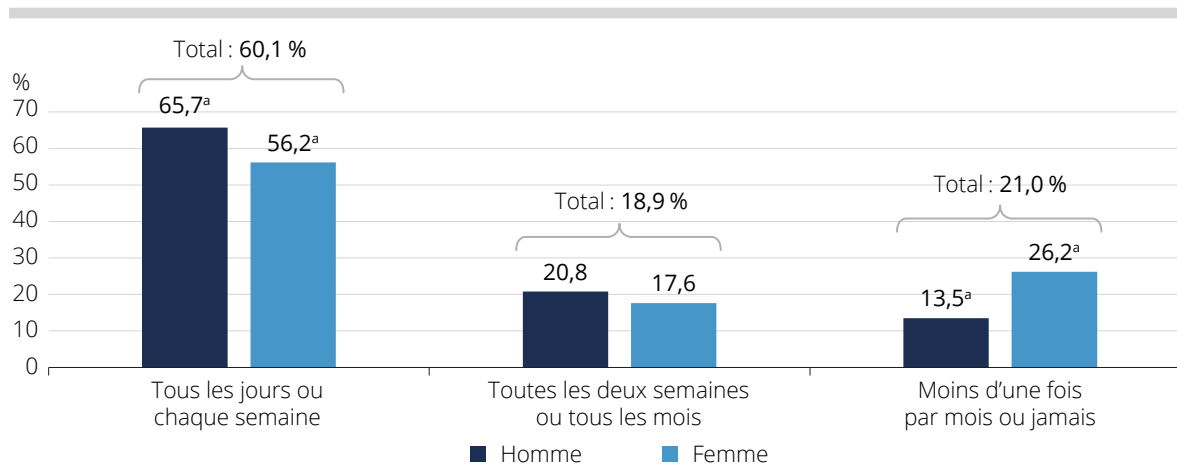
1. Les parents ayant mentionné que l'autre parent est décédé ou absent sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

En outre, les résultats de l'enquête montrent que les pères sont proportionnellement plus nombreux que les mères à avoir des contacts quotidiens ou hebdomadaires avec l'autre parent (66 % c. 56 %) (figure 8.1). Pour leur part, les mères sont plus nombreuses en proportion à avoir des contacts avec l'autre parent moins d'une fois par mois, voire jamais (26 % c. 13 %).

Figure 8.1

Fréquence à laquelle les parents ont des contacts avec l'autre parent selon le genre, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans ayant au moins un enfant issu d'une union antérieure¹, Québec, 2022



a Exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,01.

1. Les parents ayant mentionné que l'autre parent est décédé ou absent sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Lorsqu'on porte notre attention aux caractéristiques des familles associées à la proportion de parents séparés ayant des contacts peu fréquents, voire absents (moins d'une fois par mois ou jamais), avec l'autre parent, on remarque d'abord que la proportion est plus élevée chez les parents de famille recomposée que chez les parents de famille monoparentale (24 % c. 20 %). Cette proportion est aussi plus élevée chez les parents :

- vivant dans un ménage à faible revenu (26 %) ;
- ayant un seul enfant issu d'une union antérieure (26 %) ;
- dont l'enfant le plus jeune issu d'une union antérieure est un adolescent (30 %) ;
- ayant la garde à temps plein du plus jeune enfant issu d'une union antérieure (44 %) (tableau 8.2).

Mentionnons que les parents ayant la garde partagée (entre 40 % et 60 % du temps) de leur plus jeune enfant sont plus susceptibles d'avoir des contacts réguliers (tous les jours ou chaque semaine) avec l'autre parent (78 %) que les parents ayant la garde à temps plein (37 %) ou que ceux ayant d'autres arrangements de garde.

Tableau 8.2

Fréquence à laquelle les parents ont des contacts avec l'autre parent selon certaines caractéristiques des familles, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans ayant au moins un enfant issu d'une union antérieure¹, Québec, 2022

	Tous les jours ou chaque semaine	Toutes les deux semaines ou tous les mois	Moins d'une fois par mois ou jamais
	%		
Total	60,1	18,9	21,0
Type de famille			
Monoparentale	62,4 ^a	17,9	19,7 ^a
Recomposée	54,3 ^a	21,5	24,2 ^a
Niveau de revenu du ménage			
Faible revenu	55,5 ^a	18,4	26,0 ^{a,b}
Revenu moyen-faible	59,9	20,5	19,6 ^a
Revenu moyen-élevé ou élevé	64,9 ^a	17,2	17,9 ^b
Nombre d'enfants de 0 à 17 ans issus d'une union antérieure²			
Un enfant	54,0 ^{a,b}	19,9	26,1 ^{a,b}
Deux enfants	66,2 ^a	18,4	15,4 ^a
Trois enfants ou plus	68,0 ^b	15,1	16,9 ^b
Âge du plus jeune enfant issu d'une union antérieure²			
0 à 5 ans	70,9 ^a	14,5 ^a	14,7 ^a
6 à 11 ans	67,2 ^b	17,3 ^b	15,5 ^b
12 à 17 ans	47,3 ^{a,b}	22,6 ^{a,b}	30,0 ^{a,b}
Type de garde du plus jeune enfant issu d'une union antérieure²			
À temps plein	36,7 ^{a,b}	19,6 ^{a,b}	43,8 ^{a,b,c}
Plus de 60 % à moins de 100 % du temps	61,3 ^a	27,8 ^a	10,9 ^a
Entre 40 % et 60 % du temps	77,9 ^{a,b}	14,0 ^{a,b}	8,1 ^{b,d}
14 % à moins de 40 % du temps	55,3 ^b	27,7 ^b	17,0 ^{c,d}

a-d Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

1. Les parents ayant mentionné que l'autre parent est décédé ou absent sont exclus.

2. Il s'agit uniquement des enfants du parent participant qui sont issus d'une union antérieure. Les enfants du conjoint ou de la conjointe issus d'une précédente union de même que les enfants du couple dans le cas des familles recomposées ne sont pas inclus dans la création de ces indicateurs.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

8.2 Perception du soutien de l'autre parent

Qu'en est-il maintenant de la fréquence à laquelle les parents séparés sentent qu'ils ont été soutenus par l'autre parent au cours des 12 mois précédant l'enquête (tableau 8.3)¹? Les résultats de l'enquête montrent que parmi ces parents séparés :

- le quart (26 %) mentionnent que l'autre parent les encourage et les rassure souvent (16 %) ou toujours (11 %) dans leur rôle de parent ;
- environ 24 % déclarent que l'autre parent leur donne souvent (16 %) ou toujours (8 %) des conseils ou des renseignements aidants ;
- la moitié (54 %) disent s'entendre souvent (38 %) ou toujours (16 %) avec l'autre parent sur la façon d'intervenir auprès de leurs enfants.

Soulignons que les mères mentionnent en plus forte proportion que les pères que l'autre parent les encourage et les rassure toujours dans leur rôle parental (12 % c. 9 %). Quant aux pères, ils sont proportionnellement plus nombreux que les mères à indiquer :

- que l'autre parent leur donne souvent des conseils et des renseignements aidants (18 % c. 14 %) ;
- s'entendre souvent avec l'autre parent sur la façon d'intervenir auprès de leurs enfants (41 % c. 35 %).

Tableau 8.3

Fréquence à laquelle les parents se sont sentis soutenus par l'autre parent sur différents aspects au cours des 12 mois précédant l'enquête selon le genre, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans ayant au moins un enfant issu d'une union antérieure¹, Québec, 2022

	Jamais	Rarement	Parfois	Souvent	Toujours
	%				
L'autre parent m'encourage et me rassure dans mon rôle de parent	31,4	19,5	22,7	15,8	10,7
Homme	29,3	20,2	24,7	16,8	9,0 ^a
Femme	32,9	18,9	21,2	15,0	12,0 ^a
L'autre parent me donne de bons conseils ou de bonnes informations qui m'aident dans mon rôle de parent	32,6	19,9	23,8	15,7	8,0
Homme	25,6 ^a	19,5	27,8 ^a	18,4 ^a	8,8
Femme	37,9 ^a	20,3	20,8 ^a	13,7 ^a	7,3
Je m'entends avec l'autre parent sur la façon dont on doit intervenir auprès de nos enfants	10,0	12,6	23,1	37,8	16,4
Homme	7,4 ^a	12,0	21,7	41,0 ^a	17,9
Femme	12,0 ^a	13,1	24,2	35,5 ^a	15,3

a Exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,01.

1. Les parents ayant mentionné que l'autre parent est décédé ou absent et ceux ayant indiqué n'avoir jamais de contact avec l'autre parent sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

1. Les parents ayant indiqué n'avoir jamais de contact avec l'autre parent ont été exclus des analyses.

Encadré 8.2

Perception du niveau de soutien de l'autre parent

Un indicateur a été créé à partir des trois questions relatives à la perception qu'ont les parents séparés du soutien reçu de la part de l'autre parent au cours des 12 mois précédant l'enquête. Pour construire cet indicateur, les choix de réponse « souvent » et « toujours » ont d'abord été regroupés pour chacune des questions ; on parlera alors de « soutien fréquent ».

Ensuite, le nombre d'items pour lesquels les parents considèrent avoir reçu fréquemment (souvent ou toujours) du soutien de l'autre parent a été calculé. On obtient ainsi la répartition des parents d'enfants ayant au moins un enfant issu d'une union antérieure selon le nombre de formes de soutien fréquent offert par l'autre parent au cours des 12 mois précédant l'enquête, ce nombre variant de 0 à 3.

Afin de faciliter l'interprétation des résultats présentés dans ce chapitre, l'indicateur a été divisé en trois catégories de la façon suivante :

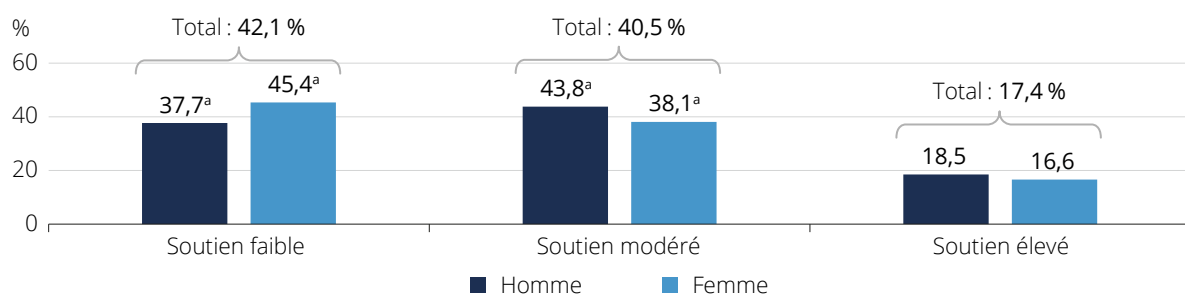
- soutien faible : aucune forme de soutien fréquent ;
- soutien modéré : une ou deux formes de soutien fréquent ;
- soutien élevé : trois formes de soutien fréquent.

Notons que les parents dont l'autre parent est décédé ou absent et ceux n'ayant jamais de contact avec l'autre parent de leurs enfants issus d'une union précédente ont été exclus des analyses.

Lorsqu'on cumule ces trois formes de soutien (encadré 8.2), on constate d'abord que le niveau de soutien de l'autre parent est considéré comme élevé pour environ 17 % des parents séparés et qu'il est considéré comme modéré pour environ 41 %, une proportion plus élevée chez les pères que chez les mères (44 % c. 38 %) (figure 8.2). Ce soutien est jugé faible pour 42 % des parents séparés, c'est-à-dire qu'ils ne se sentent pas fréquemment soutenus par l'autre parent pour les trois formes de soutien à l'étude. Cette proportion est plus élevée cette fois chez les mères que chez les pères (45 % c. 38 %).

Figure 8.2

Perception du niveau de soutien de l'autre parent au cours des 12 mois précédant l'enquête selon le genre, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans ayant au moins un enfant issu d'une union antérieure¹, Québec, 2022



a Exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,01.

1. Les parents ayant mentionné que l'autre parent est décédé ou absent et ceux ayant indiqué n'avoir jamais de contact avec l'autre parent sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

On constate également que la proportion de parents séparés pour qui le soutien de l'autre parent est considéré comme faible est plus forte chez les parents vivant dans un ménage à faible revenu (48 %) que chez les parents vivant dans un ménage à revenu moyen-faible (41 %) ou à revenu moyen-élevé ou élevé (38 %) (tableau 8.4). Cette proportion est aussi plus élevée chez ceux ayant des contacts moins d'une fois par mois avec l'autre parent (79 %) que chez les parents ayant des contacts tous les jours ou chaque semaine avec l'autre parent (31 %) ou toutes les deux semaines ou tous les mois (55 %). Enfin, cette proportion est plus faible chez les parents ayant la garde partagée (entre 40 % et 60 % du temps) de leur plus jeune enfant issu d'une précédente union (34 %) que chez les parents ayant d'autres arrangements de garde (proportions variant de 43 % à 54 %).

Tableau 8.4

Perception du niveau de soutien de l'autre parent au cours des 12 mois précédant l'enquête selon certaines caractéristiques des familles, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans ayant au moins un enfant issu d'une union antérieure¹, Québec, 2022

	Soutien faible	Soutien modéré	Soutien élevé
	%		
Total	42,1	40,5	17,4
Type de famille			
Monoparentale	42,8	41,0	16,1
Recomposée	40,2	39,4	20,4
Niveau de revenu du ménage			
Faible revenu	48,0 ^{a,b}	35,8 ^a	16,2
Revenu moyen-faible	40,8 ^a	40,9	18,3
Revenu moyen-élevé ou élevé	38,1 ^b	44,6 ^a	17,2
Nombre d'enfants de 0 à 17 ans du parent issus d'une union antérieure²			
Un enfant	42,7	39,9	17,4
Deux enfants	40,8	42,0	17,2
Trois enfants ou plus	44,1	38,2	17,7
Âge du plus jeune enfant du parent issu d'une union antérieure²			
0 à 5 ans	40,1	40,6	19,3
6 à 11 ans	41,3	40,7	18,0
12 à 17 ans	43,9	40,4	15,7
Type de garde du plus jeune enfant issu d'une union antérieure²			
À temps plein	53,6 ^{a,b}	31,5 ^{a,b}	14,9 ^a
Plus de 60 % à moins de 100 % du temps	47,7 ^c	39,3 ^{a,c}	13,1 ^{b,c}
Entre 40 % et 60 % du temps	33,9 ^{a,c,d}	47,2 ^{b,c,d}	18,9 ^b
14 % et moins de 40 % du temps	43,4 ^{b,d}	34,5 ^d	22,2 ^{a,c}
Fréquence de contact avec l'autre parent			
Tous les jours ou chaque semaine	31,0 ^a	46,3 ^a	22,7 ^a
Toutes les deux semaines ou tous les mois	55,5 ^a	35,7 ^a	8,8 ^a
Moins d'une fois par mois	79,0 ^a	17,8 ^a	3,2 ^{**a}

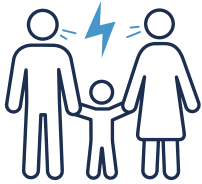
** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a-d Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

1. Les parents ayant mentionné que l'autre parent est décédé ou absent et ceux ayant indiqué n'avoir jamais de contact avec l'autre parent sont exclus.
2. Il s'agit uniquement des enfants du parent participant qui sont issus d'une union antérieure. Les enfants du conjoint ou de la conjointe issus d'une précédente union de même que les enfants du couple dans le cas des familles recomposées ne sont pas inclus dans la création de ces indicateurs.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

8.3 Critique de la part de l'autre parent

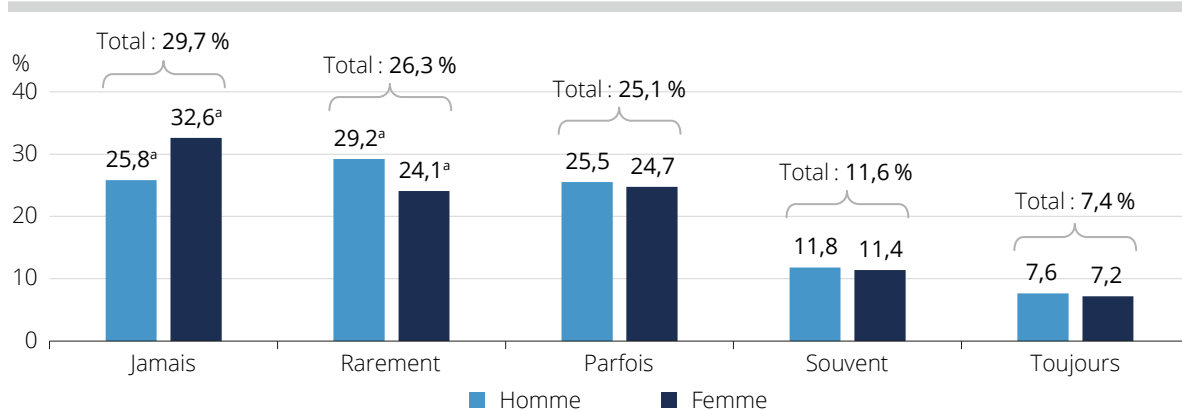


En ce qui concerne la fréquence à laquelle les parents séparés se sont sentis critiqués par l'autre parent quant à leur rôle parental au cours des 12 mois précédant l'enquête, on constate d'abord que la majorité des parents (56 %) disent avoir été critiqués rarement (26 %) ou ne jamais l'avoir été (30 %), alors que le quart (25 %) mentionnent l'avoir été parfois (figure 8.3). Environ 19 % des parents concernés disent s'être fait critiquer souvent (12 %) ou toujours (7 %) par l'autre parent durant cette période.

On estime que les mères sont proportionnellement plus nombreuses que les pères à ne se sentir jamais critiquée par l'autre parent (33 % c. 26 %), tandis que les pères sont plus susceptibles que les mères de se sentir rarement critiqués (29 % c. 24 %).

Figure 8.3

Fréquence à laquelle les parents se sont sentis critiqués par l'autre parent concernant leur rôle parental selon le genre, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans ayant au moins un enfant issu d'une union antérieure¹, Québec, 2022



a Exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,01.

1. Les parents ayant mentionné que l'autre parent est décédé ou absent et ceux ayant indiqué n'avoir jamais de contact avec l'autre parent sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

La proportion de parents séparés qui ne se sont jamais sentis critiqués par l'autre parent au cours des 12 mois précédant l'enquête est d'ailleurs plus élevée chez les parents :

- n'ayant qu'un seul enfant issu d'une union antérieure (33 %) ;
- dont le plus jeune enfant issu d'une union antérieure est âgé de 12 à 17 ans (34 %) (tableau 8.5).

Cette proportion est aussi plus élevée chez les parents séparés ayant la garde à temps plein de leur plus jeune enfant issu d'une union précédente (37 %) que chez les parents qui en ont la garde partagée (27 %) ou qui en ont la garde entre 14 % et 40 % du temps (25 %).

Les parents qui ont des contacts fréquents avec l'autre parent, soit tous les jours ou chaque semaine (15 %), sont proportionnellement moins nombreux à se sentir souvent et toujours critiqués par l'autre parent que ceux dont les contacts sont moins fréquents (toutes les deux semaines ou tous les mois : 25 % ; moins d'une fois par mois : 31 %).

Tableau 8.5

Fréquence à laquelle les parents se sont sentis critiqués par l'autre parent concernant leur rôle parental selon certaines caractéristiques des familles, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans ayant au moins un enfant issu d'une union antérieure¹, Québec, 2022

	Jamais	Rarement	Parfois	Souvent ou toujours
	%			
Total	29,7	26,3	25,1	18,9
Type de famille				
Monoparentale	28,7	26,0	26,7	18,6
Recomposée	32,1	27,0	21,3	19,7
Niveau de revenu du ménage				
Faible revenu	31,2	21,2 ^{a,b}	26,3	21,2
Revenu moyen-faible	29,7	28,5 ^a	24,8	17,0
Revenu moyen-élevé ou élevé	28,3	28,0 ^b	24,3	19,4
Nombre d'enfants de 0 à 17 ans du parent issus d'une union antérieure²				
Un enfant	33,2 ^{a,b}	26,5	22,4 ^{a,b}	17,9 ^a
Deux enfants	27,6 ^a	26,7	27,1 ^a	18,6
Trois enfants ou plus	21,8 ^b	23,5	29,7 ^b	25,0 ^a
Âge du plus jeune enfant du parent issu d'une union antérieure²				
0 à 5 ans	28,0 ^a	25,4	28,1	18,5
6 à 11 ans	26,5 ^b	27,8	24,5	21,2 ^a
12 à 17 ans	34,3 ^{a,b}	25,0	24,0	16,7 ^a
Type de garde du plus jeune enfant issu d'une union antérieure²				
À temps plein	37,2 ^{a,b}	20,8 ^a	23,8	18,3
Plus de 60 % à moins de 100 % du temps	30,2	23,6	27,7	18,5
Entre 40 % et 60 % du temps	26,5 ^a	29,8 ^a	25,1	18,6
14 % et moins de 40 % du temps	24,9 ^b	27,5	24,3	23,3
Fréquence de contact avec l'autre parent				
Tous les jours ou chaque semaine	29,4	29,8 ^{a,b}	26,1	14,8 ^{a,b}
Toutes les deux semaines ou tous les mois	29,4	21,8 ^a	23,6	25,2 ^a
Moins d'une fois par mois	32,2	15,0 ^b	22,3	30,6 ^b

a-b Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

1. Les parents ayant mentionné que l'autre parent est décédé ou absent et ceux ayant indiqué n'avoir jamais de contact avec l'autre parent sont exclus.
2. Il s'agit uniquement des enfants du parent participant qui sont issus d'une union antérieure. Les enfants du conjoint ou de la conjointe issus d'une précédente union de même que les enfants du couple dans le cas des familles recomposées ne sont pas inclus dans la création de ces indicateurs.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

8.4 Partage des responsabilités parentales

En ce qui concerne le partage des différentes responsabilités parentales chez les parents ayant au moins un enfant issu d'une union antérieure², on constate que pour toutes les responsabilités mesurées dans l'enquête, les mères sont proportionnellement plus nombreuses que les pères à dire les assumer toujours ou le plus souvent³ (tableau 8.6).

De leur côté, les pères sont plus nombreux, en proportion, à mentionner partager ces responsabilités à parts égales ou à mentionner qu'elles sont assumées toujours ou le plus souvent par l'autre parent.



Dimensions / iStock

2. Pour réduire le fardeau des parents qui ont à la fois des enfants issus d'une union antérieure et des enfants issus de leur union actuelle, on les a exemptés de répondre aux questions portant sur le partage des responsabilités parentales avec leur ex-partenaire. Ces parents sont donc exclus des analyses présentées dans cette section.
3. Les parents avaient aussi la possibilité d'indiquer pour chacune des responsabilités parentales à l'étude qu'elles étaient assumées toujours ou le plus souvent par une autre personne (proportions variant de 0,2 %** et 0,4 %**) ou qu'elles ne s'appliquaient pas à leur situation (proportions variant de 1,8 % et 9 %). La responsabilité pour laquelle on trouve la plus forte proportion de parents ayant indiqué que la situation ne s'appliquait pas à eux est la suivante : aider les enfants avec les devoirs, les leçons et les apprentissages scolaires (9 %) (données non présentées). Le fait que certains parents n'ont que des enfants d'âge préscolaire pourrait expliquer en partie ces résultats. Pour chaque item, les parents ayant mentionné que la situation ne s'applique pas ou que les responsabilités sont assumées par une autre personne ont été exclus des analyses présentées au tableau 8.6.

Tableau 8.6

Perception qu'a le parent à l'égard du partage de certaines responsabilités parentales avec l'autre parent selon le genre, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans ayant au moins un enfant issu d'une union antérieure¹, Québec, 2022

	Toujours ou le plus souvent le parent	Le parent et l'autre parent, à parts égales ou presque	Toujours ou le plus souvent l'autre parent
	%		
S'occuper de la discipline des enfants	45,1	49,2	5,6
Homme	30,0 ^a	60,9 ^a	9,1 ^a
Femme	56,5 ^a	40,5 ^a	3,0* ^a
Reconduire les enfants à leurs activités de loisirs ou chez des amis	46,4	45,2	8,4
Homme	28,7 ^a	56,3 ^a	15,0 ^a
Femme	60,0 ^a	36,6 ^a	3,4 ^a
Jouer ou faire des activités avec les enfants	44,8	47,8	7,4
Homme	31,0 ^a	58,4 ^a	10,6 ^a
Femme	55,2 ^a	39,8 ^a	5,0 ^a
S'assurer que les enfants sont vêtus convenablement, ont les cheveux coupés, etc.	50,5	39,8	9,7
Homme	20,5 ^a	57,7 ^a	21,8 ^a
Femme	72,9 ^a	26,4 ^a	0,7** ^a
Participer aux rencontres d'information au sujet de la garderie, de l'école, des loisirs, etc.	50,7	35,2	14,1
Homme	20,4 ^a	49,8 ^a	29,8 ^a
Femme	73,8 ^a	24,0 ^a	2,2* ^a
Discuter avec les enfants des problèmes qu'ils peuvent vivre	48,0	47,7	4,3
Homme	23,3 ^a	67,3 ^a	9,4 ^a
Femme	66,8 ^a	32,8 ^a	0,4** ^a
S'occuper de prendre rendez-vous pour les enfants ou rester à la maison avec eux lorsqu'ils sont malades	56,7	30,8	12,4
Homme	23,8 ^a	49,3 ^a	26,9 ^a
Femme	81,6 ^a	16,9 ^a	1,5* ^a
Aider les enfants avec les devoirs, les leçons ou d'autres travaux scolaires, lorsque c'est nécessaire	48,9	41,2	9,9
Homme	25,4 ^a	55,5 ^a	19,0 ^a
Femme	67,0 ^a	30,1 ^a	2,9* ^a

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a Exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,01.

1. Les parents ayant mentionné que l'autre parent est décédé ou absent et ceux ayant indiqué n'avoir jamais de contact avec l'autre parent sont exclus. Les parents qui ont à la fois des enfants issus d'une union antérieure et des enfants issus de leur union actuelle sont aussi exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Encadré 8.3

Perception du partage des responsabilités parentales

Un indicateur a été créé à partir des huit questions portant sur la perception qu'ont les parents séparés à l'égard du partage de certaines responsabilités parentales entre eux et leur ex-partenaire.

Pour construire cet indicateur, la somme des réponses sur une échelle à cinq points (1 = toujours vous ; 2 = le plus souvent vous ; 3 = vous et l'autre parent, de manière à peu près égale ; 4 = le plus souvent l'autre parent ; 5 = toujours l'autre parent) a été calculée pour chaque parent. Cette somme a ensuite été divisée par le nombre de questions répondues par les parents¹ afin d'obtenir un score moyen variant entre 1 et 5, 1 correspondant à des responsabilités toujours assumées par le parent répondant et 5, à des responsabilités toujours assumées par l'autre parent. Un score moyen avoisinant 3 correspond quant à lui à des responsabilités partagées de manière à peu près égale entre les coparents (p. ex. : toutes les responsabilités sont partagées à parts égales ou la moitié des responsabilités est assumée principalement par l'un des parents et l'autre moitié par l'autre parent).

La distribution des scores moyens a ensuite été divisée en trois catégories pour faciliter l'interprétation des résultats :

- responsabilités assumées le plus souvent par le parent : score moyen de 1 à 2,5 ;
- responsabilités partagées à parts égales ou presque : score moyen de plus de 2,5 à moins de 3,5 ;
- responsabilités assumées le plus souvent par l'autre parent : score moyen de 3,5 à 5.

Mentionnons toutefois que cet indicateur ne tient pas compte de la fréquence ou de l'intensité de chacune de ces responsabilités, certaines sont plutôt quotidiennes (p. ex. : jouer avec les enfants), d'autres, hebdomadaires (p. ex. : reconduire les enfants à leurs activités de loisirs ou chez des amis) et d'autres, ponctuelles (p. ex. : participer aux rencontres d'information au sujet de la garderie, de l'école, des loisirs, etc.).

1. Les parents n'ayant pas répondu ou ayant inscrit les choix de réponse « toujours ou le plus souvent quelqu'un d'autre » ou « ne s'applique pas » à plus de trois des huit items sont exclus des analyses, soit environ 3 % des parents visés par les analyses (donnée non présentée).

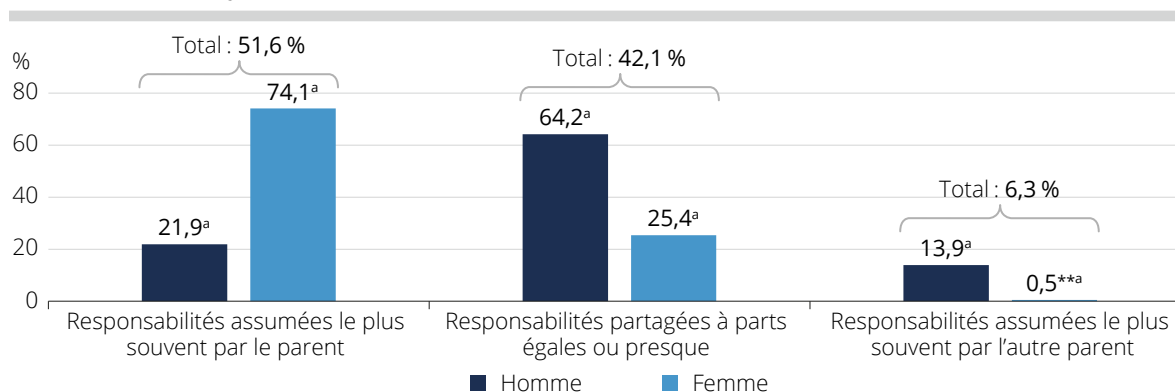
Lorsqu'on combine l'ensemble de ces responsabilités parentales (encadré 8.3), on constate que les mères sont, en proportion, nettement plus nombreuses que les pères à indiquer les assumer le plus souvent (74 % c. 22 %) (figure 8.4). D'ailleurs, on note un écart entre les mères et les pères, peu importe le type de garde du plus jeune enfant issu d'une précédente union, que ce soit par exemple entre 60 % et 99 % du temps (88 % c. 64 %) ou entre 40 % et 60 % du temps (52 % c. 16 %) (données non présentées).

La proportion de parents séparés pour qui le partage des responsabilités est considéré comme égal ou presque est quant à elle plus élevée chez les pères que chez les mères (64 % c. 25 %). Cette relation est aussi observée chez les parents ayant la garde à temps plein de leur plus jeune enfant issu d'une union antérieure, de même que chez ceux ayant la garde plus de 60 % du temps et chez ceux ayant la garde partagée de cet enfant (données non présentées).

Enfin, les résultats indiquent que les pères sont aussi plus susceptibles que les mères de considérer que les responsabilités parentales sont assumées le plus souvent par l'autre parent (14 % c. 0,5 %**).

Figure 8.4

Perception du partage des responsabilités parentales avec l'autre parent selon le genre, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans ayant au moins un enfant issu d'une union antérieure¹, Québec, 2022



** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a Exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,01.

1. Les parents ayant mentionné que l'autre parent est décédé ou absent et ceux ayant indiqué n'avoir jamais de contact avec l'autre parent sont exclus. Les parents qui ont à la fois des enfants issus d'une union antérieure et des enfants issus de leur union actuelle sont aussi exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Les résultats de l'enquête montrent que la proportion de parents séparés qui estiment assumer plus souvent les responsabilités parentales que l'autre parent est plus élevée chez les parents de famille monoparentale que chez ceux de famille recomposée (53 % c. 46 %) (tableau 8.7). Cette proportion est aussi plus élevée chez les parents :

- vivant dans un ménage à faible revenu (62 %);
- ayant la garde à temps plein de leur plus jeune enfant issu d'une union antérieure (89 %) et chez ceux ayant la garde plus de 60 % du temps (84 %);
- ayant des contacts peu fréquents (moins d'une fois par mois) avec l'autre parent (79 %).

La proportion de parents qui disent assumer à parts égales ou presque les différentes responsabilités parentales à l'étude est notamment plus élevée chez les parents ayant des contacts tous les jours ou chaque semaine avec l'autre parent (50 %) que chez ceux ayant des contacts moins fréquemment (toutes les deux semaines ou tous les mois : 30 %; moins d'une fois par mois : 17 %). Cette proportion est plus faible chez les parents vivant dans un ménage à faible revenu (32 %) que chez les parents vivant dans un ménage à revenu moyen-faible (44 %) ou à revenu moyen-élevé ou élevé (49 %).

Tableau 8.7

Perception du partage des responsabilités parentales avec l'autre parent selon certaines caractéristiques des familles, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans ayant au moins un enfant issu d'une union antérieure¹, Québec, 2022

	Responsabilités assumées le plus souvent par le parent	Responsabilités partagées à parts égales ou presque	Responsabilités assumées le plus souvent par l'autre parent
	%		
Total	51,6	42,1	6,3
Type de famille			
Monoparentale	53,2 ^a	40,9	5,8
Recomposée	45,7 ^a	46,3	8,0
Niveau de revenu du ménage			
Faible revenu	62,3 ^{a,b}	32,2 ^{a,b}	5,5
Revenu moyen-faible	48,8 ^a	44,1 ^a	7,1
Revenu moyen-élevé ou élevé	44,7 ^b	49,3 ^b	6,0
Nombre d'enfants de 0 à 17 ans du parent issus d'une union antérieure²			
Un enfant	53,3	40,5	6,3
Deux enfants	48,7	44,7	6,6
Trois enfants ou plus	54,0	40,8	5,1 [*]
Âge du plus jeune enfant du parent issu d'une union antérieure²			
0 à 5 ans	53,3	41,1	5,7 [*]
6 à 11 ans	48,9	45,2	5,9
12 à 17 ans	53,5	39,5	7,1
Type de garde du plus jeune enfant issu d'une union antérieure²			
À temps plein	88,6 ^a	x	x
Plus de 60 % à moins de 100 % du temps	83,7 ^b	x	x
Entre 40 % et 60 % du temps	32,3 ^{a,b}	65,0 ^a	2,6 ^{* a}
14 % et moins de 40 % du temps	8,1 ^{* a,b}	46,8 ^a	45,1 ^a
Fréquence de contact avec l'autre parent			
Tous les jours ou chaque semaine	44,2 ^a	50,0 ^a	5,8 ^a
Toutes les deux semaines ou tous les mois	60,8 ^a	30,0 ^a	9,2 ^a
Moins d'une fois par mois	78,6 ^a	17,3 ^a	4,1 ^{**}

x Données confidentielles.

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a-b Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

1. Les parents ayant mentionné que l'autre parent est décédé ou absent et ceux ayant indiqué n'avoir jamais de contact avec l'autre parent sont exclus. Les parents qui ont à la fois des enfants issus d'une union antérieure et des enfants issus de leur union actuelle sont aussi exclus.
2. Il s'agit uniquement des enfants du parent participant qui sont issus d'une union antérieure. Les enfants du conjoint ou de la conjointe issus d'une précédente union de même que les enfants du couple dans le cas des familles recomposées ne sont pas inclus dans la création de ces indicateurs.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

8.5 Expérience parentale et relation coparentale entre parents séparés

De quelle façon la relation coparentale entre parents séparés est-elle associée à certains aspects de leur expérience parentale ? Les résultats présentés au tableau 8.8 indiquent d'abord que la proportion de parents ayant un niveau de stress parental plus élevé que les autres est plus forte chez les parents dont le niveau de soutien de l'autre parent est considéré comme faible (30 %) que chez les parents dont le niveau de soutien est considéré comme modéré (19 %) ou élevé (17 %). Il en va de même chez les parents qui se sentent parfois (26 %) ou souvent ou toujours (33 %) critiqués par l'autre parent. Les parents séparés qui mentionnent assumer plus souvent les responsabilités parentales sont aussi proportionnellement plus nombreux à avoir un niveau de stress parental plus élevé que les parents qui estiment les partager à parts égales ou presque (26 % c. 18 %).

Pour ce qui est du niveau de difficulté lié à la gestion parentale, les résultats montrent que la proportion de parents séparés pour qui cette gestion est considérée comme difficile est plus forte chez ceux :

- dont le niveau de soutien de l'autre parent est jugé faible (28 %) ;
- qui se sentent souvent ou toujours critiqués par l'autre parent (34 %).

Les parents qui disent assumer plus souvent les responsabilités parentales que l'autre parent sont aussi proportionnellement plus nombreux à avoir une gestion parentale difficile que ceux qui disent les partager de manière à peu près égale (28 % c. 18 %).

Des résultats similaires sont observés du côté des parents ayant un rythme de vie considéré comme très exigeant. En effet, leur proportion est plus élevée chez ceux dont le soutien de l'autre parent est jugé faible (28 %) et chez ceux qui se sentent souvent ou toujours critiqués par ce dernier (34 %). Encore une fois, les parents qui indiquent assumer plus souvent les responsabilités parentales que l'autre parent sont, en proportion, plus nombreux à avoir un rythme de vie considéré comme très exigeant que ceux qui estiment les partager à parts égales ou presque (28 % c. 16 %).

Enfin, on observe que la proportion de parents qui s'imposent très souvent de la pression quant à leur rôle parental est pour sa part plus élevée chez les parents qui :

- se sentent souvent ou toujours critiqués par l'autre parent (26 %) ;
- disent assumer plus souvent les responsabilités parentales que l'autre parent (21 %).

Notons que ces résultats suivent des tendances similaires lorsqu'on s'intéresse particulièrement aux liens entre la relation coparentale et l'expérience parentale chez les pères et chez les mères (données non présentées). C'est également le cas lorsqu'on s'intéresse uniquement aux parents ayant la garde partagée de leur plus jeune enfant. Les effectifs plus restreints de ces sous-populations limitent toutefois les possibilités de détecter des différences statistiquement significatives.

Tableau 8.8

Indicateurs liés à l'expérience parentale selon certains indicateurs relatifs à la relation avec l'autre parent, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans ayant au moins un enfant issu d'une union antérieure¹, Québec, 2022

	Stress parental plus élevé (Quintile 5)	Gestion parentale difficile ²	Rythme de vie très exigeant	S'imposer très souvent de la pression
	%			
Total	23,3	22,7	22,8	18,4
Perception du niveau de soutien de l'autre parent				
Soutien faible	30,1 ^{a,b}	28,2 ^{a,b}	27,6 ^{a,b}	20,8
Soutien modéré	18,7 ^a	19,6 ^a	20,2 ^a	16,8
Soutien élevé	16,8 ^b	16,8 ^b	17,2 ^b	16,1
Fréquence à laquelle les parents se sont sentis critiqués par l'autre parent quant à leur rôle parental				
Jamais	18,5 ^{a,b}	15,1 ^{a,b}	16,5 ^{a,b}	16,2 ^a
Rarement	18,9 ^{c,d}	20,1 ^a	20,5 ^c	15,5 ^b
Parfois	26,3 ^{a,c}	25,6 ^b	24,3 ^{a,d}	18,7 ^c
Souvent ou toujours	32,6 ^{b,d}	34,5 ^{a,b}	33,9 ^{b,c,d}	25,6 ^{a,b,c}
Perception du partage des responsabilités parentales avec l'autre parent³				
Responsabilités assumées le plus souvent par le parent	26,3 ^a	27,6 ^a	27,7 ^a	21,1 ^{a,b}
Responsabilités partagées à parts égales ou presque	17,8 ^a	18,0 ^a	15,7 ^a	15,5 ^a
Responsabilités assumées le plus souvent par l'autre parent	22,7 [*]	22,0	18,2 [*]	11,5 ^{*b}

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a-d Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

1. Les parents ayant mentionné que l'autre parent est décédé ou absent et ceux ayant indiqué n'avoir jamais de contact avec l'autre parent sont exclus.

2. Parents vivant avec au moins un enfant âgé de 2 à 17 ans.

3. Les parents qui ont à la fois des enfants issus d'une union antérieure et des enfants issus de leur union actuelle sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

À retenir

Quelques faits saillants

- Environ le quart (24 %) des parents ont au moins un enfant issu d'une union antérieure.
- La majorité (60 %) de ces parents séparés¹ disent être en contact (en personne, par téléphone, vidéoconférence, message texte, etc.) avec l'autre parent chaque semaine ou tous les jours, alors qu'environ 21 % ont des contacts peu fréquents avec l'autre parent, soit moins d'une fois par mois (11 %), voire jamais (10 %).
- Le niveau de soutien de l'autre parent² est considéré comme élevé pour environ 17 % des parents séparés, alors qu'il est considéré comme faible pour environ 42 %.
- Un peu plus de la moitié (56 %) déclarent se sentir rarement ou jamais critiqués par l'autre parent quant à leur rôle parental, tandis que 19 % mentionnent se sentir souvent ou toujours critiqués.
- La moitié (52 %) des parents séparés disent assumer les différentes responsabilités parentales plus souvent que l'autre parent, 42 % estiment les assumer à parts égales ou presque, et 6 % disent que c'est plutôt l'autre parent qui assume le plus souvent les responsabilités parentales.

1. Les parents ayant mentionné que l'autre parent est décédé ou absent sont exclus de ces analyses.
2. Les parents ayant indiqué n'avoir jamais de contact avec l'autre parent sont exclus des analyses portant sur le soutien perçu, la fréquence à laquelle les parents se sentent critiqués et le partage des responsabilités parentales avec l'autre parent.

Des différences entre les pères et les mères

Les résultats révèlent plusieurs différences entre les pères et les mères en ce qui concerne certains aspects de la relation coparentale entre parents séparés. En effet, nous avons vu que les mères sont proportionnellement plus nombreuses que les pères à :

- ne s'être jamais senties critiquées par l'autre parent quant à leur rôle parental ;
- bénéficier d'un soutien de la part de l'autre parent considéré comme faible ;
- déclarer assumer plus souvent les responsabilités parentales que l'autre parent.

Notons toutefois qu'il est possible que ces résultats soient liés en partie au type de garde du plus jeune enfant ainsi qu'à la fréquence de contact avec l'autre parent. En effet, les résultats présentés au chapitre 1 indiquent que les mères sont proportionnellement plus nombreuses que les pères à avoir la garde à temps plein de leur plus jeune ou la garde plus de 60 % du temps. Il n'est donc pas étonnant de constater qu'elles sont plus susceptibles que les pères d'avoir peu, voire pas du tout de contact avec l'autre parent et d'assumer le plus souvent les différentes responsabilités parentales.

Soulignons que les parents ayant la garde de leur jeune enfant entre 40 % et 60 % du temps sont pour leur part plus nombreux en proportion que les autres à avoir des contacts hebdomadaires ou quotidiens avec l'autre parent et à partager les responsabilités parentales de manière égale ou presque. Ils sont aussi proportionnellement moins nombreux que les autres à bénéficier d'un soutien de la part de l'autre parent considéré comme faible.

Quelques différences selon le type de famille et le niveau de revenu du ménage

Les résultats de l'enquête révèlent aussi que les parents de famille monoparentale sont plus susceptibles que les parents de famille recomposée d'avoir des contacts hebdomadaires ou quotidiens avec l'autre parent et d'estimer assumer plus souvent les responsabilités parentales que l'autre parent. À cet égard, rappelons que les mères sont plus nombreuses en proportion que les pères de se trouver en situation de monoparentalité, et que les parents de famille monoparentale sont proportionnellement plus nombreux que ceux de famille recomposée à avoir la garde à temps plein de leurs enfants, ce qui pourrait expliquer en partie ces résultats.

Pour leur part, les parents vivant dans un ménage à faible revenu sont proportionnellement plus nombreux que les autres à :

- avoir peu ou n'avoir pas du tout de contact avec l'autre parent ;
- bénéficier d'un soutien de la part de l'autre parent considéré comme faible ;
- mentionner assumer plus souvent les responsabilités parentales que l'autre parent.

Ces résultats sont-ils liés au fait que la proportion de parents vivant dans un ménage à faible revenu est plus élevée chez les parents de famille monoparentale que chez ceux de famille biparentale (voir le chapitre 4) ou au fait que les parents vivant dans un ménage à faible revenu sont plus nombreux que les autres, en proportion, à avoir la garde à temps plein de leur plus jeune ? D'autres analyses permettant de vérifier quels sont les facteurs qui demeurent associés aux différents aspects de la relation coparentale une fois un ensemble de facteurs pris en compte simultanément permettraient de mieux comprendre cette dynamique entre ces différents indicateurs.

La coparentalité entre parents séparés et l'expérience parentale

L'enquête permet de constater qu'il existe plusieurs liens entre la relation coparentale chez les parents séparés et l'expérience parentale. En effet, les parents pour qui le niveau de soutien de l'autre parent est jugé faible sont plus nombreux que les autres, en proportion, à avoir un niveau plus élevé de stress parental, à avoir une gestion parentale considérée comme difficile et à avoir un rythme de vie considéré comme très exigeant.

Pour leur part, les parents qui se sentent souvent ou toujours critiqués par l'autre parent à l'égard de leur rôle parental sont plus susceptibles que les autres d'avoir une expérience parentale ardue, c'est-à-dire d'avoir un niveau plus élevé de stress parental, d'avoir une gestion parentale jugée difficile, d'avoir un rythme de vie considéré comme très exigeant et de s'imposer très souvent de la pression comme parent.

Enfin, les résultats montrent que par rapport aux parents qui indiquent partager globalement les responsabilités parentales de manière égale ou presque avec l'autre parent, ceux qui disent les assumer le plus souvent sont plus susceptibles d'avoir une expérience parentale ardue.

Aujourd'hui, la recherche sur la coparentalité en contexte de séparation montre que la fin du couple n'implique pas nécessairement une mauvaise coopération entre les parents dans l'exercice de leur rôle ou une détérioration du lien entre parents et enfants (Rouyer et autres 2013). Certaines données montrent entre autres que la garde partagée est de plus en plus répandue et que les ruptures totales des liens entre les parents et les enfants se produisent de moins en moins (Drapeau et autres 2008 ; Saint-Jacques et autres 2023b). Cependant, selon des enquêtes récentes, plusieurs contextes peuvent freiner l'établissement d'une coparentalité harmonieuse entre les parents séparés, notamment lorsqu'il y a des conflits sévères de séparation ou dans les cas de violences post-séparation (Godbout et autres 2023 ; Perona et autres 2023). De manière générale, de moins bonnes relations coparentales et des conflits récurrents avec l'autre parent sont associés à l'expression fréquente de problèmes de santé mentale chez les mères (Charton et autres 2023) et à un profil de détresse élevée chez les hommes (Pierce et autres 2023), deux indicateurs pouvant être liés à une expérience parentale peu positive.

Encore une fois, d'autres analyses seraient nécessaires pour mieux comprendre ces liens observés entre la relation coparentale entre parents séparés et l'expérience parentale. Bien qu'on ne puisse déterminer le sens des relations en raison du caractère transversal de l'enquête, on pourrait sans doute mieux comprendre ce sujet complexe en tenant compte d'un ensemble de facteurs, comme le genre, le type de garde, la fréquence des contacts, etc.



Studio4 / iStock

9

Le réseau social des parents : soutien de l'entourage et pression sociale ressentie

- 9.1 Besoin de soutien des parents
- 9.2 Disponibilité de l'entourage
- 9.3 Soutien de l'entourage lorsque les parents n'en peuvent plus
- 9.4 Pression sociale ressentie
- 9.5 Expérience parentale, soutien social et pression sociale

Introduction

On dit souvent qu'il faut tout un village pour élever un enfant. Si la présence des grands-parents ou d'autres membres de la famille constitue un apport précieux dans la vie des enfants, ils peuvent également être une source de soutien importante pour les parents, par exemple, en allant chercher les enfants à l'école ou à la garderie, en les gardant à l'occasion, en offrant un coup de main avec les repas ou les courses ou tout simplement en étant à l'écoute. L'entourage peut ainsi permettre aux parents de souffler un peu et de mieux concilier leurs différentes responsabilités.

Plusieurs études ont montré que le soutien social est lié au bien-être global des individus, à une meilleure santé physique et mentale ainsi qu'à une plus grande capacité à gérer le stress (Caron et Guay 2005 ; Morelli et autres 2015 ; Société canadienne de pédiatrie 2021). Le fait de pouvoir compter régulièrement sur son entourage contribuerait également à rendre l'expérience parentale plus positive et, par conséquent, favoriserait une relation parent-enfants plus harmonieuse (Lavigueur et autres 2005 ; Bigras et autres 2009 ; Rhoad-Drogalis et autres 2020). En revanche, les parents ayant un réseau social insuffisant rencontreraient davantage de difficultés, ce qui limiterait leur capacité à bien jouer leur rôle auprès de leurs enfants (Bigras et autres 2009 ; Comeau et autres 2013).

Le soutien social dont bénéficient les parents serait d'autant plus bénéfique pour les parents confrontés à d'importants défis, par exemple les parents ayant un enfant avec un problème de santé ou un trouble du développement, ceux issus de l'immigration ou encore ceux vivant dans un contexte de défavorisation (Lavigueur et autres 2005 ; Bigras et autres 2009 ; Robert et Gilkinson 2012 ; Lacharité et autres 2015 ; Société canadienne de pédiatrie 2021).

Toutefois, le contexte pandémique¹ a pu entraîner des répercussions sur le réseau social des parents, puisque les possibilités de contacts avec les amis et la famille ont été limitées pendant plusieurs mois. Les résultats d'une méta-analyse internationale ont d'ailleurs montré que les restrictions sanitaires auraient engendré une augmentation significative, bien que faible, du sentiment de solitude (Ernst et autres 2022). Ces périodes d'isolement auraient également contribué à la détérioration de la santé mentale des individus (Braën-Boucher et Roberge 2023). Chez les familles, la pandémie et ses nombreuses restrictions auraient contribué à l'augmentation du stress parental, dont on connaît l'influence sur les pratiques parentales, pouvant ainsi entraîner des conséquences sur le développement des enfants (Société canadienne de pédiatrie 2021 ; Loose et autres 2023). Dans ce contexte pandémique, de nombreuses familles se sont tournées vers les réseaux sociaux pour obtenir du soutien et de l'information sur divers aspects liés à la parentalité (rôle parental, développement de l'enfant, enseignement à distance, santé mentale, etc.) (Hooper et autres 2023).

Il existe tout de même un versant plus négatif lié au réseau social des parents : l'entourage peut parfois, volontairement ou non, exercer une pression sur eux et poser des jugements sur la façon dont ils s'occupent de leurs enfants. Cette pression et ces jugements peuvent miner le sentiment de compétence des parents et parfois, générer des conflits au sein des familles (Lacharité et autres 2015). Mentionnons que cette pression peut aussi provenir du réseau formel (p. ex. personnel du domaine de la santé ou des services sociaux), ou encore des médias ou des médias sociaux qui véhiculent souvent l'image du parent parfait, heureux et accompli.

1. Rappelons que la collecte de données de l'EQP a eu lieu de mars à août 2022.

Dans ce neuvième chapitre, on s'intéresse d'abord aux besoins qu'ont les parents en matière de soutien ainsi qu'à la fréquence à laquelle leur famille peut compter sur différentes personnes de leur entourage en cas de besoin. Il sera ensuite question de la fréquence à laquelle les parents peuvent compter sur leur entourage lorsqu'ils n'en peuvent plus et puis de la pression sociale qu'ils ressentent. Enfin, on se penche sur les liens entre les différents indicateurs liés au réseau social des parents et certains aspects de l'expérience parentale.



monkeybusinessimages / iStock

9.1 Besoin de soutien des parents

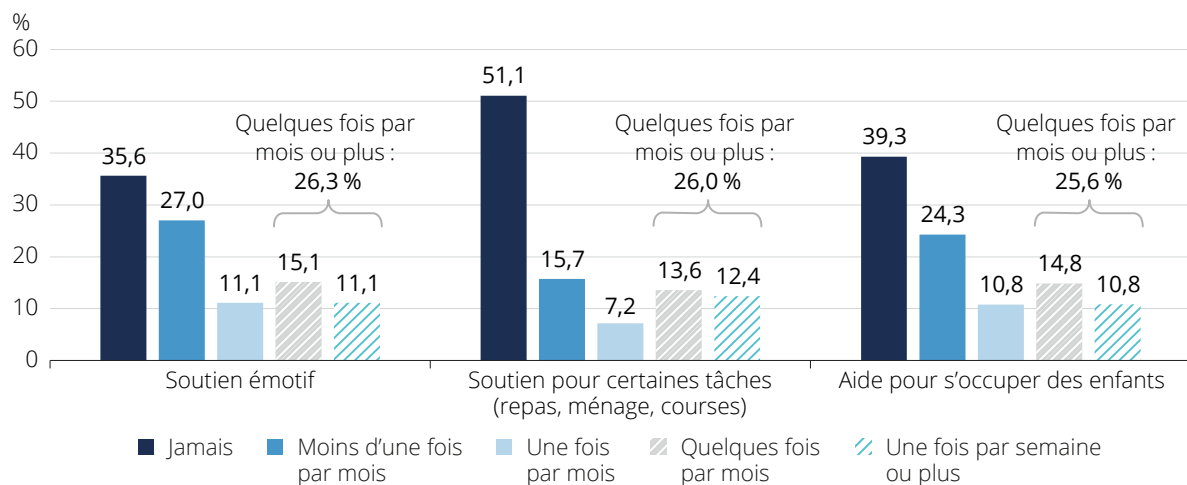
À quel point les parents ont-ils eu besoin de soutien pour exercer leur rôle parental au cours des 12 mois précédant l'enquête ? On estime qu'une proportion non négligeable de parents, soit environ le quart d'entre eux, dit avoir eu besoin au moins quelques fois par mois des trois types de soutien suivants (figure 9.1) :

- du soutien émotif (conseils, écoute, encouragement) (26 %) ;
- du soutien pour certaines tâches telles que préparer des repas, faire les courses ou faire du ménage (26 %) ;
- de l'aide pour s'occuper des enfants (26 %).

Un parent sur deux (51 %) mentionne ne jamais avoir eu besoin de soutien pour certaines tâches ménagères, un peu plus du tiers (36 %) disent ne pas avoir eu besoin de soutien émotif et 39 %, ne pas avoir eu besoin d'aide pour s'occuper des enfants durant l'année précédant l'enquête.

Figure 9.1

Fréquence à laquelle les parents ont eu besoin de certains types de soutien au cours des 12 mois précédant l'enquête, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Encadré 9.1

Le besoin de soutien des parents

Un indicateur a été créé à partir des trois questions portant sur la fréquence à laquelle les parents ont eu besoin de certains types de soutien au cours des 12 mois précédant l'enquête. Pour créer cet indicateur, les choix de réponse « quelquefois par mois » et « une fois par semaine ou plus » ont d'abord été regroupés pour chacune des trois questions : on parlera alors de « besoin de soutien fréquent ».

Ensuite, le nombre d'items pour lesquels les parents ont dit avoir eu fréquemment besoin de soutien (au moins quelques fois par mois) a été calculé. On obtient ainsi la répartition des parents selon le nombre de types de soutien dont ils ont eu fréquemment besoin au cours des 12 mois précédant l'enquête, ce nombre variant de 0 à 3.

Afin de faciliter l'interprétation des résultats, l'indicateur a été divisé en trois catégories :

- besoin de soutien faible : aucun type de besoin fréquent ;
- besoin de soutien modéré : un ou deux types de besoin fréquents ;
- besoin de soutien élevé : trois types de besoin fréquents.

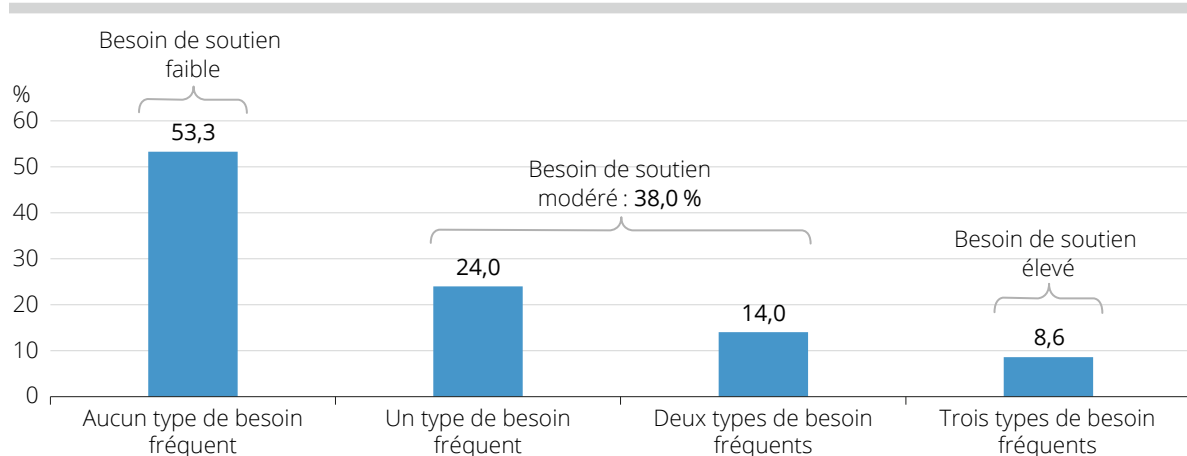


SoiStock / iStock

Lorsqu'on combine ces trois types de besoin de soutien (encadré 9.1), on constate d'abord qu'environ la moitié des parents (53 %) ont un besoin de soutien considéré comme faible, c'est-à-dire qu'ils ont mentionné avoir eu besoin de soutien tout au plus une fois par mois pour les trois types de soutien à l'étude (figure 9.2). Environ 38 % des parents ont pour leur part un besoin de soutien dit modéré, et près de 9 % ont eu un besoin de soutien considéré comme élevé, c'est-à-dire qu'ils ont mentionné avoir besoin de soutien au moins quelques fois par mois pour les trois types de soutien mesurés.

Figure 9.2

Nombre de types de soutien dont les parents ont eu fréquemment besoin au cours des 12 mois précédant l'enquête, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Les résultats de l'enquête révèlent que la proportion de parents dont le besoin de soutien est considéré comme élevé est plus forte chez les mères que chez les pères (11 % c. 5 %), de même que chez les parents qui, entre autres :

- ont moins de 30 ans (12 %) ou sont dans la trentaine (11 %) ;
- sont nés à l'extérieur du Canada (10 %) ;
- perçoivent leur état de santé comme passable ou mauvais (16 %) ;
- habitent dans une famille où le plus jeune enfant est âgé de 0 à 5 ans (11 %) ;
- vivent dans un ménage à faible revenu (12 %) ;
- perçoivent leurs revenus comme insuffisants pour répondre aux besoins de base de leur famille (13 %) (tableau 9.1).

En outre, on constate que les parents ayant au moins un enfant avec un problème de santé chronique, un trouble du développement, d'apprentissage ou du comportement sont proportionnellement plus nombreux que les autres à avoir un besoin de soutien considéré comme modéré (43 % c. 37 %) ou élevé (10 % c. 8 %).

Tableau 9.1

Niveau de soutien dont ont eu besoin les parents au cours des 12 mois précédant l'enquête selon certaines caractéristiques des parents et des familles, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	Besoin de soutien faible	Besoin de soutien modéré	Besoin de soutien élevé
	%		
Total	53,3	38,0	8,6
Genre			
Homme	62,1 ^a	32,4 ^a	5,5 ^a
Femme	45,4 ^a	43,1 ^a	11,5 ^a
Âge			
29 ans ou moins	43,1 ^a	44,9 ^a	12,1 ^a
30 à 39 ans	47,4 ^b	41,9 ^b	10,7 ^b
40 à 49 ans	56,8 ^{a,b}	35,9 ^{a,b}	7,4 ^{a,b}
50 ans ou plus	64,7 ^{a,b}	30,1 ^{a,b}	5,2 ^{a,b}
Lieu de naissance			
Canada	52,2 ^a	39,8 ^a	8,0 ^a
Extérieur du Canada	56,3 ^a	33,3 ^a	10,4 ^a
Plus haut diplôme obtenu			
Aucun diplôme	61,8 ^{a,b,c}	32,6 ^{a,b}	5,6 ^{a,b}
Diplôme de niveau secondaire	55,7 ^{a,d}	37,2	7,1 ^c
Diplôme de niveau collégial	53,2 ^b	38,1 ^a	8,6 ^a
Diplôme de niveau universitaire	50,8 ^{c,d}	39,3 ^b	9,9 ^{b,c}
Perception de l'état de santé			
Excellent	59,5 ^a	34,4 ^{a,b}	6,1 ^a
Très bon	55,8 ^a	37,3 ^c	6,9 ^b
Bon	51,8 ^a	38,7 ^{a,d}	9,5 ^{a,b}
Passable ou mauvais	39,7 ^a	44,3 ^{b,c,d}	16,0 ^{a,b}
Type de famille			
Famille monoparentale	47,2 ^a	42,9 ^a	9,9
Famille intacte	55,0 ^{a,b}	36,7 ^a	8,3
Famille recomposée	51,2 ^b	39,6	9,2
Nombre d'enfants de 0 à 17 ans			
Un enfant	53,8	37,5	8,7
Deux enfants	52,6	38,9	8,5
Trois enfants ou plus	54,1	37,0	8,8
Âge du plus jeune enfant			
0 à 5 ans	47,2 ^a	41,5 ^{a,b}	11,4 ^a
6 à 11 ans	56,2 ^a	36,1 ^a	7,6 ^a
12 à 17 ans	60,0 ^a	34,7 ^b	5,3 ^a
Avoir au moins un enfant avec un problème de santé chronique, un trouble du développement, d'apprentissage ou du comportement			
Oui	47,5 ^a	42,6 ^a	9,9 ^a
Non	55,1 ^a	36,7 ^a	8,3 ^a
Niveau de revenu du ménage			
Faible revenu	51,5	36,8	11,8 ^a
Revenu moyen-faible	53,4	37,9	8,8 ^a
Revenu moyen-élevé ou élevé	53,9	38,6	7,5 ^a
Perception de la suffisance des revenus			
Revenus insuffisants	47,2 ^a	40,2 ^a	12,6 ^a
Revenus suffisants	55,5 ^a	37,2 ^a	7,2 ^a

a-d Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

9.2 Disponibilité de l'entourage



En ce qui concerne la fréquence à laquelle les parents et leur famille peuvent compter sur différentes personnes de leur entourage pour obtenir du soutien en cas de besoin, on remarque d'abord que leurs propres parents sont la plus importante source de soutien (tableau 9.2). En effet, environ 47 % des parents indiquent que leurs propres parents sont souvent ou toujours disponibles lorsque leur famille a besoin d'aide. On note également qu'environ 33 % des parents en couple disent pouvoir compter fréquemment sur les parents de leur conjoint ou conjointe en cas de besoin.

Par ailleurs, les résultats indiquent que parmi les parents en couple, les mères sont proportionnellement plus nombreuses que les pères à dire pouvoir compter fréquemment sur leurs parents (50 % c. 42 %), alors que les pères indiquent en plus grande proportion pouvoir compter sur les parents de leur partenaire (38 % c. 29 %) (données non présentées).

En ce qui a trait à la proportion de parents pouvant souvent ou toujours compter sur les autres sources de soutien en cas de besoin, celle-ci s'élève à environ :

- 31 % pour les autres membres de la famille ;
- 24 % pour les amis et amies ou les collègues ;
- 12 % pour les gens du voisinage.

Tableau 9.2

Fréquence à laquelle les parents peuvent compter sur différentes sources de soutien lorsque leur famille a besoin d'aide, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	Jamais ou ne s'applique pas	Rarement	Parfois	Souvent	Toujours
	%				
Vos propres parents	27,2	11,5	14,8	17,5	29,1
Les parents de votre conjoint ou conjointe	42,1	11,2	13,2	16,2	17,3
Les autres membres de votre famille	25,9	18,9	23,7	18,8	12,7
Vos ami(e)s et collègues	25,2	23,2	27,9	15,8	7,9
Les gens du voisinage	48,0	21,5	18,3	8,5	3,6

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Encadré 9.2

Niveau de disponibilité de l'entourage en cas de besoin

Afin d'estimer le niveau de disponibilité de l'entourage pour soutenir les parents et leur famille, un indicateur a été créé à partir des cinq questions portant sur la fréquence à laquelle les parents peuvent compter sur différentes sources de soutien lorsque leur famille a besoin d'aide.

Pour créer cet indicateur, les choix de réponse « souvent » et « toujours » ont d'abord été regroupés pour chacune des questions, puis un calcul du nombre de sources sur lesquelles les parents peuvent souvent ou toujours compter en cas de besoin a été effectué. On obtient la répartition des parents selon le nombre de sources de soutien sur lesquelles ils peuvent fréquemment compter en cas de besoin, ce nombre variant de 0 à 5.

Pour faciliter l'interprétation des résultats, cet indicateur a été divisé en trois catégories de la façon suivante :

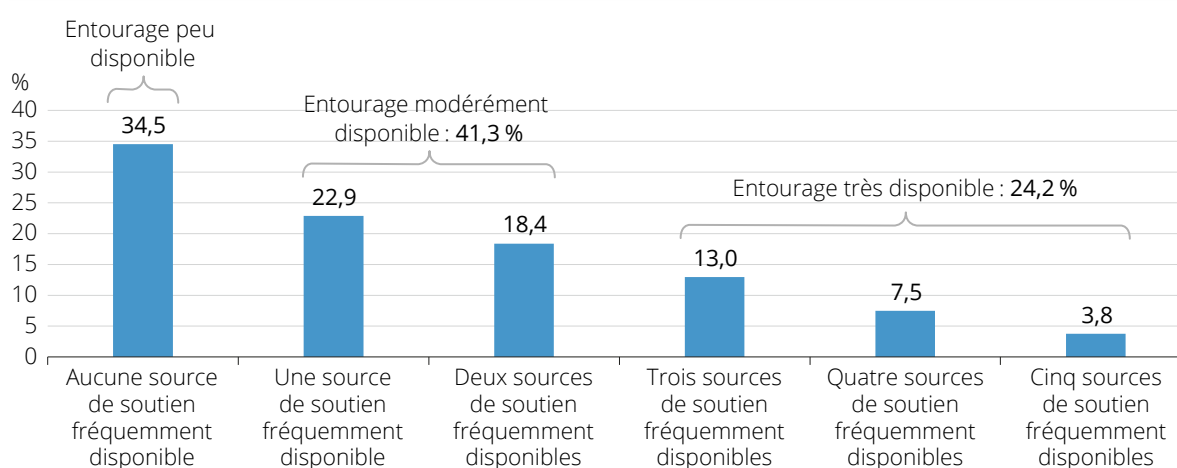
- entourage peu disponible : aucune source de soutien fréquemment disponible ;
- entourage modérément disponible : une ou deux sources de soutien fréquemment disponibles ;
- entourage très disponible : trois à cinq sources de soutien fréquemment disponibles.

Mentionnons qu'il ne s'agit pas ici de la fréquence à laquelle les parents reçoivent du soutien de leur entourage, mais bien de leur perception de la disponibilité de leur entourage. Cet indicateur permet de mesurer la diversité du réseau social des parents, mais ne tient pas compte du nombre total de personnes de ce réseau.

Lorsqu'on jette un regard sur le nombre de sources de soutien sur lesquelles les parents et leur famille peuvent fréquemment compter en cas de besoin (encadré 9.2), on constate qu'environ le tiers (35 %) des parents ont un entourage peu disponible, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent compter souvent ou toujours sur aucune source de soutien parmi les cinq mesurées dans l'enquête (figure 9.3). Environ quatre parents sur 10 (41 %) ont un entourage modérément disponible, tandis que le quart (24 %) ont un entourage très disponible, c'est-à-dire qu'ils peuvent fréquemment compter sur au moins trois des cinq sources de soutien.

Figure 9.3

Nombre de sources de soutien provenant de l'entourage sur lesquelles les parents et leur famille peuvent fréquemment compter en cas de besoin, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Certains groupes de parents sont plus susceptibles que d'autres d'avoir un entourage peu disponible en cas de besoin (tableau 9.3). En effet, leur proportion est plus élevée, notamment, chez les parents nés à l'étranger que chez ceux nés au Canada (57 % c. 26 %) ainsi que chez les parents :

- détenant un diplôme de niveau universitaire (39 %) ;
- percevant leur santé comme passable ou mauvaise (42 %) ;
- vivant dans une famille monoparentale² (37 %) ou intacte (35 %) ;
- vivant dans un ménage à faible revenu (43 %) ;
- percevant leurs revenus comme insuffisants pour répondre aux besoins de base de leur famille (42 %).

Soulignons par ailleurs que plus les parents sont âgés, plus cette proportion est élevée : elle passe de 16 % chez les parents âgés de 29 ans ou moins à 55 % chez ceux âgés de 50 ans ou plus. En lien avec ces résultats, l'enquête révèle aussi que plus le benjamin de la famille est âgé, plus la proportion de parents ayant un entourage peu disponible est élevée. Cette proportion passe de 29 % chez les parents vivant avec au moins un tout-petit de 0 à 5 ans à 42 % chez ceux ne vivant qu'avec des adolescents (12 à 17 ans).

De plus, les parents ayant au moins un enfant avec un problème de santé chronique, un trouble du développement, d'apprentissage ou du comportement sont moins nombreux que les autres, en proportion, à avoir un entourage très disponible en cas de besoin (20 % c. 26 %).

Enfin, relevons que parmi les parents ayant un besoin de soutien considéré comme élevé, environ 43 % ont un entourage modérément disponible en cas de besoin et 20 %, un entourage très disponible. C'est donc 37 % qui n'ont aucune source de soutien sur laquelle leur famille peut souvent ou toujours compter en cas de besoin (données non présentées).

2. Il importe de préciser que pour les parents vivant dans une famille monoparentale, le nombre de sources de soutien total est de quatre plutôt que cinq. En effet, ne résidant pas avec un conjoint ou une conjointe, ces derniers n'ont donc pas répondu au deuxième item portant sur la disponibilité des parents du conjoint ou de la conjointe.

Tableau 9.3

Niveau de disponibilité de l'entourage en cas de besoin selon certaines caractéristiques des parents et des familles, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	Entourage peu disponible	Entourage modérément disponible	Entourage très disponible
	%		
Total	34,5	41,3	24,2
Genre			
Homme	36,2 ^a	40,0 ^a	23,8
Femme	33,0 ^a	42,4 ^a	24,6
Âge			
29 ans ou moins	16,2 ^a	45,7 ^a	38,1 ^a
30 à 39 ans	27,0 ^a	44,9 ^b	28,1 ^a
40 à 49 ans	38,0 ^a	40,1 ^{a,b}	21,9 ^a
50 ans ou plus	55,2 ^a	31,8 ^{a,b}	13,0 ^a
Lieu de naissance			
Canada	26,2 ^a	45,0 ^a	28,8 ^a
Extérieur du Canada	56,7 ^a	31,2 ^a	12,1 ^a
Plus haut diplôme obtenu			
Aucun diplôme	32,1 ^a	43,3	24,6 ^a
Diplôme de niveau secondaire	29,4 ^b	41,8	28,7 ^b
Diplôme de niveau collégial	32,0 ^c	41,8	26,2 ^c
Diplôme de niveau universitaire	38,7 ^{a,b,c}	40,5	20,8 ^{a,b,c}
Perception de l'état de santé			
Excellent	29,4 ^a	39,6	31,0 ^a
Très bon	31,6 ^b	41,3	27,1 ^a
Bon	37,7 ^{a,b}	41,9	20,4 ^a
Passable ou mauvais	42,2 ^{a,b}	42,0	15,8 ^a
Type de famille			
Famille monoparentale	37,3 ^a	47,0 ^a	15,6 ^{a,b}
Famille intacte	34,6 ^b	39,7 ^a	25,7 ^a
Famille recomposée	28,4 ^{a,b}	43,1	28,5 ^b
Nombre d'enfants de 0 à 17 ans			
Un enfant	35,2	40,8	24,0
Deux enfants	33,2 ^a	42,6 ^a	24,2
Trois enfants ou plus	36,3 ^a	39,2 ^a	24,5
Âge du plus jeune enfant			
0 à 5 ans	29,0 ^a	44,2 ^a	26,8 ^{a,b}
6 à 11 ans	36,3 ^a	40,8 ^a	22,9 ^a
12 à 17 ans	41,5 ^a	36,9 ^a	21,6 ^b
Avoir au moins un enfant avec un problème de santé chronique, un trouble du développement, d'apprentissage ou du comportement			
Oui	34,8	45,2 ^a	20,0 ^a
Non	34,4	40,1 ^a	25,5 ^a
Niveau de revenu du ménage			
Faible revenu	42,9 ^a	38,4 ^a	18,6 ^a
Revenu moyen-faible	36,1 ^a	40,4 ^b	23,5 ^a
Revenu moyen-élevé ou élevé	30,5 ^a	42,9 ^{a,b}	26,6 ^a
Perception de la suffisance des revenus			
Revenus insuffisants	42,5 ^a	39,6	17,9 ^a
Revenus suffisants	31,6 ^a	41,9	26,5 ^a

a-c Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

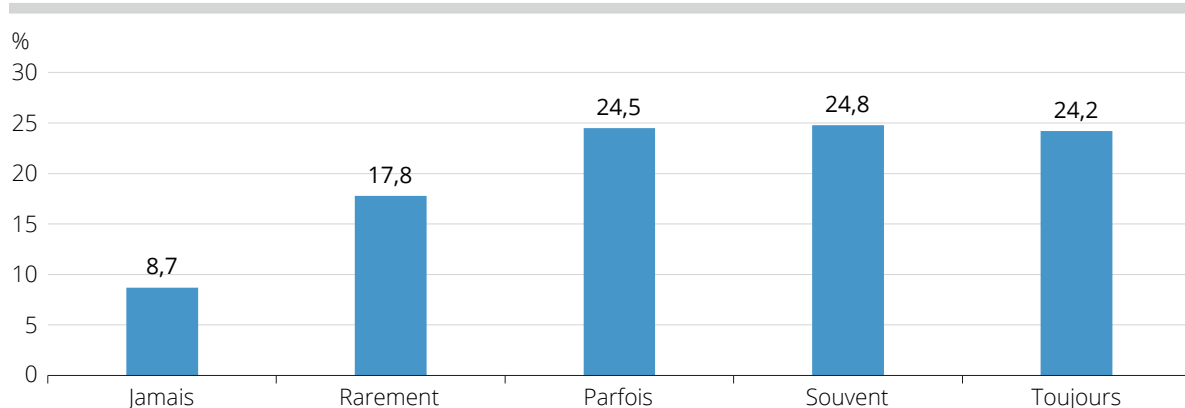
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

9.3 Soutien de l'entourage lorsque les parents n'en peuvent plus

Le soutien de l'entourage a aussi été mesuré dans l'enquête par le biais d'une question portant sur la fréquence à laquelle les parents se sentent soutenus par leur entourage lorsqu'ils n'en peuvent plus³. Environ la moitié (49 %) des parents disent être toujours (24 %) ou souvent (25 %) soutenus par leur entourage dans ces moments difficiles, près du quart (24 %) disent l'être parfois, un autre quart (26 %) ne le sont jamais (9 %) ou rarement (18 %) (figure 9.4).

Figure 9.4

Fréquence à laquelle les parents se sentent soutenus par leur entourage lorsqu'ils n'en peuvent plus, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans¹, Québec, 2022



1. Sont exclus les parents ayant mentionné le choix « ne s'applique pas ».

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

La proportion de parents qui ne se sentent jamais ou qui se sentent rarement soutenus par leur entourage quand ils n'en peuvent plus est plus élevée chez les pères que chez les mères (32 % c. 22 %) (tableau 9.4). Cette proportion est aussi plus élevée, entre autres, chez les parents :

- âgés de 50 ans ou plus (39 %) ;
- nés à l'étranger (35 %) ;
- percevant leur état de santé comme passable ou mauvais (36 %) ;
- dont la famille compte au moins trois enfants (29 %) ;
- ayant au moins un enfant avec un problème de santé chronique, un trouble du développement, d'apprentissage ou du comportement (30 %) ;
- vivant dans un ménage à faible revenu (30 %) ;
- considérant leurs revenus comme insuffisants pour répondre aux besoins de base de leur famille (32 %).

Cette proportion est toutefois plus faible chez les parents vivant avec au moins un enfant âgé de 0 à 5 ans (23 %) que chez les parents dont le plus jeune de la famille est âgé de 6 à 11 ans (28 %) ou de 12 à 17 ans (30 %). Les parents vivant avec au moins un tout-petit sont par ailleurs plus nombreux que les autres à pouvoir souvent (26 %) ou toujours (28 %) compter sur leur entourage lorsqu'ils n'en peuvent plus.

3. Notons que le choix « ne s'applique pas » a été offert aux parents, puisque certains d'entre eux peuvent, par exemple, ne jamais vivre de moment où ils n'en peuvent plus. Cette situation concerne environ 15 % des parents, une proportion plus élevée chez les pères que chez les mères (20 % c. 11 %) (données non présentées). Ces parents ont été exclus des analyses.

Tableau 9.4

Fréquence à laquelle les parents se sentent soutenus par leur entourage lorsqu'ils n'en peuvent plus selon certaines caractéristiques des parents et des familles, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans¹, Québec, 2022

	Jamais ou rarement	Parfois	Souvent	Toujours
	%			
Total	26,5	24,5	24,8	24,2
Genre				
Homme	31,6 ^a	24,8	23,0 ^a	20,7 ^a
Femme	22,3 ^a	24,2	26,3 ^a	27,2 ^a
Âge				
29 ans ou moins	15,8 ^a	16,5 ^{a,b}	29,8 ^a	37,9 ^a
30 à 39 ans	22,5 ^a	22,6 ^{a,b}	26,9 ^b	28,0 ^a
40 à 49 ans	28,3 ^a	26,9 ^a	23,7 ^{a,b}	21,0 ^a
50 ans ou plus	39,0 ^a	26,5 ^b	19,0 ^{a,b}	15,5 ^a
Lieu de naissance				
Canada	23,5 ^a	23,9 ^a	26,8 ^a	25,9 ^a
Extérieur du Canada	34,8 ^a	26,3 ^a	19,2 ^a	19,7 ^a
Plus haut diplôme obtenu				
Aucun diplôme	26,2	20,9 ^a	23,9	29,0 ^{a,b}
Diplôme de niveau secondaire	24,5 ^a	23,5	24,9	27,2 ^c
Diplôme de niveau collégial	25,7	25,2	24,7	24,5 ^{a,d}
Diplôme de niveau universitaire	27,8 ^a	25,3 ^a	25,0	21,9 ^{b,c,d}
Perception de l'état de santé				
Excellent	25,4 ^a	18,8 ^{a,b,c}	22,8 ^a	33,0 ^a
Très bon	23,0 ^{b,c}	24,8 ^a	25,6 ^b	26,7 ^a
Bon	27,6 ^{b,d}	26,3 ^b	25,9 ^{a,c}	20,3 ^a
Passable ou mauvais	35,7 ^{a,c,d}	26,0 ^c	21,9 ^{b,c}	16,4 ^a
Type de famille				
Famille monoparentale	26,1	23,4	24,4	26,1 ^a
Famille intacte	26,7	25,0	24,9	23,3 ^{a,b}
Famille recomposée	25,0	22,7	24,6	27,7 ^b
Nombre d'enfants de 0 à 17 ans				
Un enfant	25,1 ^a	24,8	25,2	25,0
Deux enfants	26,2 ^b	24,3	25,4	24,0
Trois enfants ou plus	29,3 ^{a,b}	24,3	22,9	23,5
Âge du plus jeune enfant				
0 à 5 ans	23,3 ^{a,b}	22,6 ^{a,b}	26,5 ^{a,b}	27,7 ^{a,b}
6 à 11 ans	28,0 ^a	26,3 ^a	23,6 ^a	22,1 ^a
12 à 17 ans	29,9 ^b	25,4 ^b	23,7 ^b	21,0 ^b
Avoir au moins un enfant avec un problème de santé chronique, un trouble du développement, d'apprentissage ou du comportement				
Oui	29,6 ^a	25,7	23,7	21,0 ^a
Non	25,4 ^a	24,1	25,2	25,3 ^a
Niveau de revenu du ménage				
Faible revenu	29,5 ^{a,b}	24,9	21,8 ^a	23,8
Revenu moyen-faible	26,1 ^a	24,2	23,7 ^b	25,9 ^a
Revenu moyen-élevé ou élevé	25,6 ^b	24,6	26,7 ^{a,b}	23,1 ^a
Perception de la suffisance des revenus				
Revenus insuffisants	32,4 ^a	26,1	22,0 ^a	19,5 ^a
Revenus suffisants	24,2 ^a	23,9	25,9 ^a	26,0 ^a

a-d Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

1. Sont exclus les parents ayant mentionné le choix « ne s'applique pas ».

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

9.4 Pression sociale ressentie

Nous avons vu au chapitre 2 qu'environ la moitié (48 %) des parents s'imposent eux-mêmes souvent (32 %) ou très souvent (16 %) de la pression par rapport à leur rôle parental. Qu'en est-il maintenant de la pression que ressentent les parents provenant d'autres sources, par exemple, des membres de la famille, du personnel éducateur ou enseignant ou encore des médias sociaux ?

Les membres de la famille (p. ex. : les parents, les beaux-parents, les frères et sœurs, les oncles ou les tantes, etc.), généralement plus proches des parents, semblent être la principale source de pression sociale parmi celles mesurées dans l'enquête. En effet, environ 17 % des parents disent ressentir souvent ou très souvent de la pression de la part de leur famille et 33 % en ressentent parfois (tableau 9.5). La proportion de parents qui ressentent souvent ou très souvent de la pression à l'égard de leur rôle parental s'élève à environ 12 % pour ce qui est de la pression provenant des médias ou des médias sociaux, à environ 7 % pour celle venant de leurs amis et amies ou collègues, à 7 % pour celle provenant du personnel éducateur ou enseignant et, enfin, à 4,4 % pour celle venant du personnel du domaine de la santé ou des services sociaux.

Enfin, une majorité de parents ne ressent jamais ou ressent rarement de la pression de leur entourage, notamment de leurs amis et amies ou collègues (72 %), du personnel éducateur ou enseignant (73 %), du personnel du domaine de la santé ou des services sociaux (83 %) et des médias ou des médias sociaux (70 %). Une proportion moindre (50 %) dit ne ressentir jamais ou ressentir rarement de la pression des membres de la famille.

Tableau 9.5

Fréquence à laquelle les parents ressentent de la pression de différentes sources concernant la façon dont ils s'occupent de leurs enfants, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	Jamais	Rarement	Parfois	Souvent	Très souvent
	%				
Les membres de la famille	18,8	30,8	33,5	13,0	3,8
Les ami(e)s ou les collègues	36,5	35,9	20,7	5,5	1,3
Le personnel éducateur ou enseignant	38,3	35,1	19,8	5,3	1,5
Le personnel du domaine de la santé ou des services sociaux	55,9	27,6	12,2	3,1	1,3
Les médias ou les médias sociaux	45,5	24,1	18,4	8,2	3,9

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Encadré 9.3

Nombre de sources de pression sociale fréquemment ressentie par les parents

Un indicateur a été créé à partir des cinq questions portant sur la fréquence à laquelle les parents ressentent de la pression de la part de leur entourage en ce qui concerne la façon dont ils s'occupent de leurs enfants. Pour ce faire, les catégories « souvent » et « très souvent » ont d'abord été regroupées pour chacun des items.

Ensuite, pour chaque parent, le nombre de sources de pression fréquentes (souvent ou très souvent) a été calculé. On obtient ainsi la répartition des parents selon le nombre de sources de pression sociale fréquentes, ce nombre variant de 0 à 5.

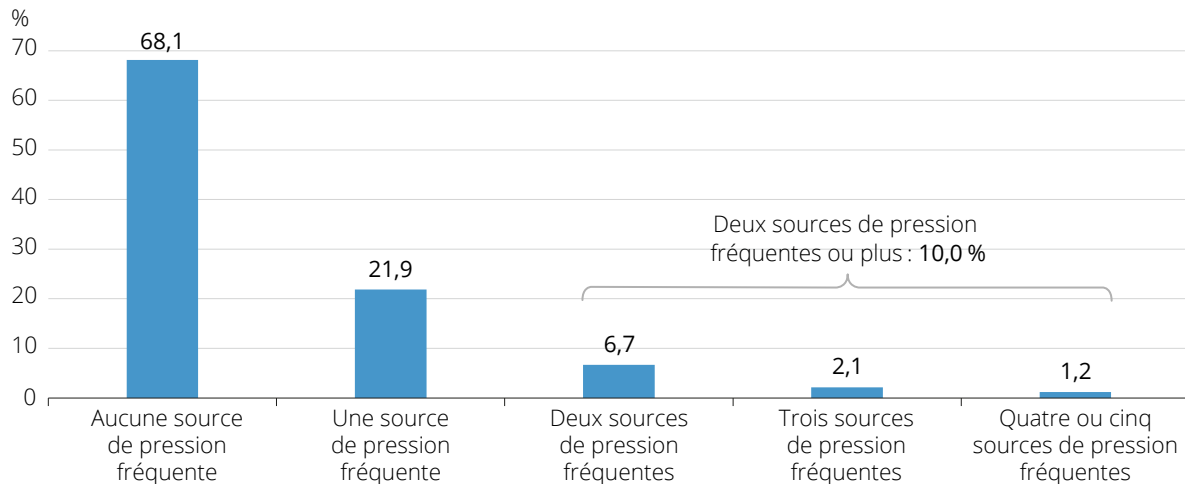
Pour faciliter l'interprétation des résultats, l'indicateur a été divisé en trois catégories :

- aucune source de pression fréquente ;
- une source de pression fréquente ;
- deux sources de pression fréquentes ou plus.

Lorsqu'on combine le nombre de sources pour lesquelles les parents disent ressentir souvent ou toujours de la pression à l'égard de leur rôle parental (encadré 9.3), on constate qu'un peu plus de deux parents sur trois (68 %) n'en ressentent fréquemment d'aucune des cinq sources à l'étude (figure 9.5). Environ 22 % des parents ressentent fréquemment de la pression d'une seule source et environ un parent sur 10 (10 %) en ressent souvent ou toujours d'au moins deux sources différentes.

Figure 9.5

Nombre de sources de pression sociale fréquemment ressentie par les parents concernant la façon dont ils s'occupent de leurs enfants, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

La proportion de parents qui ressentent fréquemment de la pression d'au moins deux des cinq sources à l'étude est d'ailleurs plus élevée chez les mères que chez les pères (12 % c. 8 %) (tableau 9.6). Cette proportion est aussi plus élevée, notamment, chez les parents :

- nés au Canada (11 %) ;
- percevant leur état de santé comme passable ou mauvais (19 %) ;
- ayant au moins un enfant avec un problème de santé chronique, un trouble du développement, d'apprentissage ou du comportement (16 %) ;
- considérant leurs revenus comme insuffisants pour répondre aux besoins de base de leur famille (15 %).

Tableau 9.6

Nombre de sources de pression sociale fréquemment ressentie par les parents concernant la façon dont ils s'occupent de leurs enfants selon certaines caractéristiques des parents et des familles, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	Aucune source de pression fréquente	Une source de pression fréquente	Deux sources de pression fréquente ou plus
	%		
Total	68,1	21,9	10,0
Genre			
Homme	71,1 ^a	21,0 ^a	7,9 ^a
Femme	65,5 ^a	22,6 ^a	11,9 ^a
Âge			
29 ans ou moins	65,8 ^a	23,6 ^a	10,5
30 à 39 ans	65,6 ^{b,c}	23,1 ^b	11,3 ^{a,b}
40 à 49 ans	68,7 ^{b,d}	21,9 ^c	9,4 ^a
50 ans ou plus	74,9 ^{a,c,d}	17,1 ^{a,b,c}	8,0 ^b
Lieu de naissance			
Canada	65,6 ^a	23,5 ^a	10,8 ^a
Extérieur du Canada	74,7 ^a	17,5 ^a	7,8 ^a
Plus haut diplôme obtenu			
Aucun diplôme	70,6	20,4	9,1
Diplôme de niveau secondaire	70,2	20,2	9,6
Diplôme de niveau collégial	66,1	23,3	10,6
Diplôme de niveau universitaire	67,3	22,6	10,1
Perception de l'état de santé			
Excellent	76,1 ^a	17,9 ^a	6,0 ^a
Très bon	71,7 ^a	20,2 ^b	8,2 ^a
Bon	65,2 ^a	23,7 ^{a,b}	11,2 ^a
Passable ou mauvais	52,1 ^a	28,6 ^{a,b}	19,3 ^a
Type de famille			
Famille monoparentale	68,3	19,9 ^a	11,9 ^a
Famille intacte	68,6 ^a	21,9 ^b	9,5 ^a
Famille recomposée	64,4 ^a	25,2 ^{a,b}	10,4
Nombre d'enfants de 0 à 17 ans			
Un enfant	68,5	21,1	10,3
Deux enfants	67,3	22,9	9,8
Trois enfants ou plus	69,2	20,9	9,9
Âge du plus jeune enfant			
0 à 5 ans	67,4	22,8	9,7
6 à 11 ans	67,6	21,9	10,4
12 à 17 ans	69,9	20,2	9,9
Avoir au moins un enfant avec un problème de santé chronique, un trouble du développement, d'apprentissage ou du comportement			
Oui	59,1 ^a	25,3 ^a	15,7 ^a
Non	70,8 ^a	20,9 ^a	8,3 ^a
Niveau de revenu du ménage			
Faible revenu	71,4 ^{a,b}	18,1 ^{a,b}	10,4
Revenu moyen-faible	67,9 ^a	21,9 ^a	10,1
Revenu moyen-élevé ou élevé	67,1 ^b	23,1 ^b	9,8
Perception de la suffisance des revenus			
Revenus insuffisants	60,2 ^a	24,9 ^a	14,9 ^a
Revenus suffisants	71,0 ^a	20,8 ^a	8,3 ^a

a-d Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

9.5 Expérience parentale, soutien social et pression sociale

Portons maintenant notre attention sur les résultats de l'enquête mettant en relation les différents indicateurs liés au réseau social des parents et certains aspects de l'expérience parentale. En ce qui concerne d'abord le stress parental (tableau 9.7), les résultats indiquent que les parents sont plus nombreux, en proportion, à vivre plus de stress parental que les autres lorsqu'ils :

- ont un besoin de soutien considéré comme élevé (44 %) ;
- ont un entourage peu disponible en cas de besoin (29 %) ;
- se sentent moins fréquemment soutenus par leur entourage quand ils n'en peuvent plus (jamais ou rarement : 32 % ; parfois : 31 %) ;
- ressentent souvent ou toujours de la pression sociale d'au moins deux sources différentes (48 %).

Quant au niveau de difficulté lié à la gestion parentale, on observe que les parents sont proportionnellement plus nombreux que les autres à avoir une gestion considérée comme difficile lorsqu'ils :

- ont un besoin de soutien élevé (29 %) ;
- ont un entourage peu disponible (20 %) ou modérément disponible (19 %) en cas de besoin ;
- ne se sentent jamais ou se sentent rarement (24 %) ou parfois (22 %) soutenus par leur entourage quand ils n'en peuvent plus ;
- ressentent souvent ou toujours de la pression sociale d'au moins deux sources différentes (39 %).

Des résultats similaires sont observés du côté du niveau d'exigence du rythme de la vie quotidienne. En effet, les parents sont proportionnellement plus nombreux que les autres à avoir un rythme de vie considéré comme très exigeant lorsqu'ils :

- ont un besoin de soutien considéré comme élevé (45 %) ;
- ont un entourage peu ou modérément disponible en cas de besoin (respectivement 25 %) ;
- ressentent fréquemment de la pression sociale d'au moins deux sources différentes (53 %).

Cette proportion est aussi plus élevée chez les parents qui ne peuvent jamais ou qui peuvent rarement compter sur leur entourage lorsqu'ils n'en peuvent plus (32 %) que chez ceux pouvant souvent (26 %) ou toujours compter (18 %) sur leur entourage dans ces moments difficiles.

Enfin, en ce qui a trait aux parents qui s'imposent eux-mêmes très souvent de la pression à l'égard de leur rôle parental, on note qu'ils sont proportionnellement plus nombreux dans cette situation que les autres lorsqu'ils :

- ont un besoin de soutien considéré comme élevé (29 %) ;
- ressentent souvent ou toujours de la pression sociale d'au moins deux sources différentes (38 %).

Tableau 9.7

Indicateurs liés à l'expérience parentale selon certains indicateurs relatifs au soutien de l'entourage et à la pression sociale, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	Stress parental plus élevé (Quintile 5)	Gestion parentale difficile ¹	Rythme de vie très exigeant	S'imposer très souvent de la pression
	%			
Total	23,5	18,0	23,9	15,7
Niveau du besoin de soutien				
Besoin de soutien faible	16,5 ^a	13,1 ^a	16,5 ^a	10,2 ^a
Besoin de soutien modéré	28,5 ^a	22,8 ^a	29,6 ^a	20,5 ^a
Besoin de soutien élevé	44,4 ^a	29,5 ^a	45,3 ^a	29,0 ^a
Niveau de disponibilité de l'entourage en cas de besoin				
Entourage peu disponible	28,5 ^a	20,4 ^a	25,4 ^a	14,5 ^a
Entourage modérément disponible	24,6 ^a	19,1 ^b	25,5 ^b	17,0 ^a
Entourage très disponible	14,6 ^a	12,6 ^{ab}	19,2 ^{ab}	15,4
Fréquence du soutien de l'entourage lorsque les parents n'en peuvent plus²				
Jamais ou rarement	31,5 ^a	24,4 ^a	31,6 ^{ab}	17,7
Parfois	30,7 ^b	21,9 ^b	28,7 ^c	17,7
Souvent	24,1 ^{ab}	18,3 ^{ab}	26,0 ^{ad}	17,7
Toujours	15,1 ^{ab}	13,3 ^{ab}	17,7 ^{bcd}	15,6
Nombre de sources de pression sociale fréquemment ressentie				
Aucune source	16,5 ^a	12,4 ^a	16,2 ^a	9,7 ^a
Une source	33,8 ^a	25,9 ^a	34,9 ^a	24,6 ^a
Deux sources ou plus	48,3 ^a	39,3 ^a	52,9 ^a	37,6 ^a

a-d Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

1. Parents vivant avec au moins un enfant âgé de 2 à 17 ans.
2. Sont exclus les parents ayant mentionné le choix « ne s'applique pas ».

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

À retenir

Quelques faits saillants

- Près d'un parent sur 10 (9 %) a un besoin de soutien considéré comme élevé, c'est-à-dire qu'il a mentionné avoir besoin de soutien au moins quelques fois par mois pour les trois types de soutien mesurés dans l'enquête (soutien émotif, aide pour s'occuper des enfants, soutien pour les tâches ménagères).
- Près d'un parent sur deux (47 %) indique qu'il peut compter souvent ou toujours sur ses propres parents en cas de besoin, ce qui en fait la principale source de soutien des parents.
- Au total, environ le tiers (35 %) des parents ont un entourage peu disponible, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent compter souvent ou toujours sur aucune des cinq sources de soutien à l'étude (parents, beaux-parents, autres membres de la famille, amis et amies ou collègues, gens du voisinage).
- Environ 26 % des parents considèrent n'être que rarement (18 %) ou n'être jamais (9 %) soutenus par leur entourage lorsqu'ils n'en peuvent plus.
- Environ 17 % des parents disent ressentir souvent ou très souvent de la pression de la part de leur famille (parents, beaux-parents, frères, sœurs, etc.) en ce qui concerne la façon dont ils s'occupent de leurs enfants.
- Au total, environ deux parents sur trois (68 %) ne ressentent fréquemment de la pression sociale d'aucune des cinq sources à l'étude, tandis qu'un parent sur 10 (10 %) en ressent souvent ou toujours d'au moins deux sources différentes.

Davantage de besoin de soutien et de pression sociale chez les mères, moins de soutien pour les pères

Les résultats indiquent que les mères sont proportionnellement plus nombreuses que les pères à avoir un besoin de soutien considéré comme élevé, mais qu'elles peuvent davantage compter sur leur entourage. En effet, les pères sont plus susceptibles que les mères d'avoir un entourage peu disponible en cas de besoin et à n'être jamais ou être rarement soutenus par leur entourage lorsqu'ils n'en peuvent plus. Soulignons à cet égard que les pères auraient moins tendance que les mères à se tourner vers leurs proches pour obtenir du soutien ou des conseils sur la parentalité (Pew Research Center 2015), ce qui pourrait expliquer en partie ces résultats.

En outre, les résultats révèlent que les mères sont proportionnellement plus nombreuses que les pères à ressentir fréquemment de la pression sociale d'au moins deux sources différentes. Une enquête récente sur la parentalité menée aux États-Unis montre également des liens similaires : les mères seraient plus susceptibles que les pères de se sentir jugées par rapport à leur rôle parental, que ce soit par leurs propres parents, leurs beaux-parents, leurs amis ou encore par d'autres parents (Pew Research Center 2023). En 2015, les résultats de l'*Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans* (EQEPE) ont aussi révélé que les mères sont plus nombreuses en proportion que les pères à s'imposer beaucoup de pression comme parent (Lavoie et Fontaine 2016).

Le soutien social et certaines caractéristiques des enfants

Le besoin de soutien, la disponibilité de l'entourage et la pression sociale ressentie par les parents varient par ailleurs en fonction de l'âge du plus jeune enfant de la famille et en fonction de la présence ou non d'un enfant ayant un problème de santé chronique, un trouble du développement, un trouble d'apprentissage ou un trouble du comportement. En effet, les parents vivant avec au moins un tout-petit de 0 à 5 ans ont davantage besoin de soutien, mais sont tout de même plus susceptibles que les autres d'avoir un entourage très disponible en cas de besoin et à être toujours soutenus par leur entourage lorsqu'ils n'en peuvent plus.

Quant aux parents vivant avec au moins un enfant ayant un problème de santé chronique, un trouble du développement, d'apprentissage ou du comportement, les résultats indiquent qu'ils sont proportionnellement plus nombreux que les autres à avoir un besoin de soutien considéré comme élevé, mais aussi plus susceptibles de pouvoir rarement, voire jamais, compter sur leur entourage lorsqu'ils n'en peuvent plus. Ils sont aussi plus nombreux en proportion à ressentir de la pression sociale d'au moins deux sources en ce qui concerne la façon dont ils s'occupent de leurs enfants.

Parents nés à l'étranger : moins de soutien de l'entourage, mais moins de pression sociale

On relève plusieurs différences entre les parents nés au Canada et ceux nés à l'étranger. Ces derniers sont plus nombreux en proportion que les parents nés au Canada à avoir un besoin de soutien considéré comme modéré ou élevé, mais sont nettement plus nombreux, en proportion, à avoir un entourage peu disponible en cas de besoin et à n'être jamais ou être rarement soutenus par leur entourage lorsqu'ils n'en peuvent plus. En contrepartie, ils sont aussi moins susceptibles de ressentir de la pression sociale à l'égard de leur rôle parental. Des constats similaires ont été faits en 2015 dans l'EQEPE (Lavoie et Fontaine 2016).

Ces résultats peuvent sans doute être liés en partie au fait que plusieurs de ces parents ont un réseau social plus restreint que les natifs, certaines personnes de leur entourage pouvant se trouver à l'extérieur du pays. Des données de l'*Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada* réalisée par Statistique Canada montrent que l'absence de soutien social pour les personnes immigrantes est associée, en général, à un risque accru de stress et de dépression, qui se cumule aux difficultés financières et culturelles liées au processus migratoire (Robert et Gilkinson 2012).

Situation économique et soutien social

La situation économique des parents est également liée au besoin de soutien et à la disponibilité de l'entourage. En effet, les parents vivant dans un ménage à faible revenu ainsi que ceux percevant leurs revenus comme insuffisants pour répondre au besoin de base de leur famille sont, en proportion, plus nombreux que les autres à avoir un besoin de soutien considéré comme élevé, tout en ayant un entourage peu disponible et peu aidant lorsqu'ils n'en peuvent plus. Toutefois, seuls les parents percevant leurs revenus comme insuffisants sont plus susceptibles que les autres de ressentir fréquemment de la pression sociale d'au moins deux sources différentes. Des résultats similaires ont aussi été observés en 2015 dans l'EQEPE (Lavoie et Fontaine 2016).

Une expérience parentale moins ardue chez les parents les mieux soutenus

De nombreux liens entre le réseau social des parents et l'expérience parentale ont été établis dans ce chapitre. En effet, nous avons vu que les parents ayant un entourage très disponible en cas de besoin ainsi que les parents qui sont toujours soutenus par leur entourage lorsqu'ils n'en peuvent plus sont proportionnellement moins nombreux à avoir :

- un niveau de stress parental plus élevé que les autres ;
- une gestion parentale considérée comme difficile ;
- un rythme de vie considéré comme très exigeant.

Les résultats de l'enquête montrent aussi que plus les parents ont besoin de soutien et que plus ils ressentent de la pression sociale, plus ils sont susceptibles :

- de vivre plus de stress parental par rapport aux autres parents ;
- d'avoir une gestion parentale jugée difficile ;
- d'avoir un rythme de vie considéré comme très exigeant ;
- de s'imposer eux-mêmes très souvent de la pression.

Ainsi, que ce soit le soutien du conjoint ou de la conjointe ou le soutien de l'entourage, les résultats de l'enquête montrent que les parents qui se sentent fréquemment soutenus sont moins susceptibles que les autres d'avoir une expérience parentale difficile. Mentionnons tout de même que le soutien du conjoint ou de la conjointe serait le type de soutien qui influencerait le plus les pratiques parentales et l'expérience parentale, notamment pour les pères (Russell et autres 2011 ; Lacharité et autres 2015).

Des liens similaires ont d'ailleurs été observés dans l'EQEPE 2015 : les parents qui bénéficient d'un réseau social plus soutenant que les autres ont globalement une expérience parentale plus positive. En effet, les parents de tout-petits pouvant davantage compter sur leur entourage étaient proportionnellement plus nombreux à avoir un sentiment d'efficacité parentale et un sentiment de satisfaction parentale plus forts que les autres, ou encore, à ne s'imposer aucune pression comme parent (Lavoie et Fontaine 2016).

En dernier lieu, notons que si certaines études ont montré des liens positifs entre le soutien social et le stress, la santé et le bien-être (Caron et Guay 2005 ; Caron et autres 2007 ; Ozbay et autres 2007 ; Bigras et autres 2009 ; Løseth et autres 2022), certains travaux soulignent que peu d'enquêtes explorent le concept de soutien social dans l'étude de la parentalité (Geens et Vandebroek 2014). Ces enquêtes seraient trop souvent restreintes à certains groupes à risque ou ne prendraient pas en compte la diversité des formes de soutien social dont les familles peuvent bénéficier. En ce sens, l'*Enquête québécoise sur la parentalité* permet de répondre en partie au besoin de données probantes sur les liens entre le soutien social et l'expérience parentale chez l'ensemble des parents.



10

Le milieu de vie des parents et l'utilisation des services offerts aux familles

- 10.1 Perception de la qualité du milieu de vie
- 10.2 Fréquentation de certains lieux publics
- 10.3 Fréquentation d'organismes offrant des activités et des services aux familles
- 10.4 Utilisation des activités et des services de soutien à la parentalité
- 10.5 Utilisation des services d'aide alimentaire et matérielle
- 10.6 Expérience parentale, milieu de vie et utilisation des services

Introduction

Bien que les liens soient plutôt indirects, il est généralement reconnu que le milieu de vie, par exemple les caractéristiques du logement (taille, bruit, salubrité, etc.) ou du quartier de résidence (sécurité, circulation automobile, proximité des services, présence de services de garde ou d'école, etc.), peut exercer une influence sur le développement des enfants et le bien-être des familles (Lacharité et autres 2015 ; Laurin et autres 2018 ; Parent et autres 2021 ; Matte-Landry et autres 2022 ; Gemmell et autres 2023). La qualité des logements de certains quartiers ou de certaines villes, la présence d'autres familles et l'accessibilité des services feraient d'ailleurs partie des facteurs pouvant influencer les parents dans leur choix de lieu de résidence (Marois et Bélanger 2014).

Les services disponibles dans un milieu donné peuvent être d'un grand soutien pour certains parents, notamment ceux qui vivent en contexte de défavorisation ou ceux qui rencontrent certains défis liés à l'éducation de leurs enfants (p. ex. : avoir un enfant à besoins particuliers). La disponibilité et la quantité de services offerts aux parents et aux familles seraient d'ailleurs des caractéristiques révélatrices de l'importance que la société accorde au rôle de parent et au soutien auquel ils doivent avoir accès en cas de besoin (Russell et autres 2011).

Au Québec, un bon nombre de programmes, d'activités et de services sont offerts aux familles. Plusieurs sont destinés aux enfants, que l'on pense aux activités sportives, culturelles ou artistiques de même qu'aux services liés à l'apprentissage et à la réussite scolaire. D'autres visent plutôt à soutenir les parents dans leur rôle, à améliorer leurs habiletés parentales et leur sentiment de compétence ou à parfaire leurs connaissances sur le développement des enfants (Comeau et autres 2013). Afin de répondre adéquatement aux besoins des parents et des familles, plusieurs organismes ont mis en place des activités et des services adaptés au milieu de vie des parents et des familles. Pensons notamment aux organismes communautaires Famille qui offrent des activités de prévention et de promotion et des services de soutien aux parents d'enfants de tous âges. Soulignons tout de même que les différentes mesures mises en place par le gouvernement du Québec en raison de la pandémie de COVID-19 ont affecté l'offre de services durant plusieurs mois¹.

Les parcs, les piscines ou les bibliothèques publiques font aussi partie des services qu'offrent généralement les municipalités aux parents et à leurs enfants. La fréquentation de ces lieux publics serait associée à de nombreux aspects positifs pour l'ensemble des membres de la famille. Elle contribuerait, par exemple, à l'augmentation de la pratique d'activité physique, à la possibilité de tisser des liens avec les autres parents et enfants du voisinage et à l'amélioration du bien-être et de la santé physique et mentale des enfants et des parents (Davis et autres 2021 ; Mygind et autres 2021).

La fréquentation de tels lieux publics de même que la participation à diverses activités organisées pour les parents et les familles contribueraient à briser l'isolement et seraient particulièrement bénéfiques pour les parents qui vivent en contexte de défavorisation ou qui sont issus de l'immigration, ceux-ci étant plus susceptibles que les autres de disposer d'un réseau social limité et d'un entourage peu disponible (Bédard et Jacques 2010). De manière générale, le fait de vivre dans un milieu de vie de qualité serait aussi associé à une plus grande implication parentale (Rhoad-Drogalis et autres 2020).

1. Rappelons que la collecte de données de l'EQP a eu lieu de mars à août 2022.

Ce chapitre décrit, dans un premier temps, la perception qu'ont les parents de la qualité de certains aspects liés à leur logement et à leur quartier. Dans un deuxième temps, nous nous pencherons sur la fréquentation de certains lieux publics et de certains organismes par les parents et leur famille, ainsi que sur l'utilisation de différents types de services de soutien à la parentalité. Il sera enfin question du recours à des services d'aide alimentaire et matérielle.



SDI Productions / iStock

10.1 Perception de la qualité du milieu de vie

Amorçons ce chapitre par la description de quelques-unes des caractéristiques du milieu de vie des familles liées, entre autres, à la qualité du logement dans lequel elles résident ou à la perception qu'ont les parents de leurs relations avec le voisinage, de la sécurité du quartier ou de la proximité des commerces et des services.



La majorité des parents ont une perception relativement positive de leur milieu de vie. En effet, on estime que près de quatre parents sur cinq considèrent leur situation comme plutôt bonne ou très bonne en ce qui concerne la taille de leur domicile (77 %), les bruits du voisinage ou de l'extérieur (77 %), la proximité des commerces de base (80 %) et la proximité des services (79 %) (tableau 10.1). Un peu moins de 9 parents sur 10 perçoivent leur situation comme plutôt bonne ou très bonne en ce qui a trait à la relation avec le voisinage (87 %), à la qualité de l'air (86 %), à la sécurité du quartier (88 %), à la présence et la qualité des espaces verts (87 %) et à la facilité de se déplacer dans le quartier (86 %).

Une faible proportion de parents jugent de façon assez négative certains aspects de leur milieu de vie : la proportion de ceux qui déclarent que leur situation est plutôt mauvaise ou très mauvaise varie de 1,7 % (les relations avec le voisinage) à 7 % (les bruits du voisinage ou de l'extérieur). Enfin, entre 10 % et 18 % jugent leur situation comme moyenne.

Tableau 10.1

Perception qu'ont les parents de certains aspects liés à leur logement et leur quartier, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans¹, Québec, 2022

	Très mauvaise	Plutôt mauvaise	Moyenne	Plutôt bonne	Très bonne
	%				
La taille du domicile	1,1	3,7	18,1	29,2	47,8
Les bruits du voisinage ou de l'extérieur	2,1	4,8	15,6	28,3	49,1
Les relations avec le voisinage	0,5	1,2	11,7	34,6	52,0
La qualité de l'air (poussières, pollutions, odeurs)	0,7	2,2	11,6	35,4	50,1
La sécurité du quartier	0,7	2,1	9,7	32,2	55,4
La présence et la qualité des espaces verts (parc, boisé, etc.)	0,5	1,9	10,1	30,5	56,9
La facilité de se déplacer dans le quartier (présence de trottoirs, circulation automobile, accessibilité du transport en commun, etc.)	1,1	3,0	9,7	29,0	57,2
La proximité des commerces de base (épiceries, pharmacies, etc.)	1,4	4,4	13,9	29,1	51,2
La proximité des services (écoles, services de garde, cliniques médicales, installations culturelles et sportives, etc.)	1,4	4,4	15,3	31,2	47,6

1. Sont exclus les parents ayant mentionné le choix « ne s'applique pas ».

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Encadré 10.1

Perception de la qualité du milieu de vie

Un indicateur permettant de faire état de la perception qu'ont les parents de la qualité de leur milieu de vie a été créé à partir des neuf aspects mesurés dans l'enquête. Pour ce faire, les catégories « moyenne », « plutôt mauvaise » et « très mauvaise » ont d'abord été regroupées pour chacun des items.

Ensuite, pour chaque parent, on a effectué un calcul du nombre d'items pour lesquels les parents considèrent leur situation comme moins favorable, soit moyenne, plutôt mauvaise et très mauvaise¹. On obtient ainsi la répartition des parents d'enfants de 6 mois à 17 ans selon le nombre d'aspects liés au milieu de vie pour lesquels ils jugent que leur situation est moyenne, plutôt mauvaise ou très mauvaise, ce nombre variant d'aucun à neuf aspects.

Pour faciliter les analyses présentées dans ce chapitre, l'indicateur a été divisé en trois catégories de la façon suivante :

- perception très positive : aucun aspect perçu comme moyen, plutôt mauvais ou très mauvais ;
- perception plutôt positive : un à trois aspects perçus comme moyens, plutôt mauvais ou très mauvais ;
- perception peu positive : quatre aspects ou plus perçus comme moyens, plutôt mauvais ou très mauvais.

1. Les parents n'ayant pas répondu ou ayant inscrit le choix de réponse « ne s'applique pas » à plus de deux des neuf items sont exclus des analyses, soit environ 1,0 % des parents (donnée non présentée).

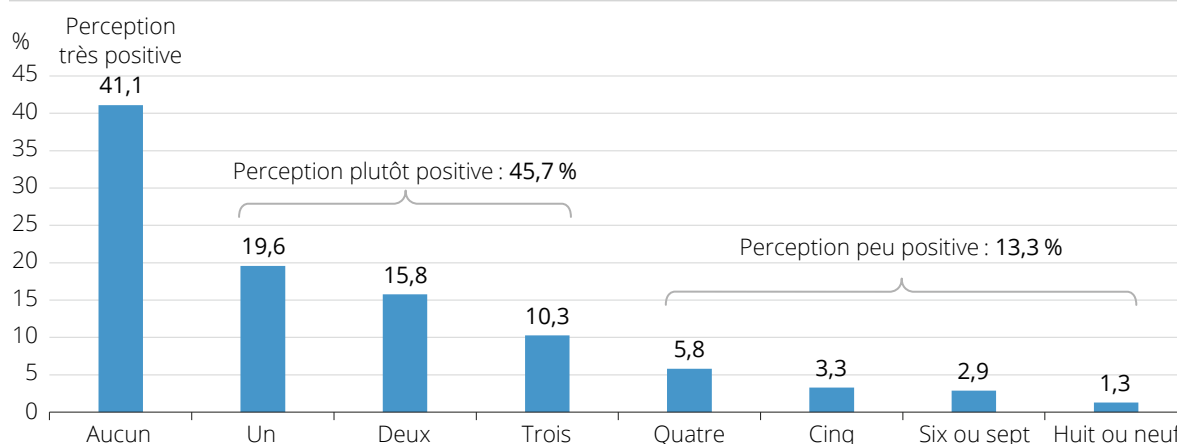


kate_sept2004 / iStock

Lorsqu'on combine l'ensemble de ces caractéristiques (encadré 10.1), on constate qu'environ quatre parents sur 10 (41 %) perçoivent de façon très positive la qualité de leur milieu de vie, c'est-à-dire qu'ils jugent leur situation plutôt bonne ou très bonne pour l'ensemble des neuf items à l'étude (figure 10.1). Près de la moitié des parents (46 %) vivent dans un milieu de vie dont la qualité est perçue plutôt positivement, alors qu'environ 13 % perçoivent leur milieu de vie de façon peu positive, c'est-à-dire qu'ils jugent négativement leur situation pour au moins quatre des neuf caractéristiques de leur milieu de vie.

Figure 10.1

Nombre d'aspects liés à la qualité du milieu de vie perçus comme moyens, plutôt mauvais ou très mauvais, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

D'ailleurs, les parents les plus susceptibles d'avoir une perception peu positive de la qualité de leur milieu de vie sont ceux qui :

- sont nés à l'extérieur du Canada (19 %) ;
- n'ont aucun diplôme (17 %) ;
- perçoivent leur santé comme passable ou mauvaise (27 %) ;
- vivent dans une famille monoparentale (17 %) ;
- vivent dans un ménage à faible revenu (23 %) ;
- considèrent leurs revenus comme insuffisants pour répondre aux besoins de base de leur famille (23 %) (tableau 10.2).

La proportion de parents qui ont une perception peu positive de la qualité de leur milieu de vie est aussi plus élevée chez ceux qui vivent dans la région métropolitaine de Montréal (16 %) de même que chez ceux vivant dans un secteur très défavorisé sur le plan matériel et social (24 %).

Tableau 10.2

Perception de la qualité du milieu de vie selon certaines caractéristiques des familles, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	Perception très positive	Perception plutôt positive	Perception peu positive
	%		
Total	41,1	45,7	13,3
Genre			
Homme	41,2	46,0	12,9
Femme	41,0	45,4	13,7
Âge			
29 ans ou moins	37,2 ^{a,b}	46,4	16,4 ^a
30 à 39 ans	39,7 ^{c,d}	46,5	13,8
40 à 49 ans	42,1 ^{a,c}	45,5	12,4 ^a
50 ans ou plus	43,7 ^{b,d}	43,3	13,0
Lieu de naissance			
Canada	43,1 ^a	45,6	11,3 ^a
Extérieur du Canada	35,5 ^a	45,8	18,7 ^a
Plus haut diplôme obtenu			
Aucun diplôme	36,6 ^a	46,0	17,5 ^{a,b,c}
Diplôme de niveau secondaire	39,4 ^b	46,6	13,9 ^a
Diplôme de niveau collégial	40,9	46,4	12,7 ^b
Diplôme de niveau universitaire	42,8 ^{a,b}	44,7	12,5 ^c
Perception de l'état de santé			
Excellent	55,7 ^a	37,5 ^{a,b}	6,8 ^a
Très bon	46,4 ^a	43,9 ^{a,b}	9,7 ^a
Bon	33,3 ^a	50,5 ^a	16,2 ^a
Passable ou mauvais	23,9 ^a	49,0 ^b	27,1 ^a
Type de famille			
Famille monoparentale	34,5 ^{a,b}	48,3 ^a	17,2 ^{a,b}
Famille intacte	42,5 ^a	45,2 ^a	12,3 ^a
Famille recomposée	41,9 ^b	44,6	13,5 ^b
Nombre d'enfants de 0 à 17 ans			
Un enfant	38,9 ^a	46,2	15,0 ^a
Deux enfants	42,9 ^a	45,0	12,1 ^a
Trois enfants ou plus	40,7	46,2	13,2
Âge du plus jeune enfant			
0 à 5 ans	38,8 ^a	46,7 ^a	14,4 ^a
6 à 11 ans	41,4 ^a	46,3 ^b	12,4 ^a
12 à 17 ans	44,4 ^a	43,0 ^{a,b}	12,6
Niveau de revenu du ménage			
Faible revenu	27,9 ^a	49,6 ^a	22,6 ^a
Revenu moyen-faible	37,3 ^a	47,7 ^b	15,1 ^a
Revenu moyen-élevé ou élevé	48,2 ^a	42,9 ^{a,b}	8,9 ^a

Suite à la page 246

Tableau 10.2 (suite)

Perception de la qualité du milieu de vie selon certaines caractéristiques des familles, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	Perception très positive	Perception plutôt positive	Perception peu positive
	%		
Perception de la suffisance des revenus			
Revenus insuffisants	27,2 ^a	50,0 ^a	22,9 ^a
Revenus suffisants	46,1 ^a	44,1 ^a	9,8 ^a
Zone de résidence			
Région métropolitaine de Montréal	38,9 ^{a,b}	44,6 ^a	16,5 ^{a,b,c}
Autres régions métropolitaines	44,9 ^{a,c}	45,1 ^b	10,0 ^a
Zone semi-urbaine	48,3 ^{b,d}	42,7 ^c	8,9 ^b
Zone rurale	38,6 ^{c,d}	51,3 ^{a,b,c}	10,1 ^c
Indice de défavorisation matérielle et sociale			
Quintile 1- Très favorisé	52,5 ^a	40,2 ^{a,b,c,d}	7,3 ^a
Quintile 2	46,5 ^a	44,0 ^{a,e,f,g}	9,5 ^a
Quintile 3	38,8 ^a	47,8 ^{b,e}	13,4 ^a
Quintile 4	35,3 ^a	48,3 ^{c,f}	16,4 ^a
Quintile 5- Très défavorisé	25,7 ^a	50,3 ^{d,g}	24,0 ^a

a-g Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.



Imgorhand / iStock

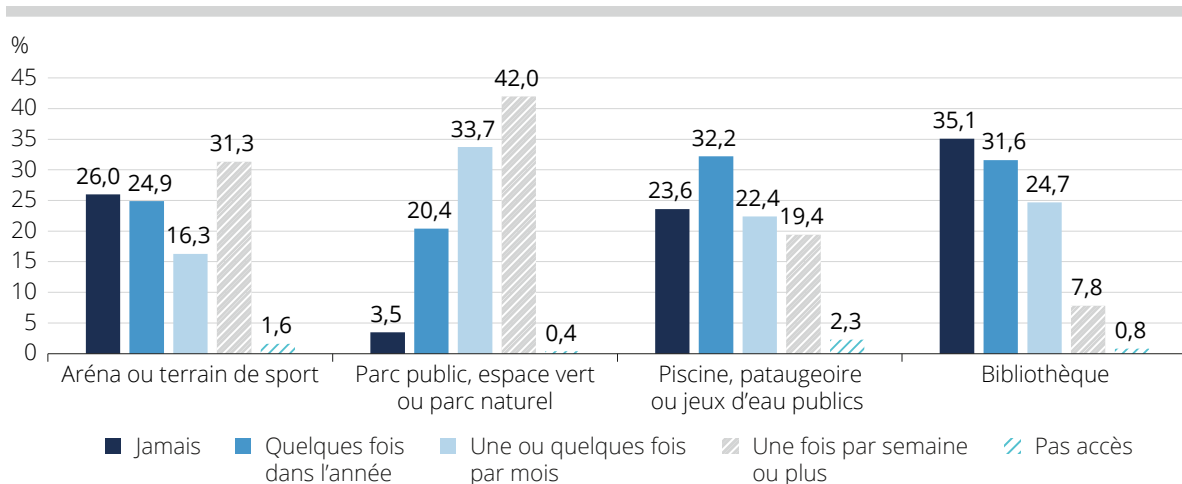
10.2 Fréquentation de certains lieux publics

Les municipalités mettent à disposition de la population diverses installations, comme les bibliothèques, les arénas, les parcs ou les piscines. À quelle fréquence les parents et leur famille ont-ils fréquenté ces lieux publics au cours des 12 mois précédant l'enquête ? Parmi les quatre types de lieux publics à l'étude, les parcs publics, les espaces verts ou les parcs naturels sont ceux qui semblent les plus fréquentés sur une base régulière. En effet, la proportion de parents dont les membres de la famille les ont fréquentés au moins une fois par semaine au cours des 12 mois précédant l'enquête se situe à environ 42 % (figure 10.2). En ce qui a trait à la fréquentation hebdomadaire des trois autres lieux publics, la proportion se situe à environ 31 % pour les arénas ou les terrains de sport, à 19 % pour les piscines, les pataugeoires ou les jeux d'eau publics et à 8 % pour les bibliothèques.

Mentionnons qu'une très faible proportion de parents disent ne pas avoir accès à ces types d'endroits à proximité de leur domicile : elle varie de 0,4 % (parc public, espace vert ou parc naturel) à 2,3 % (piscine, pataugeoire ou jeux d'eau publics).

Figure 10.2

Fréquence à laquelle les membres de la famille ont fréquenté certains types de lieux publics au cours des 12 mois précédant l'enquête, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

La proportion de parents dont la famille a fréquenté de façon hebdomadaire ces différentes installations sportives et culturelles au cours des 12 mois précédant l'enquête varie selon plusieurs caractéristiques. D'abord, en ce qui concerne la fréquentation des arénas ou des terrains de sport par les parents et leur famille au moins une fois par semaine, on constate que la proportion est plus élevée, entre autres, chez les parents dont la famille compte au moins un parent détenant un diplôme de niveau universitaire (35 %) que chez les autres parents (tableau 10.3). Cette proportion est aussi plus élevée chez les parents :

- vivant avec au moins trois enfants (37 %) ;
- dont l'enfant le plus jeune de la famille est âgé de 6 à 11 ans (38 %) ;
- vivant dans un ménage à revenu moyen-élevé ou élevé (37 %).

Cette proportion est par ailleurs plus faible chez les parents résidant dans une zone rurale (28 %) et tend à diminuer avec le niveau de défavorisation du secteur de résidence des parents.

Pour ce qui est des parcs publics ou des espaces naturels, la proportion de parents dont les membres de la famille les ont fréquentés sur une base hebdomadaire est plus élevée chez les parents dont la famille compte au moins un parent né à l'étranger (un des deux parents : 51 % ; les deux parents [ou le parent seul] : 47 %) que chez les parents dont la famille compte deux parents (ou un parent seul) nés au Canada (39 %). Cette proportion est aussi plus élevée chez les parents dont la famille compte au moins un parent détenant un diplôme de niveau universitaire (46 %), ainsi que chez les parents :

- de famille intacte (43 %) ;
- vivant avec deux (43 %) ou au moins trois enfants (45 %) ;
- vivant avec au moins un tout-petit âgé de 0 à 5 ans (50 %) ;
- résidant dans la région métropolitaine de Montréal (47 %) ;
- habitant dans un secteur très défavorisé sur le plan matériel et social (48 %).

En ce qui concerne les piscines ou les pataugeoires publiques, les parents et leur famille les plus susceptibles de les fréquenter au moins une fois par semaine sont ceux dont la famille :

- compte un (22 %) ou deux parents (ou un parent seul) nés à l'extérieur du Canada (25 %) ;
- est composée de trois enfants ou plus (23 %) ;
- compte au moins un enfant d'âge préscolaire (0 à 5 ans) (24 %) ;
- réside dans la région métropolitaine de Montréal (22 %).

Enfin, la proportion de parents dont les membres de la famille ont fréquenté une bibliothèque sur une base hebdomadaire est plus forte chez les parents dont la famille :

- compte deux parents (ou un parent seul) nés à l'étranger (15 %) ;
- compte au moins un parent détenant un diplôme de niveau universitaire (10 %) ;
- compte trois enfants ou plus (11 %).

Cette proportion est aussi plus élevée chez les parents qui :

- vivent dans une famille où le plus jeune enfant est âgé de 6 à 11 ans (10 %) ;
- vivent dans un ménage à faible revenu (11 %) ou à revenu moyen-faible (9 %) ;
- résident dans la région métropolitaine de Montréal (10 %).

Tableau 10.3

Proportion de parents dont les membres de la famille ont fréquenté au moins une fois par semaine certains lieux publics au cours des 12 mois précédant l'enquête selon certaines caractéristiques des familles, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	Aréna ou terrain de sport	Parc public ou espace naturel	Piscine, pataugeoire ou jeux d'eau	Bibliothèque
	%			
Total	31,3	42,0	19,4	7,8
Lieu de naissance des parents				
Les deux parents (ou le parent seul) sont nés au Canada	32,7 ^a	39,4 ^{a,b}	17,1 ^{a,b}	5,1 ^a
Un des deux parents est né à l'extérieur du Canada	30,0	51,1 ^a	22,0 ^a	9,0 ^a
Les deux parents (ou le parent seul) sont nés à l'extérieur du Canada	27,4 ^a	46,7 ^b	25,4 ^b	15,5 ^a
Plus haut diplôme obtenu par l'un ou l'autre des parents				
Aucun diplôme	16,9 ^a	31,8 ^a	19,5	3,9 ^{*a}
Diplôme de niveau secondaire	24,4 ^a	36,7 ^b	17,0 ^a	5,4 ^b
Diplôme de niveau collégial	29,3 ^a	35,8 ^c	16,4 ^b	5,7 ^c
Diplôme de niveau universitaire	35,1 ^a	46,3 ^{a,b,c}	21,2 ^{a,b}	9,6 ^{a,b,c}
Type de famille				
Famille monoparentale	28,1 ^a	39,3 ^a	18,8	6,0 ^a
Famille intacte	32,3 ^a	43,3 ^{a,b}	20,0	8,7 ^{a,b}
Famille recomposée	29,1	36,4 ^b	16,4	4,8 ^b
Nombre d'enfants de 0 à 17 ans				
Un enfant	24,6 ^a	38,9 ^{a,b}	16,4 ^a	5,8 ^a
Deux enfants	33,6 ^a	43,0 ^a	20,0 ^a	8,1 ^a
Trois enfants ou plus	37,3 ^a	44,9 ^b	23,3 ^a	10,7 ^a
Âge du plus jeune enfant				
0 à 5 ans	24,3 ^a	50,5 ^a	24,0 ^a	7,1 ^a
6 à 11 ans	38,4 ^a	41,5 ^a	21,0 ^a	10,1 ^{a,b}
12 à 17 ans	33,7 ^a	27,7 ^a	9,4 ^a	6,0 ^b
Niveau de revenu du ménage				
Faible revenu	23,2 ^a	43,0	22,0 ^a	10,5 ^a
Revenu moyen-faible	27,2 ^a	40,5	19,6	8,8 ^b
Revenu moyen-élevé ou élevé	37,0 ^a	42,7	18,5 ^a	6,2 ^{a,b}
Zone de résidence				
Région métropolitaine de Montréal	31,7 ^a	46,9 ^{a,b}	22,2 ^{a,b,c}	10,1 ^{a,b,c}
Autres régions métropolitaines	33,1 ^b	41,4 ^{a,b}	17,1 ^a	6,2 ^a
Zone semi-urbaine	31,3 ^c	34,2 ^a	17,1 ^b	4,7 ^b
Zone rurale	27,8 ^{a,b,c}	32,2 ^b	15,2 ^c	4,8 ^c
Indice de défavorisation matérielle et sociale				
Quintile 1- Très favorisé	38,1 ^{a,b,c,d}	42,5 ^{a,b}	17,6 ^a	7,0 ^a
Quintile 2	34,2 ^{a,e,f,g}	38,8 ^{a,c}	18,7 ^b	7,1 ^b
Quintile 3	27,3 ^{b,e}	40,3 ^d	19,3 ^c	7,6 ^c
Quintile 4	28,8 ^{c,f,h}	41,8 ^e	20,1	8,6
Quintile 5- Très défavorisé	25,2 ^{d,g,h}	47,6 ^{b,c,d,e}	22,7 ^{a,b,c}	10,1 ^{a,b,c}

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a-h Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

10.3 Fréquentation d'organismes offrant des activités et des services aux familles

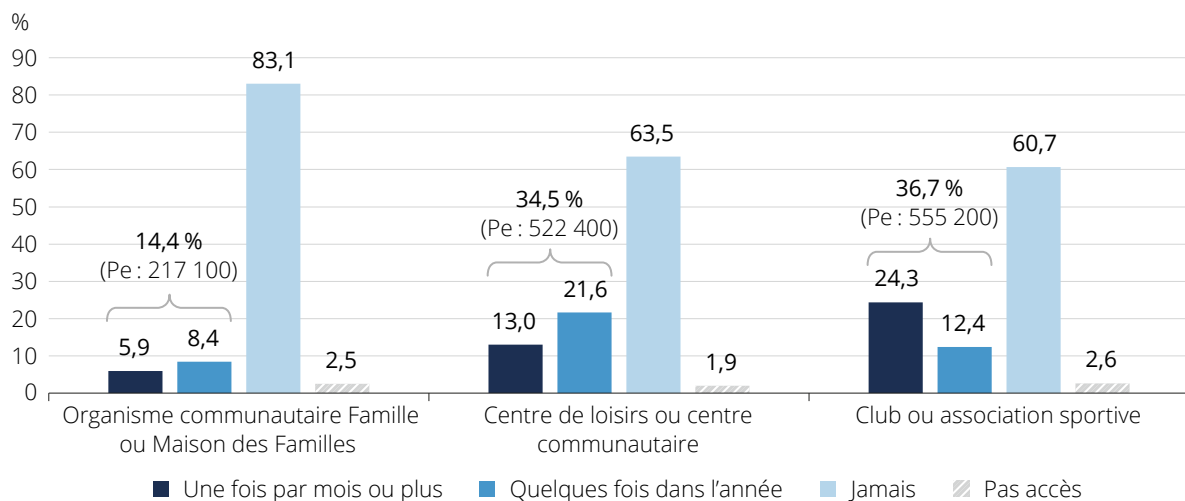
Portons maintenant notre attention sur la fréquentation, par les parents et leur famille, de différents organismes qui offrent des activités et des services aux familles. On constate d'abord que la proportion de parents dont la famille les a fréquentés au moins quelques fois dans l'année est estimée à :

- 14 % pour les organismes communautaires Famille ou les Maisons des Familles (environ 217 100 parents) ;
- 35 % pour les centres de loisirs ou les centres communautaires (environ 522 400 parents) ;
- 37 % pour les clubs ou les associations sportives (environ 555 200 parents) (figure 10.3).

Soulignons enfin que de très faibles proportions de parents ont déclaré ne pas avoir accès à ces types d'endroits à proximité de leur domicile (proportions variant entre 1,9 % et 2,6 %).

Figure 10.3

Fréquence à laquelle les membres de la famille ont fréquenté certains organismes au cours des 12 mois précédant l'enquête, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022



Pe Population estimée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Le tableau 10.4 présente les différentes caractéristiques des familles mises en relation avec la fréquentation de ces organismes au cours des 12 mois précédant l'enquête. En ce qui a trait à la proportion de parents dont la famille a fréquenté au moins quelques fois dans l'année un organisme communautaire Famille, les résultats indiquent qu'elle est plus élevée lorsque la famille :

- compte deux parents (ou un parent seul) nés à l'extérieur du Canada (27 %) ;
- compte deux parents (ou un parent seul) qui n'ont aucun diplôme (20 %) ;
- est composée de trois enfants ou plus (19 %) ;
- vit avec au moins un tout-petit âgé de 0 à 5 ans (17 %) ;
- vit dans un ménage à faible revenu (28 %) ;
- résident dans la région métropolitaine de Montréal (16 %) ;
- habite dans un secteur très défavorisé (22 %).

Pour ce qui est de la proportion de parents dont la famille a fréquenté quelques fois par année ou plus un centre de loisirs ou un centre communautaire, on remarque qu'elle est notamment plus élevée chez les parents qui vivent dans une famille :

- comptant deux parents (ou un parent seul) nés à l'extérieur du Canada (48 %) ;
- composée de trois enfants ou plus (40 %) ;
- dont le plus jeune enfant est âgé de 6 à 11 ans (40 %) ;
- vivant dans un ménage à faible revenu (41 %) ;
- résidant dans un secteur très défavorisé (39 %).

Enfin, en ce qui concerne la proportion de parents dont la famille a fréquenté un club ou une association sportive quelques fois par mois ou plus durant l'année précédant l'enquête, on observe plutôt des tendances inverses. En effet, cette proportion est plus élevée, entre autres, chez les parents qui vivent dans une famille :

- comptant au moins un parent (ou un parent seul) qui détient un diplôme de niveau universitaire (24 %) ;
- dont le plus jeune enfant est âgé de 6 à 11 ans (27 %) ;
- vivant dans un ménage à revenu moyen-élevé ou élevé (25 %) ;
- habitant dans un secteur très favorisé (26 %).

Tableau 10.4

Fréquentation de certains organismes par les parents et leur famille au cours des 12 mois précédant l'enquête selon certaines caractéristiques des familles, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	Fréquentation d'un organisme communautaire Famille quelques fois dans l'année ou plus	Fréquentation d'un centre de loisirs ou d'un centre communautaire quelques fois dans l'année ou plus	Fréquentation d'un club ou d'une association sportive quelques fois par mois ou plus
	%		
Total	14,4	34,5	21,6
Lieu de naissance des parents			
Les deux parents (ou le parent seul) sont nés au Canada	10,2 ^a	29,9 ^a	20,8 ^a
Un des deux parents est né à l'extérieur du Canada	13,6 ^a	36,1 ^a	23,9
Les deux parents (ou le parent seul) sont nés à l'extérieur du Canada	26,9 ^a	48,0 ^a	23,1 ^a
Plus haut diplôme obtenu par l'un ou l'autre des parents (ou le parent seul)			
Aucun diplôme	20,4 ^{a,b}	32,5	8,5 ^{* a,b}
Diplôme de niveau secondaire	14,9 ^a	31,9 ^a	17,2 ^a
Diplôme de niveau collégial	12,3 ^{a,b}	31,7 ^b	19,5 ^b
Diplôme de niveau universitaire	14,5 ^b	36,5 ^{a,b}	24,5 ^{a,b}
Type de famille			
Famille monoparentale	15,0	34,0	18,9 ^a
Famille intacte	14,4	35,2 ^a	22,4 ^a
Famille recomposée	12,6	30,5 ^a	19,8
Nombre d'enfants de 0 à 17 ans			
Un enfant	12,7 ^a	30,0 ^a	17,2 ^{a,b}
Deux enfants	13,6 ^b	35,3 ^a	23,3 ^a
Trois enfants ou plus	18,7 ^{a,b}	40,4 ^a	25,2 ^b
Âge du plus jeune enfant			
0 à 5 ans	16,7 ^a	32,6 ^a	16,8 ^a
6 à 11 ans	13,8 ^a	40,0 ^{a,b}	26,8 ^a
12 à 17 ans	10,9 ^a	30,3 ^b	22,5 ^a
Niveau de revenu du ménage			
Faible revenu	27,5 ^a	41,3 ^a	15,5 ^a
Revenu moyen-faible	16,0 ^a	36,1 ^a	20,4 ^a
Revenu moyen-élevé ou élevé	8,7 ^a	31,1 ^a	24,5 ^a
Zone de résidence			
Région métropolitaine de Montréal	15,8 ^{a,b,c}	35,4 ^a	22,8 ^a
Autres régions métropolitaines	11,8 ^a	31,3 ^{a,b}	20,9
Zone semi-urbaine	13,2 ^b	34,2	21,0
Zone rurale	13,6 ^c	36,0 ^b	19,0 ^a
Indice de défavorisation matérielle et sociale			
Quintile 1- Très favorisé	10,3 ^{a,b,c}	33,1 ^a	25,9 ^{a,b,c,d}
Quintile 2	11,1 ^{d,e,f}	31,3 ^{b,c,d}	22,5 ^{a,e,f}
Quintile 3	14,2 ^{a,d,g}	35,2 ^{b,e}	19,8 ^{b,e}
Quintile 4	16,6 ^{b,e,h}	35,2 ^{c,f}	20,2 ^c
Quintile 5- Très défavorisé	22,2 ^{c,f,g,h}	39,0 ^{a,d,e,f}	17,9 ^{d,f}

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a-h Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

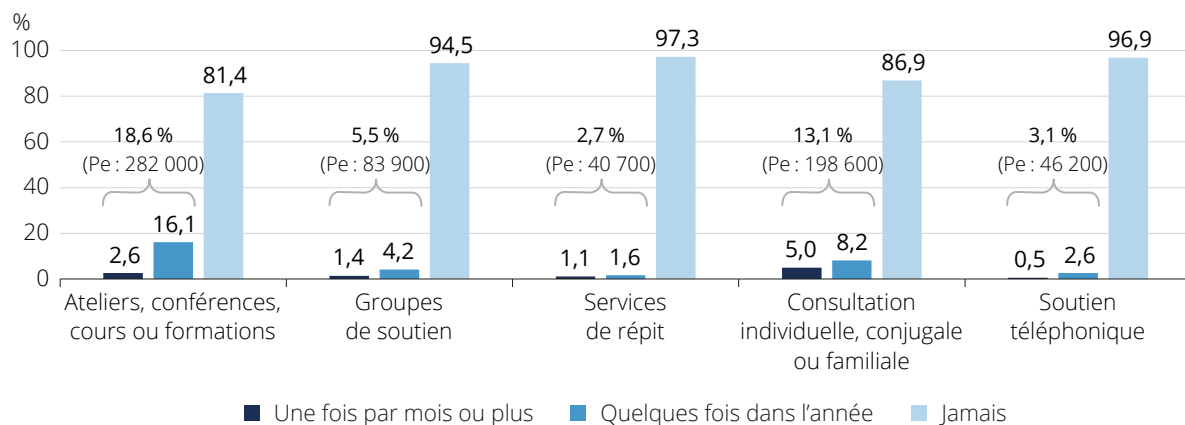
10.4 Utilisation des activités et des services de soutien à la parentalité

En ce qui concerne la fréquence à laquelle les parents ont utilisé certains services de soutien à la parentalité au cours des 12 mois précédant l'enquête, les résultats montrent que près d'un parent sur cinq (19 %), soit environ 282 000 parents, a participé au moins quelques fois dans l'année à des ateliers, des conférences, des cours ou des formations pour les parents (figure 10.4). Les services de consultation individuelle, conjugale ou familiale (p. ex. : en raison d'un deuil, d'une séparation ou de divers problèmes familiaux) ont été utilisés au moins quelques fois dans l'année par environ 13 % des parents, soit près de 198 600 parents. La proportion de parents ayant eu recours aux trois autres types de services à l'étude est estimée à :

- 6 % pour les groupes de soutien (83 900 parents) ;
- 2,7 % pour les services de répit (aide à domicile, halte-répit, etc.) (40 700 parents) ;
- 3,1 % pour le soutien téléphonique (p. ex. : LigneParents, Première ressource, aide aux parents, Service 211, etc.) (46 200 parents).

Figure 10.4

Fréquence à laquelle les parents ont utilisé certains services de soutien à la parentalité au cours des 12 mois précédant l'enquête, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022



Pe : Population estimée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Par ailleurs, les résultats indiquent que les mères sont plus nombreuses que les pères, en proportion, à avoir utilisé les différents types de services à l'étude au moins quelques fois au cours des 12 mois précédant l'enquête, sauf pour les services de répit (tableau 10.5).

Les parents nés au Canada sont proportionnellement plus nombreux que les parents nés à l'extérieur du Canada à avoir utilisé des services de consultation individuelle, conjugale ou familiale (15 % c. 8 %). En ce qui concerne trois des quatre autres types de services de soutien à la parentalité, ce sont les parents nés à l'étranger qui ont le plus recours à ces services (ateliers ou conférences pour les parents : 22 % c. 18 % ; groupes de soutien : 7 % c. 5 % ; services de répit : 3,8 % c. 2,3 %).

De plus, on remarque que les parents détenant un diplôme de niveau universitaire (22 %) sont plus susceptibles que les autres d'avoir participé au moins quelques fois dans l'année à des cours, des conférences ou des formations pour parents. Ils sont aussi proportionnellement plus nombreux que les parents moins scolarisés à avoir eu recours à des services de consultation individuelle, conjugale ou familiale (15 % c. 8 % pour les parents sans diplôme et 10 % pour les parents détenant tout au plus un diplôme de niveau secondaire).

De leur côté, les parents de famille monoparentale sont ceux qui ont utilisé en plus forte proportion des services de consultation individuelle, conjugale ou familiale (20 %), suivis des parents de famille recomposée (15 %). Les parents de famille intacte présentent, quant à eux, la plus forte proportion de parents ayant participé à des ateliers, des cours ou des conférences au moins quelques fois au cours des 12 mois précédant l'enquête (19 %).

Quant à l'âge du plus jeune enfant de la famille, les résultats montrent que les parents ayant au moins un tout-petit de 0 à 5 ans à la maison sont proportionnellement plus nombreux que les autres à avoir participé aux activités ou utilisé les services suivants :

- ateliers, conférences, cours ou formations pour parents (22 %) ;
- groupes de soutien pour les parents (7 %) ;
- services de répit (3,3 %).

Enfin, on constate que les parents vivant dans un ménage à revenu moyen-élevé ou élevé (15 %) ont utilisé en plus grande proportion que les autres des services de consultation individuelle, conjugale ou familiale. Pour leur part, les parents vivant dans un ménage à faible revenu ont utilisé en plus forte proportion les trois types de services suivants :

- groupes de soutien pour les parents (9 %) ;
- services de répit (5 %) ;
- services de soutien téléphonique (5 %).



SolStock / iStock

Tableau 10.5

Proportion de parents ayant utilisé certains services de soutien à la parentalité au cours des 12 mois précédant l'enquête selon certaines caractéristiques des parents et des familles, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	Ateliers, conférences, cours ou formations	Groupes de soutien	Services de répit	Consultation individuelle, conjugale ou familiale	Soutien téléphonique
	%				
Total	18,6	5,5	2,7	13,1	3,1
Genre					
Homme	14,7 ^a	4,2 ^a	2,4	10,2 ^a	2,4 ^a
Femme	22,2 ^a	6,8 ^a	3,0	15,7 ^a	3,6 ^a
Lieu de naissance					
Canada	17,7 ^a	5,0 ^a	2,3 ^a	15,1 ^a	2,9
Extérieur du Canada	21,2 ^a	6,9 ^a	3,8 ^a	8,0 ^a	3,6
Plus haut diplôme obtenu					
Aucun diplôme	12,4 ^a	5,5	3,5 [*]	8,0 ^{ab}	3,3 [*]
Diplôme de niveau secondaire	13,5 ^b	5,2	3,3 ^a	10,4 ^{cd}	2,9
Diplôme de niveau collégial	18,8 ^{ab}	5,9	2,6	13,8 ^{ac}	3,1
Diplôme de niveau universitaire	22,4 ^{ab}	5,6	2,2 ^a	15,1 ^{bd}	3,1
Type de famille					
Monoparentale	16,5 ^a	6,3	3,1	20,5 ^a	4,7 ^a
Intacte	19,4 ^{ab}	5,3	2,5	11,1 ^a	2,6 ^a
Recomposée	16,4 ^b	5,9	3,2 [*]	15,0 ^a	3,3
Âge du plus jeune enfant					
0 à 5 ans	21,9 ^a	7,1 ^{ab}	3,3 ^{ab}	12,1 ^a	2,8
6 à 11 ans	18,1 ^a	4,8 ^a	2,4 ^a	14,4 ^a	3,0
12 à 17 ans	13,8 ^a	3,8 ^b	2,0 ^b	13,1	3,5
Niveau de revenu du ménage					
Faible revenu	19,2	8,6 ^a	5,4 ^a	11,8 ^a	5,3 ^a
Revenu moyen-faible	18,1	6,2 ^a	3,0 ^a	11,8 ^b	3,3 ^a
Revenu moyen-élevé ou élevé	18,9	4,0 ^a	1,6 ^a	14,5 ^{ab}	2,1 ^a

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a-d Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Au total, l'enquête révèle qu'un parent sur cinq (20 %) a utilisé un seul type de service parmi les cinq à l'étude. On constate également que 9 % des parents ont eu recours à au moins deux types de services au cours des 12 mois précédant l'enquête, alors qu'environ sept parents sur 10 (71 %) n'en ont utilisé aucun durant cette période (données non présentées).

Ces derniers auraient-ils toutefois eu besoin de ces services ? C'est le cas d'environ 15 % d'entre eux (tableau 10.6), ce qui représente environ 229 100 parents. Cette proportion est d'ailleurs plus élevée chez les mères que chez les pères (18 % c. 12 %), de même que chez les parents :

- nés à l'extérieur du Canada (21 %) ;
- détenant un diplôme de niveau universitaire (18 %) ;
- percevant leur état de santé comme passable ou mauvais (29 %) ;
- vivant dans une famille monoparentale (22 %) ;
- vivant dans une famille où le plus jeune enfant est d'âge préscolaire (18 %) ;
- vivant dans un ménage à faible revenu (20 %) ;
- percevant leurs revenus comme insuffisants pour répondre aux besoins de base de leur famille (24 %).



LanaStock / iStock

Tableau 10.6

Proportion de parents qui auraient eu besoin de services de soutien à la parentalité selon certaines caractéristiques des parents et des familles, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans qui n'ont utilisé aucun type de service au cours des 12 mois précédant l'enquête, Québec, 2022

	%
Total	15,1
Genre	
Homme	12,3 ^a
Femme	18,1 ^a
Âge	
29 ans ou moins	16,0
30 à 39 ans	15,6
40 à 49 ans	15,1
50 ans ou plus	13,5
Lieu de naissance	
Canada	13,0 ^a
Extérieur du Canada	20,7 ^a
Plus haut diplôme obtenu	
Aucun diplôme	11,7 ^a
Diplôme de niveau secondaire	13,6 ^b
Diplôme de niveau collégial	13,5 ^c
Diplôme de niveau universitaire	17,6 ^{a,b,c}
Perception de l'état de santé	
Excellent	10,4 ^a
Très bon	11,0 ^b
Bon	18,2 ^{a,b}
Passable ou mauvais	28,5 ^{a,b}
Type de famille	
Famille monoparentale	21,6 ^{a,b}
Famille intacte	14,0 ^a
Famille recomposée	12,9 ^b
Nombre d'enfants de 0 à 17 ans	
Un enfant	15,0
Deux enfants	14,9
Trois enfants ou plus	16,0
Âge du plus jeune enfant	
0 à 5 ans	17,7 ^a
6 à 11 ans	14,7 ^a
12 à 17 ans	11,8 ^a
Niveau de revenu du ménage	
Faible revenu	20,1 ^a
Revenu moyen-faible	16,4 ^a
Revenu moyen-élevé ou élevé	12,6 ^a
Perception de la suffisance des revenus	
Revenus insuffisants	23,9 ^a
Revenus suffisants	12,0 ^a

a-c Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

En ce qui concerne les raisons pour lesquelles les parents n'ont pas utilisé les services de soutien à la parentalité, bien qu'ils en auraient eu besoin, les résultats montrent qu'environ 69 % d'entre eux ne connaissaient pas les activités et les services disponibles (tableau 10.7). D'ailleurs, cette proportion est plus élevée chez les parents nés à l'extérieur du Canada que chez ceux nés au Canada (81 % c. 62 %) (données non présentées). Près de deux parents concernés sur cinq (39 %) ont indiqué avoir manqué de temps, et environ 17 % ont dit que les horaires des activités et des services ne leur convenaient pas.

On estime à 18 % la proportion de parents qui n'ont pas utilisé de services de soutien à la parentalité en raison du coût trop élevé. Cette proportion est d'ailleurs plus forte chez les parents vivant dans un ménage à faible revenu (26 %) ou à revenu moyen-faible (19 %) que chez les parents dont le revenu du ménage est considéré comme moyen-élevé ou élevé (11 %) (données non présentées).

Enfin, l'enquête révèle qu'environ 13 % des parents qui auraient eu besoin de services de soutien à la parentalité ont mentionné d'autres raisons pour ne pas avoir utilisé les cinq types de services au cours des 12 mois précédant l'enquête. Parmi les autres raisons évoquées, on trouve notamment le manque d'intérêt ou de motivation des parents, l'indisponibilité ou l'inaccessibilité de ces services à proximité de leur domicile ou la pandémie de COVID-19.

Tableau 10.7

Raisons pour lesquelles les parents n'ont pas utilisé les services de soutien à la parentalité¹, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans qui n'ont utilisé aucun type de service de soutien à la parentalité au cours des 12 mois précédant l'enquête, mais qui en auraient eu besoin, Québec, 2022

	%	Pe
Le manque de connaissance sur les activités et les services disponibles	69,5	112 400
Le coût était trop élevé	17,6	28 400
Les horaires ne convenaient pas	16,8	27 200
Le manque de temps	38,6	122 800
Autre(s) raison(s)	13,2	21 400

Pe Population estimée.

1. Le total n'égalé pas 100 % en raison du fait que les parents pouvaient déclarer plus d'une raison.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

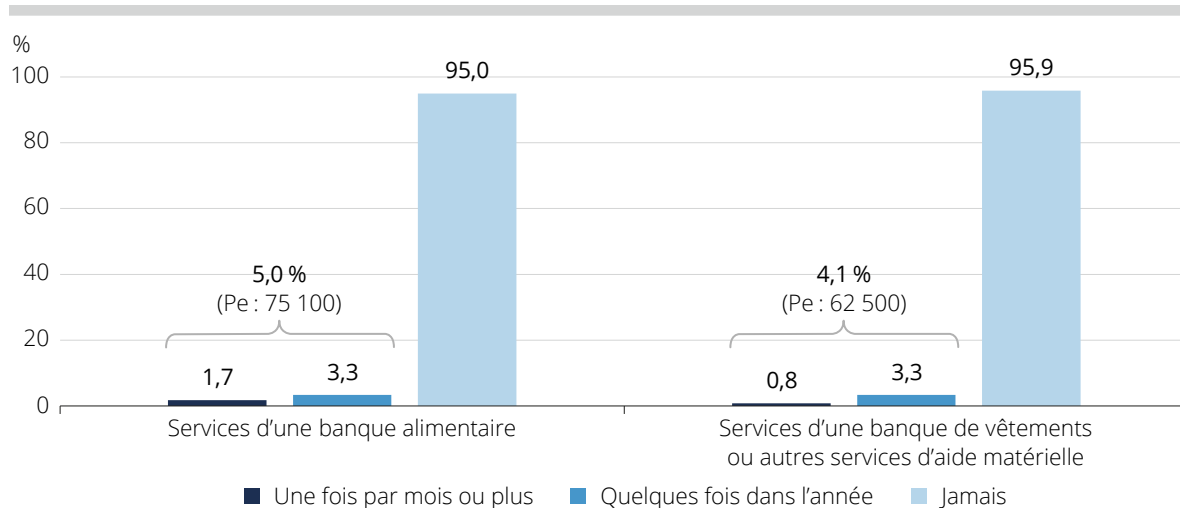
10.5 Utilisation des services d'aide alimentaire et matérielle

On trouve au Québec de nombreux organismes qui offrent des services d'aide alimentaire afin d'aider les personnes vivant dans des conditions socioéconomiques difficiles et souffrant d'insécurité alimentaire. En raison de la pandémie de COVID-19 et d'une forte augmentation du prix du panier d'épicerie, l'aide alimentaire accordée en 2022 a augmenté de façon importante par rapport aux années précédentes (Les banques alimentaires du Québec 2022). Les personnes dans le besoin peuvent aussi avoir recours à de l'aide matérielle (p. ex. : vêtements ou meubles). Deux questions ont donc été posées aux parents, à savoir s'ils ont eu recours à des services d'une banque alimentaire ou s'ils ont fait appel à des services d'une banque de vêtements² ou à d'autres services d'aide matérielle (meubles, articles scolaires, etc.) au cours des 12 mois précédant l'enquête.

À ce propos, les résultats indiquent qu'environ 5 % des parents et leur famille ont utilisé les services d'une banque alimentaire quelques fois dans l'année (3,3 %) ou au moins une fois par mois (1,7 %) durant cette période, ce qui représente près de 75 100 parents (figure 10.5). On estime à 4,1 % la proportion de parents dont la famille a eu recours à des services d'une banque de vêtements ou à d'autres services d'aide matérielle quelques fois dans l'année (3,3 %) ou au moins une fois par mois (0,8 %), ce qui représente au total environ 62 500 parents.

Figure 10.5

Fréquence à laquelle les parents et leur famille ont utilisé certains services d'aide alimentaire et matérielle au cours des 12 mois précédant l'enquête, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022



Pe : Population estimée.

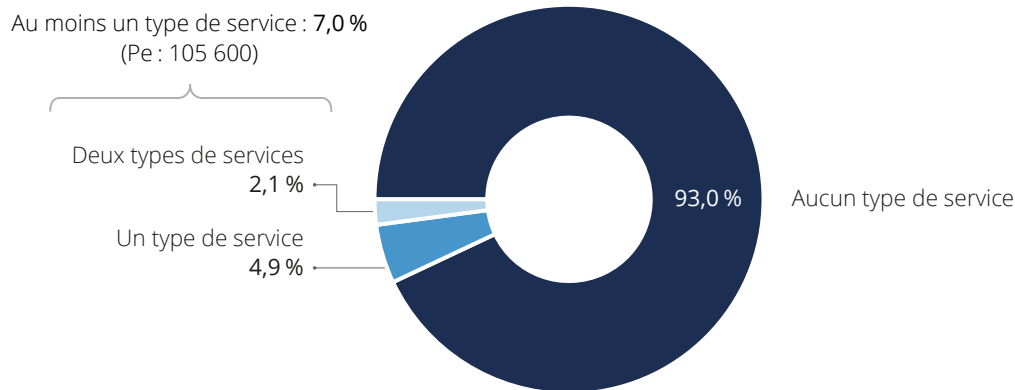
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

2. On exclut toutefois les achats de vêtements dans une friperie.

Lorsqu'on combine l'utilisation de ces deux types de services d'aide de dernier recours, on note qu'environ 7 % des parents et leur famille ont utilisé un (4,9 %) ou deux (2,1 %) types de services d'aide alimentaire ou matérielle au cours des 12 mois précédant l'enquête, ce qui représente environ 105 600 parents (figure 10.6).

Figure 10.6

Nombre de types de services d'aide alimentaire et matérielle utilisés par les parents et leur famille au cours des 12 mois précédant l'enquête, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022



Pe Population estimée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Les parents de famille monoparentale (14 %) sont plus nombreux, en proportion, à avoir eu recours à au moins un type de service d'aide alimentaire ou matérielle que les parents de famille recomposée (8 %) et ceux de famille intacte (5 %) (tableau 10.8). L'utilisation de services d'aide alimentaire et matérielle est aussi liée à la situation économique des parents. De fait, les parents qui vivent dans un ménage à faible revenu (23 %) et ceux qui habitent dans un secteur très défavorisé sur le plan matériel et social (15 %) sont plus nombreux en proportion que les autres à y avoir fait appel au cours des 12 mois précédant l'enquête. Il est tout de même intéressant de constater que ce ne sont pas que les parents vivant dans un ménage à faible revenu qui ont utilisé ces services. En effet, parmi les parents qui ont utilisé au moins un type de service d'aide alimentaire ou matérielle au cours des 12 mois précédant l'enquête, environ 55 % vivent dans un ménage à faible revenu, 35 % dans un ménage à revenu moyen-faible et 10 % dans un ménage à revenu moyen-élevé ou élevé (données non présentées).

Enfin, la proportion de parents dont la famille a utilisé au moins un type de service d'aide alimentaire ou matérielle est plus élevée chez ceux qui vivent dans une famille qui :

- compte deux parents (ou un parent seul) nés à l'extérieur du Canada (12 %) ;
- compte deux parents (ou un parent seul) n'ayant aucun diplôme (26 %) ;
- est composée d'au moins trois enfants (11 %).

Tableau 10.8

Proportion de parents dont la famille a utilisé au moins un type de service d'aide alimentaire ou matérielle au cours des 12 mois précédant l'enquête selon certaines caractéristiques des familles, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	%
Total	7,0
Lieu de naissance des parents	
Les deux parents (ou le parent seul) sont nés au Canada	5,6 ^a
Un des deux parents est né à l'extérieur du Canada	4,6 ^b
Les deux parents (ou le parent seul) sont nés à l'extérieur du Canada	11,8 ^{a,b}
Plus haut diplôme obtenu par l'un ou l'autre des parents	
Aucun diplôme	26,3 ^a
Diplôme de niveau secondaire	11,6 ^a
Diplôme de niveau collégial	6,7 ^a
Diplôme de niveau universitaire	4,4 ^a
Type de famille	
Famille monoparentale	13,6 ^a
Famille intacte	5,3 ^a
Famille recomposée	7,9 ^a
Nombre d'enfants de 0 à 17 ans	
Un enfant	6,3 ^a
Deux enfants	5,8 ^b
Trois enfants ou plus	10,7 ^{a,b}
Âge du plus jeune enfant	
0 à 5 ans	7,5
6 à 11 ans	7,1
12 à 17 ans	5,9
Niveau de revenu du ménage	
Faible revenu	23,2 ^a
Revenu moyen-faible	6,9 ^a
Revenu moyen-élevé ou élevé	1,4 ^a
Zone de résidence	
Région métropolitaine de Montréal	7,1
Autres régions métropolitaines	5,8 ^a
Zone semi-urbaine	6,7
Zone rurale	8,3 ^a
Indice de défavorisation matérielle et sociale	
Quintile 1- Très favorisé	2,6 ^{a,b}
Quintile 2	4,3 ^{a,b}
Quintile 3	7,2 ^a
Quintile 4	8,7 ^b
Quintile 5- Très défavorisé	15,0 ^{a,b}

a-b Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions au seuil de 0,01.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

10.6 Expérience parentale, milieu de vie et utilisation des services

En ce qui concerne les liens entre l'expérience parentale et la perception qu'ont les parents de la qualité de leur milieu de vie, les résultats de l'enquête révèlent que ceux qui ont une perception peu positive sont proportionnellement plus nombreux que les autres à avoir :

- un niveau plus élevé de stress parental (35 %) ;
- une gestion parentale considérée comme difficile (26 %) ;
- un rythme de vie considéré comme très exigeant (32 %) (tableau 10.9).

Les parents percevant leur milieu de vie de façon très positive sont proportionnellement moins nombreux que les autres à s'imposer très souvent de la pression comme parent (14 %).

Quant au recours à au moins un type de service d'aide alimentaire et matérielle au cours des 12 mois précédant l'enquête, on note qu'il est associé à un niveau plus élevé de stress parental (32 %) et à une gestion parentale jugée difficile (23 %).

Tableau 10.9

Indicateurs liés à l'expérience parentale selon la perception qu'ont les parents de la qualité de leur milieu de vie et selon le recours ou non à au moins un type de service d'aide alimentaire ou matérielle, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	Stress parental plus élevé (Quintile 5)	Gestion parentale difficile ¹	Rythme de vie très exigeant	S'imposer très souvent de la pression
	%			
Total	23,5	18,0	23,9	15,7
Perception de la qualité du milieu de vie				
Perception très positive	17,4 ^a	15,0 ^a	19,4 ^a	13,5 ^{a,b}
Perception plutôt positive	25,4 ^a	18,8 ^a	25,6 ^a	16,9 ^a
Perception peu positive	35,3 ^a	25,8 ^a	32,3 ^a	18,7 ^b
Avoir utilisé au moins un type de service d'aide alimentaire ou matérielle				
Oui	32,4 ^a	22,8 ^a	25,5	15,2
Non	22,9 ^a	17,7 ^a	23,8	15,8

a-b Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

1. Parents vivant avec au moins un enfant âgé de 2 à 17 ans.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

À retenir

Quelques faits saillants

- Environ 41 % des parents perçoivent la qualité de leur milieu de vie de façon très positive, alors que 13 % le perçoivent peu positivement, c'est-à-dire qu'ils considèrent leur situation comme étant moyenne, plutôt mauvaise ou très mauvaise pour au moins quatre des neuf caractéristiques liées à leur logement et à leur quartier.
- Au cours des 12 mois précédant l'enquête, les parcs publics, les espaces verts ou les parcs naturels ont été fréquentés au moins une fois par semaine par environ 42 % des parents et leur famille. Cette proportion est estimée à 31 % pour les arénas ou les terrains de sport, à 19 % pour les piscines publiques, les pataugeoires ou les jeux d'eau et à 8 % pour les bibliothèques.
- La proportion de parents dont les membres de la famille ont fréquenté au moins quelques fois dans l'année un organisme communautaire Famille au cours de l'année précédant l'enquête se situe à environ 14 %. La famille d'environ 35 % des parents a fréquenté au moins quelques fois dans l'année un centre de loisirs ou un centre communautaire et 37 %, un club ou une association sportive.
- Au cours des 12 mois précédant l'enquête, un parent sur cinq (19 %) a participé à des cours, des ateliers, des conférences ou des formations pour parent au moins quelques fois dans l'année. Environ 13 % ont fait appel à des services de consultation individuelle, conjugale ou familiale, 6 % ont participé à des groupes de soutien, 2,7 % ont utilisé des services de répit et 3,1 % ont eu recours à du soutien téléphonique.
- Parmi les parents qui n'ont utilisé aucun de ces cinq types de services de soutien à la parentalité (71 %), environ 15 % ont indiqué qu'ils en auraient néanmoins eu besoin.
- Environ 5 % des parents et leur famille ont eu recours à des services d'une banque alimentaire et 4,1 %, à des services d'une banque de vêtements ou à d'autres services d'aide matérielle dans l'année précédant l'enquête. Au total, environ 7 % des parents et leur famille ont utilisé au moins un de ces deux types de services de derniers recours durant cette période.

Des services utilisés en plus grande proportion par certains groupes de parents

L'utilisation des services offerts aux familles varie selon certaines caractéristiques des parents qui semblent étroitement liées à la situation économique. En effet, les résultats de l'enquête révèlent que les parents vivant dans un ménage à faible revenu sont plus nombreux que les autres, en proportion, à avoir eu besoin de services de soutien à la parentalité, mais de ne pas les avoir utilisés, notamment en raison des coûts trop élevés. Par ailleurs, les parents vivant dans un ménage à faible revenu sont moins nombreux, en proportion, à vivre dans une famille ayant fréquenté au moins une fois par semaine un aréna ou un terrain de sport et ayant fréquenté au moins une fois par mois un club ou une association sportive. Les coûts parfois élevés des activités sportives pourraient expliquer en partie ces résultats, ces activités étant généralement moins accessibles aux familles vivant en contexte de précarité économique. De plus, leur famille a davantage eu recours à au moins un type de service d'aide alimentaire ou matérielle.

Ces résultats ne sont probablement pas sans lien avec ceux concernant les parents de famille monoparentale, les parents sans diplôme et les parents nés à l'étranger, trois caractéristiques associées à une proportion plus élevée de parents vivant dans un ménage à faible revenu (voir le chapitre 4). En effet, parmi les parents n'ayant utilisé aucun des cinq types de services de soutien à la parentalité mesurés dans l'enquête, ceux de famille monoparentale ont déclaré en plus grande proportion que les autres qu'ils auraient néanmoins eu besoin de tels services. Les parents de famille monoparentale sont aussi proportionnellement plus nombreux que les autres à avoir utilisé au moins un type de service d'aide alimentaire ou matérielle dans l'année précédant l'enquête.

Quant à la scolarité des parents, les résultats indiquent que le fait de vivre dans une famille comptant deux parents (ou un parent seul) sans diplôme est associé à une proportion plus faible de parents dont la famille a fréquenté sur une base hebdomadaire un aréna ou un terrain de sport de même qu'un club ou une association sportive que celle des autres. En outre, leur famille a davantage fréquenté un organisme communautaire Famille au moins quelques fois dans l'année et est plus susceptible que les autres d'avoir utilisé au moins un type de service d'aide alimentaire ou matérielle au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Une plus grande utilisation des services chez les parents nés à l'étranger

Rappelons d'entrée de jeu que les parents nés à l'extérieur du Canada indiquent en plus forte proportion que les natifs avoir un besoin de soutien considéré comme élevé, tout en étant plus susceptibles d'avoir un entourage peu disponible en cas de besoin (voir le chapitre 9). On peut donc penser que certains d'entre eux se tournent vers les différents services disponibles pour combler ces besoins de soutien.

À ce sujet, l'enquête révèle que lorsque la famille compte deux parents (ou un parent seul) nés à l'extérieur du Canada, les parents et leur famille sont plus susceptibles que les natifs d'avoir fréquenté un organisme communautaire Famille ou un centre de loisir ou communautaire au moins quelques fois dans l'année et d'avoir fait appel à au moins un type de service d'aide alimentaire ou matérielle au cours des 12 mois précédant l'enquête. De plus, le fait de vivre dans une famille comptant au moins un parent né à l'étranger est associé à une proportion plus élevée de parents dont la famille a fréquenté de façon hebdomadaire un parc, une piscine ou une bibliothèque publique.

Comparativement aux parents nés au Canada, les parents nés à l'étranger ont également davantage eu recours à trois des cinq types de services de soutien à la parentalité mesurés dans l'enquête (ateliers, cours ou formation pour parents ; groupes de soutien ; services de répit). Parmi les parents n'ayant utilisé aucun type de service de soutien à la parentalité, les parents nés à l'étranger sont toutefois plus nombreux que les natifs, en proportion, à avoir indiqué qu'ils auraient eu besoin de services de soutien à la parentalité, mais à ne pas les avoir utilisés parce qu'ils ne connaissaient pas les activités et les services disponibles.

En général, en plus des difficultés financières pouvant accompagner une trajectoire migratoire, notons que les parents issus de l'immigration doivent s'adapter à un nouveau contexte culturel et linguistique, ce qui peut complexifier l'exercice de leur rôle parental. À cet égard, différents programmes, comme l'Initiative Espace parents³, ont été mis en place pour mieux soutenir les parents immigrants.

3. Pour plus d'information, consulter le site Web : www.espace-parents.ca.

Un milieu de vie perçu moins positivement, une expérience parentale plus ardue

Nous avons également vu dans ce chapitre que la proportion de parents ayant une perception peu positive de la qualité de leur milieu de vie est plus élevée chez les parents de famille monoparentale, les parents sans diplôme, ceux nés à l'étranger et ceux vivant dans un ménage à faible revenu.

D'ailleurs, rappelons que ces quatre groupes de parents sont plus susceptibles que les autres de résider dans un secteur très défavorisé sur le plan matériel et social (voir le chapitre 4), une caractéristique elle-même associée à une proportion élevée de parents percevant la qualité de leur milieu de vie de façon peu positive. À ce propos, une étude de Statistique Canada a montré que les familles à faible revenu, les parents célibataires et les personnes immigrantes sont surreprésentés, entre autres, dans les quartiers à forte densité, dans les quartiers où l'on trouve des logements multiples et les secteurs comptant moins d'espaces verts (Brown et autres 2022). Les familles à faible revenu et les familles monoparentales seraient aussi surreprésentées dans les quartiers exposés à plus de criminalité que dans les autres quartiers. Ces constats peuvent expliquer en partie pourquoi ces groupes de parents sont plus susceptibles que les autres d'avoir une perception peu positive de la qualité de leur milieu de vie.

Par ailleurs, l'enquête a permis de montrer un lien entre la perception qu'ont les parents de la qualité de leur milieu de vie et une expérience parentale considérée comme ardue. En effet, les parents qui ont une perception peu positive sont proportionnellement plus nombreux que les autres à avoir :

- un niveau plus élevé de stress parental ;
- une gestion parentale considérée comme difficile ;
- un rythme de vie considéré comme très exigeant.

Ces résultats tendent ainsi à confirmer l'importance de tenir compte du milieu de vie lorsqu'on s'intéresse à la parentalité, bien que son influence soit généralement plus indirecte (Lacharité et autres 2015). Les municipalités ont d'ailleurs un rôle important à jouer sur ce plan. À cet égard, soulignons qu'il existe au Québec près de 800 municipalités ou autres entités municipales qui disposent d'une politique familiale visant à mettre en place des actions pour le bien-être des familles, par exemple l'aménagement de milieux de vie, les loisirs offerts, l'habitation ou le transport⁴.

4. Pour plus d'information sur les politiques familiales municipales, consultez le site Web suivant : [Famille - Espace MUNI](#).



11

La parentalité dans les régions du Québec

- 11.1 Caractéristiques des parents et de leur famille
- 11.2 Expérience parentale
- 11.3 Santé des parents et de leur famille
- 11.4 Situation économique des parents
- 11.5 Emploi et conciliation travail-famille
- 11.6 Utilisation des écrans dans les familles
- 11.7 Relation coparentale en contexte conjugal
- 11.8 Soutien de l'entourage et pression sociale
- 11.9 Perception du milieu de vie et utilisation des services

Introduction

Ce dernier chapitre vise à brosser un portrait régional de quelques-uns des indicateurs décrits dans les chapitres précédents. Ce portrait nous permettra de vérifier si certaines régions se démarquent du reste du Québec sur certains aspects de la vie des parents.

Les données présentées dans ce chapitre seront notamment utiles aux organismes qui offrent des services aux enfants, aux parents et aux familles. Examinés en complémentarité avec d'autres données et informations contextuelles permettant de décrire certaines réalités et particularités régionales, ces résultats régionaux pourront alimenter leur réflexion quant à la façon d'adapter les services à la réalité des familles auxquelles ils viennent en aide et au milieu dans lequel elles évoluent.

Les premiers résultats présentés dans ce chapitre portent sur quelques-unes des caractéristiques des parents et de leur famille que nous avons décrites au premier chapitre de ce rapport (lieu de naissance, langue le plus souvent parlée à la maison, plus haut diplôme obtenu, etc.). Plusieurs de ces caractéristiques, rappelons-le, sont associées à la plupart des indicateurs portant sur les différents aspects de l'expérience vécue par les parents. On porte ensuite notre attention sur les quatre principaux indicateurs de l'expérience parentale décrits au chapitre 2, soit le stress parental, le niveau de difficulté lié à la gestion parentale, le niveau d'exigence du rythme de la vie quotidienne et la pression que s'imposent eux-mêmes les parents.

On présente ensuite les résultats régionaux des principaux indicateurs décrits dans les chapitres 3 à 10 (à l'exception du chapitre 8¹) : la santé des parents et celle de leur famille, la situation économique des parents, l'emploi et la conciliation travail-famille, l'utilisation des écrans dans les familles, la relation coparentale en contexte conjugale, le soutien de l'entourage et la pression sociale et, finalement, la perception du milieu de vie et l'utilisation des services.

Rappelons que les définitions des indicateurs analysés dans ce chapitre sont présentées dans les chapitres précédents. Le lectorat peut s'y référer pour mieux saisir la construction de certains indicateurs complexes, de même que leur portée et leurs limites.

1. Étant donné que ce chapitre porte sur une sous-population, soit les parents ayant au moins un enfant issu d'une union antérieure, les effectifs réduits des indicateurs qui y sont présentés ne nous permettent pas de détecter de différences statistiquement significatives entre les régions et le reste du Québec.

Encadré 11.1

Comment interpréter les tableaux des résultats régionaux ?

Pour chacun des indicateurs analysés, un test global de comparaisons des 17 régions administratives est d'abord réalisé. Dans le cas où ce test est significatif au seuil fixé de 5 %, des tests supplémentaires sont faits pour vérifier si chacune des régions se distingue du reste du Québec.

Dans ce chapitre, les différences significatives sont exprimées à l'aide des signes « + » et « - ». Ainsi, lorsqu'une région affiche une proportion de parents significativement plus faible que celle du reste du Québec, le pourcentage présenté est accompagné du signe « - ». Une proportion plus élevée que celle du reste du Québec est illustrée par un « + ».

Il importe de noter qu'il ne s'agit pas de comparaisons entre les différentes régions, mais bien de comparaisons entre la proportion enregistrée pour une région donnée et celle obtenue pour le reste du Québec. Le « reste du Québec » fait référence ici à l'ensemble des régions du Québec, à l'exclusion de celle qui fait l'objet de la comparaison, alors que « l'ensemble du Québec » comprend toutes les régions administratives visées à l'enquête.

Soulignons que certaines régions administratives, en raison d'un nombre de parents répondants plus faible, sont sujettes à une puissance statistique plus faible que d'autres régions administratives. Ainsi, il est possible qu'une région présente une proportion de parents qui semble relativement éloignée de celle notée pour le reste du Québec sans que la différence soit statistiquement significative. Pour plus d'information sur les taux de réponse et le nombre de parents répondants par région, consultez la section 2.3 du [rapport méthodologique](#) de l'enquête.

11.1 Caractéristiques des parents et de leur famille

L'enquête permet d'abord de relever de nombreuses différences entre les régions et le reste du Québec en ce qui concerne le lieu de naissance des parents ainsi que la langue le plus souvent parlée à la maison (tableau 11.1). En effet, on remarque que les régions de Montréal (57 %) et de Laval (55 %) présentent une proportion nettement plus élevée de parents nés à l'extérieur du Canada que celle du reste du Québec. Il n'est donc pas surprenant de constater que ce sont dans ces régions que l'on trouve également les plus fortes proportions de parents dont le français n'est pas l'une des langues le plus souvent parlées à la maison (respectivement 38 % et 29 %). Par rapport au reste du Québec, cette proportion est aussi plus élevée dans la région de l'Outaouais (21 %).

La plupart des autres régions se démarquent du reste du Québec non seulement par une proportion plus faible de parents nés à l'étranger, mais aussi par une proportion plus faible de parents n'ayant pas le français comme langue le plus souvent parlée à la maison. C'est le cas des 13 régions suivantes : le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Capitale-Nationale, la Mauricie, l'Estrie, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, le Nord-du-Québec, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la Chaudière-Appalaches, Lanaudière, les Laurentides et le Centre-du-Québec.

Tableau 11.1

Proportion de parents nés à l'extérieur du Canada et proportion de parents n'ayant pas le français comme langue le plus souvent parlée à la maison, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, régions administratives et ensemble du Québec, 2022

	Être né à l'extérieur du Canada	Ne pas avoir le français comme langue le plus souvent parlée à la maison
	%	
Total	27,3	16,6
Bas-Saint-Laurent	3,8* -	1,0** -
Saguenay-Lac-Saint-Jean	3,1* -	0,7** -
Capitale-Nationale	16,4 -	4,3 -
Mauricie	9,9 -	3,2* -
Estrie	11,8 -	8,1 -
Montréal	57,2 +	37,5 +
Outaouais	25,1	21,4 +
Abitibi-Témiscamingue	4,5* -	2,4* -
Côte-Nord	3,8* -	7,2 -
Nord-du-Québec	7,1 -	3,8* -
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	4,4* -	6,3 -
Chaudière-Appalaches	7,8 -	2,9* -
Laval	54,6 +	29,5 +
Lanaudière	18,9 -	5,0* -
Laurentides	17,5 -	10,1 -
Montérégie	25,3 -	17,7
Centre-du-Québec	6,0 -	2,2* -

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

+/- Proportion de la région significativement supérieure (+) ou inférieure (-) à celle du reste du Québec au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Pour ce qui est du plus haut diplôme obtenu par les parents, les données révèlent que les régions de Montréal (63 %), de Laval (54 %), de la Capitale-Nationale (52 %) et de l'Outaouais (49 %) affichent une proportion de parents ayant un diplôme universitaire supérieure à celle du reste du Québec (tableau 11.2).



À l'exception des parents de la Montérégie, où l'enquête ne permet pas de détecter de différence avec le reste du Québec, les parents des 12 autres régions sont moins nombreux en proportion à détenir un diplôme de niveau universitaire que ceux du reste du Québec.

Quant aux parents moins scolarisés, par rapport au reste du Québec, on remarque que la proportion de parents n'ayant aucun diplôme et que la proportion de parents ayant tout au plus un diplôme de niveau secondaire sont plus élevées dans les sept régions suivantes :

- l'Estrie (respectivement 9 % et 33 %) ;
- l'Abitibi-Témiscamingue (respectivement 11 % et 38 %) ;
- la Côte-Nord (respectivement 11 % et 37 %) ;
- le Nord-du-Québec (respectivement 9 % et 37 %) ;
- la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (respectivement 10 % et 34 %) ;
- Lanaudière (respectivement 9 % et 34 %) ;
- le Centre-du-Québec (respectivement 10 % et 36 %).

Tableau 11.2

Plus haut diplôme obtenu, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, régions administratives et ensemble du Québec, 2022

	Aucun diplôme	Diplôme de niveau secondaire	Diplôme de niveau collégial	Diplôme de niveau universitaire
	%			
Total	6,7	26,3	21,1	46,0
Bas-Saint-Laurent	6,9	36,6 +	25,5 +	31,0 -
Saguenay-Lac-Saint-Jean	5,3 *	33,9 +	29,0 +	31,8 -
Capitale-Nationale	3,5 * -	24,4	20,4	51,7 +
Mauricie	8,2	29,2	23,8	38,8 -
Estrie	9,1 +	33,0 +	20,3	37,6 -
Montréal	5,5 -	16,4 -	15,5 -	62,7 +
Outaouais	7,2	22,5 -	21,0	49,4 +
Abitibi-Témiscamingue	11,0 +	38,0 +	21,7	29,3 -
Côte-Nord	10,5 +	37,2 +	24,0 +	28,3 -
Nord-du-Québec	9,1 +	36,8 +	25,9 +	28,2 -
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	10,3 +	33,6 +	24,7 +	31,4 -
Chaudière-Appalaches	7,1	31,5 +	29,1 +	32,3 -
Laval	5,1 -	21,0 -	19,6	54,3 +
Lanaudière	9,3 +	33,6 +	22,2	34,9 -
Laurentides	7,2	32,0 +	25,0 +	35,8 -
Montérégie	6,3	25,8	20,8	47,0
Centre-du-Québec	10,3 +	35,7 +	24,8 +	29,1 -

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

+/- Proportion de la région significativement supérieure (+) ou inférieure (-) à celle du reste du Québec au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.



Dima Berlin / iStock

En ce qui a trait au type de famille (tableau 11.3), les résultats montrent d'abord que la proportion de parents vivant dans une famille intacte est plus élevée dans deux régions, soit Montréal (77 %) et Laval (79 %), que dans le reste du Québec. Elle est toutefois plus faible dans les régions suivantes :

- la Mauricie (66 %) ;
- l'Abitibi-Témiscamingue (65 %) ;
- la Côte-Nord (64 %) ;
- le Nord-du-Québec (68 %) ;
- la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (67 %).

La proportion de parents vivant dans une famille monoparentale est plus faible dans les régions de la Capitale-Nationale (15 %) et de Laval (14 %) que dans le reste du Québec, mais elle est plus élevée dans les régions suivantes :

- la Mauricie (21 %) ;
- l'Abitibi-Témiscamingue (20 %) ;
- la Côte-Nord (21 %) ;
- la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (23 %).

Enfin, on note que la proportion de parents vivant dans une famille recomposée est plus faible à Montréal (5 %) et à Laval (6 %) que dans le reste du Québec, alors qu'elle est plus élevée dans les régions suivantes :

- la Mauricie (13 %) ;
- l'Abitibi-Témiscamingue (14 %) ;
- la Côte-Nord (14 %) ;
- le Nord-du-Québec (15 %) ;
- la Chaudière-Appalaches (12 %) ;
- le Centre-du-Québec (13 %).

Tableau 11.3

Type de famille, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, régions administratives et ensemble du Québec, 2022

	Monoparentale	Intacte	Recomposée
	%		
Total	17,3	73,1	9,6
Bas-Saint-Laurent	17,6	71,6	10,8
Saguenay-Lac-Saint-Jean	17,9	71,1	10,9
Capitale-Nationale	14,9-	74,0	11,2
Mauricie	20,9+	66,2-	12,8+
Estrie	17,2	72,4	10,5
Montréal	17,6	77,4+	5,0-
Outaouais	18,9	70,3	10,7
Abitibi-Témiscamingue	20,2+	65,5-	14,3+
Côte-Nord	21,5+	64,5-	14,1+
Nord-du-Québec	16,7	67,9-	15,4+
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	23,2+	67,3-	9,5
Chaudière-Appalaches	17,1	70,8	12,1+
Laval	14,4-	79,2+	6,4-
Lanaudière	19,4	69,8	10,8
Laurentides	15,9	73,3	10,8
Montérégie	16,9	72,4	10,7
Centre-du-Québec	16,7	70,4	12,9+

+/- Proportion de la région significativement supérieure (+) ou inférieure (-) à celle du reste du Québec au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Quant au nombre d'enfants de 0 à 17 ans vivant au moins 14 % du temps dans le ménage, on constate que la proportion de parents vivant avec au moins trois enfants est plus élevée dans les régions de l'Estrie (26 %), de la Chaudière-Appalaches (24 %) et du Centre-du-Québec (26 %) que dans le reste du Québec, alors que cette proportion est plus faible dans la région de Montréal (18 %) (tableau 11.4).

De plus, la région de Montréal présente une proportion plus élevée de parents n'ayant qu'un enfant (38 %) que dans le reste du Québec. Cette proportion est toutefois plus faible dans les régions suivantes :

- l'Estrie (28 %) ;
- l'Abitibi-Témiscamingue (30 %) ;
- la Chaudière-Appalaches (31 %) ;
- le Centre-du-Québec (31 %).

Tableau 11.4

Nombre d'enfants de 0 à 17 ans vivant au moins 14 % du temps dans le ménage, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, régions administratives et ensemble du Québec, 2022

	Un enfant	Deux enfants	Trois enfants ou plus
	%		
Total	34,4	44,7	20,8
Bas-Saint-Laurent	34,5	43,5	22,0
Saguenay-Lac-Saint-Jean	33,5	44,9	21,6
Capitale-Nationale	33,8	46,1	20,1
Mauricie	31,7	45,1	23,2
Estrie	28,5-	45,9	25,6+
Montréal	37,9+	43,9	18,2-
Outaouais	33,4	45,9	20,6
Abitibi-Témiscamingue	30,3-	46,2	23,4
Côte-Nord	35,5	43,5	21,0
Nord-du-Québec	31,5	46,2	22,3
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	37,0	45,4	17,6
Chaudière-Appalaches	31,0-	44,5	24,4+
Laval	36,3	43,0	20,7
Lanaudière	34,7	43,8	21,5
Laurentides	33,3	45,9	20,8
Montérégie	35,1	44,9	20,0
Centre-du-Québec	30,5-	43,3	26,1+

+/- Proportion de la région significativement supérieure (+) ou inférieure (-) à celle du reste du Québec au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Les régions de Montréal (44 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue (47 %) présentent une proportion plus élevée de parents vivant avec au moins un enfant d'âge préscolaire (0 à 5 ans) que celle du reste du Québec, tandis que la région de Laval affiche une proportion plus faible (39 %) (tableau 11.5). De plus, la région de Laval se distingue du reste du Québec par une proportion plus élevée de parents vivant dans une famille composée uniquement d'adolescents (12 à 17 ans) (28 %), alors que Montréal affiche une proportion plus faible (22 %).

Enfin, mentionnons que les parents de l'Abitibi-Témiscamingue sont proportionnellement moins nombreux que les parents du reste du Québec à vivre dans une famille où l'enfant le plus jeune est âgé de 6 à 11 ans (30 %).

Tableau 11.5

Âge du plus jeune enfant dans la famille, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, régions administratives et ensemble du Québec, 2022

	0 à 5 ans	6 à 11 ans	12 à 17 ans
	%		
Total	42,4	33,4	24,2
Bas-Saint-Laurent	40,8	31,4	27,8
Saguenay-Lac-Saint-Jean	45,0	30,3	24,7
Capitale-Nationale	42,7	34,7	22,7
Mauricie	43,9	32,6	23,6
Estrie	40,5	36,3	23,2
Montréal	44,4 ⁺	33,5	22,1 ⁻
Outaouais	41,6	33,9	24,5
Abitibi-Témiscamingue	47,5 ⁺	29,9 ⁻	22,6
Côte-Nord	42,2	33,4	24,4
Nord-du-Québec	44,6	32,6	22,7
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	41,8	33,0	25,2
Chaudière-Appalaches	39,7	34,8	25,5
Laval	39,3 ⁻	33,1	27,6 ⁺
Lanaudière	43,6	32,9	23,5
Laurentides	41,4	33,1	25,6
Montérégie	41,3	33,4	25,3
Centre-du-Québec	44,1	32,0	23,9

+/- Proportion de la région significativement supérieure (+) ou inférieure (-) à celle du reste du Québec au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

11.2 Expérience parentale

Qu'en est-il maintenant des différences régionales en lien avec l'expérience parentale ? En ce qui concerne d'abord le niveau de stress parental, on remarque que la proportion de parents vivant plus de stress que les autres est plus forte dans les régions de Montréal (29 %) et de la Montérégie (25 %) que celle du reste du Québec (tableau 11.6). Cette proportion est toutefois plus faible dans les neuf régions suivantes :

- le Bas-Saint-Laurent (17 %) ;
- le Saguenay–Lac-Saint-Jean (18 %) ;
- la Capitale-Nationale (21 %) ;
- la Mauricie (19 %) ;
- la Côte-Nord (18 %) ;
- le Nord-du-Québec (19 %) ;
- la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (18 %) ;
- la Chaudière-Appalaches (18 %) ;
- le Centre-du-Québec (19 %).

Quant à la gestion parentale, quatre régions se distinguent du reste du Québec. En effet, la proportion de parents dont la gestion parentale est jugée difficile est plus faible que celle du reste du Québec dans le Bas-Saint-Laurent (14 %), sur la Côte-Nord (15 %), dans le Nord-du-Québec (14 %) et en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (14 %).

En ce qui concerne le rythme de la vie quotidienne, on remarque que la proportion de parents ayant un rythme de vie considéré comme très exigeant est plus élevée que celle du reste du Québec dans deux régions, soit l'Estrie (27 %) et la Montérégie (26 %), mais qu'elle est plus faible dans la région de Montréal (21 %).

La proportion de parents qui s'imposent très souvent de la pression en ce qui concerne la façon dont ils s'occupent de leurs enfants est plus élevée dans la région de la Capitale-Nationale (19 %) que dans le reste du Québec. Cette proportion est cependant plus faible dans les régions de Montréal (14 %) et de Laval (13 %).

Tableau 11.6

Indicateurs relatifs à l'expérience parentale, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, régions administratives et ensemble du Québec, 2022

	Stress parental plus élevé (Quintile 5)	Gestion parentale difficile ¹	Rythme de vie très exigeant	S'imposer très souvent de la pression
	%			
Total	23,5	18,0	23,9	15,7
Bas-Saint-Laurent	17,5-	14,3-	23,5	15,0
Saguenay-Lac-Saint-Jean	18,2-	16,8	24,2	14,8
Capitale-Nationale	20,6-	20,2	23,4	19,1+
Mauricie	18,6-	15,1	23,6	17,1
Estrie	22,4	15,7	27,3+	16,4
Montréal	28,6+	18,1	21,2-	13,6-
Outaouais	24,2	18,4	22,9	17,8
Abitibi-Témiscamingue	22,1	15,4	23,0	16,6
Côte-Nord	18,1-	14,6-	21,7	15,2
Nord-du-Québec	18,8-	13,8-	21,8	15,9
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	18,2-	14,3-	21,0	13,8
Chaudière-Appalaches	18,4-	15,2	23,4	16,5
Laval	23,7	17,1	21,7	12,8-
Lanaudière	21,8	18,3	24,6	14,9
Laurentides	22,6	20,2	27,1	16,5
Montérégie	25,3+	19,4	26,1+	16,3
Centre-du-Québec	19,4-	18,5	24,3	16,4

+/- Proportion de la région significativement supérieure (+) ou inférieure (-) à celle du reste du Québec au seuil de 0,05.

1. Parents vivant avec au moins un enfant âgé de 2 à 17 ans.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

11.3 Santé des parents et de leur famille

Pour ce qui est de la santé des parents et de leur famille, on note d'abord que la proportion de parents percevant leur état de santé comme passable ou mauvais est plus élevée dans la région de Montréal (12 %) que dans le reste du Québec, mais elle est plus faible dans les régions de la Capitale-Nationale (8 %) et de la Chaudière-Appalaches (9 %) (tableau 11.7).

On constate ensuite que pour la région de Montréal, la proportion de parents indiquant être un peu, assez ou beaucoup limités dans leurs activités quotidiennes à la maison et dans leur rôle de parents en raison d'un problème de santé, d'une incapacité, d'une maladie ou d'un trouble chronique (11 %) est plus faible que celle du reste du Québec. Cette proportion est toutefois plus élevée dans les quatre régions suivantes :

- le Bas-Saint-Laurent (17 %) ;
- l'Outaouais (16 %) ;
- la Côte-Nord (17 %) ;
- Lanaudière (16 %).

Enfin, on trouve dans les régions de Montréal (17 %) et de Laval (19 %) une plus faible proportion de parents indiquant vivre avec au moins un enfant ayant un problème de santé physique ou mentale chronique, un trouble du développement, de l'apprentissage ou du comportement que dans le reste du Québec. Cette proportion est toutefois plus élevée dans les régions de l'Outaouais (27 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (26 %), de la Côte-Nord (28 %), des Laurentides (30 %) et de la Montérégie (25 %).



StockPlanets / iStock

Tableau 11.7

Indicateurs relatifs à la santé des parents et de leur famille, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, régions administratives et ensemble du Québec, 2022

	Percevoir son état de santé comme passable ou mauvais	Être un peu, assez ou beaucoup limité dans ses activités quotidiennes et son rôle de parent	Vivre avec au moins un enfant ayant un problème de santé chronique ou un trouble du développement, d'apprentissage ou du comportement
	%		
Total	10,6	13,3	23,2
Bas-Saint-Laurent	10,6	16,9 ⁺	24,9
Saguenay-Lac-Saint-Jean	8,9	12,6	22,8
Capitale-Nationale	8,4 ⁻	13,3	24,5
Mauricie	10,7	14,3	24,9
Estrie	9,7	12,8	24,2
Montréal	12,2 ⁺	11,4 ⁻	17,1 ⁻
Outaouais	11,2	15,9 ⁺	27,3 ⁺
Abitibi-Témiscamingue	9,2	14,6	26,4 ⁺
Côte-Nord	10,4	17,0 ⁺	28,4 ⁺
Nord-du-Québec	8,4	15,1	24,6
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	9,6	15,4	23,1
Chaudière-Appalaches	8,6 ⁻	11,8	22,1
Laval	11,6	11,9	19,1 ⁻
Lanaudière	9,4	16,3 ⁺	25,5
Laurentides	9,8	14,4	30,4 ⁺
Montérégie	11,9	13,5	24,9 ⁺
Centre-du-Québec	9,3	11,3	23,2

+/- Proportion de la région significativement supérieure (+) ou inférieure (-) à celle du reste du Québec au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

11.4 Situation économique des parents

De nombreuses différences significatives entre les régions et le reste du Québec sont relevées relativement à la situation économique des parents (tableau 11.8). En effet, on constate d'abord que la proportion de parents vivant dans un ménage à faible revenu est plus élevée dans les régions de Montréal (25 %), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (21 %) et de Laval (21 %) que dans le reste du Québec, mais qu'elle est plus faible dans les sept régions administratives suivantes :

- le Saguenay-Lac-Saint-Jean (12 %) ;
- la Capitale-Nationale (10 %) ;
- l'Abitibi-Témiscamingue (13 %) ;
- le Nord-du-Québec (10 %) ;
- la Chaudière-Appalaches (12 %) ;
- les Laurentides (13 %) ;
- la Montérégie (14 %).

Pour ce qui est de la proportion de parents percevant leurs revenus comme insuffisants pour répondre aux besoins de base de leur famille (logement, habillement, alimentation), les régions de Montréal (31 %) et de Laval (33 %) se démarquent par une proportion plus élevée que celle du reste du Québec. Les parents jugeant leurs revenus insuffisants se trouvent en moins grande proportion dans les régions suivantes :

- le Saguenay-Lac-Saint-Jean (23 %) ;
- la Capitale-Nationale (23 %) ;
- la Mauricie (22 %) ;
- l'Estrie (23 %) ;
- la Côte-Nord (21 %) ;
- le Nord-du-Québec (20 %) ;
- le Centre-du-Québec (23 %).

Quant à la proportion de parents percevant leur famille comme assez ou très endettée, les résultats montrent qu'elle est plus faible dans la région de la Capitale-Nationale (8 %) que dans le reste du Québec, mais qu'elle est plus élevée dans les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean (13 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (13 %), du Nord-du-Québec (15 %) et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (14 %).

Les résultats de l'enquête indiquent également que la proportion de parents vivant dans un secteur très défavorisé selon l'indice de défavorisation matérielle et sociale est plus élevée que celle du reste du Québec dans deux régions, soit Montréal (33 %) et, dans une moindre mesure, la Mauricie (23 %). Cette proportion est plus faible dans 11 régions.

Tableau 11.8

Indicateurs relatifs à la situation économique, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, régions administratives et ensemble du Québec, 2022

	Vivre dans un ménage à faible revenu	Percevoir ses revenus comme insuffisants	Considérer sa famille comme assez ou très endettée	Vivre dans un secteur très défavorisé	
	%				
Total	16,7	26,7	10,4	16,5	
Bas-Saint-Laurent	14,9	26,7	10,5	10,5	-
Saguenay-Lac-Saint-Jean	11,5 -	22,9 -	12,6 +	10,6	-
Capitale-Nationale	9,8 -	22,8 -	8,0 -	7,3	-
Mauricie	16,7	22,4 -	9,9	23,0	+
Estrie	16,8	22,7 -	9,1	14,9	
Montréal	25,1 +	31,0 +	11,0	33,2	+
Outaouais	14,9	27,1	10,8	17,4	
Abitibi-Témiscamingue	12,7 -	23,7	12,9 +	13,6	-
Côte-Nord	13,8	20,9 -	11,0	17,6	
Nord-du-Québec	9,9 -	20,0 -	15,1 +	11,0	-
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	21,4 +	27,3	13,6 +	17,6	
Chaudière-Appalaches	12,0 -	24,4	10,5	4,5*	-
Laval	20,7 +	32,9 +	11,8	11,3	-
Lanaudière	14,9	27,6	9,6	12,1	-
Laurentides	12,7 -	26,0	11,1	13,4	-
Montérégie	14,5 -	25,9	10,1	11,4	-
Centre-du-Québec	17,3	22,6 -	10,5	13,2	-

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

+/- Proportion de la région significativement supérieure (+) ou inférieure (-) à celle du reste du Québec au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

11.5 Emploi et conciliation travail-famille

En ce qui a trait à l'emploi, les résultats de l'enquête montrent que seuls les parents de la région de Montréal (86 %) occupent un emploi dans une proportion moindre que ceux du reste du Québec (tableau 11.9). La proportion de parents en emploi au moment de l'enquête est plus élevée dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean (93 %), de la Capitale-Nationale (94 %) et de la Chaudière-Appalaches (93 %).

Tableau 11.9

Proportion de parents occupant un emploi au moment de l'enquête, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, régions administratives et ensemble du Québec, 2022

	%
Total	90,3
Bas-Saint-Laurent	91,9
Saguenay–Lac-Saint-Jean	92,6+
Capitale-Nationale	94,0+
Mauricie	90,1
Estrie	90,2
Montréal	85,9-
Outaouais	91,7
Abitibi-Témiscamingue	90,3
Côte-Nord	91,3
Nord-du-Québec	91,5
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	88,8
Chaudière-Appalaches	93,3+
Laval	90,8
Lanaudière	91,4
Laurentides	90,6
Montérégie	91,2
Centre-du-Québec	92,3

+/- Proportion de la région significativement supérieure (+) ou inférieure (-) à celle du reste du Québec au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

De nombreuses différences significatives sont observées du côté des caractéristiques de l'emploi des parents (tableau 11.10). Notons que la proportion de parents en emploi travaillant plus de 40 heures par semaine est plus faible que celle du reste du Québec dans les régions de la Capitale-Nationale (21 %) et de Montréal (23 %), mais qu'elle est plus élevée dans les régions suivantes :

- le Bas-Saint-Laurent (33 %) ;
- l'Estrie (30 %) ;
- l'Abitibi-Témiscamingue (30 %) ;
- le Nord-du-Québec (34 %) ;
- la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (29 %).

Un regard sur le lien d'emploi montre que la région de Montréal (84 %) se distingue du reste du Québec par une proportion plus faible de parents occupant un emploi salarié. Cette proportion est plus élevée au Saguenay-Lac-Saint-Jean (89 %), dans la Capitale-Nationale (89 %) et sur la Côte-Nord (93 %).

De plus, on trouve une proportion moins élevée de parents en emploi ayant un horaire de travail atypique dans la Capitale-Nationale (24 %) et en Outaouais (24 %) que dans le reste du Québec. En revanche, cette proportion est plus élevée pour 7 des 17 régions du Québec, à savoir :

- le Bas-Saint-Laurent (33 %) ;
- le Saguenay-Lac-Saint-Jean (33 %) ;
- l'Abitibi-Témiscamingue (36 %) ;
- la Côte-Nord (34 %) ;
- le Nord-du-Québec (39 %) ;
- la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (35 %) ;
- les Laurentides (32 %).

La proportion de parents en emploi travaillant de la maison sur une base régulière est quant à elle plus élevée que celle du reste du Québec dans quatre régions, soit la Capitale-Nationale (49 %), Montréal (49 %), l'Outaouais (52 %) et la Montérégie (46 %). Cette proportion est plus faible dans les autres régions du Québec, à l'exception de la Chaudière-Appalaches et de Laval.

Enfin, en ce qui a trait au niveau de conflit travail-famille vécu par les parents occupant un emploi, la région de Montréal (22 %) se démarque du reste du Québec par une proportion plus élevée de parents pour qui le niveau de conflit est considéré comme élevé. Cette proportion est cependant plus faible dans les régions de la Capitale-Nationale (14 %), de la Mauricie (15 %), de l'Estrie (15 %), de la Chaudière-Appalaches (14 %) et du Centre-du-Québec (15 %).

Tableau 11.10

Indicateurs relatifs à l'emploi et à la conciliation travail-famille, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans occupant un emploi, régions administratives et ensemble du Québec, 2022

	Travailler plus de 40 heures par semaine	Avoir un emploi salarié	Avoir un horaire de travail atypique	Travailler de la maison sur une base régulière	Avoir un niveau de conflit travail-famille considéré comme élevé
	%				
Total	25,5	86,1	29,0	42,1	18,6
Bas-Saint-Laurent	33,2 ⁺	85,6	32,8 ⁺	30,0 ⁻	17,1
Saguenay-Lac-Saint-Jean	26,7	88,8 ⁺	32,6 ⁺	27,0 ⁻	17,8
Capitale-Nationale	21,1 ⁻	89,3 ⁺	23,8 ⁻	49,2 ⁺	14,2 ⁻
Mauricie	25,6	86,3	30,8	33,3 ⁻	15,0 ⁻
Estrie	29,7 ⁺	84,3	31,0	35,3 ⁻	15,2 ⁻
Montréal	22,5 ⁻	83,9 ⁻	28,8	49,5 ⁺	21,6 ⁺
Outaouais	23,6	88,4	24,4 ⁻	52,4 ⁺	18,8
Abitibi-Témiscamingue	30,2 ⁺	88,6	36,3 ⁺	26,2 ⁻	18,4
Côte-Nord	27,9	92,6 ⁺	33,8 ⁺	19,6 ⁻	19,5
Nord-du-Québec	34,1 ⁺	87,8	39,3 ⁺	21,2 ⁻	19,9
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	29,1 ⁺	88,6	34,5 ⁺	26,2 ⁻	16,1
Chaudière-Appalaches	25,7	86,8	27,4	39,7	14,2 ⁻
Laval	26,3	85,4	27,6	42,9	20,2
Lanaudière	26,1	85,8	31,6	36,5 ⁻	18,4
Laurentides	27,6	84,1	32,1 ⁺	37,7 ⁻	20,8
Montérégie	26,5	87,2	28,1	45,7 ⁺	19,7
Centre-du-Québec	26,3	83,8	30,4	26,8 ⁻	15,0 ⁻

+/- Proportion de la région significativement supérieure (+) ou inférieure (-) à celle du reste du Québec au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

11.6 Utilisation des écrans dans les familles

La gestion de l'utilisation que font les enfants des écrans semble un défi vécu de façon relativement similaire par les parents aux quatre coins du Québec. En effet, l'enquête ne permet pas de détecter de différence statistiquement significative entre les régions et le reste du Québec quant à la proportion de parents pour qui la gestion des écrans est considérée comme très difficile (tableau 11.11).

On observe toutefois des différences quant à la proportion de parents dont l'interférence des écrans dans la relation parent-enfants est considérée comme élevée. En effet, les résultats indiquent que les parents de la région de Montréal (17 %) et de la région de l'Outaouais (17 %) sont plus susceptibles que ceux du reste du Québec d'être très distraits par leurs appareils mobiles lorsqu'ils sont avec leurs enfants. On trouve une plus faible proportion de parents dont l'interférence des écrans dans la relation parent-enfants est élevée dans les régions du Bas-Saint-Laurent (9 %), de la Mauricie (12 %) et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (12 %).

Enfin, on constate que la proportion de parents qui considèrent que les discussions entourant l'utilisation des écrans causent des tensions et des conflits entre eux et leurs enfants est plus élevée dans la région de Montréal (38 %) que dans le reste du Québec, mais qu'elle est plus faible dans les cinq régions suivantes :

- la Mauricie (30 %) ;
- l'Abitibi-Témiscamingue (29 %) ;
- la Côte-Nord (28 %) ;
- Lanaudière (31 %) ;
- le Centre-du-Québec (31 %).



damircudic / iStock

Tableau 11.11

Indicateurs relatifs à l'utilisation des écrans, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, régions administratives et ensemble du Québec, 2022

	Interférence élevée des écrans dans la relation parent-enfants	Gestion des écrans très difficile ¹	Considérer que les discussions entourant l'utilisation des écrans causent des tensions et des conflits avec leurs enfants ²
	%		
Total	14,4	25,5	35,0
Bas-Saint-Laurent	9,4-	25,4	32,0
Saguenay-Lac-Saint-Jean	14,2	28,4	34,0
Capitale-Nationale	13,3	26,5	36,5
Mauricie	11,5-	22,5	30,5-
Estrie	14,0	27,1	34,4
Montréal	17,3+	26,6	37,7+
Outaouais	17,2+	26,2	36,4
Abitibi-Témiscamingue	14,1	19,9	29,3-
Côte-Nord	12,1	23,7	27,8-
Nord-du-Québec	12,9	26,1	33,1
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	11,7-	22,6	31,0
Chaudière-Appalaches	12,2	25,7	34,4
Laval	12,5	26,7	37,1
Lanaudière	14,4	23,4	30,6-
Laurentides	12,2	24,6	34,5
Montréal	15,0	25,2	35,2
Centre-du-Québec	11,9	22,6	31,0-

+/- Proportion de la région significativement supérieure (+) ou inférieure (-) à celle du reste du Québec au seuil de 0,05.

1. Parents vivant avec au moins un enfant âgé de 2 à 17 ans.

2. Il s'agit de la proportion de parents ayant mentionné être tout à fait ou assez en accord avec l'énoncé : « Les discussions entourant l'utilisation des écrans causent des tensions et des conflits avec mes enfants ».

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

11.7 Relation coparentale en contexte conjugal

Portons maintenant notre attention sur quelques indicateurs relatifs à la relation coparentale chez les parents ayant au moins un enfant issu de leur union actuelle. On remarque d'abord que la proportion de parents bénéficiant d'un soutien considéré comme élevé de la part de leur partenaire est plus forte dans la région de Montréal (57 %) que dans le reste du Québec, mais qu'elle est plus faible dans les régions du Bas-Saint-Laurent (48 %), de la Capitale-Nationale (47 %) et du Centre-du-Québec (45 %) (tableau 11.12).

La proportion de parents qui ne se sont jamais sentis critiqués par leur partenaire à l'égard de leur rôle parental au cours de l'année précédant l'enquête est plus élevée dans la région de Montréal (29 %) que dans le reste du Québec, mais elle est plus faible dans la région de la Montérégie (24 %).

Quant au partage des responsabilités parentales au sein des couples ayant au moins un enfant en commun, les résultats indiquent que la proportion de parents qui estiment les partager de manière égale ou presque avec leur partenaire est plus élevée à Montréal (61 %) que dans le reste du Québec, mais qu'elle est plus faible dans les régions suivantes :

- le Bas-Saint-Laurent (45 %) ;
- le Saguenay–Lac-Saint-Jean (44 %) ;
- l'Abitibi-Témiscamingue (44 %) ;
- la Côte-Nord (43 %) ;
- le Nord-du-Québec (46 %) ;
- la Chaudière-Appalaches (48 %) ;
- la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (35 %) ;
- Lanaudière (47 %) ;
- le Centre-du-Québec (45 %).

Enfin, notons que l'enquête ne permet pas de détecter de différences significatives quant à la proportion de parents de famille biparentale qui partagent, dans l'ensemble, les tâches ménagères et domestiques à parts égales ou presque (données non présentées).

Tableau 11.12

Indicateurs relatifs à la relation coparentale avec le conjoint ou la conjointe, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans ayant au moins un enfant issu de l'union actuelle, régions administratives et ensemble du Québec, 2022

	Soutien du conjoint ou de la conjointe considéré comme élevé	Ne jamais se sentir critiqué par son conjoint ou sa conjointe	Responsabilités parentales partagées à parts égales ou presque
	%		
Total	52,4	26,9	52,1
Bas-Saint-Laurent	48,2-	29,7	44,9-
Saguenay-Lac-Saint-Jean	52,5	28,9	44,3-
Capitale-Nationale	47,2-	24,2	52,3
Mauricie	50,7	30,8	48,0
Estrie	52,1	26,4	48,1
Montréal	57,1+	29,1+	60,9+
Outaouais	52,8	25,0	55,9
Abitibi-Témiscamingue	52,9	28,2	44,1-
Côte-Nord	46,9	28,0	43,4-
Nord-du-Québec	54,5	31,0	45,6-
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	54,3	30,2	48,9
Chaudière-Appalaches	48,5	26,8	47,5-
Laval	55,8	28,8	55,4
Lanaudière	54,1	30,3	46,5-
Laurentides	50,5	24,7	50,0
Montérégie	51,3	23,7-	50,2
Centre-du-Québec	45,4-	26,2	44,7-

+/- Proportion de la région significativement supérieure (+) ou inférieure (-) à celle du reste du Québec au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

11.8 Soutien de l'entourage et pression sociale

Un regard sur les données régionales relatives au réseau social des parents permet d'abord de relever que les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean (6 %), de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (6 %) et de la Chaudière-Appalaches (6 %) affichent une proportion de parents ayant un besoin de soutien considéré comme élevé plus faible que celle du reste du Québec, alors que cette proportion est plus élevée dans la région de Montréal (11 %) (tableau 11.13).

La proportion des parents ayant un entourage peu disponible en cas de besoin est plus élevée que celle du reste du Québec dans les régions de Montréal (45 %) et de Laval (44 %), mais elle est plus faible dans les 10 régions du Québec suivantes :

- le Bas-Saint-Laurent (22 %) ;
- le Saguenay–Lac-Saint-Jean (19 %) ;
- la Mauricie (25 %) ;
- l'Estrie (29 %) ;
- l'Abitibi-Témiscamingue (23 %) ;
- la Côte-Nord (27 %) ;
- le Nord-du-Québec (24 %) ;
- la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (26 %) ;
- la Chaudière-Appalaches (26 %) ;
- le Centre-du-Québec (23 %).

En outre, quatre de ces régions présentent une proportion plus faible de parents qui indiquent n'avoir jamais ou avoir rarement du soutien lorsqu'ils n'en peuvent plus : le Saguenay–Lac-Saint-Jean (23 %), la Mauricie (22 %), l'Abitibi-Témiscamingue (22 %) et le Centre-du-Québec (23 %). On constate toutefois que cette proportion est plus élevée dans la région de Montréal (29 %).

Notons enfin que peu de différences statistiquement significatives sont détectées dans l'enquête en ce qui concerne la proportion de parents qui ressentent souvent ou toujours de la pression sociale d'au moins deux sources (p. ex. : la famille, les amis, les médias sociaux, etc.). Par rapport au reste du Québec, cette proportion est plus faible dans la région de Montréal (8 %) et plus élevée dans la région des Laurentides (13 %).

Tableau 11.13

Indicateurs relatifs au soutien de l'entourage et à la pression sociale, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, régions administratives et ensemble du Québec, 2022

	Besoin de soutien élevé	Entourage peu disponible	Se sentir jamais ou rarement soutenu par l'entourage dans des moments difficiles ¹	Ressentir fréquemment de la pression sociale d'au moins deux sources
	%			
Total	8,6	34,5	26,5	10,0
Bas-Saint-Laurent	7,3	22,4-	26,6	11,0
Saguenay-Lac-Saint-Jean	5,9-	19,4-	22,6-	12,1
Capitale-Nationale	7,2	33,6	26,7	10,4
Mauricie	7,1	25,0-	22,1-	9,4
Estrie	7,9	28,6-	23,0	10,7
Montréal	11,4+	45,5+	29,3+	8,2-
Outaouais	8,2	37,1	26,8	8,9
Abitibi-Témiscamingue	7,7	23,1-	22,1-	10,7
Côte-Nord	7,1	27,0-	23,9	10,2
Nord-du-Québec	7,9	23,8-	26,6	7,6
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	6,0-	25,7-	22,8	10,2
Chaudière-Appalaches	5,7-	25,8-	24,6	9,7
Laval	10,2	43,7+	29,6	10,0
Lanaudière	9,3	32,6	24,9	10,2
Laurentides	8,2	31,9	26,9	12,6+
Montérégie	8,3	34,1	26,7	10,5
Centre-du-Québec	6,6	23,4-	23,0-	9,8

+/- Proportion de la région significativement supérieure (+) ou inférieure (-) à celle du reste du Québec au seuil de 0,05.

1. Sont exclus les parents ayant mentionné « ne s'applique pas » à la question portant sur la fréquence à laquelle ils sont soutenus par leur entourage lorsqu'ils n'en peuvent plus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

11.9 Perception du milieu de vie et utilisation des services

Pour terminer ce portrait régional, portons notre attention sur certains indicateurs relatifs au milieu de vie et aux services utilisés par les parents et leur famille. Le tableau 11.14 illustre la proportion de parents ayant une perception peu positive de la qualité de leur milieu de vie. On remarque que cette proportion est nettement plus élevée dans la région de Montréal (23 %) que dans le reste du Québec, mais qu'elle est plus faible dans 11 des 17 régions québécoises, soit :

- le Bas-Saint-Laurent (7 %) ;
- le Saguenay–Lac-Saint-Jean (8 %) ;
- la Capitale-Nationale (9 %) ;
- la Mauricie (9 %) ;
- l'Estrie (10 %) ;
- la Côte-Nord (8 %) ;
- le Nord-du-Québec (7 %) ;
- la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (6 %) ;
- la Chaudière-Appalaches (7 %) ;
- la Montérégie (12 %) ;
- le Centre-du-Québec (8 %).

Quant à la proportion de parents n'ayant utilisé aucun des cinq types de services liés à la parentalité mesurés dans l'enquête², mais déclarant qu'ils en auraient eu besoin, on note qu'elle est plus élevée à Montréal (20 %) que celle du reste du Québec, mais plus faible dans les 11 autres régions suivantes :

- le Bas-Saint-Laurent (11 %) ;
- le Saguenay–Lac-Saint-Jean (9 %) ;
- la Capitale-Nationale (11 %) ;
- la Mauricie (11 %) ;
- l'Estrie (12 %) ;
- l'Abitibi-Témiscamingue (11 %) ;
- la Côte-Nord (11 %) ;
- le Nord-du-Québec (9 %) ;
- la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (10 %) ;
- la Chaudière-Appalaches (11 %) ;
- le Centre-du-Québec (8 %).

2. Les cinq types de services sont : les ateliers, les conférences, les cours ou les formations pour parents ; les groupes de soutien pour les parents ; les services de répit ; les consultations individuelles, conjugales ou familiales ; le soutien téléphonique pour les parents.

Enfin, les parents de la région de Montréal (8 %), ceux de l'Abitibi-Témiscamingue (9 %) et ceux de Lanaudière (9 %) sont proportionnellement plus nombreux que les parents du reste du Québec à avoir utilisé un ou deux types de services d'aide matérielle ou alimentaire au cours des 12 mois précédant l'enquête. La région de Laval (5 %) présente pour sa part une proportion moindre à cet égard.

Tableau 11.14

Indicateurs relatifs au milieu de vie des parents et à l'utilisation de services, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, régions administratives et ensemble du Québec, 2022

	Avoir une perception peu positive de la qualité du milieu de vie	Avoir eu besoin de services liés à la parentalité ¹	Avoir utilisé au moins un type de service d'aide alimentaire ou matérielle
	%		
Total	13,3	15,1	7,0
Bas-Saint-Laurent	6,6 -	10,7 -	7,6
Saguenay-Lac-Saint-Jean	8,3 -	9,1 -	5,7
Capitale-Nationale	9,2 -	10,7 -	6,1
Mauricie	9,1 -	11,3 -	6,2
Estrie	9,6 -	12,3 -	6,1
Montréal	22,9 +	20,3 +	8,3 +
Outaouais	14,1	17,6	6,9
Abitibi-Témiscamingue	11,5	11,1 -	9,1 +
Côte-Nord	7,9 -	11,2 -	5,7*
Nord-du-Québec	6,5 -	9,5 -	8,4
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	6,4 -	10,0 -	8,2
Chaudière-Appalaches	6,9 -	11,2 -	5,5
Laval	15,5	16,5	5,3 -
Lanaudière	11,7	15,4	8,8 +
Laurentides	11,1	15,7	6,0
Montérégie	11,7 -	15,9	7,1
Centre-du-Québec	8,0 -	8,4 -	5,9

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

+/- Proportion de la région significativement supérieure (+) ou inférieure (-) à celle du reste du Québec au seuil de 0,05.

1. Parents n'ayant utilisé aucun des cinq types de services de soutien à la parentalité au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

De nombreuses différences entre les régions et le reste du Québec ont été détectées du côté de la fréquentation de différents lieux publics par les parents et leur famille au cours des 12 mois précédant l'enquête (tableau 11.15). La fréquentation d'un aréna ou d'un terrain de sport au moins une fois par semaine est plus répandue dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (37 %) que dans le reste du Québec, mais moins répandue dans les régions de Montréal (29 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (28 %) et de Laval (28 %).

De plus, la région de Montréal se démarque du reste du Québec par une plus forte proportion de parents dont la famille a fréquenté au moins une fois par semaine au cours des 12 derniers mois un parc public ou un espace naturel (56 %), ainsi qu'une piscine, une pataugeoire ou des jeux d'eau (27 %). Avec la région de Laval (26 %), la région de Montréal (32 %) présente aussi une plus forte proportion de parents dont la famille a fréquenté une bibliothèque publique quelques fois par mois au cours de l'année précédant l'enquête que celle du reste du Québec.

On constate également que quatre régions, soit le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Mauricie et la Chaudière-Appalaches, se démarquent du reste du Québec par une plus faible proportion de parents dont la famille a fréquenté :

- un parc public ou un espace naturel au moins une fois par semaine ;
- une piscine, une pataugeoire ou des jeux d'eau au moins une fois par semaine ;
- une bibliothèque publique au moins une fois par mois.

Cinq autres régions, soit la Côte-Nord, le Nord-du-Québec, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, les Laurentides et le Centre-du-Québec, présentent une proportion de parents dont la famille a fréquenté un parc public ou un espace naturel au moins une fois par semaine ainsi qu'une bibliothèque publique au moins une fois par mois inférieure à celle du reste du Québec.

Enfin, notons que la proportion de parents dont la famille a fréquenté ces quatre types de lieux publics est plus faible dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue que dans le reste du Québec.



FatCamera / iStock

Tableau 11.15

Indicateurs relatifs à la fréquentation de lieux publics par les parents et leur famille au cours des 12 mois précédant l'enquête, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, régions administratives et ensemble du Québec, 2022

	Fréquentation d'un aréna ou d'un terrain de sport au moins une fois par semaine	Fréquentation d'un parc public ou d'un espace naturel au moins une fois par semaine	Fréquentation d'une piscine, d'une pataugeoire ou de jeux d'eau au moins une fois par semaine	Fréquentation d'une bibliothèque au moins quelques fois par mois
	%			
Total	31,3	42,0	19,4	21,1
Bas-Saint-Laurent	31,2	29,6 -	13,9 -	13,8 -
Saguenay-Lac-Saint-Jean	29,3	31,3 -	12,5 -	11,5 -
Capitale-Nationale	33,8	41,6	17,4	19,8
Mauricie	31,5	37,4 -	15,4 -	15,9 -
Estrie	30,5	38,8	15,6 -	16,4 -
Montréal	28,8 -	55,7 +	26,6 +	31,5 +
Outaouais	30,2	40,8	17,1	17,9 -
Abitibi-Témiscamingue	27,5 -	31,1 -	14,7 -	13,2 -
Côte-Nord	34,3	38,0 -	19,3	16,1 -
Nord-du-Québec	31,2	32,4 -	18,1	11,2 -
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	37,2 +	36,4 -	17,4	12,5 -
Chaudière-Appalaches	32,7	33,9 -	15,8 -	16,1 -
Laval	27,6 -	35,8 -	16,5 -	26,1 +
Lanaudière	32,7	39,4	18,8	15,0 -
Laurentides	33,6	37,0 -	17,3	17,0 -
Montérégie	32,8	41,6	20,0	21,0
Centre-du-Québec	31,6	35,1 -	19,2	17,5 -

+/- Proportion de la région significativement supérieure (+) ou inférieure (-) à celle du reste du Québec au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Finalement, le tableau 11.16 présente les résultats régionaux en ce qui concerne les différents organismes offrant des services aux familles qu'ont fréquentés les parents et les membres de leur famille au cours des 12 mois précédant l'enquête. On note d'abord que les régions de Montréal (21 %), de la Côte-Nord (24 %), du Nord-du-Québec (24 %) et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (19 %) affichent une plus forte proportion de parents dont la famille a fréquenté un organisme communautaire Famille (ou une Maison des familles) au moins quelques fois dans l'année que le reste du Québec. Cette proportion est toutefois plus faible dans cinq régions, soit la Capitale-Nationale (10 %), la Mauricie (11 %), la Chaudière-Appalaches (11 %), la Montérégie (12 %) et le Centre-du-Québec (11 %).

Quant à la proportion de parents dont la famille a fréquenté au moins quelques fois dans l'année un centre de loisirs ou un centre communautaire, six régions se démarquent par une proportion plus élevée que celle du reste du Québec, à savoir :

- le Bas-Saint-Laurent (44 %) ;
- Montréal (44 %) ;
- la Côte-Nord (44 %) ;
- le Nord-du-Québec (47 %) ;
- la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (43 %) ;
- le Centre-du-Québec (38 %).

Cette proportion est cependant plus faible dans les six régions suivantes :

- le Saguenay-Lac-Saint-Jean (30 %) ;
- la Mauricie (27 %) ;
- l'Estrie (28 %) ;
- Lanaudière (25 %) ;
- les Laurentides (26 %) ;
- la Montérégie (32 %).

Enfin, les régions de Montréal (23 %), de l'Outaouais (25 %) et de la Montérégie (24 %) se distinguent du reste du Québec par une proportion plus élevée de parents dont la famille a fréquenté un club ou une association sportive au moins quelques fois par mois au cours des 12 mois précédant l'enquête. Cette proportion est toutefois plus faible dans les six régions suivantes :

- la Capitale-Nationale (19 %) ;
- la Mauricie (18 %) ;
- l'Estrie (19 %) ;
- l'Abitibi-Témiscamingue (19 %) ;
- la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (17 %) ;
- Lanaudière (19 %).

Tableau 11.16

Indicateurs relatifs à la fréquentation de certains organismes par les parents et leur famille au cours des 12 mois précédant l'enquête, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, régions administratives et ensemble du Québec, 2022

	Fréquentation d'un organisme communautaire Famille quelques fois dans l'année ou plus	Fréquentation d'un centre de loisirs ou d'un centre communautaire quelques fois dans l'année ou plus	Fréquentation d'un club ou d'une association sportive quelques fois par mois ou plus
	%		
Total	14,4	34,5	21,6
Bas-Saint-Laurent	15,4	44,3 +	19,7
Saguenay-Lac-Saint-Jean	12,2	29,8 -	21,5
Capitale-Nationale	10,5 -	37,0	19,3 -
Mauricie	11,1 -	26,6 -	18,0 -
Estrie	12,0	28,1 -	18,7 -
Montréal	20,8 +	43,8 +	22,8 +
Outaouais	15,5	35,6	24,8 +
Abitibi-Témiscamingue	16,0	33,1	18,6 -
Côte-Nord	23,6 +	43,8 +	24,1
Nord-du-Québec	24,1 +	46,8 +	20,7
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	18,6 +	43,1 +	17,3 -
Chaudière-Appalaches	11,1 -	31,8	21,3
Laval	15,3	32,4	21,8
Lanaudière	12,5	25,4 -	18,8 -
Laurentides	12,3	26,5 -	21,5
Montérégie	11,7 -	32,2 -	23,7 +
Centre-du-Québec	11,2 -	38,0 +	19,7

+/- Proportion de la région significativement supérieure (+) ou inférieure (-) à celle du reste du Québec au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

À retenir

Montréal, une région qui se démarque du reste du Québec

Les parents de la région de Montréal se distinguent de ceux du reste du Québec sur de multiples facettes de la parentalité. Dans un premier temps, on observe de nombreuses différences quant aux caractéristiques des parents et des familles de cette région. En effet, la région de Montréal affiche une proportion nettement plus élevée de parents nés à l'extérieur du Canada que le reste du Québec, ce qui pourrait expliquer en partie le fait qu'on y trouve également une plus forte proportion de parents (voir le chapitre 1) :

- n'ayant pas le français comme langue le plus souvent parlée à la maison ;
- ayant un diplôme de niveau universitaire ;
- vivant dans une famille intacte.

Il se peut aussi que les résultats de la région de Montréal portant sur l'expérience parentale, ainsi que sur les facteurs associés à la parentalité soient liés en partie au fait que la proportion de parents nés à l'étranger est nettement plus élevée dans la région de Montréal que dans le reste du Québec. En effet, à quelques exceptions près, pour l'ensemble des différences observées entre la région de Montréal et le reste du Québec, on observe également des différences entre les parents nés à l'étranger et ceux nés au Canada.

En ce qui concerne l'expérience parentale, la région de Montréal est la seule région à afficher une proportion de parents ayant un rythme de vie considéré comme très exigeant plus faible que celle du reste du Québec, tout en présentant une forte proportion de parents vivant plus de stress parental que les autres. Ces deux aspects de l'expérience parentale sont pourtant liés (voir le chapitre 2). On y trouve également une proportion moindre de parents s'imposant très souvent de la pression dans leur rôle parental que dans le reste du Québec.

Pour ce qui est de la santé, Montréal est la seule région à présenter une proportion de parents indiquant avoir une santé passable ou mauvaise supérieure au reste du Québec, tout en ayant une proportion inférieure de parents indiquant être limités dans leurs activités quotidiennes par un problème de santé, une incapacité, une maladie ou un trouble chronique. Les parents de la région de Montréal sont aussi proportionnellement moins nombreux que ceux du reste du Québec à vivre avec un enfant ayant un problème de santé ou un trouble du développement, d'apprentissage ou du comportement.

Montréal se distingue également du reste du Québec sur le plan de la situation économique. En effet, on constate que la proportion de parents vivant dans un ménage à faible revenu est plus élevée dans la région de Montréal que dans le reste du Québec. C'est aussi le cas pour la proportion de parents percevant leurs revenus comme insuffisants et celle de parents vivant dans un secteur très défavorisé sur le plan matériel et social.

En outre, Montréal est la seule région qui se distingue du reste du Québec par une plus faible proportion de parents occupant un emploi. Malgré le fait qu'on y trouve une plus faible proportion de parents travaillant plus de 40 heures par semaine et une proportion plus élevée de parents travaillant de la maison sur une base régulière que celle du reste du Québec, c'est la seule région qui présente une proportion plus élevée de parents ayant un conflit travail-famille considéré comme élevé.

En ce qui a trait à l'utilisation des écrans, Montréal compte une proportion de parents très distraits par leur appareil mobile lorsqu'ils sont avec leurs enfants (interférence élevée) plus forte que celle du reste du Québec. Il en va de même pour la proportion de parents qui considèrent que les discussions entourant l'utilisation des écrans causent des tensions et des conflits entre eux et leurs enfants. Ces résultats pourraient être en partie liés à la proportion plus élevée de parents détenant un diplôme de niveau universitaire dans la région de Montréal, une caractéristique associée au niveau d'interférence des écrans dans la relation parent-enfants, et au fait de considérer les écrans comme une source de conflit entre eux et leurs enfants (voir le chapitre 6).

Des différences entre Montréal et le reste du Québec sont aussi relevées du côté du réseau social des parents. En effet, les parents de cette région sont plus susceptibles que les autres d'avoir un besoin de soutien considéré comme élevé. Ils sont cependant plus nombreux, en proportion, à avoir un entourage peu disponible en cas de besoin et à n'être jamais ou être rarement soutenus par leur entourage lorsqu'ils n'en peuvent plus. La proportion de parents disant ressentir fréquemment de la pression sociale d'au moins deux sources (p. ex. : la famille, les amis, les réseaux sociaux, etc.) est également moins élevée à Montréal que dans le reste du Québec. Rappelons à ce propos l'hypothèse soulevée dans le chapitre 9 : l'éloignement géographique des autres membres de la famille des parents issus de l'immigration peut avoir une incidence sur le besoin élevé de soutien, sur la disponibilité du soutien de l'entourage et sur la pression sociale ressentie.

Sur le plan de la qualité du milieu de vie et des services utilisés, la région Montréal est la seule qui se distingue du reste du Québec par une plus forte proportion de parents :

- ayant une perception peu positive de la qualité de leur milieu de vie ;
- ayant eu des besoins non comblés en matière de services de soutien à la parentalité.

Ces résultats pourraient être liés non seulement au lieu de naissance des parents, mais aussi au fait que cette région compte une plus grande proportion de parents en situation de précarité économique et résidant dans un secteur très défavorisé.

Enfin, nous avons constaté que divers organismes (organismes communautaires Famille, centres de loisirs ou centres communautaires et clubs ou associations sportives) ont été fréquentés en plus grande proportion par les parents de la région de Montréal et leur famille que par les parents du reste du Québec et leur famille. C'est toutefois la seule région où l'on observe une plus forte proportion de parents dont la famille a fréquenté au moins une fois par semaine un parc public ou un autre espace vert, ainsi qu'une piscine, une patinoire ou des jeux d'eaux publics. La densité urbaine et l'absence de cour arrière dans plusieurs logements peuvent sans doute expliquer en partie l'attrait de ces lieux publics pour les familles dans cette région. Montréal affiche aussi une proportion de parents dont la famille a fréquenté une bibliothèque au moins quelques fois par mois plus élevée que celle du reste du Québec.

Quelques différences pour la région de Laval

Tout comme Montréal, Laval est la seule autre région qui affiche une proportion de parents nés à l'étranger supérieure à celle du reste du Québec. Par conséquent, on y trouve également une plus forte proportion de parents :

- n'ayant pas le français comme langue le plus souvent parlée à la maison ;
- ayant un diplôme universitaire ;
- vivant dans une famille intacte.

La région de Laval compte, en proportion, davantage de parents vivant dans un ménage à faible revenu et percevant leurs revenus comme insuffisants pour répondre aux besoins de base de leur famille que le reste du Québec, mais compte moins de parents habitant dans un secteur marqué par une grande défavorisation sur le plan matériel et social. On y trouve également moins de parents, en proportion, ayant utilisé au moins un type de service d'aide matérielle et sociale.

Plusieurs lieux publics sont aussi fréquentés en moindre proportion par les parents de cette région et leur famille que par ceux du reste du Québec. C'est le cas des arénes ou des terrains de sport, des parcs et des espaces verts ainsi que des piscines et des pataugeoires. Toutefois, Laval affiche une proportion de parents dont la famille a fréquenté une bibliothèque au moins quelques fois par mois plus élevée que celle du reste du Québec.

La Capitale-Nationale, une région qui se démarque surtout par la situation économique et l'emploi

Contrairement aux régions de Montréal et de Laval, la région de la Capitale-Nationale présente une plus faible proportion de parents nés à l'extérieur du Canada et une plus faible proportion de parents n'ayant pas le français comme langue le plus souvent parlée à la maison que celle du reste du Québec. Or, tout comme Montréal et Laval, les parents de la Capitale-Nationale sont plus nombreux que les parents du reste du Québec à détenir un diplôme de niveau universitaire.

Au chapitre de la situation économique, le portrait de la région de la Capitale-Nationale diffère grandement de celui de Montréal. En effet, la Capitale-Nationale est la seule région à se démarquer du reste du Québec par une proportion faible de parents :

- vivant dans un ménage à faible revenu ;
- percevant leurs revenus comme insuffisants ;
- considérant leur famille comme assez ou très endettée ;
- résidant dans un secteur très défavorisé sur le plan matériel et social.

C'est aussi l'une des trois régions à présenter une proportion de parents occupant un emploi au moment de l'enquête plus élevée que celle du reste du Québec. Soulignons que la région de la Capitale-Nationale est la seule à se démarquer du reste du Québec pour les cinq caractéristiques de l'emploi présentées. En effet, les parents de cette région sont, en proportion, plus nombreux que ceux du reste du Québec à

avoir un emploi salarié et à travailler de la maison sur une base régulière, mais proportionnellement moins nombreux à travailler 40 heures ou plus par semaine, à avoir un horaire de travail atypique et à vivre un niveau de conflit travail-famille élevé.

Le fait que la région de la Capitale-Nationale soit le deuxième pôle économique du Québec et qu'elle compte la plus forte proportion de fonctionnaires (environ 50 % de la fonction publique du Québec)³ pourrait expliquer en partie les résultats liés à la situation économique et à l'emploi des parents.

La parentalité dans les autres régions du Québec

Il demeure complexe d'identifier des distinctions communes aux autres régions du Québec. Rappelons à cet égard que certaines régions administratives, en raison d'un nombre de parents répondants plus faible que celui des autres régions, sont sujettes à une puissance statistique également plus faible, ce qui peut parfois expliquer le fait que l'enquête ne permet pas de détecter de différence significative.

En outre, plusieurs de ces régions s'étendent sur des territoires assez vastes et comportent des différences quant à la composition de leur population. Pensons notamment aux régions qui comptent à la fois de grandes villes urbaines et des zones rurales. Ces deux types de milieux comportent des différences importantes quant au mode de vie des familles, que ce soit pour le type de logements disponibles, l'accessibilité des services, la circulation, la pollution, la densité de la population, les possibilités d'emploi, l'accès à la culture, etc.

Comme mentionné en introduction, il convient donc d'examiner ces données en complémentarité avec d'autres données et informations contextuelles permettant de rendre compte des réalités et des particularités régionales.

3. SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR. [www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/effectif_fonction_publicue/2021/Part1_2021.pdf].

Conclusion

Les parents occupent un rôle de premier plan dans la vie de leurs enfants. En effet, tout au long de la vie de leurs enfants, les parents exercent une influence sur l'ensemble des aspects de leur vie, notamment sur les goûts, les intérêts, les valeurs, les comportements ou les attitudes. Ainsi, lorsqu'on vise à soutenir le développement global des enfants québécois, il importe également de soutenir les personnes qui en prennent soin, au premier chef, leurs parents.

C'est dans cette optique qu'il paraît essentiel de mieux connaître le vécu des parents, leurs défis et leurs besoins. *L'Enquête québécoise sur la parentalité 2022*, menée auprès d'environ 19 100 parents partout au Québec, vise à tracer un portrait de certains aspects de la vie des parents ayant des enfants de 6 mois à 17 ans et à les mettre en relation de façon à mieux cerner leur réalité. Le stress parental, les exigences du rythme de la vie quotidienne, la conciliation travail-famille, l'utilisation des écrans au sein des familles, la relation coparentale, le soutien social ou encore l'utilisation des services offerts aux familles font partie des nombreux thèmes abordés dans l'enquête qui permettent de mieux comprendre l'expérience vécue par les parents québécois.

D'ailleurs, cette enquête fait partie d'une série de travaux et d'enquêtes sur la famille et le développement des enfants réalisées par l'ISQ, laquelle comprend *l'Enquête québécoise sur le développement des enfants de maternelle*, *l'Enquête québécoise sur l'accessibilité et l'utilisation des services de garde* et *l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*, qui permettent de mieux cerner différents aspects de la vie des enfants, des parents et des familles au Québec.

Le présent rapport constitue un premier portrait descriptif des données de l'EQP. En guise de conclusion, revenons sur les principaux résultats de l'enquête.

L'expérience parentale au cœur de l'enquête

Au cœur de l'enquête se trouve l'une des trois composantes de la parentalité : l'expérience parentale. Elle fait référence notamment à la dimension affective du rôle parental, aux attitudes, aux croyances et aux valeurs qu'ont les parents ainsi qu'aux sentiments qu'ils ressentent dans l'exercice de leur rôle (stress, satisfaction, sentiment de compétence, détresse, etc.) (Lacharité et autres 2015). Quatre principaux aspects de l'expérience parentale ont été mis en lumière tout au long de ce rapport, soit le stress parental, la gestion des défis liés à la parentalité, les exigences du rythme de la vie quotidienne et la pression que s'imposent eux-mêmes les parents.

Ces aspects de l'expérience parentale sont d'intérêt, notamment parce qu'ils peuvent à la fois affecter le bien-être des parents, mais également la façon dont ils interagissent avec leurs enfants. En effet, plusieurs études ont montré, par exemple, que le stress parental est associé à des pratiques parentales plus négatives, moins efficaces et moins chaleureuses, à une moins bonne relation parent-enfant et à des problèmes de comportements chez l'enfant (Coulacoglou et Saklofske 2017 ; Crnic et Ross 2017 ; Barosso et autres 2018). Un parent submergé par le manque de temps et par les nombreux défis que comporte le rôle de parent aurait une moins bonne santé mentale (Ruppanner et autres 2018) et serait moins susceptible d'être disponible pour soutenir adéquatement ses enfants (McQuillan et Bates 2017 ; Louie et autres 2017).

Au fil des chapitres, nous avons aussi examiné divers facteurs sociaux et contextuels, par exemple la conciliation travail-famille, l'utilisation des écrans, la coparentalité, le soutien social ou la qualité de leur milieu de vie¹, pour nous permettre de mieux comprendre ce que vivent les parents dans différentes facettes de leur vie. De quelle façon ces facteurs sont-ils associés à l'expérience parentale ?

Un regard sur le tableau 1 permet de constater la présence de nombreux liens entre les différents déterminants de la parentalité décrits dans ce rapport et l'expérience parentale. Dans l'ensemble, on constate que les parents sont plus susceptibles d'avoir une expérience parentale ardue, que ce soit un niveau plus élevé de stress parental par rapport aux autres, un rythme de vie considéré comme très exigeant, une gestion parentale considérée comme difficile ou le fait de s'imposer très souvent de la pression comme parent, lorsqu'ils :

- ont un niveau de conflit travail-famille considéré comme élevé ;
- sont très distraits par leur cellulaire ou leur appareil mobile quand ils sont avec leurs enfants (interférence élevée des écrans dans la relation parent-enfants) ;
- éprouvent beaucoup de difficulté à gérer l'utilisation que les enfants font des écrans (gestion des écrans très difficile) ;
- bénéficient d'un soutien de la part de leur conjoint ou conjointe² considéré comme faible ;
- se sentent souvent ou toujours critiqués par leur partenaire à l'égard de leur rôle parental ;
- ont un besoin de soutien considéré comme élevé ;
- ressentent fréquemment de la pression sociale d'au moins deux sources différentes (p. ex : la famille, les amis, les médias sociaux, etc.) ;
- perçoivent de façon peu positive la qualité de leur milieu de vie³.

Quant au partage des responsabilités parentales et des tâches ménagères et domestiques, on note que chez les mères, celles qui estiment assumer le plus souvent ces responsabilités et ces tâches sont plus nombreuses en proportion à avoir une expérience parentale ardue que celles qui disent les partager de manière à peu près égale avec leur partenaire. Chez les pères, les résultats de l'enquête indiquent que ceux qui mentionnent contribuer davantage que leur partenaire aux responsabilités parentales sont proportionnellement plus nombreux que les autres à avoir un niveau plus élevé de stress parental et à avoir une gestion parentale considérée comme difficile.

-
1. En raison des limites et de la complexité des indicateurs qui ont été examinés dans ce rapport, le lectorat est invité à consulter, au besoin, les encadrés explicatifs des chapitres 1 à 10 pour de plus amples détails.
 2. À l'exception de la proportion de pères qui s'imposent très souvent de la pression. Chez les femmes, la proportion de mères qui s'imposent très souvent de la pression est plus élevée chez celles bénéficiant d'un soutien considéré comme faible ou comme modéré que chez celles ayant un soutien considéré comme élevé.
 3. La proportion de parents qui s'imposent très souvent de la pression est plus élevée chez ceux qui ont une perception peu positive de la qualité de leur milieu de vie que chez ceux qui en ont une très positive.

Enfin, en ce qui concerne le soutien social, lorsqu'on compare l'expérience des parents dont l'entourage est très disponible à celle des parents dont l'entourage est peu disponible, on observe que le fait d'avoir un entourage peu disponible en cas de besoin est associé à un stress parental plus élevé, à une gestion parentale plus difficile et à un rythme de vie plus exigeant. En outre, lorsqu'on compare l'expérience des parents qui sont souvent ou toujours soutenus dans les moments difficiles à celle des parents qui le sont moins, on constate que le fait de ne pouvoir compter que rarement, voire jamais, sur son entourage dans des moments difficiles est aussi lié à un niveau de stress parental plus élevé, à une gestion parentale considérée comme difficile et à un rythme de vie jugé très exigeant.

Ce rapport apporte ainsi un regard inédit sur la parentalité, puisque différents aspects de la vie des parents ont été mis en relation de façon de mieux comprendre les facteurs qui sont associés à une expérience parentale plus ardue. À l'exception de l'*Enquête québécoise sur l'expérience de parents d'enfants de 0 à 5 ans* (EQEPE) réalisée en 2015 par l'ISQ, peu d'enquêtes populationnelles d'envergure abordent autant de thématiques et de dimensions de la vie des parents. À cet égard, mentionnons que certains résultats constatés dans ce rapport sont semblables à ceux observés dans l'EQEPE. Par exemple, les parents de jeunes enfants ayant mentionné que leur travail a souvent ou toujours des répercussions sur leur vie familiale, les parents moins bien soutenus par leur conjoint ou conjointe, ceux ressentant beaucoup de pression de la part de leur partenaire ou ceux ressentant davantage de pression sociale étaient globalement plus susceptibles que les autres d'avoir une expérience parentale moins positive (Lavoie et Fontaine 2016).

Tableau 1

Synthèse des indicateurs liés à une expérience parentale ardue selon certains déterminants de la parentalité, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	Parents ayant un niveau de stress parental plus élevé		Parents pour qui la gestion parentale est considérée comme difficile ¹		Parents dont le rythme de vie est considéré comme très exigeant		Parents s'imposant très souvent de la pression	
Proportion de parents...								
Emploi et conciliation travail-famille								
... ayant un niveau de conflit travail-famille considéré comme élevé		+		+		+		+
Utilisation des écrans								
... pour qui l'interférence des écrans dans la relation parent-enfants est élevée		+		+		+		+
... pour qui la gestion des écrans est considérée comme très difficile ¹		+		+		+		+
Relation coparentale en contexte conjugal								
	H	F	H	F	H	F	H	F
... pour qui le soutien de l'autre parent est jugé faible ²	+	+	+	+	+	+		+ ³
... se sentant souvent ou toujours critiqués par leur conjoint ou conjointe quant à leur rôle de parent ²	+	+	+	+	+	+	+	+
... disant assumer plus souvent les responsabilités parentales que leur partenaire ²	+	+ ⁴	+	+ ⁴		+ ⁴	+ ⁴	+ ⁴
... mentionnant assumer plus souvent les tâches ménagères et domestiques que leur partenaire		+ ⁴		+ ⁴		+ ⁴	+ ⁴	+ ⁴
Réseau social des parents								
... ayant un besoin de soutien considéré comme élevé		+		+		+		+
... ayant un entourage peu disponible en cas de besoin		+		+ ⁵		+ ⁵		
... se sentant rarement ou jamais soutenus par leur entourage lorsqu'ils n'en peuvent plus		+ ⁶		+ ⁶		+ ⁶		
... ressentant fréquemment de la pression sociale d'au moins deux sources		+		+		+		+
Milieu de vie								
... ayant une perception peu positive de la qualité de leur milieu de vie		+		+		+		+ ⁷

+ Pour un aspect de l'expérience parentale donné, proportion significativement plus élevée (+) chez les parents ayant cette caractéristique que chez les parents des autres groupes, au seuil de 0,01.

- Parents ayant au moins un enfant âgé de 2 à 17 ans.
- Parents ayant au moins un enfant issu de leur union actuelle.
- Comparativement aux mères qui bénéficient d'un soutien considéré comme élevé.
- Comparativement aux parents qui estiment les partager de manière égale ou presque.
- Comparativement aux parents dont l'entourage est très disponible en cas de besoin.
- Comparativement aux parents qui se sentent souvent ou toujours soutenus par leur entourage lorsqu'ils n'en peuvent plus.
- Comparativement aux parents ayant une perception très positive de la qualité de leur milieu de vie.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Des expériences qui varient selon les caractéristiques des parents et des familles

Tout au long de ce rapport, nous avons aussi vu que plusieurs caractéristiques des parents et des familles sont associées aux différents aspects de la vie des parents. En effet, certains groupes de parents semblent avoir une expérience parentale plus ardue et rencontrer plus de difficultés sur divers aspects de leur parentalité que d'autres groupes de parents. Voici une synthèse des principaux résultats présentés au fil des chapitres pour les parents dont la situation économique est plus précaire, les parents sans diplôme, les parents nés à l'extérieur du Canada ainsi que les parents se percevant en moins bonne santé. Nous reviendrons également sur certains résultats en lien avec l'âge des enfants, mais avant, portons notre attention sur l'expérience vécue par les mères et les pères.

La parentalité : des différences entre les mères et les pères

De nombreuses différences entre les pères et les mères ont été observées tout au long de ce rapport. Les résultats de l'enquête ont d'abord montré que les mères sont plus susceptibles que les pères d'avoir une expérience parentale plus ardue (tableau 2). En effet, elles sont plus nombreuses, en proportion, à vivre plus de stress parental que les autres, à avoir une gestion parentale considérée comme difficile, à avoir un rythme de vie considéré comme très exigeant et à s'imposer très souvent de la pression. D'autres études sur la parentalité ont montré que les mères sont plus susceptibles que les pères de trouver que le fait d'être parent est souvent fatigant et stressant (Crnic et Ross 2017 ; Pew Research Center 2023). Il est toutefois possible que les résultats sur le stress parental chez certains pères évoluent dans les prochaines années, compte tenu de l'implication grandissante des pères dans la vie familiale (Crnic et Ross 2017).

Malgré cette implication croissante, plusieurs études montrent qu'il existe encore un écart entre les hommes et les femmes relativement à leur engagement dans la vie des enfants (Moysen et Burlock 2018 ; Frank et Frenette 2021 ; Zossou 2021). Ainsi, on peut penser que les différences observées entre les pères et les mères dans l'enquête en ce qui a trait à leur expérience parentale seraient en partie liées à la répartition encore inégale de certaines responsabilités familiales et de certaines tâches domestiques (voir les chapitres 7 et 8).

En effet, les mères estiment en plus forte proportion assumer plus souvent les responsabilités parentales et les tâches ménagères que leur partenaire, alors que les pères disent en plus grande proportion les partager de façon égale ou presque ou que c'est leur partenaire qui les assume le plus souvent. Des conclusions similaires ont d'ailleurs été tirées d'autres études récentes portant sur la parentalité (Pew Research Center 2015, 2023). Or, comme nous l'avons vu au chapitre 7, les mères qui déclarent assumer le plus souvent ces responsabilités et ces tâches sont plus susceptibles que les mères qui les partagent de manière égale ou presque d'avoir une expérience parentale plus ardue.

Le fait que les femmes semblent davantage impliquées que les hommes dans la sphère familiale pourrait aussi expliquer en partie certains résultats portant sur d'autres aspects de la parentalité abordés dans l'enquête. En effet, les mères sont plus nombreuses que les pères, en proportion, à souhaiter travailler moins d'heures par semaine, et ce, même si elles travaillent généralement moins d'heures par semaine. Elles sont aussi proportionnellement plus nombreuses que les pères à avoir un niveau de conflit travail-famille considéré comme élevé. Toutefois, cet écart est relativement ténu, ce que confirment également les résultats d'une méta-analyse, laquelle conclut que les hommes et les femmes semblent partager plus de similarités que de différences en matière de conflit travail-famille, les différences étant généralement faibles, lorsque

détectées (Shockley et autres 2017). D'autres facteurs, comme certaines caractéristiques de l'emploi des parents et la répartition des responsabilités et des tâches entre partenaires, seraient à prendre en compte pour vérifier si la conciliation travail-famille se vit différemment ou de façon similaire chez les pères et chez les mères (Shockley et autres 2017 ; Tremblay 2019).

L'enquête révèle aussi que les mères sont proportionnellement plus nombreuses que les pères à indiquer avoir davantage de difficultés à gérer l'utilisation que font leurs enfants des écrans. Elles sont aussi plus susceptibles de ressentir souvent ou toujours de la pression sociale d'au moins deux sources différentes. D'autres études ont montré que les mères ressentent davantage de pression sociale que les pères ou qu'elles ont tendance à se sentir plus jugées par les autres à l'égard de leur rôle de parent (Lavoie et Fontaine 2016 ; Pew Research Center 2023).

En matière de soutien, rappelons que les mères sont proportionnellement plus nombreuses que les pères à avoir un besoin de soutien considéré comme élevé. Ce sont toutefois les pères qui disent en plus forte proportion être moins soutenus par leur entourage en cas de besoin ou lorsqu'ils n'en peuvent plus. En d'autres termes, les mères, généralement très impliquées dans la vie familiale, sont plus susceptibles que les pères d'avoir besoin de soutien pour exercer leur rôle, mais elles en bénéficient également davantage que les pères. Certaines études ont montré que les pères ont moins tendance à se tourner vers leur famille ou leurs amis pour obtenir du soutien ou des conseils sur la parentalité que les mères (Pew Research Center 2015). À cet égard, les croyances ou attitudes traditionnellement associées à la masculinité, comme l'autonomie ou le contrôle des émotions, seraient liées aux réticences que peuvent avoir certains pères à demander de l'aide de l'entourage ou des services psychosociaux lorsqu'ils vivent des difficultés (Addis et Mahalik 2003), et ce, même s'ils ont un niveau de détresse élevé, notamment dans un contexte de séparation difficile (Pierce et autres 2023).

Quant au soutien du conjoint ou de la conjointe, nous avons vu que les pères sont proportionnellement plus nombreux à dire être fréquemment soutenus dans leur rôle par leur partenaire que les mères. Or, ils sont aussi plus susceptibles de se sentir fréquemment critiqués par leur partenaire.

Des résultats similaires quant au soutien social et au soutien du conjoint ou de la conjointe ont été observés en 2015 dans le cadre de l'*Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans* (Lavoie et Fontaine 2016). D'autres enquêtes se sont penchées sur l'engagement paternel et ont montré que le soutien offert par le conjoint ou la conjointe, de même que la qualité de la relation coparentale, serait significativement associé à l'implication des pères auprès de leurs enfants (Rouyer et autres 2007).

Notons que malgré ces nombreuses différences significatives entre les pères et les mères, certains résultats sont plus saillants que d'autres, par exemple ceux liés au rythme de la vie quotidienne, à la pression que s'imposent les parents de même qu'au partage des responsabilités parentales et des tâches ménagères et domestiques. Des analyses plus poussées prenant en compte différents facteurs, notamment certaines caractéristiques de l'emploi (p. ex. : le nombre d'heures travaillées), nous permettraient de mieux comprendre cette dynamique entre le genre, le partage des responsabilités familiales, le travail et l'expérience parentale. Soulignons enfin qu'il existe encore peu de données représentatives sur la réalité des pères au Québec, à l'exception notable de travaux récents sur la santé mentale des pères (Clément et autres 2019) et sur les défis auxquels les pères séparés font face (Pierce et autres 2023). L'EQP comble ainsi en partie les besoins d'information des équipes de recherche et des personnes intéressées par l'expérience vécue par les pères.

Tableau 2

Synthèse des différences significatives entre les pères et les mères quant à certains indicateurs mesurés dans l'enquête, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	Père	Mère
Proportion de parents...		
Expérience parentale		
... ayant un niveau de stress parental plus élevé	-	+
... pour qui la gestion parentale est considérée comme difficile ¹	-	+
... dont le rythme de vie est considéré comme très exigeant	-	+
... s'imposant très souvent de la pression	-	+
Emploi et conciliation travail-famille		
... ayant un niveau de conflit travail-famille considéré comme élevé	-	+
Utilisation des écrans		
... pour qui l'interférence des écrans dans la relation parent-enfants est élevée		
... pour qui la gestion des écrans est considérée comme très difficile ¹	-	+
Relation coparentale en contexte conjugal		
... pour qui le soutien de l'autre parent est jugé faible ²	-	+
... se sentant souvent ou toujours critiqués par leur conjoint ou conjointe quant à leur rôle de parent ²	+	-
... disant assumer plus souvent les responsabilités parentales que leur partenaire ²	-	+
... mentionnant assumer plus souvent les tâches ménagères et domestiques que leur partenaire	-	+
Réseau social des parents		
... ayant un besoin de soutien considéré comme élevé	-	+
... ayant un entourage peu disponible en cas de besoin	+	-
... se sentant rarement ou jamais soutenus par leur entourage lorsqu'ils n'en peuvent plus	+	-
... ressentant fréquemment de la pression sociale d'au moins deux sources	-	+
Milieu de vie		
... ayant une perception peu positive de la qualité de leur milieu de vie		

+/- Proportion des hommes significativement plus élevée (+) ou plus faible (-) que celle des femmes, au seuil de 0,01.

1. Parents ayant au moins un enfant âgé de 2 à 17 ans.

2. Parents ayant au moins un enfant issu de leur union actuelle.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

La situation économique des parents

On reconnaît généralement que les soucis financiers font partie des principaux générateurs de stress pouvant entraîner des répercussions tant sur la vie personnelle que sur la vie professionnelle, et tant sur la santé physique que sur la santé mentale. D'ailleurs, certaines études ont montré que le fait de rencontrer des difficultés financières serait lié à l'adoption de certaines pratiques parentales négatives (Hoff et autres 2019 ; La Placa et Corlyon 2016 ; Roy et autres 2019 ; Ho et autres 2022).

Toutefois, peu d'enquêtes se sont penchées spécifiquement sur les liens entre la précarité économique et les divers aspects de la vie des parents. À cet égard, rappelons que l'EQP compte parmi ses différents objectifs celui de mieux comprendre la réalité des parents vivant dans un contexte de précarité économique. Revenons ainsi sur les principaux résultats de l'enquête portant sur les parents vivant dans un ménage à faible revenu et ensuite, sur les parents percevant leurs revenus comme insuffisants pour répondre aux besoins de base de leur famille (tableau 3).

Les résultats montrent que les parents vivant dans un ménage à faible revenu sont plus nombreux en proportion que ceux vivant dans un ménage mieux nanti, à avoir un niveau de stress parental plus élevé, mais sont moins nombreux à avoir un rythme de vie considéré comme très exigeant et à s'imposer très souvent de la pression comme parent. Les parents vivant dans un ménage à faible revenu sont aussi proportionnellement plus nombreux à avoir un niveau de conflit travail-famille considéré comme élevé que ceux vivant dans un ménage à revenu moyen-élevé ou élevé.

En outre, il semble que les parents vivant dans un ménage à faible revenu composent mieux avec l'utilisation des écrans que les autres parents. En effet, ils sont moins susceptibles que les autres d'être très distraits par leur appareil mobile ou leur cellulaire lorsqu'ils sont avec leurs enfants (interférence élevée). Ils sont aussi moins nombreux en proportion à avoir une gestion des écrans considérée comme très difficile que les parents vivant dans un ménage à revenu moyen-élevé ou élevé.

Les parents vivant dans un ménage à faible revenu sont aussi proportionnellement plus nombreux que les autres à avoir un besoin de soutien considéré comme élevé et sont plus susceptibles d'avoir un entourage peu disponible en cas de besoin et peu soutenant dans les moments difficiles. En matière de soutien social, les résultats de l'EQP vont dans le même sens que ceux observés dans l'EQEPE en 2015.

De plus, les parents vivant dans un ménage à faible revenu sont plus nombreux, toutes proportions gardées, à avoir une perception peu positive de la qualité de leur milieu de vie. Le fait qu'ils soient plus susceptibles que les autres de vivre dans un secteur très défavorisé sur le plan matériel et social pourrait expliquer en partie ces résultats (voir le chapitre 4). À cet égard, mentionnons que d'autres études ont montré que les familles à faible revenu sont surreprésentées, entre autres dans les quartiers à forte densité, dans les quartiers où l'on trouve des logements multiples, dans les secteurs comptant moins d'espaces verts ou dans les quartiers exposés à davantage de criminalité (Brown et autres 2022).

Du côté des parents qui perçoivent leurs revenus comme insuffisants pour répondre aux besoins de base de leur famille (nourriture, logement, habillement), on constate d'abord qu'ils sont, dans l'ensemble, plus susceptibles d'avoir une expérience parentale ardue que ceux qui perçoivent leurs revenus comme suffisants. En effet, ils sont proportionnellement plus nombreux à avoir un niveau plus élevé de stress parental que les autres, à avoir un rythme de vie considéré comme très exigeant, à avoir une gestion parentale jugée difficile et à s'imposer très souvent de la pression. Ainsi, cet indicateur apporte un éclairage sur le lien entre la situation économique et l'expérience parentale un peu différent de l'indicateur du niveau de revenu du ménage. En effet, dans l'ensemble, les parents vivant dans un ménage à faible revenu sont moins

susceptibles que les autres d'avoir une expérience parentale ardue, tandis que les parents qui perçoivent leurs revenus comme insuffisants sont plus susceptibles que les autres d'avoir une expérience parentale ardue. Des constats similaires ont été faits dans l'EQEPE (Lavoie et Fontaine 2016).

En outre, les parents qui perçoivent leurs revenus comme insuffisants pour répondre aux besoins de base de leur famille sont proportionnellement plus nombreux que ceux qui les considèrent comme suffisants à avoir beaucoup de difficulté à gérer l'utilisation que font leurs enfants des écrans. Ces parents sont aussi plus nombreux en proportion que les autres à avoir un besoin de soutien jugé élevé, tout en étant plus nombreux à avoir un entourage peu disponible en cas de besoin et peu soutenant dans les moments difficiles. Ils sont aussi plus susceptibles de ressentir fréquemment de la pression sociale d'au moins deux sources différentes. Tout comme les parents vivant dans un ménage à faible revenu, les parents qui considèrent leurs revenus comme insuffisants sont aussi proportionnellement plus nombreux à avoir une perception peu positive de la qualité de leur milieu de vie que ceux qui considèrent leurs revenus comme suffisants.

En somme, la perception de la situation économique et le niveau de revenu du ménage sont deux indicateurs qui apportent un éclairage parfois similaire, parfois différent lorsqu'ils sont mis en relation avec l'expérience parentale et les divers déterminants de la parentalité. Malgré une certaine inadéquation entre les deux indicateurs, rappelons que la vaste majorité des parents qui perçoivent leurs revenus comme insuffisants, soit près de 8 sur 10, vivent tout de même dans un ménage à faible revenu ou à revenu moyen-faible.

Ces deux indicateurs, qui sont deux façons d'approcher le phénomène de la précarité économique, ont chacun leurs forces et leurs faiblesses (Desrosiers et Simard 2008 ; Duvoux et Papuchon 2019 ; Szukielojc-Bienkunska et Piasecki 2022). La perception de la situation économique peut dépendre des attentes et des besoins des parents qui peuvent varier d'une personne à l'autre, indépendamment de leur revenu réel. Toutefois, pour certains, la perception subjective demeure un bon indicateur de la situation économique des individus, notamment lorsqu'on s'intéresse aux conséquences psychologiques de la pauvreté ou à ses liens avec l'insécurité socioéconomique et sa persistance dans le temps (Duvoux et Papuchon 2019 ; Lačný 2020).

Pour sa part, la mesure de faible revenu, dans l'EQP, est basée sur l'estimation approximative du revenu de l'ensemble des membres du ménage à partir d'une seule question, ce qui comporte une part d'imprécision⁴ également notée dans la recherche sur les mesures de la pauvreté (Lačný 2020). Soulignons que le fait de ne pas vivre dans un ménage à faible revenu ne semble pas garantir une situation économique exempte de tout souci financier. À cet égard, les résultats de l'enquête révèlent que parmi les parents dont la famille a eu recours à au moins un type de service d'aide alimentaire et matérielle, environ 45 % ne vivent pas dans un ménage à faible revenu. L'inflation croissante pourrait en partie expliquer ces résultats. Certes, l'inflation touche davantage de familles à faible revenu, mais elle peut également affecter les familles dont le revenu se situe un peu au-dessus du seuil.

Bien que ces deux aspects de la situation économique des familles nous permettent de mieux comprendre le vécu des parents qui vivent certaines insécurités économiques, d'autres recherches seraient nécessaires pour bien cerner les effets spécifiques de la situation économique sur la parentalité.

4. Pour plus d'information, consultez la section 4.4 du [rapport méthodologique](#) de l'enquête.

Tableau 3

Synthèse des différences significatives entre les catégories de niveau de revenu du ménage et de la perception de la suffisance des revenus quant à certains indicateurs mesurés dans l'enquête, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	Vivre dans un ménage à faible revenu	Percevoir ses revenus comme insuffisants
Proportion de parents...		
Expérience parentale		
... ayant un niveau de stress parental plus élevé	+	+
... pour qui la gestion parentale est considérée comme difficile ¹		+
... dont le rythme de vie est considéré comme très exigeant	-	+
... s'imposant très souvent de la pression	-	+
Emploi et conciliation travail-famille		
... ayant un niveau de conflit travail-famille considéré comme élevé	+ ²	+
Utilisation des écrans		
... pour qui l'interférence des écrans dans la relation parent-enfants est élevée	-	
... pour qui la gestion des écrans est considérée comme très difficile ¹	- ²	+
Réseau social des parents		
... ayant un besoin de soutien considéré comme élevé	+	+
... ayant un entourage peu disponible en cas de besoin	+	+
... se sentant rarement ou jamais soutenus par leur entourage lorsqu'ils n'en peuvent plus	+	+
... ressentant fréquemment de la pression sociale d'au moins deux sources		+
Milieu de vie		
... ayant une perception peu positive de la qualité de leur milieu de vie	+	+

+/- Proportion significativement plus élevée (+) ou plus faible (-) chez les parents vivant dans un ménage à faible revenu que chez les autres parents (ou chez les parents percevant leurs revenus comme insuffisants que chez ceux qui les considèrent comme suffisants), au seuil de 0,01.

1. Parents ayant au moins un enfant âgé de 2 à 17 ans.
2. Comparativement aux parents vivant dans un ménage à revenu moyen-élevé ou élevé.
3. Parents ayant au moins un enfant issu de leur union actuelle.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

La parentalité chez les parents nés à l'extérieur du Canada

Rappelons d'entrée de jeu qu'un peu plus du quart (27 %) des parents sont nés à l'extérieur du Canada. Cette proportion se situe à environ 57 % dans la région de Montréal, à 55 %, dans la région de Laval, à 25 % en Montérégie et à 25 % en Outaouais.

Dans l'ensemble, on constate que les parents nés à l'étranger sont globalement moins susceptibles que les parents nés au Canada d'avoir une expérience parentale ardue (tableau 4). En effet, les parents nés à l'étranger sont proportionnellement moins nombreux à avoir une gestion parentale considérée comme difficile, à avoir un rythme de vie considéré comme très exigeant et à s'imposer très souvent de la pression. Ils sont cependant un peu plus nombreux, en proportion, à avoir un niveau de stress parental plus élevé que les autres. On peut ici faire l'hypothèse que le contexte culturel, politique et économique dans lequel ont évolué les parents nés à l'extérieur du Canada, bien que fort variable d'un pays à l'autre, aurait une

incidence sur leur perception du rôle parental ou sur leurs valeurs éducatives et les modèles parentaux adoptés (Richard et autres 2018). Ce processus d'intégration augmenterait la probabilité de vivre du stress lié au rôle parental (Bornstein et autres 2020).

Les parents nés à l'extérieur du Canada sont aussi plus nombreux, toutes proportions gardées, à avoir un niveau de conflit travail-famille considéré comme élevé. Ces parents se distinguent également des natifs sur le plan du réseau social dont ils disposent. En effet, les parents nés à l'étranger sont plus nombreux en proportion que les natifs à avoir un besoin de soutien considéré comme élevé, à avoir un entourage peu disponible en cas de besoin et à n'être jamais ou à être rarement soutenus par leur entourage lorsqu'ils n'en peuvent plus. Ils sont toutefois proportionnellement moins nombreux à ressentir fréquemment de la pression sociale d'au moins deux sources différentes. Des résultats similaires ont d'ailleurs été observés dans l'EQEPE en 2015 (Lavoie et Fontaine 2016).

Ces résultats pourraient en partie s'expliquer par le fait que plusieurs de ces parents ont un réseau social plus restreint que les natifs, étant donné que plusieurs membres de leur famille ou leurs amis vivent toujours à l'extérieur du pays. On peut aussi penser qu'ils peuvent rencontrer certaines difficultés d'intégration, notamment en raison de certaines barrières liées à la langue ou aux normes culturelles, ce qui limiterait la possibilité d'élargir leur réseau social (Guerraoui et Sturm 2012). À cet égard, certaines études ont montré que les personnes ayant immigré récemment, comme celles qui l'ont fait depuis longtemps, auraient un plus grand sentiment de solitude que les natifs (Stick et autres 2021). L'absence de soutien social pour les personnes immigrantes serait associée à un risque accru de stress et de dépression, lequel se cumule aux difficultés financières et culturelles liées au processus migratoire (Robert et Gilkinson 2012 ; Richard et autres 2018).

Enfin, les résultats de l'enquête indiquent que les parents nés à l'étranger sont aussi plus susceptibles que les parents nés au Canada d'avoir une perception peu positive de la qualité de leur milieu de vie. Ces résultats ne sont probablement pas étrangers au fait que les parents issus de l'immigration sont plus susceptibles que les natifs de vivre dans des régions métropolitaines et des quartiers marqués par une grande défavorisation matérielle et sociale, ou dans des quartiers à forte densité, comptant plus de logements multiples et moins d'espace vert (Brown et autres 2022).

La parentalité chez les parents n'ayant aucun diplôme

L'éducation est généralement vue comme un facteur de changement et de mobilité sociale et comme une composante clé du statut socioéconomique des individus. En effet, certaines études ont montré que les personnes qui sont plus scolarisées ont de meilleures chances d'obtenir un emploi de qualité, d'avoir un meilleur état de santé ou encore une meilleure espérance de vie que celles qui sont moins scolarisées (Statistique Canada 2020c). Le niveau d'éducation des parents serait également associé au niveau de développement des enfants et à leur réussite scolaire (Maggi et autres 2010 ; Lavoie 2019 ; Roy et autres 2019 ; Sow et autres 2022). Que nous ont appris les résultats de l'EQP sur les liens existants entre le plus haut diplôme obtenu par les parents et la parentalité (tableau 4) ?

D'entrée de jeu, mentionnons que seulement 7 % des parents n'ont aucun diplôme, une proportion plus élevée chez les hommes que chez les femmes, et chez les parents âgés de moins de 30 ans que chez les parents plus âgés. Dans l'ensemble, on remarque que les parents sans diplôme sont moins susceptibles d'avoir une expérience parentale ardue que les parents détenant un diplôme de niveau collégial ou universitaire. En effet, ils sont proportionnellement moins nombreux à avoir une gestion parentale

considérée comme difficile, à avoir un rythme de vie jugé très exigeant et à s'imposer très souvent de la pression comme parent. Des résultats similaires ont été relevés en 2015 dans l'EQEPE : les parents sans diplôme étaient moins susceptibles de se mettre de la pression comme parent et plus susceptibles d'avoir un sentiment d'efficacité parentale plus élevé (Lavoie et Fontaine 2016).

Les parents sans diplôme semblent aussi rencontrer aussi moins de difficultés en lien avec l'utilisation des écrans que les parents plus scolarisés. En effet, ils sont proportionnellement moins nombreux que les parents détenant un diplôme de niveau collégial ou universitaire à être distraits par leur cellulaire ou leur appareil mobile lorsqu'ils sont avec leurs enfants et à avoir une gestion des écrans jugée très difficile. Certaines études ont également montré que les parents plus scolarisés sont plus susceptibles que les autres de déclarer être distraits par les écrans lorsqu'ils sont avec leurs enfants (Pew Research Center 2020). D'autres recherches seraient toutefois à mener pour nous permettre d'approfondir les analyses et ainsi de mieux comprendre cette relation. Il serait notamment intéressant de recueillir de l'information sur les connaissances qu'ont les parents à propos des effets que peuvent avoir les écrans sur le développement des enfants, sur leurs préoccupations à cet égard ou sur le nombre d'appareils disponibles à la maison.

Enfin, soulignons que les parents sans diplôme sont proportionnellement plus nombreux que les autres à avoir une perception peu positive de la qualité de leur milieu de vie. Encore une fois, le fait que ces parents vivent en plus forte proportion que les autres dans des quartiers marqués par une grande défavorisation matérielle et sociale pourrait en partie expliquer ces résultats.

La parentalité chez les parents percevant leur état de santé comme passable ou mauvais

Compte tenu de l'importance que peut avoir l'état de santé sur l'expérience vécue par les parents, il nous paraît essentiel de revenir sur les résultats portant sur les parents qui perçoivent leur santé comme passable ou mauvaise, soit environ 17 % des parents.

On estime d'abord que ces parents sont plus susceptibles en proportion que les autres d'avoir une expérience parentale ardue (tableau 4). En effet, ils sont proportionnellement plus nombreux que les parents se percevant en meilleure santé à avoir un niveau plus élevé de stress parental, à avoir une gestion parentale considérée comme difficile, à avoir un rythme de vie jugé très exigeant et à s'imposer très souvent de la pression.

En outre, les parents qui se perçoivent en moins bonne santé sont plus susceptibles que les autres d'être très distraits par leur cellulaire ou leur appareil mobile lorsqu'ils sont avec leurs enfants (interférence élevée) et d'avoir une gestion des écrans jugée très difficile. S'ils sont proportionnellement plus nombreux à avoir un besoin élevé en matière de soutien, ils sont toutefois moins nombreux en proportion à pouvoir compter sur leur entourage en cas de besoin et dans des moments difficiles que les parents en meilleure santé. Ils sont aussi plus susceptibles de ressentir fréquemment de la pression sociale d'au moins deux sources. Enfin, ils sont plus nombreux que les autres parents, en proportion, à avoir une perception peu positive de la qualité de leur milieu de vie.

Il est intéressant de constater que la perception de l'état de santé est associée à la quasi-totalité des indicateurs principaux présentés dans ce rapport. Ces données s'ajoutent aux résultats d'autres études qui ont montré que les problèmes de santé des parents et ceux de leurs enfants sont associés, entre autres, à davantage de difficultés dans l'exercice du rôle de parent (Pelchat et Bourgeois-Guérin 2008 ; Boily et autres 2016 ; Lavoie et Fontaine 2016 ; Brien-Bérard et des Rivières-Pigeon 2020).

La parentalité et l'âge des enfants

Enfin, rappelons quelques résultats en lien avec l'âge du plus jeune enfant de la famille (tableau 4). D'abord, en ce qui a trait à l'expérience parentale, les résultats de l'enquête montrent notamment que les parents qui ont au moins un tout-petit à la maison sont proportionnellement moins nombreux que les parents ne vivant qu'avec des adolescents à avoir une gestion parentale considérée comme difficile. Ils sont toutefois plus susceptibles que les autres d'avoir un niveau plus élevé de stress parental, d'avoir un rythme de vie considéré comme très exigeant et de s'imposer très souvent de la pression comme parent.

Ces résultats ne sont probablement pas étrangers au fait qu'il y a de nombreuses différences entre le fait de prendre soin de tout-petits et celui de prendre soin d'adolescents. En effet, plus les enfants vieillissent, plus ils gagnent en maturité et en autonomie, mais plus les problèmes se diversifient et se complexifient. Pensons notamment au suivi des travaux scolaires, à la gestion des amitiés et des relations sociales des enfants ou encore à la discipline et à l'encadrement. En contrepartie, le temps consacré aux soins des enfants est, de façon générale, plus important lorsque les enfants sont en bas âge (Gravel 2018 ; Tremblay 2019), puisqu'ils sont encore très peu autonomes sur divers aspects. Le fait de prendre soin de tout-petits requiert souvent beaucoup d'énergie et de patience au quotidien.

D'ailleurs, la proportion de parents qui indiquent avoir un besoin de soutien considéré comme élevé est plus forte chez les parents vivant avec au moins un tout-petit de 0 à 5 ans que chez les autres parents. Toutefois, ils sont aussi ceux qui disposent, en plus forte proportion, d'un entourage très disponible en cas de besoin ou qui les soutient fréquemment lorsqu'ils n'en peuvent plus.

Enfin, soulignons le lien entre l'âge des enfants et l'utilisation des écrans au sein des familles québécoises. Les résultats indiquent, entre autres, que lorsque la famille ne compte que des adolescents (âgés de 12 à 17 ans), les parents disent avoir plus de difficultés à gérer l'utilisation que font leurs enfants des écrans que les parents dont la famille compte des enfants plus jeunes. Toutefois, ces parents sont moins nombreux que les autres, en proportion, à être très distraits par leur appareil mobile lorsqu'ils sont avec leurs enfants (interférence élevée). Comme présenté sur la [page Web](#) portant sur la parentalité à l'ère du numérique, les résultats montrent que les écrans ont davantage de répercussions sur le rôle parental lorsque les parents n'ont que des adolescents à la maison.

D'autres études seraient toutefois nécessaires pour mieux comprendre les liens entre l'âge des enfants dans la famille et la parentalité. L'analyse des résultats est complexe, du fait que certains parents peuvent avoir des enfants dans deux ou trois groupes d'âge distincts. Des analyses supplémentaires qui tiennent compte du nombre d'enfants dans la famille ou des analyses réalisées uniquement auprès des parents ayant des enfants d'une même catégorie d'âge permettraient sans doute d'éclaircir les liens observés entre la parentalité et l'âge des enfants. Cela dit, grâce aux données collectées auprès de l'ensemble des parents d'enfants de moins de 18 ans, et non seulement auprès de parents de jeunes enfants, l'EQP porte un regard nouveau sur l'expérience vécue par les parents, notamment par ceux vivant avec des adolescents.

Tableau 4

Synthèse des différences significatives entre les catégories du lieu de naissance, du plus haut diplôme obtenu, de la perception de l'état de santé et de l'âge du plus jeune enfant dans la famille quant à certains indicateurs mesurés dans l'enquête, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	Être nés à l'extérieur du Canada	N'avoir aucun diplôme ¹	Percevoir son état de santé comme passable ou mauvais	Vivre avec au moins un enfant de 0 à 5 ans
Proportion de parents...				
Expérience parentale				
... ayant un niveau de stress parental plus élevé	+		+	+ ²
... pour qui la gestion parentale est considérée comme difficile ¹	-	-	+	-
... dont le rythme de vie est considéré comme très exigeant	-	-	+	+
... s'imposant très souvent de la pression	-	-	+	+ ²
Emploi et conciliation travail-famille				
... ayant un niveau de conflit travail-famille considéré comme élevé	+		+	
Utilisation des écrans				
... pour qui l'interférence des écrans dans la relation parent-enfants est élevée		-	+	+
... pour qui la gestion des écrans est considérée comme très difficile ¹		-	+	-
Réseau social des parents				
... ayant un besoin de soutien considéré comme élevé	+	-	+	+
... ayant un entourage peu disponible en cas de besoin	+		+	-
... se sentant rarement ou jamais soutenus par leur entourage lorsqu'ils n'en peuvent plus	+		+	-
... ressentant fréquemment de la pression sociale d'au moins deux sources	-		+	
Milieu de vie				
... ayant une perception peu positive de la qualité de leur milieu de vie	+	+	+	

+/- Proportion plus élevée (+) ou faible (-) chez les parents ayant cette caractéristique que chez les autres groupes de parents d'une caractéristique donnée, au seuil de 0,01.

1. Comparativement aux parents détenant un diplôme de niveau collégial ou universitaire.
2. Comparativement aux parents ne vivant qu'avec des adolescents (12 à 17 ans).
3. Parents ayant au moins un enfant âgé de 2 à 17 ans.
4. Parents ayant au moins un enfant issu de leur union actuelle.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Quelques limites et pistes de recherche

Les résultats présentés dans ce rapport offrent un premier aperçu de la grande richesse des données recueillies dans le cadre de l'Enquête québécoise sur la parentalité. Si les analyses descriptives présentées dans ce rapport demeurent utiles pour tracer un premier portrait de la parentalité chez les parents ayant des enfants âgés de 6 mois à 17 ans, ces résultats méritent toutefois d'être nuancés et approfondis. En effet, la parentalité est un sujet complexe : un ensemble de facteurs peut influencer l'expérience vécue par les parents et la façon dont ils prendront soin de leurs enfants. Ces facteurs peuvent être eux-mêmes interreliés.

Or, les résultats présentés dans ce rapport ne tiennent pas compte de l'interaction possible entre ces différents facteurs ou de l'effet prépondérant que certains d'entre eux peuvent avoir sur les aspects de l'expérience parentale mesurés dans l'enquête. Par exemple, on peut se demander si le fait d'avoir un niveau de conflit travail-famille élevé est associé de façon unique au stress parental ou au rythme de la vie quotidienne, ou si ces liens s'estomperaient si on tenait compte, entre autres, du genre des parents, de la répartition des tâches et des responsabilités parentales ou encore des caractéristiques de l'emploi (p. ex. : le nombre d'heures travaillées par semaine). À cet égard, des analyses multivariées permettraient notamment de vérifier si l'on établit toujours des liens entre les différents déterminants de la parentalité et l'expérience parentale lorsqu'on tient compte d'un ensemble de facteurs, notamment de certaines caractéristiques des parents et des familles.

Ces résultats ne permettent pas non plus d'expliquer le sens des relations observées. Par exemple, le fait d'avoir une santé plus fragile affecte-t-il négativement l'expérience vécue par les parents ou est-ce plutôt le fait de vivre beaucoup de stress parental ou le fait d'avoir de la difficulté à gérer les défis liés à la parentalité qui affectent l'état de santé des parents ?

On pourrait également prendre en compte le contexte social. Rappelons à cet égard que l'enquête a été réalisée de mars à août 2022. Bien que la plupart des mesures sanitaires mises en place par le gouvernement pour limiter la propagation de la COVID-19 aient été levées en mars 2022, on peut tout de même penser que ces différentes mesures ont affecté l'expérience des parents dans les mois qui ont précédé la collecte de données. Certaines études ont d'ailleurs montré que certains parents ont vu leur état de santé mentale s'aggraver durant la pandémie (Kerr et autres 2022). D'autres parents ont vécu différents défis liés au rôle parental durant cette période, par exemple, certains ont pu rencontrer des difficultés à gérer les routines des enfants, leur comportement ou leur humeur (OCCS 2020), ou ont pu être confrontés à des difficultés conjugales ou à des conflits liés à l'exercice de la coparentalité (Zossou 2021 ; Feinberg et autres 2022). Il sera donc intéressant de voir comment se portent les parents dans quelques années, une fois la pandémie bien derrière nous.

À ce propos, une seconde édition de l'EQP devrait avoir lieu en 2027 afin de suivre l'évolution de la situation des parents au Québec. La présente enquête constitue le premier temps de mesure et servira de point de comparaison aux indicateurs qui seront repris dans les prochaines éditions. La récurrence de l'EQP est d'ailleurs une occasion de réaffirmer l'importance de s'intéresser non seulement aux parents, qui sont les principaux acteurs influençant le développement des enfants, mais également aux défis auxquels ils sont confrontés et aux besoins de ceux-ci.

Soulignons que d'autres études réalisées par l'ISQ permettront aussi de mieux comprendre l'influence que peuvent avoir les parents sur le développement des enfants. À ce propos, la deuxième édition de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ELDEQ), communément appelée *Grandir au Québec*⁵, permettra de mettre en lumière les liens entre certains aspects de l'expérience vécue par les parents (p. ex. : la santé mentale, le soutien social, le stress parental, les pratiques parentales ou la gestion de l'utilisation des écrans) et divers aspects du développement de l'enfant (p. ex. : le développement socio-émotionnel, le comportement, le développement langagier et cognitif, etc.).

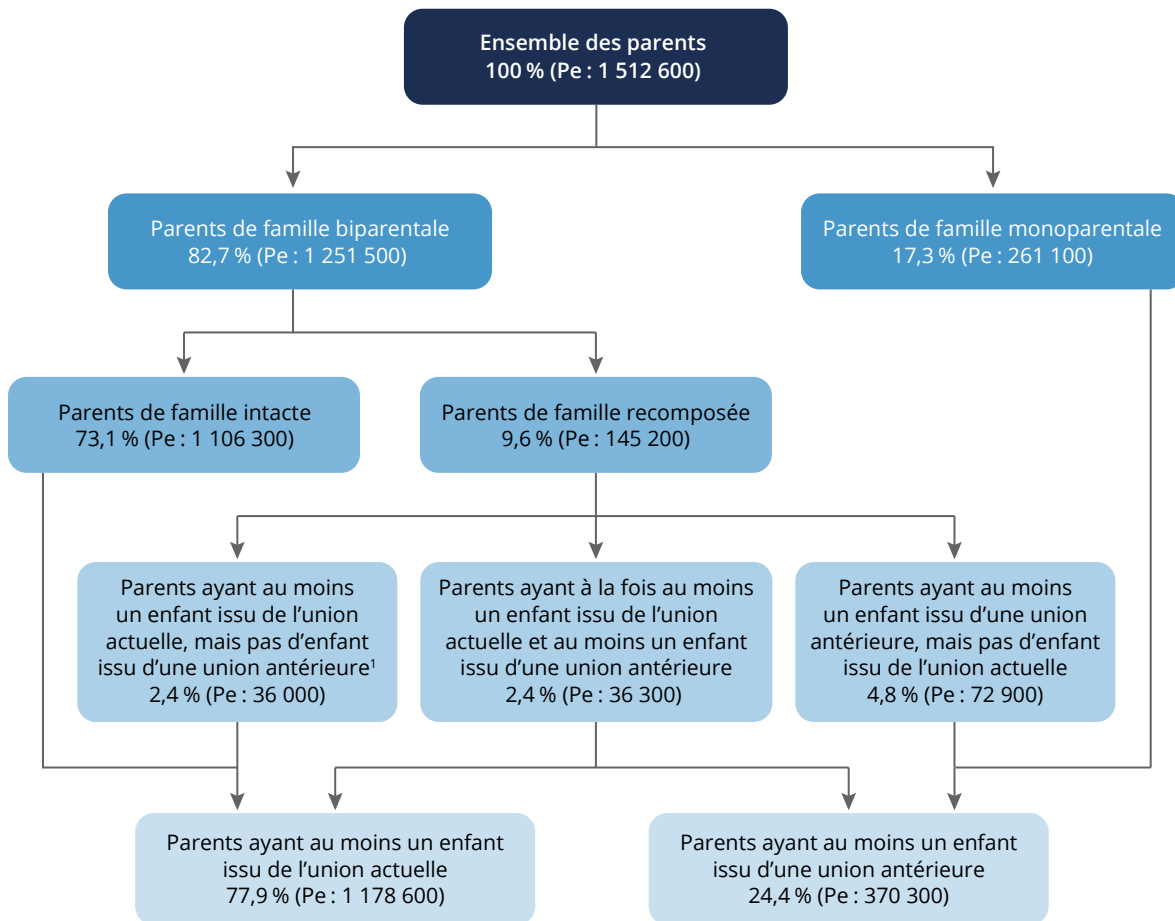
En somme, malgré les différentes limites inhérentes aux études transversales et aux analyses descriptives bivariées, ce rapport brosse un portrait inédit de la parentalité au Québec. Les divers acteurs locaux, régionaux et nationaux du domaine de la famille qui souhaitent bien comprendre le vécu, les défis et les besoins des parents pourront utiliser l'ensemble de ces résultats, lesquels serviront d'éléments mobilisateurs, pour améliorer les services, les activités et les programmes visant à soutenir les parents dans leur rôle. On peut aussi espérer que la grande richesse des données recueillies dans l'enquête et la possibilité qu'offre l'EQP de mettre en relation divers aspects de la vie des parents suscitera l'intérêt des chercheurs et chercheuses du domaine de la famille.

5. Pour en savoir plus sur l'étude, consulter le site Web : statistique.quebec.ca/grandirauquebec.

Types de familles

Figure A1.1

Types de familles, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022



Pe : Population estimée

1. Ces parents vivent dans une famille recomposée en raison du fait que leur conjoint ou conjointe a au moins un enfant issu d'une précédente union.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Annexe 2

Caractéristiques des parents ayant au moins un enfant issu de l'union actuelle et des parents ayant au moins un enfant issu d'une union antérieure

Tableau A2.1

Caractéristiques des parents ayant au moins un enfant issu de l'union actuelle et des parents ayant au moins un enfant issu d'une union antérieure, parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2022

	Ensemble des parents	Parents ayant au moins un enfant issu de l'union actuelle	Parents ayant au moins un enfant issu d'une union antérieure
	%		
Genre			
Homme	47,5	49,5	39,7
Femme	52,5	50,5	60,3
Lieu de naissance			
Canada	72,7	70,4	80,9
Extérieur du Canada	27,3	29,6	19,1
Plus haut diplôme obtenu			
Aucun diplôme	6,7	5,9	9,7
Diplôme de niveau secondaire	26,3	24,4	33,6
Diplôme de niveau collégial	21,1	20,5	22,9
Diplôme de niveau universitaire	46,0	49,2	33,8
Type de famille			
Monoparentale	17,3	...	70,6
Intacte	73,1	93,9	...
Recomposée	9,6	6,1	29,4
Niveau de revenu du ménage			
Faible revenu	16,7	12,3	30,7
Revenu moyen-faible	34,9	33,6	40,5
Revenu moyen-élevé ou élevé	48,4	54,1	28,7

... N'ayant pas lieu de figurer.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*.

Bibliographie

- ACADÉMIE DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE (2023). *NETendances 2022. La famille numérique*, [En ligne], Montréal, Académie de la transformation numérique (ATN), 20 p. [transformation-numerique.ulaval.ca/wp-content/uploads/2023/02/netendances-2022-la-famille-numerique.pdf] (Consulté le 10 juin 2023).
- ADDIS, M. E., et J. R. MAHALIK (2003). « Men, masculinity, and the contexts of help seeking. », *American Psychologist*, [En ligne], vol. 58, n° 1, janvier, p. 5-14. doi : [10.1037/0003-066X.58.1.5](https://doi.org/10.1037/0003-066X.58.1.5). (Consulté le 17 mai 2023).
- AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA (2018). *Les principales inégalités en santé au Canada. Un portrait national*, [En ligne], Ottawa, Agence de la santé publique du Canada, 470 p. [www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/documents/services/publications/science-research/key-health-inequalities-canada-national-portrait-executive-summary/hir-full-report-fra.pdf] (Consulté le 15 février 2023).
- ALGAVA, É. (2002). « Quel temps pour les activités parentales ? », *Études et Résultats*, [En ligne], n° 162, mars, Paris, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), 12 p. [drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications/etudes-et-resultats/quel-temps-pour-les-activites-parentales] (Consulté le 17 mai 2023).
- ARAGÃO, C. (2022, mis à jour le 11 octobre). *For many U.S. moms, pandemic brought increase in time spent caring for kids while doing other things*, [En ligne]. [www.pewresearch.org/short-reads/2022/10/11/for-many-u-s-moms-pandemic-brought-increase-in-time-spent-caring-for-kids-while-doing-other-things/] (Consulté le 13 mai 2023).
- AUGUSTINE, J. M., et K. PRICKETT (2022). « Gender Disparities in Increased Parenting Time During the COVID-19 Pandemic: A Research Note », *Demography*, [En ligne], vol. 59, n° 4, août, p. 1233-1247. doi : [10.1215/00703370-10113125](https://doi.org/10.1215/00703370-10113125). (Consulté le 29 juin 2023).
- BARROSO, N. E., et autres (2018). « Parenting Stress through the Lens of Different Clinical Groups: a Systematic Review & Meta-Analysis », *Journal of Abnormal Child Psychology*, [En ligne], vol. 46, n° 3, avril, p. 449-461. doi : [10.1007/s10802-017-0313-6](https://doi.org/10.1007/s10802-017-0313-6). (Consulté le 15 février 2023).
- BAUDE, A., et autres (2023). « Familles en garde partagée : diversité des profils relationnels et bien-être des enfants », dans SAINT-JACQUES, M.-C., et autres, *La séparation parentale et la recomposition familiale dans la société québécoise : les premiers moments*, [En ligne], Québec, Presses de l'Université Laval, p. 249-266. [www.pulaval.com/libreacces/9782766300105.pdf] (Consulté le 15 mai 2023).
- BEAUMIER, M.-L. B. (2017). « Genre, âges de la vie, parentalité et dynamiques familiales : croisements et perspectives de recherche en histoire contemporaine du Québec et du Canada », *Enfances, Familles, Générations*, [En ligne], vol. 27, août. doi : [10.7202/1045077ar](https://doi.org/10.7202/1045077ar). (Consulté le 27 juin 2023).
- BÉDARD, J., et M. JACQUES (2010). *L'accessibilité aux parcs et aux installations sportives pour les familles montréalaises. Volet 1 – Étude géomatique*, [En ligne], Montréal, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, 50 p. [www.santecom.qc.ca/bibliothequevirtuelle/hyperion/2670.pdf] (Consulté le 15 avril 2023).

- BÉGIN, C., et autres (2002). « Le couple. Section I – Détresse conjugale et facteurs associés à l'évaluation de la relation entre conjoints », *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) – De la naissance à 29 mois*, [En ligne], vol. 2, n° 11, mai, Institut de la statistique du Québec, p. 17-32. [www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca/publications/BebeV2No11.pdf].
- BELLEAU, H., C. LAVALLÉE et A. SEERY (2017). « La gestion commune au sein des couples : une question de mariage ou pas ? », *Cahiers québécois de démographie*, [En ligne], vol. 46, n° 1, mars, p. 47-71. doi : [10.7202/1043295ar](https://doi.org/10.7202/1043295ar). (Consulté le 28 juin 2023).
- BELSKY, J. (1984). « The determinants of parenting: a process model », *Child Development*, [En ligne], vol. 55, n° 1, février, p. 83-96. doi : [10.2307/1129836](https://doi.org/10.2307/1129836). (Consulté le 10 février 2023).
- BELSKY, J. (2014). « Déterminants sociocontextuels des pratiques parentales », dans TREMBLAY, R. E., M. BOIVIN et R. D. PETERS, *Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants*, [En ligne], Montréal, Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants, 8 p. [www.enfant-encyclopedie.com/pdf/expert/habiletés-parentales/selon-experts/determinants-sociocontextuels-des-pratiques-parentales] (Consulté le 15 juin 2023).
- BELSKY, J., et S. R. JAFFEE (2006). « The multiple determinants of parenting », dans CICCHETTI, E., et D. J. COHEN, *Developmental Psychopathology*, 2^e éd., Hoboken, John Wiley & Sons, p. 38-85.
- BERNIER, N. F. (2021). *Réduire les vulnérabilités et les inégalités sociales : tous ensemble pour la santé et le bien-être*, [En ligne], Québec, Institut national de santé publique du Québec, 64 p. [www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2781-reduire-vulnerabilite-inegalites-sociales.pdf] (Consulté le 13 juin 2023).
- BERRY, J. O., et W. H. JONES (1995). « The Parental Stress Scale: Initial Psychometric Evidence », *Journal of Social and Personal Relationships*, [En ligne], vol. 12, n° 3, août, p. 463-472. doi : [10.1177/0265407595123009](https://doi.org/10.1177/0265407595123009). (Consulté le 15 avril 2023).
- BIGRAS, N., et autres (2009). « Stress parental, soutien social, comportements de l'enfant et fréquentation des services de garde », *Enfances, Familles, Générations*, [En ligne], vol. 10, p. 44. doi : [10.7202/037517ar](https://doi.org/10.7202/037517ar). (Consulté le 15 juin 2023).
- BOILY, M., et autres (2016). « Déterminants sociaux de la santé et exercice de la parentalité : regard sur le vécu des parents ayant un trouble mental », *Intervention*, [En ligne], vol. 143, n° 7, p. 85-101. [revueintervention.org/numeros-en-ligne/143/determinants-sociaux-de-la-sante-et-exercice-de-la-parentalite-regard-sur-le-vecu-des-parents-ayant-un-trouble-mental/#:~:text=L%27irritabilit%C3%A9%2C%20la%20baisse%20d'enfant%20est%20mise%20en%20p%C3%A9ril.] (Consulté le 15 avril 2023).
- BORNSTEIN, L., et M. H. BORNSTEIN (2014). « Pratiques parentales et développement social de l'enfant », dans TREMBLAY, R. E., M. BOIVIN et R. D. PETERS, *Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants*, [En ligne], 2^e éd., Montréal, Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants, 5 p. [www.enfant-encyclopedie.com/pdf/expert/habiletés-parentales/selon-experts/pratiques-parentales-et-developpement-social-de-lenfant] (Consulté le 15 avril 2023).
- BORNSTEIN, M. H., Y. BOHR et K. HAMEL (2020). *Immigration, acculturation et pratiques parentales*, [En ligne], [s. l.], Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants, 14 p. [www.enfant-encyclopedie.com/pdf/expert/immigration/selon-experts/immigration-acculturation-et-pratiques-parentales] (Consulté le 15 avril 2023).

- BOULET, M. (2014). « La satisfaction de l'équilibre travail-famille comme gage de la santé mentale », *Données sociodémographiques en bref*, [En ligne], vol. 18, n° 2, février, Institut de la statistique du Québec, p. 7-12 [statistique.quebec.ca/fr/fichier/la-satisfaction-de-lequilibre-travail-famille-comme-gage-de-la-sante-mentale.pdf].
- BRAËN-BOUCHER, C. et M.-C. ROBERGE (2023). *Favoriser la santé mentale en contexte post-pandémique : des facteurs à cibler et des actions à privilégier à l'échelle des municipalités et des communautés* [En ligne], Québec, Institut national de santé publique du Québec, 78 p. [www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/3272-favoriser-sante-mentale-post-pandemique.pdf] (Consulté le 18 juin 2023).
- BRIEN-BÉRARD, M., et C. DES RIVIÈRES-PIGEON (2020). « Comprendre les défis conjugaux des parents d'enfants ayant un TSA : proposition d'un modèle écosystémique », *Revue québécoise de psychologie*, [En ligne], vol. 41, n° 3, juillet, p. 131-156. doi : [10.7202/1075468ar](https://doi.org/10.7202/1075468ar). (Consulté le 4 avril 2023).
- BRONFENBRENNER, U. (1986). « Ecology of the family as a context for human development: Research perspectives », *Developmental Psychology*, [En ligne], vol. 22, n° 6, novembre, p. 723-742. [local.psy.miami.edu/faculty/dmessenger/c_c/rsrscs/rdgs/emot/Bronfenbrenner.DP.1986.pdf] (Consulté le 10 février 2023).
- BRONFENBRENNER, U. (1989). « Ecological systems theory », dans VASTA, R., *Annals of Child Development: A Research Annual. Six theories of child development: revised formulations and current issues*, JAI Press, vol. 6, n° Volume 1989, p. 187-249.
- BRONFENBRENNER, U. (2005). *Making Human Beings Human. Bioecological Perspectives on Human Development*, Cornell University, SAGE Publications, Inc., 336 p.
- BROWN, M., J. FONBERG et D. SCHELLBERG (2022). *Caractéristiques du quartier de certains groupes de population d'intérêt*, [En ligne], produit n° 11-633-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, 30 p. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/11-633-x/11-633-x2022004-fra.pdf?st=RApMWcRM] (Consulté le 10 mai 2023).
- CAMIRAND, H., et autres (2023). *Enquête québécoise sur la santé de la population 2020-2021*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 328 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-sante-population-2020-2021.pdf] (Consulté le 10 mai 2023).
- CARLSON, D. S., K. M. KACMAR et L. J. WILLIAMS (2000). « Construction and Initial Validation of a Multidimensional Measure of Work-Family Conflict », *Journal of Vocational Behavior*, [En ligne], vol. 56, n° 2, avril, p. 249-276. doi : [10.1006/jvbe.1999.1713](https://doi.org/10.1006/jvbe.1999.1713). (Consulté le 10 avril 2023).
- CARON, J., et S. GUAY (2005). « Soutien social et santé mentale : concept, mesures, recherches récentes et implications pour les cliniciens », *Santé Mentale au Québec*, [En ligne], vol. 30, n° 2, automne, p. 15-41. doi : [10.7202/012137ar](https://doi.org/10.7202/012137ar). (Consulté le 20 mai 2023).
- CARON, J., É. LATIMER et M. TOUSIGNANT (2007). « Predictors of Psychological Distress in Low-income Populations of Montreal », *Canadian Journal of Public Health*, [En ligne], vol. 98, n° 1, juillet, p. S35-S44. doi : [10.1007/BF03403725](https://doi.org/10.1007/BF03403725). (Consulté le 10 mars 2023).
- CAUBLOT, M., G. POLI et É. ARNOUIL DEU (2014). « Intérêts de l'approche écosystémique de la qualité de l'accueil... des structures de la petite enfance pour la recherche et les pratiques professionnelles », *Spirale*, [En ligne], vol. 70, n° 2, p. 137-150. doi : [10.3917/spi.070.0135](https://doi.org/10.3917/spi.070.0135). (Consulté le 10 avril 2023).

- CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL (2022). *Écrans et adolescents en contexte de pandémie – Étude montréalaise*, [Infographie]. Repéré au santemontreal.gc.ca/fileadmin/fichiers/actualites/2021/09_septembre/Faits_saillants_habitudes_numeriques_ado_pandemie.pdf.
- CHARTON, L., L. LABRECQUE et J. J. LÉVY (2022). « La pandémie de COVID-19 : quelles répercussions sur les familles ? », *Enfances, Familles, Générations*, [En ligne], vol. 40, n° 1, mai 2022, p. 30. [journals.openedition.org/efg/15152] (Consulté le 10 mars 2023).
- CHARTON, L., et autres (2023). « Le bien-être des mères après une séparation », dans SAINT-JACQUES, M.-C., et autres, *La séparation parentale et la recomposition familiale dans la société québécoise : les premiers moments*, [En ligne], Québec, Presses de l'Université Laval, p. 173-220. [www.pulaval.com/libreacces/9782766300105.pdf] (Consulté le 10 avril 2023).
- CHEN, C., et autres (2020). « Are screen devices soothing children or soothing parents? Investigating the relationships among children's exposure to different types of screen media, parental efficacy and home literacy practices », *Computers in Human Behavior*, [En ligne], vol. 112, juin, p. 14. doi : [10.1016/j.chb.2020.106462](https://doi.org/10.1016/j.chb.2020.106462). (Consulté le 10 avril 2023).
- CLÉMENT, M.-È., et autres (2019). « Prévalence et Facteurs Associés aux Symptômes Dépressifs chez les Pères d'enfant 6 mois-17 ans au Québec », *The Canadian Journal of Psychiatry*, [En ligne], vol. 64, n° 8, août, p. 550-560. [journals.sagepub.com/doi/epub/10.1177/0706743718815882] (Consulté le 8 juillet 2023).
- CLÉMENT, M.-È., G. PICHÉ et A. VILLATTE (2022). « Symptômes dépressifs vécus par les parents dans la population générale : État des travaux québécois et canadiens », *Revue canadienne des sciences du comportement*, [En ligne], vol. 54, n° 2, p. 107-120. doi : [10.1037/cbs0000298](https://doi.org/10.1037/cbs0000298). (Consulté le 10 février 2023).
- COMEAU, L., N. DESJARDINS et J. POISSANT (2013). *Avis scientifique sur les programmes de formation aux habiletés parentales en groupe*, [En ligne], Québec, Institut national de santé publique du Québec, 117 p. [www.inspq.qc.ca/publications/1617#:~:text=Ce%20dernier%20rapporte%20que%20les,sant%C3%A9%20mentale%20de%20l'enfant.] (Consulté le 18 juin 2023).
- CORKIN, M. T., et autres (2021). « Associations between technofence, quality of parent-infant interactions, and infants' vocabulary development », *Infant Behavior & Development*, [En ligne], vol. 64, n° 101611, août. doi : [10.1016/j.infbeh.2021.101611](https://doi.org/10.1016/j.infbeh.2021.101611). (Consulté le 18 juin 2023).
- COULACOGLOU, C., et D. H. SAKLOFSKE (2017). « Chapter 8 - The Assessment of Family, Parenting, and Child Outcomes », dans COULACOGLOU, C., et D. H. SAKLOFSKE, *Psychometrics and Psychological Assessment*, San Diego, Academic Press, p. 187-222.
- COURCY, I., et C. DES RIVIÈRES-PIGEON (2013). « Déterminants sociaux de la santé et symptômes dépressifs chez les mères de jeunes enfants ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) », *Revue canadienne de santé mentale communautaire*, [En ligne], vol. 32, n° 3, septembre, p. 29-49. doi : [10.7870/cjcmh-2013-021](https://doi.org/10.7870/cjcmh-2013-021). (Consulté le 10 février 2023).
- CRESPO, S. (2018). « Niveau de scolarité et revenu d'emploi », *Données sociodémographiques en bref*, [En ligne], vol. 23, n° 1, octobre, Institut de la statistique du Québec, 12 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/niveau-de-scolarite-et-revenu-emploi.pdf].

- CRNIC, K., et E. ROSS (2017). «Chapter 11. Parenting Stress and Parental Efficacy», dans DEATER-DECKARD, K., et R. PANNETON, *Parental Stress and Early Child Development: Adaptive and Maladaptive Outcomes*, [En ligne], 1^{ère} éd., [s. l.], Springer Cham, p. 263-284. doi : [10.1007/978-3-319-55376-4_11](https://doi.org/10.1007/978-3-319-55376-4_11). (Consulté le 15 juin 2023)
- CRNIC, K. A., C. GAZE et C. HOFFMAN (2005). « Cumulative parenting stress across the preschool period: relations to maternal parenting and child behaviour at age 5 », *Infant and Child Development*, [En ligne], vol. 14, n° 2, juin, p. 117-132. doi : [10.1002/icd.384](https://doi.org/10.1002/icd.384). (Consulté le 10 avril 2023).
- DAVIS, Z., et autres (2021). « The association between natural environments and childhood mental health and development: A systematic review and assessment of different exposure measurements », *International Journal of Hygiene and Environmental Health*, [En ligne], vol. 235, 13 p. doi : [10.1016/j.ijheh.2021.113767](https://doi.org/10.1016/j.ijheh.2021.113767). (Consulté le 10 avril 2023).
- DEATER-DECKARD, K. (2004). *Parenting stress*, [En ligne], New Haven, Connecticut, Yale University Press, 208 p. doi : [10.12987/yale/9780300103939.001.0001](https://doi.org/10.12987/yale/9780300103939.001.0001). (Consulté le 10 février 2023).
- DESCHÊNES, N. (2020). « Niveau de scolarité et domaine d'études selon le sexe et le groupe d'âge », *Bulletin sociodémographique*, [En ligne], vol. 24, n° 7, juillet, Institut de la statistique du Québec, 9 p. [\[statistique.quebec.ca/fr/fichier/niveau-de-scolarite-et-domaine-detudes-selon-le-sexe-et-le-groupe-dage.pdf\]](https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/niveau-de-scolarite-et-domaine-detudes-selon-le-sexe-et-le-groupe-dage.pdf).
- DESROSIERS, H., V. NANHOU et L. BELLEAU (2016). « L'adaptation psychosociale et scolaire des jeunes lors du passage au secondaire », *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ 1998-2015) – De la naissance à 17 ans*, [En ligne], fascicule 2, vol. 8, mai, Institut de la statistique du Québec, 32 p. [\[statistique.quebec.ca/fr/fichier/adaptation-psychosociale-et-scolaire-lors-du-passage-au-secondaire.pdf\]](https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/adaptation-psychosociale-et-scolaire-lors-du-passage-au-secondaire.pdf).
- DESROSIERS, H., et M. SIMARD (2008). « Qui est pauvre, qui ne l'est pas ? Faible revenu et pauvreté subjective chez les jeunes familles », *Portraits et trajectoires*, [En ligne], juin, Institut de la statistique du Québec, 2 p. [\[statistique.quebec.ca/fr/fichier/no-05-qui-est-pauvre-qui-ne-lest-pas-faible-revenu-et-pauvrete-subjective-chez-les-jeunes-familles.pdf\]](https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/no-05-qui-est-pauvre-qui-ne-lest-pas-faible-revenu-et-pauvrete-subjective-chez-les-jeunes-familles.pdf).
- DESROSIERS, H., et K. TÊTREAU (2012). « Les facteurs liés à la réussite aux épreuves obligatoires de français en sixième année du primaire : un tour d'horizon », *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2010) – De la naissance à 12 ans*, [En ligne], fascicule 1, vol. 7, décembre, Institut de la statistique du Québec, 40 p. [\[statistique.quebec.ca/fr/fichier/les-facteurs-lies-a-la-reussite-aux-epreuves-obligatoires-de-francais-en-sixieme-annee-du-primaire-un-tour-dhorizon.pdf\]](https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/les-facteurs-lies-a-la-reussite-aux-epreuves-obligatoires-de-francais-en-sixieme-annee-du-primaire-un-tour-dhorizon.pdf).
- DESROSIERS, H., K. TÊTREAU et A. DUCHARME (2018). « Les trajectoires familiales diversifiées des jeunes nés au Québec à la fin des années 1990 », *Portraits et trajectoires*, [En ligne], n° 23, septembre, Institut de la statistique du Québec, 20 p. [\[statistique.quebec.ca/fr/fichier/no-23-les-trajectoires-familiales-diversifiees-des-jeunes-nes-au-quebec-a-la-fin-des-annees-1990.pdf\]](https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/no-23-les-trajectoires-familiales-diversifiees-des-jeunes-nes-au-quebec-a-la-fin-des-annees-1990.pdf).
- DEUTSCH, F. M., J. L. LOZY et S. SAXON (1993). « Taking Credit: Couples' Reports of Contributions to Child Care », *Journal of Family Issues*, [En ligne], vol. 14, n° 3, septembre, p. 421-437. doi : [10.1177/019251393014003005](https://doi.org/10.1177/019251393014003005). (Consulté le 15 juin 2023).
- DOMOFF, S. E., A. L. BORGÉN et J. S. RADESKY (2020). « Interactional theory of childhood problematic media use », *Human Behavior and Emerging Technologies*, [En ligne], vol. 2, n° 4, octobre, p. 343-353. doi : [10.1002/hbe2.217](https://doi.org/10.1002/hbe2.217). (Consulté le 10 mai 2023).

- DRAPEAU, S., et autres (2008). « La coparentalité chez les parents séparés. Un idéal à soutenir pour l'enfant », dans PARENT, C., et S. DRAPEAU, *Visages multiples de la parentalité*, [En ligne], Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 255-281. doi : [10.1353/book.20066](https://doi.org/10.1353/book.20066). (Consulté le 15 juin 2023).
- DUVOUX, N., et A. PAPUCHON (2019). « La pauvreté subjective comme mesure de l'insécurité sociale. Une comparaison des différents indicateurs de pauvreté », *Savoir/Agir*, [En ligne], vol. 49, n° 3, p. 87-93. doi : [10.3917/sava.049.0087](https://doi.org/10.3917/sava.049.0087). (Consulté le 10 mai 2023).
- DUXBURY, L., et C. HIGGINS (2003). *Le conflit entre le travail et la vie personnelle au Canada durant le nouveau millénaire : État de la question. Rapport final*, [En ligne], Ottawa, Santé Canada, 170 p. [docplayer.fr/17442533-Le-conflit-entre-le-travail-et-la-vie-personnelle-au-canada-durant-le-nouveau-millenaire-etat-de-la-question.html] (Consulté le 13 mai 2023).
- DUXBURY, L., et C. HIGGINS (2005). *Rapport n 4 : Qui sont les personnes à risque ? Les variables prédictives d'un haut niveau de conflit entre le travail et la vie personnelle*, [En ligne], Ottawa, Agence de santé publique du Canada, 140 p. [publications.gc.ca/collections/Collection/HP20-1-2005F.pdf] (Consulté le 17 mai 2023).
- ERNST, M., et autres (2022). « Loneliness before and during the COVID-19 pandemic: A systematic review with meta-analysis », *American Psychologist*, [En ligne], vol. 77, n° 5, p. 660-677. doi : [10.1037/amp0001005](https://doi.org/10.1037/amp0001005). (Consulté le 10 mai 2023).
- FAVEZ, N. (2017). « Le modèle systémique », dans MILJKOVITCH, R., F. MORANGE-MAJOUX et E. SANDER, *Psychologie du développement*, Paris, Elsevier Health Sciences, p. 35-39.
- FAVEZ, N., et F. FRASCAROLO-MOUTINOT (2013). « Le coparentage : composants, implications et thérapie », *Devenir*, [En ligne], vol. 25, n° 2, juin, p. 73-92. doi : [10.3917/dev.132.0073](https://doi.org/10.3917/dev.132.0073). (Consulté le 10 mai 2023).
- FEINBERG, M. E. (2003). « The Internal Structure and Ecological Context of Coparenting: A Framework for Research and Intervention », *Parenting: Science and Practice*, [En ligne], vol. 3, n° 2, avril-juin, p. 95-131. doi : [10.1207/S15327922PAR0302_01](https://doi.org/10.1207/S15327922PAR0302_01). (Consulté le 15 juin 2023).
- FEINBERG, M. E., et autres (2022). « Impact of the COVID-19 Pandemic on Parent, Child, and Family Functioning », *Family Process*, [En ligne], vol. 61, n° 1, mars, p. 361-374. doi : [10.1111/famp.12649](https://doi.org/10.1111/famp.12649). (Consulté le 10 mai 2023).
- FONTAINE, M. M. (2022). « Revenu et faible revenu au Québec en 2019 : les plus récentes données et les tendances depuis 25 ans », *Zoom société*, [En ligne], n° 2, février, Institut de la statistique du Québec, 20 p. [statistique.quebec.ca/en/fichier/revenu-faible-revenu-quebec-2019-donnees-tendances-depuis-25-ans.pdf].
- FRANCOEUR, M.-C. (2017). « Les mères et leur contribution au revenu d'emploi des familles. Un aperçu à partir de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 », *Quelle famille ?*, [En ligne], vol. 5, n° 1, hiver, Québec, Ministère de la famille, 13 p. [www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/quelle-famille-vol5no1-hiver-2017.pdf] (Consulté le 15 juin 2023).
- FRANK, K., et M. FRENETTE (2021). « Perceptions des couples quant à la répartition des tâches domestiques et des tâches liées aux soins des enfants : existe-t-il des différences entre les groupes sociodémographiques ? », *Direction des études analytiques : documents de recherche*, [En ligne], produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada, avril, [s. l.], Statistique Canada, 38 p. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/11f0019m/11f0019m2021003-fra.pdf?st=hAufZvpO] (Consulté le 15 juin 2023).

- GAGNON, M.-N., et D. PAQUETTE (2009). « La coparentalité dans le système familial », dans DUBEAU, D., A. DEVAULT et G. FORGET, *La paternité au XXI^e siècle*, [En ligne], Québec, Presses de l'Université Laval, p. 123-146. [www.artelittera.com/la-paternite-au-xxie-siecle-ss-dir-diane-dubeau-annie-devault-gilles-forget/9703-la-paternite-au-xxie-siecle-chapitre-5.html] (Consulté le 10 mai 2023).
- GAMACHE, P., D. HAMEL et R. PAMPALON (2019). *L'indice de défavorisation matérielle et sociale : en bref*, [En ligne], Institut national de santé publique du Québec, 9 p. [www.inspq.qc.ca/sites/default/files/santescope/indice-defavorisation/guidemethodologiquefr.pdf] (Consulté le 29 janvier 2019).
- GEENS, N., et M. VANDENBROECK (2014). « The (ab)sense of a concept of social support in parenting research: a social work perspective », *Child & Family Social Work*, [En ligne], vol. 19, n° 4, octobre, p. 491-500. doi : [10.1111/cfs.12048](https://doi.org/10.1111/cfs.12048). (Consulté le 15 juin 2023).
- GEMMELL, E., et autres (2023). « Influence of Neighborhood Built Environments on the Outdoor Free Play of Young Children: a Systematic, Mixed-Studies Review and Thematic Synthesis », *Journal of Urban Health*, [En ligne], vol. 100, n° 1, février, p. 118-150. doi : [10.1007/s11524-022-00696-6](https://doi.org/10.1007/s11524-022-00696-6). (Consulté le 15 juin 2023).
- GILLIOZ, E., F. LEJEUNE et É. GENTAZ (2022). « Les effets des écrans sur le développement psychologique des très jeunes enfants : une revue critique des recherches récentes », *Approche Neuropsychologique des Apprentissages chez l'Enfant (ANAE)*, [En ligne], vol. 178, juin, 12 p. [www.actioninnocence.org/wp-content/uploads/2022/07/ANAE_Revue.de_questions.pdf] (Consulté le 15 juin 2023).
- GODBOU, É., et autres (2023). « Les conflits sévères de séparation : comment les définir et examiner leur répartition chez les parents québécois récemment séparés ? », dans SAINT-JACQUES, M.-C., et autres, *La séparation parentale et la recomposition familiale dans la société québécoise : les premiers moments*, [En ligne], Québec, Presses de l'Université Laval, p. 411-438. [www.researchgate.net/publication/368662399_Les_conflits_severes_de_separation_comment_les_definir_et_examiner_leur_repartition_chez_les_parents_quebecois_recemment_separes] (Consulté le 15 juin 2023).
- GOTTSCHALK, F. (2019). « Impacts of Technology Use on Children: Exploring Literature on the Brain, Cognition and Well-Being », *OECD Education Working Paper*, [En ligne], n° 195, Paris, Organisation for Economic Co-operation and Development, 45 p. [[www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=EDU/WKP\(2019\)3&docLanguage=En](https://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=EDU/WKP(2019)3&docLanguage=En)] (Consulté le 15 juin 2023).
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC (2023, mis à jour le 13 juillet). *Coparentalité égalitaire*, [En ligne]. [www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/grossesse-et-parentalite/coparentalite-egalitaire] (Consulté le 15 juin 2023).
- GRAVEL, M.-A. (2018). « Qui sont ces Québécois en manque de temps ? », *Coup d'œil sociodémographique*, [En ligne], n° 64, avril, Institut de la statistique du Québec, 14 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/qui-sont-ces-quebecois-en-manque-de-temps.pdf].
- GREENHAUS, J., et N. BEUTELL (1985). « Sources of Conflict between Work and Family Roles », *Academy of Management Review*, [En ligne], vol. 10, n° 1, janvier, p. 76-88. doi : [10.5465/AMR.1985.4277352](https://doi.org/10.5465/AMR.1985.4277352). (Consulté le 30 mai 2023).
- GUÉRIN, G., et autres (1997). *Le conflit emploi-famille : ses causes et ses conséquences : résultats d'enquête*, [En ligne], Montréal, École de relations industrielles, Université de Montréal, 26 p. doi : [1866/1869](https://doi.org/10.1866/1869). (Consulté le 14 juin 2023).

- GUERRAOUI, Z., et G. STURM (2012). « Familles migrantes, familles en changement. Le paradigme de la complexité. L'exemple des familles d'origine maghrébine », *Devenir*, [En ligne], vol. 24, n° 4, p. 289-299. doi : [10.3917/dev.124.0289](https://doi.org/10.3917/dev.124.0289). (Consulté le 20 juin 2023).
- HERTZMAN, C., et T. BOYCE (2010). « How experience gets under the skin to create gradients in developmental health », *Annual Review of Public Health*, [En ligne], vol. 31, p. 329-347. doi : [10.1146/annurev.publhealth.012809.103538](https://doi.org/10.1146/annurev.publhealth.012809.103538). (Consulté le 30 mai 2023).
- HO, L. L. K., et autres (2022). « Impact of Poverty on Parent–Child Relationships, Parental Stress, and Parenting Practices », *Frontiers in Public Health*, [En ligne], vol. 10, n° 849408, avril, 10 p. doi : [10.3389/fpubh.2022.849408](https://doi.org/10.3389/fpubh.2022.849408). (Consulté le 14 juin 2023).
- HOFF, E., B. LAURSEN et T. TARDIF (2019). « Socioeconomic status and parenting », dans BORNSTEIN, M. H., *Handbook of parenting. Vol. 2: Biology and ecology of parenting*, 3^e éd., New York, Routledge/Taylor & Francis Group, vol. 2, p. 231-252.
- HONG, W., et autres (2019). « Parents' Phubbing and Problematic Mobile Phone Use: The Roles of the Parent–Child Relationship and Children's Self-Esteem », *Cyberpsychology, Behavior, and Social Networking*, [En ligne], vol. 22, n° 12, décembre, p. 779-786. doi : [10.1089/cyber.2019.0179](https://doi.org/10.1089/cyber.2019.0179). (Consulté le 13 mai 2023).
- HOOPER, A., C. SCHWEIKER et C. KERCH (2023). « Social support in a parenting Facebook group during the COVID-19 pandemic », *Family Relations*, [En ligne], vol. 72, n° 2, avril, p. 530-546. doi : [10.1111/fare.12804](https://doi.org/10.1111/fare.12804). (Consulté le 15 juin 2023).
- INSTITUT CANADIEN D'INFORMATION SUR LA SANTÉ (2022, mis à jour en décembre). État de santé perçue, [En ligne]. [www.cihi.ca/fr/indicateurs/etat-de-sante-percu] (Consulté le 15 juin 2023).
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2022, mis à jour le 27 juillet). *Niveau de scolarité*, [En ligne]. [statistique.quebec.ca/vitrine/egalite/dimensions-egalite/education/niveau-scolarite] (Consulté le 15 juin 2023).
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2023, mis à jour le 8 juin). *Durée réelle du travail*, [En ligne]. [statistique.quebec.ca/vitrine/egalite/dimensions-egalite/travail/duree-reelle-travail] (Consulté le 13 juillet 2023).
- INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC [INSPQ] (2022, mis à jour le 8 novembre). *Défavorisation*, [En ligne]. [www.inspq.qc.ca/defavorisation] (Consulté le 15 juin 2023).
- JOYAL, R. (2009). « Parents, enfants, conjoints : à la recherche d'un sens », *Les Cahiers de droit*, [En ligne], vol. 50, n° 2, juin, p. 361-380. doi : [10.7202/043972ar](https://doi.org/10.7202/043972ar). (Consulté le 15 juin 2023).
- KERR, S., et autres (2022). « Une comparaison des préoccupations parentales au Canada et aux États-Unis lors des premières phases de la pandémie de COVID-19 », *Rapports économiques et sociaux*, [En ligne], produit n° 36-28-0001 au catalogue de Statistique Canada, vol. 2, n° 1, janvier, Ottawa, Statistique Canada, 11 p. doi : [10.25318/36280001202200100003-fra](https://doi.org/10.25318/36280001202200100003-fra). (Consulté le 24 juin 2023).
- LA PLACA, V., et J. CORLYON (2016). « Unpacking the Relationship between Parenting and Poverty: Theory, Evidence and Policy », *Social Policy and Society*, [En ligne], vol. 15, n° 1, mars, p. 11-28. doi : [10.1017/S1474746415000111](https://doi.org/10.1017/S1474746415000111). (Consulté le 17 avril 2023).

- LACHARITÉ, C., et autres (2015). *Penser la parentalité au Québec : un modèle théorique et un cadre conceptuel pour l'initiative Perspectives parents*, [En ligne], Les cahiers du CEIDF, décembre, Trois-Rivières, Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et la famille (CEIDF), 40 p. [oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/docs/GSC1910/F_658705936_LesCahiersDuCEIDF_no3.pdf] (Consulté le 15 juin 2023).
- LACHNÝ, M. (2020). « Approaches to subjective poverty in economic and sociological research », *Human Affairs*, [En ligne], vol. 30, n° 3, août, p. 413-427. doi : [10.1515/humaff-2020-0035](https://doi.org/10.1515/humaff-2020-0035). (Consulté le 15 juin 2023).
- LACROIX, C., et M. BOULET (2013). « La répartition du temps des parents québécois et la conciliation de leurs responsabilités familiales et professionnelles », *Données sociodémographiques en bref*, [En ligne], vol. 18, n° 1, octobre, Institut de la statistique du Québec, p. 14-19. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/la-repartition-du-temps-des-parents-quebecois-et-la-conciliation-de-leurs-responsabilites-familiales-et-professionnelles.pdf].
- LADOUCEUR, S. (2022). « Bilan de l'année 2020 à l'échelle du Québec et de ses régions », *Revenu disponible par habitant*, [En ligne], mai, Institut de la statistique du Québec, 19 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/revenu-disponible-par-habitant-bilan-2020-quebec-regions.pdf].
- Laurin, I., et autres (2018). « Quelle est l'association entre les caractéristiques résidentielles et du quartier et le développement de l'enfant à la maternelle ? », *Canadian Journal of Public Health*, [En ligne], vol. 109, février, p. 35-42. doi : [10.17269/s41997-018-0024-y](https://doi.org/10.17269/s41997-018-0024-y). (Consulté le 4 avril 2023).
- LAVIGUEUR, S., et autres (2005). « Le soutien parental offert par les membres du réseau social : le point de vue des mères en situation de vulnérabilité », *Santé Mentale au Québec*, [En ligne], vol. 30, n° 2, automne, p. 139-163. doi : [10.7202/012143ar](https://doi.org/10.7202/012143ar). (Consulté le 16 juin 2023).
- LAVOIE, A. (2017). « L'expérience des parents ayant un enfant atteint d'un problème de santé ou de développement », *Portraits & Trajectoires*, [En ligne], n° 20, juin, Institut de la statistique du Québec, 24 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/no-20-l'experience-des-parents-ayant-un-enfant-atteint-dun-probleme-de-sante-ou-de-developpement.pdf].
- LAVOIE, A. (2019). *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2017. Tome 2 : Examen du lien entre la fréquentation des services de garde et le développement des enfants de maternelle*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 81 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-sur-le-parcours-prescolaire-des-enfants-de-maternelle-2017-tome-2-examen-du-lien-entre-la-frequentation-des-services-de-garde-et-le-developpement-des-enfants-de-maternelle.pdf] (Consulté le 10 mai 2023).
- LAVOIE, A. et C. FONTAINE (2016). *Mieux connaître la parentalité au Québec. Un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 259 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/mieux-connaître-la-parentalite-au-quebec-un-portrait-a-partir-de-enquete-quebecoise-sur-l'experience-des-parents-d'enfants-de-0-a-5-ans-2015.pdf] (Consulté le 15 février 2023).
- LEMÉTAYER, F., et autres (2021). *Usages, impacts sur la santé et encadrement parental de l'utilisation des écrans chez les 6-17 ans : sondage pré-pandémie auprès des parents québécois*, [En ligne], Québec, Institut national de santé publique du Québec, 78 p. [www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2831-encadrement-parental-ecran-6-17-ans.pdf] (Consulté le 15 juin 2023).

- LES BANQUES ALIMENTAIRES DU QUÉBEC (2022). *Bilan-Faim 2022*, [En ligne], Longueuil, Les Banques alimentaires du Québec, 37 p. [banquesalimentaires.org/wp-content/uploads/2022/10/Bilan-faim_2022_F.pdf] (Consulté le 15 juin 2023).
- LIVINGSTON, G. (2013). *The Rise of Single Fathers*, [En ligne], États-Unis, Pew Research Center's Social & Demographic Trends Project. [policycommons.net/artifacts/621540/the-rise-of-single-fathers/1602775/] (Consulté le 15 juin 2023).
- LOOSE, T., et autres (2023). « Parental loneliness, parental stress and child mental health during the COVID-19 pandemic: Variations by cumulative socioeconomic risk », *Journal of Affective Disorders Reports*, [En ligne], vol. 12, n° 100499, avril, 8 p. doi : [10.1016/j.jadr.2023.100499](https://doi.org/10.1016/j.jadr.2023.100499). (Consulté le 15 juin 2023).
- LØSETH, G. E., et autres (2022). « Stress recovery with social support: A dyadic stress and support task », *Psychoneuroendocrinology*, [En ligne], vol. 146, n° 105949, décembre, 12 p. doi : [10.1016/j.psyneuen.2022.105949](https://doi.org/10.1016/j.psyneuen.2022.105949). (Consulté le 15 juin 2023).
- LOUIE, A. D., L. D. CROMER et J. O. BERRY (2017). « Assessing Parenting Stress: Review of the Use and Interpretation of the Parental Stress Scale », *The Family Journal*, [En ligne], vol. 25, n° 4, octobre, p. 359-367. doi : [10.1177/1066480717731347](https://doi.org/10.1177/1066480717731347). (Consulté le 4 avril 2023).
- LU, Y., et autres (2019). « Inequalities in Poverty and Income between Single Mothers and Fathers », *International Journal of Environmental Research and Public Health*, [En ligne], vol. 17, n° 1, décembre, 15 p. doi : [10.3390/ijerph17010135](https://doi.org/10.3390/ijerph17010135). (Consulté le 4 avril 2023).
- MAGGI, S., et autres (2010). « The social determinants of early child development: An overview », *Journal of Paediatrics and Child Health*, [En ligne], vol. 46, n° 11, novembre, p. 627-635. doi : [10.1111/j.1440-1754.2010.01817.x](https://doi.org/10.1111/j.1440-1754.2010.01817.x). (Consulté le 15 février 2023).
- MANTOURA, P. et V. MORRISON (2016). *Les approches politiques de réduction des inégalités de santé*, [En ligne], Québec, Institut national de santé publique du Québec, 23 p. [www.ccnpps.ca/docs/2016_ineg_ineq_ApprochesPPInegalites_Fr.pdf] (Consulté le 23 mai 2023).
- MAROIS, G., et A. BÉLANGER (2014). « Déterminants de la migration résidentielle de la ville centre vers la banlieue dans la région métropolitaine de Montréal : clivage linguistique et fuite des francophones », *Le Géographe canadien*, [En ligne], vol. 58, n° 2, été, p. 141-159. doi : [10.1111/j.1541-0064.2013.12054.x](https://doi.org/10.1111/j.1541-0064.2013.12054.x). (Consulté le 4 avril 2023).
- MATHIEU, S., et D.-G. TREMBLAY (2020). « Évolution et transformation de la politique familiale québécoise depuis 1997 », *Enfances Familles Générations*, [En ligne], vol. 35. doi : [10.7202/1077682ar](https://doi.org/10.7202/1077682ar). (Consulté le 15 juin 2023).
- MATHIEU, S., et D.-G. TREMBLAY (2021). « L'effet paradoxal de la pandémie sur l'articulation emploi-famille : le cas du Québec », *Revue Interventions économiques*, [En ligne], vol. 66, 20 p. doi : [10.4000/interventions_economiques.14234](https://doi.org/10.4000/interventions_economiques.14234). (Consulté le 16 juin 2023).
- MATHIEU, S., et D.-G. TREMBLAY (2022). « Parentalité, conciliation emploi-famille et composition genrée de la main-d'oeuvre dans les organisations en temps de pandémie : le cas du Québec », *Relations industrielles / Industrial Relations*, [En ligne], vol. 77, n° 2, 22 p. doi : [10.7202/1091587ar](https://doi.org/10.7202/1091587ar). (Consulté le 28 juin 2023).

- MATTE-LANDRY, A., et autres (2022). « Milieux de vie des petits citadins : perspectives de personnes influentes sur les facteurs environnementaux en lien avec le développement des jeunes enfants et le bien-être des familles », *Revue de psychoéducation*, [En ligne], vol. 51, n° 3, novembre, p. 7-31. doi : [10.7202/1093877ar](https://doi.org/10.7202/1093877ar). (Consulté le 5 mars 2023).
- MCDANIEL, B. T. (2020). « Technoference: Parent mobile device use and implications for children and parent-child relationships », *Zero To Three*, [En ligne], vol. 41, n° 2, décembre, p. 30-36. [www.zerotothree.org/resource/journal/technoference-parent-mobile-device-use-and-implications-for-children-and-parent-child-relationships/] (Consulté le 5 mai 2023).
- MCDANIEL, B. T. (2021). « The DISRUPT: A measure of parent distraction with phones and mobile devices and associations with depression, stress, and parenting quality », *Human Behavior and Emerging Technologies*, [En ligne], vol. 3, n° 5, décembre, p. 922-932. doi : [10.1002/hbe2.267](https://doi.org/10.1002/hbe2.267). (Consulté le 5 mai 2023).
- MCDANIEL, B. T., et S. COYNE (2016). « Technology interference in the parenting of young children: Implications for mothers' perceptions of coparenting », *The Social Science Journal*, [En ligne], vol. 53, n° 4, décembre, p. 435-443. doi : [10.1016/j.soscij.2016.04.010](https://doi.org/10.1016/j.soscij.2016.04.010). (Consulté le 15 juin 2023).
- MCDANIEL, B. T., et J. S. RADESKY (2018). « Technoference: Parent Distraction With Technology and Associations With Child Behavior Problems », *Child Development*, [En ligne], vol. 89, n° 1, janvier-février, p. 100-109. doi : [10.1111/cdev.12822](https://doi.org/10.1111/cdev.12822). (Consulté le 5 mai 2023).
- MCHALE, J. P., et K. M. LINDAHL (2011). *Coparenting: A conceptual and clinical examination of family systems*, [En ligne], Washington, American Psychological Association, 288 p. doi : [10.1037/12328-000](https://doi.org/10.1037/12328-000). (Consulté le 5 mai 2023).
- MCQUILLAN, M. E., et J. E. BATES (2017). « Parental Stress and Child Temperament », dans DEATER-DECKARD, K., et R. PANNETON, *Parental Stress and Early Child Development: Adaptive and Maladaptive Outcomes*, [s. l.], Springer International Publishing, p. 75-106.
- MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2022). « Les familles monoparentales au Québec en 2016 — Un portrait chiffré », *Quelle famille ?*, [En ligne], vol. 9, n° 3, automne, [s. l.], Gouvernement du Québec, 19 p. [www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/bulletin-quelle-famille-vol9no3.pdf] (Consulté le 15 mai 2023).
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2018, mis à jour le 19 février). *Stress perçu dans la vie*, [En ligne]. [www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/statistiques-donnees-sante-bien-etre/statistiques-de-sante-et-de-bien-etre-selon-le-sexe-volet-national/stress-percu-dans-la-vie/] (Consulté le 15 mai 2023).
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2020). *L'utilisation des écrans et la santé des jeunes : réflexions issues du forum d'experts*, [En ligne], Québec, Gouvernement du Québec, 28 p. [publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-289-12W.pdf] (Consulté le 15 mai 2023).
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2022a). *Plan d'action interministériel 2022-2025 de la Politique gouvernementale de prévention en santé. Un projet d'envergure pour améliorer la santé et la qualité de vie de la population*, [En ligne], Québec, Gouvernement du Québec, 116 p. [publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-003411/] (Consulté le 15 mai 2023).

- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2022b). *Favoriser une utilisation saine. Stratégie québécoise sur l'utilisation des écrans et la santé des jeunes 2022-2025*, [En ligne], Québec, Gouvernement du Québec, 38 p. [publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2021/21-289-03W.pdf] (Consulté le 15 mai 2023).
- MORELLI, S. A., et autres (2015). « Emotional and instrumental support provision interact to predict well-being », *Emotion*, [En ligne], vol. 15, n° 4, août, p. 484-493. doi : [10.1037/emo0000084](https://doi.org/10.1037/emo0000084). (Consulté le 15 mai 2023).
- MORIN, D., S. FORTIER et F. DESCHENAUX (2018). « La conciliation travail-famille : un engagement pluriel qui se conjugue à l'indicatif présent et qui s'accorde au féminin », *Revue Jeunes et Société*, [En ligne], vol. 3, n° 2, p. 38-57. doi : [10.7202/1075735ar](https://doi.org/10.7202/1075735ar). (Consulté le 3 juin 2023).
- MOYSER, M., et A. BURLOCK (2018). *Emploi du temps : la charge de travail totale, le travail non rémunéré et les loisirs*, [En ligne], produit n° 89-503-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, 23 p. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/89-503-x/2015001/article/54931-fra.pdf?st=Xr-9gQGf] (Consulté le 15 mai 2023).
- MYGIND, L., et autres (2021). « Landscapes of becoming social: A systematic review of evidence for associations and pathways between interactions with nature and socioemotional development in children », *Environment International*, [En ligne], vol. 146, 27 p. doi : [10.1016/j.envint.2020.106238](https://doi.org/10.1016/j.envint.2020.106238). (Consulté le 15 juin 2023)
- NATIONAL ACADEMIES OF SCIENCES, ENGINEERING, AND MEDICINE (2016). *Parenting Matters: Supporting Parents of Children Ages 0-8*, [En ligne], Washington, DC, The National Academies Press, 524 p. doi : [10.17226/21868](https://doi.org/10.17226/21868). (Consulté le 15 mai 2023).
- NEYRAND, G. (2021). « La coparentalité : un principe central de la famille contemporaine difficile à mettre en œuvre », *Recherches familiales*, [En ligne], vol. 18, n° 1, p. 7-21. doi : [10.3917/rf.018.0010](https://doi.org/10.3917/rf.018.0010). (Consulté le 15 mai 2023).
- OBSERVATOIRE DES INÉGALITÉS (2017, mis à jour le 30 novembre). *Famille monoparentale rime souvent avec pauvreté*, [En ligne]. [www.inegalites.fr/Famille-monoparentale-rime-souvent-avec-pauvrete] (Consulté le 15 juin 2023).
- OFFORD CENTRE FOR CHILD STUDIES (2020). *Répercussions de la pandémie de la COVID-19 sur les familles de l'Ontario ayant des enfants : Conclusions tirées du confinement initial*, [En ligne], [s. l.], McMaster University, 12 p. [strongfamilies.ca/wp-content/uploads/2020/10/OPS-Executive-Report-FR-FINAL.pdf] (Consulté le 12 mai 2023).
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (2021). *Panorama de la santé 2021 : Les indicateurs de L'OCDE*, [En ligne], Paris, 281 p. doi : [10.1787/fea50730-fr](https://doi.org/10.1787/fea50730-fr). (Consulté le 15 mai 2023).
- OZBAY, F., et autres (2007). « Social support and resilience to stress: from neurobiology to clinical practice », *Psychiatry (Edgmont)*, [En ligne], vol. 4, n° 5, mai, p. 35-40. [www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC2921311/] (Consulté le 15 mai 2023).
- PAMPALON, R. et G. RAYMOND (2000). « Un indice de défavorisation pour la planification de la santé et du bien-être au Québec », *Maladies chroniques au Canada*, vol. 21, n° 3, p. 113-122.

- PARENT, C., et autres (2008). *Visages multiples de la parentalité*, [En ligne], Québec, Presses de l'Université du Québec, 488 p. [www.puq.ca/catalogue/livres/visages-multiples-parentalite-1613.html] (Consulté le 10 avril 2023).
- PARENT, N., et autres (2021). « Social determinants of playing outdoors in the neighbourhood: family characteristics, trust in neighbours and daily outdoor play in early childhood », *Canadian Journal of Public Health*, [En ligne], vol. 112, n° 1, p. 120-127. doi : [10.17269/s41997-020-00355-w](https://doi.org/10.17269/s41997-020-00355-w). (Consulté le 15 mai 2023).
- PARENTING RESEARCH CENTRE (2017). *Parenting Today in Victoria: Report of Key Findings*, [En ligne], Melbourne, Victorian Government Department of Education and Training, 130 p. [www.parentingrc.org.au] (Consulté le 15 mai 2023).
- PELCHAT, D., et V. BOURGEOIS-GUÉRIN (2008). « L'expérience comparée des pères et des mères d'un enfant ayant un problème de santé : État actuel des connaissances », dans PARENT, C., et autres, *Visages multiples de la parentalité*, [En ligne], Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 285-319. [extranet.puq.ca/media/produits/documents/1613_9782760520028.pdf] (Consulté le 16 juin 2023).
- PELCHAT, D., H. LEFEBVRE et M. LEVERT (2005). « L'expérience des pères et mères ayant un enfant atteint d'un problème de santé : état actuel des connaissances », *Enfances, Familles, Générations*, [En ligne], n° 3, automne. doi : [10.7202/012536ar](https://doi.org/10.7202/012536ar). (Consulté le 15 mai 2023).
- PELLETIER, D. (2017). « Combien d'enfants en double résidence ou en garde partagée ? Sources et mesures dans les contextes québécois et canadien », *Cahiers québécois de démographie*, [En ligne], vol. 46, n° 1, printemps, p. 101-127. doi : [10.7202/1043297ar](https://doi.org/10.7202/1043297ar). (Consulté le 15 juin 2023).
- PELLETIER, D. (2019). « Combien d'enfants vivent en garde partagée ? », *Bulletin de liaison*, [En ligne], vol. 44, n° 2, octobre, Québec, Institut national de recherche scientifique - Urbanisation, Culture et Société, p. 9-10. [www.ciqss.org/sites/default/files/inline-files/David%20Pelletier.pdf] (Consulté le 15 juin 2023).
- PERONA, O., et autres (2023). « Les violences entre parents après une séparation : qu'en est-il lorsque la coparentalité est dégradée ? », dans SAINT-JACQUES, M.-C., et autres, *La séparation parentale et la recomposition familiale dans la société québécoise : les premiers moments*, [En ligne], Québec, Presses de l'Université Laval, p. 439-456. [www.pulaval.com/libreacces/9782766300105.pdf] (Consulté le 15 juin 2023).
- PEW RESEARCH CENTER (2015). *Parenting In America: Outlook, worries, aspirations are strongly linked to financial situation*, [En ligne], Washington, DC, Pew Research Center, 105 p. [www.pewresearch.org/social-trends/2015/12/17/parenting-in-america/] (Consulté le 10 avril 2023).
- PEW RESEARCH CENTER (2020). *Parenting Children in the Age of Screens*, [En ligne], Washington, DC, Pew Research Center, 86 p. [www.pewresearch.org/internet/2020/07/28/parenting-children-in-the-age-of-screens/] (Consulté le 13 décembre 2022).
- PEW RESEARCH CENTER (2023). *Parenting In America Today*, [En ligne], Washington, DC, Pew Research Center, 44 p. [www.pewresearch.org/social-trends/2023/01/24/parenting-in-america-today/] (Consulté le 10 mai 2023).
- PIERCE, T., et autres (2023). « Portrait de la santé et du bien-être des pères séparés », dans SAINT-JACQUES, M.-C., et autres, *La séparation parentale et la recomposition familiale dans la société québécoise : les premiers moments*, [En ligne], Québec, Presses de l'Université Laval, p. 195-248. [www.pulaval.com/libreacces/9782766300105.pdf] (Consulté le 10 avril 2023).

- PINDER, S. et J. C. BROWN (2021). *Les effets de l'utilisation des écrans sur la santé mentale des enfants et des adolescents pendant la pandémie de covid-19. Exposé des données probantes* [En ligne], Ottawa, Centre d'excellence de l'Ontario en santé mentale des enfants et des adolescents, 17 p. [www.cymha.ca/fr/projects/resources/covid-19/covid-19_les_effets_de_lutilisation_des_echans_sur_la_sante_mentale_des_enfants_et_des_adolescents.pdf] (Consulté le 10 avril 2023).
- PLAMONDON, A., et autres (2023). « Changes in Children's Recreational Screen Time During the COVID-19 Pandemic », *JAMA Pediatrics*, [En ligne], vol. 177, n° 6, juin, p. 635-637. doi : [10.1001/jamapediatrics.2023.0393](https://doi.org/10.1001/jamapediatrics.2023.0393). (Consulté le 6 juin 2023).
- RADESKY, J., et autres (2015). « Maternal mobile device use during a structured parent-child interaction task », *Academic Pediatrics*, [En ligne], vol. 15, n° 2, mars, p. 238-244. doi : [10.1016/j.acap.2014.10.001](https://doi.org/10.1016/j.acap.2014.10.001). (Consulté le 15 juin 2023).
- RADESKY, J. et M. A. MORENO (2018). « How to Consider Screen Time Limits...for Parents », *JAMA Pediatrics*, [En ligne], vol. 172, n° 10, octobre, p. 996. doi : [10.1001/jamapediatrics.2018.2550](https://doi.org/10.1001/jamapediatrics.2018.2550). (Consulté le 6 juin 2023).
- RADESKY, J. S., et autres (2016). « Parent Perspectives on Their Mobile Technology Use: The Excitement and Exhaustion of Parenting While Connected », *Journal of Developmental and Behavioral Pediatrics*, [En ligne], vol. 37, n° 9, novembre-décembre, p. 694-701. doi : [10.1097/dbp.0000000000000357](https://doi.org/10.1097/dbp.0000000000000357). (Consulté le 6 juin 2023).
- RÉGNIER-LOILIER, A., A. BAUDE et V. ROUYER (2023). « Diversité des arrangements résidentiels des enfants de parents séparés au Québec », dans SAINT-JACQUES, M.-C., et autres, *La séparation parentale et la recomposition familiale dans la société québécoise : les premiers moments*, [En ligne], Québec, Presses de l'Université Laval, p. 89-122. [www.pulaval.com/libreaccs/9782766300105.pdf] (Consulté le 6 juin 2023).
- RHOAD-DROGALIS, A., et autres (2020). « Neighborhood Influences on Perceived Social Support and Parenting Behaviors », *Maternal and Child Health Journal*, [En ligne], vol. 24, n° 2, février, p. 250-258. doi : [10.1007/s10995-019-02861-x](https://doi.org/10.1007/s10995-019-02861-x). (Consulté le 6 juin 2023).
- RICHARD, M., et autres (2018). « Les ateliers Espace Parents : analyse de la genèse d'une intervention de soutien à l'adaptation du rôle parental en contexte d'immigration », *Intervention*, [En ligne], vol. 148, p. 5-15. [revueintervention.org/wp-content/uploads/2018/11/ri_148_2018.2_Richard_Dufour_Coppry_Lavergne_Martin_Rufagari.pdf] (Consulté le 22 juin 2023).
- ROBERT, A.-M., et T. GILKINSON (2012). *Santé mentale et bien-être des immigrants récents au Canada : Données de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada*, [En ligne], Ottawa, Citoyenneté et Immigration Canada, 37 p. [www.canada.ca/content/dam/ircc/migration/ircc/francais/pdf/recherche-stats/sante-mentale.pdf] (Consulté le 6 juin 2023).
- ROUYER, V., M. HUET-GUEYE et A. BAUDE (2013). « Les enfants et leurs parents dans la séparation conjugale : l'importance de la relation coparentale », *Dialogue*, [En ligne], vol. 202, n° 4, p. 89-98. doi : [10.3917/dia.202.0089](https://doi.org/10.3917/dia.202.0089). (Consulté le 10 avril 2023).
- ROUYER, V., A. VINAY et C. ZAUCHE-GAUDRON (2007). « Coparentalité : quelle articulation avec la différenciation des rôles parentaux ? Réflexions à partir d'exemples de recherche », dans BERGONNIER-DUPUY, G., et M. ROBIN, *Couple conjugal, couple parental : vers de nouveaux modèles*, Toulouse, Érès, p. 49-73.

- ROY, A. L., A. ISAIA et C. P. LI-GRINING (2019). « Making meaning from money: Subjective social status and young children's behavior problems », *Journal of Family Psychology*, [En ligne], vol. 33, n° 2, mars, p. 240-245. doi : [10.1037/fam0000487](https://doi.org/10.1037/fam0000487). (Consulté le 20 mai 2023).
- RUPPANNER, L., F. PERALES et J. BAXTER (2019). « Harried and Unhealthy? Parenthood, Time Pressure, and Mental Health », *Journal of Marriage and Family*, [En ligne], vol. 81, n° 2, avril, p. 308-326. doi : [10.1111/jomf.12531](https://doi.org/10.1111/jomf.12531). (Consulté le 17 juin 2023).
- RUSSELL, C., et autres (2011). *Vital communities, vital support. How well do Canada's communities support parents of young children? Phase 2 report: what parents tell us*, Toronto, Invest in Kids Foundation, 95 p.
- SAINT-JACQUES, M.-C., et autres (2023a). *La séparation parentale et la recomposition familiale dans la société québécoise : les premiers moments*, [En ligne], Québec, Presses de l'Université Laval, 492 p. [www.pulaval.com/libreacces/9782766300105.pdf] (Consulté le 10 avril 2023).
- SAINT-JACQUES, M.-C., A. RÉGNIER-LOILIER et P. PACAULT (2023b). « Diversité conjugale et familiale chez les parents québécois récemment séparés : aller au-delà du prisme de la cohabitation », dans SAINT-JACQUES, M.-C., et autres, *La séparation parentale et la recomposition familiale dans la société québécoise : les premiers moments*, [En ligne], Québec, Presses de l'Université Laval, p. 61-88. [www.pulaval.com/libreacces/9782766300105.pdf] (Consulté le 10 avril 2023).
- SEGUIN, D., et autres (2021). « School's out: Parenting stress and screen time use in school-age children during the COVID-19 pandemic », *Journal of Affective Disorders Reports*, [En ligne], vol. 6, n° 100217, décembre, 4 p.. doi : [10.1016/j.jadr.2021.100217](https://doi.org/10.1016/j.jadr.2021.100217). (Consulté le 10 avril 2023).
- SELLENET, C. (2007). *La parentalité décryptée : Pertinence et dérive d'un concept*, Paris, L'Harmattan, 188 p.
- SHOCKLEY, K. M., et autres (2017). « Disentangling the relationship between gender and work-family conflict: An integration of theoretical perspectives using meta-analytic methods », *Journal of Applied Psychology*, [En ligne], vol. 102, n° 12, p. 1601-1635. doi : [10.1037/apl0000246](https://doi.org/10.1037/apl0000246). (Consulté le 22 mai 2023).
- SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PÉDIATRIE (2021). *L'isolement, le stress des parents et les jeunes enfants : l'urgence d'améliorer la connectivité sociale*, [En ligne], [s. l.], Société canadienne de pédiatrie, Commission de la santé mentale du Canada, 4 p. [cps.ca/uploads/strategic-priorities/2021_june_8_issue_brief_isolation_FR.pdf] (Consulté le 10 avril 2023).
- SOW, M., A. MELANÇON et L. POULIOT (2022). *Développement socioaffectif de l'enfant entre 0 et 5 ans et facteurs associés*, [En ligne], Montréal, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), 71 p. [www.inspq.qc.ca/publications/2865] (Consulté le 10 avril 2023).
- ST-AMOUR, N., et M. BOURQUE (2013). *Conciliation travail-famille et santé : Le Québec peut-il s'inspirer des politiques gouvernementales mises en place dans d'autres pays ?*, [En ligne], Montréal, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), 175 p. [www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/1718_concil_travfamsante_qcpeutinspirpologouvautrespays.pdf] (Consulté le 15 mai 2023).
- ST-ONGE, S., et autres (2002). « Vérification d'un modèle structurel à l'égard du conflit travail-famille », *Relations industrielles*, [En ligne], vol. 57, n° 3, été, p. 491-516. doi : [10.7202/006887ar](https://doi.org/10.7202/006887ar). (Consulté le 15 mai 2023).

- STATISTIQUE CANADA (2016). *Satisfaction par rapport à l'équilibre entre l'emploi et la vie à la maison : feuillelet d'information*, [En ligne], produit n° 89-652-X2016003 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, 9 p. (www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-652-x/89-652-x2016003-fra.htm) (Consulté le 16 juin 2023).
- STATISTIQUE CANADA (2020a). *Comment les Canadiens vivent-ils la situation liée à la COVID-19?*, [Infographie]. [En ligne], 8 avril 2020, 1 p. (www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-627-m/11-627-m2020029-fra.htm) (Consulté le 12 avril 2023).
- STATISTIQUE CANADA (2020b). « Les répercussions de la COVID-19 sur les familles et les enfants canadiens », *Le Quotidien*, [En ligne], 9 juillet 2020, 5 p. (www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200709/dq200709a-fra.htm) (Consulté le 12 avril 2023).
- STATISTIQUE CANADA (2020c). « Rapports sur la santé : L'espérance de vie varie en fonction de la scolarité et du niveau du revenu », *Le Quotidien*, [En ligne], 15 janvier 2020, 2 p. (www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200115/dq200115c-fra.htm) (Consulté le 14 avril 2023).
- STATISTIQUE CANADA (2021). « Étude : Les familles monoparentales, les personnes plus âgées et les personnes vivant seules sont plus susceptibles de rester dans une situation de faible revenu, 2018 », *Le Quotidien*, [En ligne], 11 juin 2021, 6 p. (www150.statcan.gc.ca/n1/fr/daily-quotidien/210611/dq210611b-fra.pdf?st=PwaBw7XW) (Consulté le 10 avril 2023).
- STATISTIQUE CANADA (2022a, mis à jour le 18 juillet). *Tableau 13-10-0096-01 : Caractéristiques de la santé, Stress perçu dans la vie, selon le groupe d'âge*, [En ligne]. (www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1310009604&pickMembers%5B0%5D=1.6&pickMembers%5B1%5D=3.1&pickMembers%5B2%5D=4.5&cubeTimeFrame.startYear=2020&cubeTimeFrame.endYear=2021&referencePeriods=20200101%2C20210101) (Consulté le 18 juillet 2023).
- STATISTIQUE CANADA (2022b). « Tendances désagrégées en matière de pauvreté tirées du Recensement de la population de 2021 », *Recensement en bref*, [En ligne], produit n° 98-200-X au catalogue de Statistique Canada, n° 2021009, 15 p. (www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/as-sa/98-200-x/2021009/98-200-x2021009-fra.pdf) (Consulté le 16 mai 2023).
- STATISTIQUE CANADA (2022c, mis à jour le 30 mai). *Taux d'emploi des mères et des pères, 1976 à 2021, Qualité de l'emploi au Canada*, [En ligne]. (www150.statcan.gc.ca/n1/pub/14-28-0001/2020001/article/00012-fra.htm) (Consulté le 16 mai 2023)
- STATISTIQUE CANADA (2023). « De la recherche aux connaissances : regard sur l'économie et la société du Canada trois ans après le début de la pandémie de COVID-19 », *De la recherche aux connaissances*, [En ligne], produit n° 11-631-X au catalogue de Statistique Canada, mars, Ottawa, Gouvernement du Canada, 16 p. (www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/11-631-x/11-631-x2023004-fra.pdf?st=vrRvMoHn) (Consulté le 10 avril 2023).
- STICK, M., F. HOU et L. KAIDA (2021). *La solitude autodéclarée chez les immigrants récents, les immigrants de longue date et les personnes nées au Canada*, [En ligne], produit n° 36-28-0001 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, 6 p. doi : [10.25318/36280001202100700001-fra](https://doi.org/10.25318/36280001202100700001-fra). (Consulté le 12 avril 2023).
- STOLNICU, A. et S. HENDRICK (2017). « Vers une coparentalité satisfaisante après la séparation conjugale... », *Thérapie Familiale*, [En ligne], vol. 38, n° 4, p. 415-435. doi : [10.3917/tf.174.0415](https://doi.org/10.3917/tf.174.0415). (Consulté le 10 avril 2023).

- SZUKIELOJC-BIENKUNSKA, A. et T. PIASECKI (2022). *Measuring Objective and Subjective Aspects of Poverty. Discussion of Different Approaches and Measurement Methods Based on the Polish EU-SILC Survey*, [En ligne], Ottawa, International Association for Research in Income and Wealth, 22 p. [iariw.org/wp-content/uploads/2022/08/Bienkunska-Piasecki-IARIW-2022.pdf] (Consulté le 10 avril 2023).
- TANG, L., et autres (2021). « Parenting under pressure: stress is associated with mothers' and fathers' media parenting practices in Canada », *Journal of Children and Media*, [En ligne], vol. 15, n° 2, p. 233-248. doi : [10.1080/17482798.2020.1765821](https://doi.org/10.1080/17482798.2020.1765821). (Consulté le 10 avril 2023).
- TÉTREULT, K. et H. DESROSIERS (2013). « Les facteurs liés à la réussite à l'épreuve obligatoire de mathématique en sixième année du primaire : un tour d'horizon », *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2010)*, [En ligne], vol. 7, n° 4, décembre, Institut de la statistique du Québec, 28 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/les-facteurs-lies-a-la-reussite-a-lepreuve-obligatoire-de-mathematiques-en-sixieme-annee-du-primaire-un-tour-dhorizon.pdf].
- TREMBLAY, D.-G. (2019). *Conciliation emploi-famille et temps sociaux*, 4^e éd., Québec, Presses de l'Université du Québec, 490 p.
- UPPAL, S. (2023). *La hausse des prix et ses répercussions sur les plus vulnérables financièrement : un profil des personnes faisant partie du quintile inférieur de revenu familial*, [En ligne], produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, 29 p. [www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2023001/article/00002-fra.htm] (Consulté le 15 juin 2023).
- VÉZINA, M., et autres (2011). *Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi et de santé et de sécurité du travail (EQCOTESST)*, [En ligne], Québec, Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail, Institut national de santé publique du Québec et l'Institut de la statistique du Québec, 986 p. [www.irsst.qc.ca/media/documents/pubirsst/r-691.pdf] (Consulté le 16 juin 2023).
- WORLD HEALTH ORGANIZATION (2015). *Public Health Implications of Excessive Use of the Internet, Computers, Smartphones and Similar Electronic Devices Meeting report*, [En ligne], Genève, Organisation mondiale de la Santé, 151 p. [apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/184264/9789241509367_eng.pdf?sequence=1&isAllowed=y] (Consulté le 10 avril 2023).
- ZHANG, X. (2021). *Persistence du faible revenu au Canada et dans les provinces*, [En ligne], produit n° 75F0002M au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, 22 p. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/75f0002m/75f0002m2021004-fra.pdf?st=UFnYnBmI] (Consulté le 10 avril 2023).
- ZOSSOU, C. (2021). « Partage des tâches domestiques : faire équipe pendant la pandémie de COVID-19 », *StatCan et la COVID-19 : Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur*, [En ligne], produit n° 45280001 au catalogue de Statistique Canada, février, Ottawa, Statistique Canada, 10 p. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/45-28-0001/2020001/article/00081-fra.pdf?st=Aw8B-aET] (Consulté le 10 avril 2023).

Cette première publication réalisée à partir des données de l'*Enquête québécoise sur la parentalité 2022* (EQP) présente un portrait, à l'échelle du Québec, de certains aspects de la vie des parents ayant des enfants de moins de 18 ans. On y traite notamment du stress parental, des défis que rencontrent les parents dans l'exercice de leur rôle, de leur situation économique, de conciliation travail-famille, de la relation coparentale, du soutien social et de l'utilisation des services offerts aux familles.

Les données ont été recueillies en 2022 auprès de plus de 19 100 parents ayant au moins un enfant âgé entre 6 mois et 17 ans, répartis dans 17 régions administratives du Québec. Cette enquête vise à mieux comprendre certaines problématiques auxquelles font face les parents d'aujourd'hui au Québec et pourra alimenter la réflexion des différents acteurs travaillant auprès des familles quant aux façons d'orienter et d'ajuster les actions et les services destinés aux familles, voire les politiques et les programmes gouvernementaux.

Le rapport méthodologique, disponible en format électronique sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec, accompagne les résultats figurant dans le présent rapport.

« La statistique au
service de la société :
la référence au Québec »

statistique.quebec.ca